


U d/of OTTAWA



39003002457199



Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto





**VOLTAIRE**



# VOLTAIRE

SIX CONFÉRENCES

DE

DAVID-FRÉDÉRIC STRAUSS

OUVRAGE TRADUIT DE L'ALLEMAND SUR LA TROISIÈME ÉDITION

PAR

LOUIS NARVAL

*et précédé d'une lettre-préface du traducteur*

A M. E. LITTRÉ

---

PARIS

C. REINWALD ET C<sup>IE</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1876

Tous droits réservés.



PQ

2099

.5814

1876



## TABLE DES MATIÈRES

LETTRE-PRÉFACE DU TRADUCTEUR A M. E. LITTRÉ. . . . .	ix
DÉDICACE DE L'AUTEUR. . . . .	xxxj

PREMIERE CONFÉRENCE. . . . .	1
------------------------------	---

Introduction. 1. — Goethe jugeant Voltaire, 3. — Périodes de la vie de Voltaire. 5. — Sources pour une vie de Voltaire. 7. — Naissance et enfance. 9. — Famille, 10. — Voltaire au collège des jésuites. 11. — Amis de jeunesse, 12. — Voltaire et Ninon, 13. — La société du Templé. 14. — Voltaire à la Haye. 15. — Voltaire et Olympe Dunoyer, 16. — Voltaire chez un procureur, 17. — Voltaire chez M. de Caumartin, 18. — Voltaire à la Bastille. 19. — Œdipe, 20. — Arouet de Voltaire, 21. — Mort du père de Voltaire, 22. — Ambition, 23. — Voltaire bâtonné, 24. — Voyage en Hollande, 25. — Liaison avec lord Broliugbroke, 26. — Voltaire et les femmes, 27. — Suzanne Livry, 28. — Les vous et les tu, 29. — La petite vérole. Incendie, 30. — L'épopée d'Henri IV, 31. — Le poème de la Ligue, 32. — Marianne, 33. — Voltaire et la cour, 34. — Le talent et la Société, 35. — Les coups de bâton dans la littérature. 36. — Injure du chevalier de Rohan, 37. — Voltaire à la Bastille, 38.

DEUXIEME CONFÉRENCE . . . . .	39
-------------------------------	----

Voltaire en Angleterre. 40. — Études anglaises, 41. — Voltaire et la société anglaise. 42. — La Henriade, 43. — Thieriot caissier, 44. — Retour en France, 45. — Spéculations financières, 46. — Histoire de Charles XII. 47. — Poème sur la mort d'Adrienne Lecouvreur. 48. — Le Temple du goût, 49. — Zaïre, 50. — Voltaire et les anciens tragiques, 51. — Plan de réforme dramatique, 52. — Voltaire et le Jules César de Shakespeare. 53. — Le théâtre français et le théâtre anglais. 54. — La scène parisienne, 55. — L'Alexandrin, 56. — Le rythme comique, 57. — Les trois unités, 58. — Le drame en Grèce, en Angleterre et en France, 59. — Supériorité prétendue du drame français, 60. — Jugement de Voltaire sur Hamlet, 61. — Son appréciation finale sur Shakespeare, 62. — Tragédies de Voltaire, 63. — Traductions de Goethe. 64. — Tendances des drames de Voltaire, 65. — Le Mahomet de Voltaire et Benoît XIV. 66. — Tragédies romaines de Voltaire, 67. — Voltaire imitateur de Shakespeare. 68. — Comédies de Voltaire, 69. — Lettres sur les Anglais, 70. —

Fuite de Voltaire, 71. — Ce qui déplut dans les lettres sur les Anglais, 72. — Procès avec un libraire, 73. — La marquise du Châtelet, 74. — Cirey, 76. — Manière de vivre à Cirey, 77. — Voltaire entre Paris et Cirey, 78. — Travaux de Voltaire à Cirey, 79. — Travaux pour le théâtre, 81. — Le Mondain. Discours sur l'homme, 82. — La Pucelle, 83. — Appréciation historique de Voltaire sur Jeanne d'Arc, 84. — Jeanne d'Arc, sujet comique, 85. — Esprit de l'œuvre, 86. — La Pucelle et les contemporains, 87. — Sort du poëme, 89. — Voltaire en faveur à la cour, 90. — Voltaire poëte de cour, 91. — Voltaire et l'Académie française, 92. — Voltaire et les jésuites, 93. — Voltaire, membre de l'Académie, 94. — Querelles avec Desfontaines et Fréron, 95. — La marquise au jeu de la reine, 96. — Voltaire réfugié à Sceaux, 97. — Voltaire et la marquise observant les astres, 98. — Voltaire et la marquise à la cour de Stanislas, 99. — La marquise et Saint-Lambert, 100. — Colère et réconciliation, 101. — Mort de la marquise, 102.

TROISIÈME CONFÉRENCE . . . . . 103

Voltaire et Frédéric, 104. — Correspondance entre Voltaire et Frédéric, 105. — Objet de cette correspondance, 106. — Désir d'une entrevue personnelle, 107. — Première rencontre entre Voltaire et Frédéric, 108. — Autres visites de Voltaire, 109. — Voltaire diplomate, 110. — Vers pour les princesses, 111. — Frédéric désire posséder Voltaire près de lui, 112. — Voltaire s'établit à Paris, 113. — Madame Denis, 114. — Douleur de Voltaire, 115. — Il s'intéresse de nouveau au théâtre, 116. — La cour de France ne lui offre aucune espérance, 117. — Préparatifs de départ, 118. — Voltaire à Compiègne, 119. — Frédéric à Voltaire, 120. — Situation de Voltaire, 121. — Le carrousel, 122. — Productions littéraires, 123. — Le siècle de Louis XIV, 124. — Autres travaux, 126. — Pressentiments, 127. — Voltaire spéculé, 128. — Voltaire et le juif Hirschel, 129. — Procès, 130. — Lessing et Voltaire, 131. — Mécontentement du roi, 132. — Reproches, 133. — État de santé, 134. — L'écorce d'orange et le linge sale, 135. — Voltaire et Maupertuis, 136. — Voltaire et la Beaumelle, 137. — Maupertuis et Kœnig, 138. — Voltaire prend le parti de Kœnig, 139. — Frédéric se mêle à la querelle, 140. — Les lettres de Maupertuis, 141. — La diatribe du docteur Akakia, 142. — L'Akakia brûlé, 143. — Départ de Voltaire, 144. — Escarmouches à Leipzig, 145. — Résolution du roi, 146. — Arrestation, 147. — Disposition d'esprit de Voltaire, 148. — Vaine tentative de fuite, 149. — Retards, 150. — Exagérations de Voltaire, 151. — Voltaire à Mayence et à Schwetzingen, 152. — Voltaire à Strasbourg, 153. — Madame Denis à Paris, 154. — Voltaire à Senones et à Plombières, 155. — Voltaire à Lyon, 156. — Départ pour Genève, 157.

## QUATRIÈME CONFÉRENCE . . . . .

Monrion et les Délices, 160. — Tournay et Ferney, 161. — Existence calme, 162. — Activité, 163. — Direction nouvelle, 164. — Brochures, 165. — D'Argental, d'Alembert, Damilaville, 166. — Poème sur le tremblement de terre de Lisbonne, 167. — Candide, 168. — Zadig, 169. — Memnon, 170. — La princesse de Babylone. La vision de Babouc, 171. — Micromégas. L'Ingénu, 172. — Les romans de Voltaire, 173. — Contes en vers, 174. — Travaux historiques, 175. — La philosophie de l'histoire, 176. — L'essai sur les mœurs, etc., 177. — Voltaire comparé avec Bossuet, Hegel, Herder, 179. — Exécution de Jean Calas, 180. — Le fanatisme à Toulouse, 181. — Efforts de Voltaire, 182. — Calas proclamé innocent, 183. — Voltaire et la famille Sirven, 184. — Le jugement d'Abbeville, 185. — Voltaire et les coutumes judiciaires, 186. — Désirs d'améliorations, 187. — Aspirations réformatrices, 188. — Voltaire et le servage, 189. — Voltaire écrivain, 190.

## CINQUIÈME CONFÉRENCE . . . . .

Voltaire philosophe, 192. — Voltaire et l'Encyclopédie, 193. — Écrits philosophiques, 194. — Idées de Voltaire sur la nature humaine, 195. — Voltaire et l'idée de Dieu, 196. — La preuve pratique de l'existence de Dieu, 197. — L'argument physico-théologique, 198. — Le grand architecte, 199. — Dualisme de Voltaire, 200. — Voltaire et Spinoza, 201. — Voltaire et la théodicée, 202. — Scepticisme de Voltaire, 203. — Le dieu rémunérateur, 204. — Preuve utilitaire, 205. — Voltaire et Reimarus, 206. — L'âme, 207. — Immortalité de l'âme, 208. — Voltaire et Rousseau, 209. — L'immortalité de l'âme et l'Ancien Testament, 210. — Faux-fuyants, 211. — Rémunération ici-bas, 212. — Un peu de rhétorique, 213. — Sa conviction réelle, 214. — Voltaire et la liberté humaine, 215. — Déterminisme de Voltaire, 216. — La liberté et la morale, 217. — Fondement de la morale, 218. — Voltaire théologien, 219. — Épître à Uranie, 220. — Profession de foi, 221. — Écrits théologiques ultérieurs, 222. — Voltaire et Jean Meslier, 223. — Le Testament du curé Meslier, 224. — Extrait qu'en fit Voltaire, 225. — Jugement de Voltaire sur Jésus, 226. — Documents pour une vie de Jésus, 227. — Personnalité de Jésus, 228. — Morale de Jésus, 229. — Façon d'agir de Jésus, 230. — Mort de Jésus, 231. — Jésus et le christianisme, 232. — L'Église chrétienne fondée sur l'imposture, 233. — La Réforme, 234. — Luther et Calvin, 235. — Voltaire et le protestantisme, 236. — Écrasez l'infâme, 237. — Le christianisme peut-il être détruit? 238. — Voltaire et l'histoire du christianisme, 239.

## SIXIÈME CONFÉRENCE . . . . . 241

Voltaire à Ferney, 242. — Il construit une église et un théâtre, 243. — Conflit avec Jean-Jacques Rousseau, 244. — Premières relations avec Jean-Jacques Rousseau, 245. — Rupture, 246. — Lutte, 247. — Voltaire et Rousseau, 248. — Voltaire et Marie Corneille, 249. — Marie Corneille à Ferney, 250. — Voltaire précepteur, 251. — La dot de Marie Corneille, 252. — Les prétendants, 253. — Mariage de Marie Corneille, 254. — Les visiteurs de Ferney, 255. — Élisabeth et Catherine II de Russie, 256. — Nouveaux rapports avec Frédéric, 257. — Ressentiment de Voltaire, 258. — Luc, le singe, 259. — Voltaire et Frédéric pendant la guerre de sept ans, 260. — Mort de la margrave de Bayreuth, 261. — Sentiments de Frédéric pour Voltaire, 262. — Plaisir que trouvait le roi aux écrits du poète, 264. — Combien le roi s'intéressait à sa personne, 265. — Voltaire et d'Étallonde Morival, 266. — Ennuis domestiques, 267. — Voltaire et le père Adam, 268. — Voltaire prêche contre le vol, 269. — Excommunication mineure, 270. — Une étrange communion, 271. — Tempérament de Voltaire, 272. — Sa manière de vivre, 273. — Embarras financiers, 274. — Le duc Charles, le mauvais payeur, 275. — Encore les querelles littéraires, 276. — La statue de Voltaire, 277. — Espoir de temps meilleurs, 278. — La culture et les limites qu'elle comporte, 279. — Vues politiques de Voltaire, 280. — Les princes et les philosophes, 281. — Voltaire et les événements du monde, 282. — Projet d'un voyage à Paris, 283. — Dernier voyage de Voltaire à Paris, 284. — Enthousiasme de la capitale, 285. — Maladie de Voltaire, 286. — Sa dernière confession, 287. — Sa profession de foi, 288. — Voltaire se rétablit, Solennité théâtrale, 289. — Voltaire songe à retourner à Ferney, 290. — Les derniers moments de Voltaire, 291. — Mort de Voltaire, 292. — Sa sépulture, 293. — Éloge de Frédéric, 294. — Ce que devinrent les cendres de Voltaire, 295. — Conclusion, 295.

## APPENDICES.

PREMIER APPENDICE. — Le dîner du comte de Boulainvilliers. . .	303
DEUXIÈME APPENDICE. — Le curé Meslier et son testament. . .	343
TROISIÈME APPENDICE. — Voltaire et Marie Corneille, ou le patriarche de Ferney, père adoptif. . . . .	371



## A. M. E. LITTRÉ

Un jour il y eut grand émoi dans le monde religieux de l'Allemagne : Strauss avait rendu à Jésus sa qualité d'homme, Christ n'était plus Dieu, le christianisme n'avait plus de base, son dogme premier était détruit, la science avait tué la légende, la science sévère, impartiale, étrangère à toute pensée de haine ou de dénigrement, puissante par conséquent et portant partout la conviction.

Bientôt l'émoi passa la frontière d'Allemagne. Par vous, la France et les autres pays — car la France n'est pas seule à vous lire — reçurent le nouvel enseignement. Les penseurs applaudirent, les hommes du passé jetèrent un cri d'effroi et enveloppèrent dans un même anathème les deux noms : Strauss, Littré.

Depuis lors vous n'avez cessé de combattre pour le progrès contre la stagnation, pour la science contre la théologie. Croire s'amointrit, savoir s'agrandit.

Devenu chef incontesté d'une philosophie qui sera pour les siècles à venir ce que furent les religions pour les siècles passés, vous n'avez négligé aucune occasion d'apprendre à tous que les vieilles cosmogonies, les vieilles

croiances sont épuisées, et que l'expérience a remplacé les primitives hypothèses.

Strauss, lui aussi, poursuivait son œuvre, et ses années s'écoulaient dans le travail. La pensée de ce puissant critique se dégagait de tout ce qui était encore entrave à sa liberté; il écoutait ce que disait autour de lui la science; il aspirait ces notions positives aujourd'hui partout répandues. La vieillesse approchait. Il ne voulut pas finir sans laisser après lui comme une sorte de testament, résumé de ce qu'il avait appris dans sa laborieuse existence, esquisse de la cosmogonie nouvelle, profession de foi où rien ne subsistait de la croyance antique, où non-seulement Jésus n'était plus Dieu, mais où Dieu lui-même n'avait plus de place.

Je traduisis ce livre. En avais-je donc accepté toutes les conclusions? Disciple de la philosophie positive, je ne pouvais applaudir qu'à ce qui était la science nouvelle, et je désirais que des réserves fussent faites sur ce qui n'était que foi nouvelle. Strauss pénétrait encore dans des domaines à tout jamais fermés à l'observation de l'homme; il disait infini où nous disons incognoscible; il faisait de la métaphysique, du dogme par conséquent, quand nous ne pouvons accepter que des hypothèses.

Nul mieux que vous ne pouvait marquer le point précis où le savoir finit, où l'imagination commence. A ma prière vous avez bien voulu vous souvenir que vous étiez dans la lutte contre l'ignorance le compagnon de Strauss, et vous avez mis au service de l'*Ancienne et la nouvelle Foi* votre critique profonde et sûre.

Les deux noms : Strauss et Littré se trouvaient ainsi

réunis à nouveau; aujourd'hui l'occasion se présente d'y joindre un troisième nom : Voltaire, celui du célèbre et vaillant lutteur qui a si puissamment contribué à la transformation du monde moderne.

Strauss avait longtemps arrêté son regard sur cet homme merveilleux, comme il l'appelle; il avait vu sa mémoire exposée d'une part à l'injure la plus grossière, de l'autre à l'éloge sans mesure, également injuste, éloge que Voltaire lui-même eût repoussé; car il écrivit : « Qui loue tout n'est qu'un flatteur; celui-là seul sait louer qui loue avec restriction. » Amis et ennemis cachaient le vrai Voltaire; Strauss voulut nous le montrer : il composa le livre dont j'achève la traduction que je vous présente, à vous qui, comme Voltaire, avez fait sans crainte la guerre au préjugé; à vous qui, comme lui, pouvez ressentir cette douce satisfaction qui se trahissait quand il prononçait ces mots : « J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage. »

Car plus d'une fois vous avez tendu la main à ceux qu'éprouvaient le sort ou l'injustice, vous les avez encouragés et soutenus, les protégeant contre l'intolérance, cette infirmité morale de nos adversaires.

Vous ne me permettriez pas d'insister davantage sur ce point. Ennemi de l'ostentation dans tous les cas, vous l'êtes également quand vous faites le bien, et si je voulais poursuivre, vous me demanderiez bien vite de revenir à Voltaire et à Strauss, de vous dire si je tiens pour définitive l'étude que celui-ci a donnée de celui-là, si ce jugement porté par un homme supérieur sur un grand homme est libre de toute partialité, de tout préjugé de race ou de nationalité.

J'y reviens donc, et je crois pouvoir répondre qu'en effet

Strauss a bien vu, qu'il a bien connu l'homme dans ses qualités et ses défauts, l'écrivain dans ses supériorités, le philosophe dans son œuvre de progrès. Mais songer à l'action de Voltaire sans songer à votre propre action, comme disciple d'Auguste Comte et propagateur de la philosophie positive, me serait impossible, tant votre rôle est semblable au sien ou plutôt le complète si immédiatement. Sans doute vous tentez d'édifier quand il détruit; mais si vous vous mouvez sur un terrain qui ne pouvait encore être le sien, il est un de ceux qui ont le plus contribué à l'aplanir. Il nous a préparé la voie.

En même temps qu'il accomplissait son œuvre de démolition, avant même de l'entreprendre, Voltaire était un poète brillant, et comme auteur dramatique son nom était dans toutes les bouches. Célèbre, il fixait sur lui les yeux de tous; dès lors, quelque chose qu'il pût dire, quelques erreurs qu'il voulût attaquer, il était sûr d'être entendu. Un siècle a passé depuis, et pour piédestal vous possédez la science. On admirait en Voltaire l'imagination, la variété, le naturel, l'esprit, la grâce; on trouve en vous la profondeur, l'étendue des connaissances, la sûreté du jugement, l'érudition vaste, la constance des opinions, et au-dessus de cela encore la haute moralité. Les sociétés savantes se disputent l'honneur de vous posséder; sans être dans sa totalité à portée de se rendre un compte exact de vos travaux, le public s'étonne de tant de science et écoute votre parole, parce qu'il est persuadé que vous savez.

C'est à ce titre que vous marquez la limite infranchissable du savoir des hommes, et que vous conviez l'humanité à l'édification d'une conception définitive du monde, avec la



science pour base et l'expérience pour moyen, vous faisant le porte-voix de la rénovation la plus complète, la plus irrévocable qui ait jamais marqué dans l'histoire de la pensée humaine.

Avant Auguste Comte, notre maître, l'homme s'était fait théologiquement et métaphysiquement le centre de l'univers ! Ne sachant presque rien de lui-même, il avait vu le monde à travers ses erreurs et ne s'était trouvé en réalité qu'en face d'un produit de ses rêves. Aujourd'hui que la philosophie positive est née, l'homme ne s'étudie plus lui-même qu'après avoir connu le monde dont il n'est qu'un organe, bien qu'en vérité le plus complexe et le plus parfait.

On allait de l'homme inconnu à la nature plus inconnue encore ; on va maintenant de la nature connue à l'homme, qui dès lors ne reste plus longtemps un problème. Le subjectivisme a fait place à l'objectivisme. De deux méthodes, les seules possibles, l'une, mauvaise, est éliminée, l'autre seule subsiste.

Cette grande philosophie ne s'est pas formée en un jour ; cette destruction d'une méthode qui a produit les théologies et rempli les siècles, ne pouvait être l'œuvre que des siècles eux-mêmes, et dans cette démolition immense, Voltaire fut un puissant travailleur.

Car il fut un démolisseur. Voilà le grand mot lâché, cause de tant de colères, de tant de haines, de tant de calomnies et d'injures. Cette qualification de démolisseur lui est jetée à la face comme un opprobre. Démolir, dans les conditions où l'a fait Voltaire, n'était-ce pas accomplir une fonction sociale ?

Ils ignorent donc bien, ceux qui trouvent là une base

d'accusation, que le présent s'établit sur les ruines du passé, que le progrès n'est possible qu'à ce prix, et que le progrès est une loi, fatale comme toutes les lois. S'élever contre une loi, quelle naïveté! et quand elle s'appelle la loi de progrès, quelle méconnaissance de ses plus chers intérêts!

Ceux qui ont voué le démolisseur Voltaire à leurs supplices infernaux, et qui pour plus de sûreté souillent sa mémoire sur la terre, les chrétiens, n'ont-ils pas démoli eux-mêmes, et n'ont-ils pas applaudi aux démolitions que la philosophie grecque avait faites tout autour d'eux? Celle-ci a tué le polythéisme, elle a chassé les dieux de l'Olympe, comme Voltaire a chassé le trithéisme du ciel chrétien, afin « qu'on adorât Dieu sans mélange, sans lui donner ni mère, ni fils, ni un père putatif, sans lui dire qu'il est mort par un supplice infâme »; comme le matérialisme a dit à Voltaire lui-même : ton Dieu n'est qu'une illusion; comme le positivisme dit à ce dernier : tous les systèmes pour expliquer l'inconnaissable ne sont que rêves.

Démolisseurs donc Socrate, Platon, démolisseurs les premiers chrétiens, qui n'ont pas ménagé leurs coups au paganisme expirant. Et ces chrétiens encore, qu'on appelle protestants, et qui, eux aussi, détestent Voltaire, que furent-ils jamais, sinon des démolisseurs?

Tous restèrent subjectivistes. Le subjectivisme produisit, à l'origine, son expression la plus simple et la plus logique : le fétichisme. Depuis, chaque effort nouveau, employant de plus en plus le savoir et la critique, a tendu à éliminer tous ces êtres théologiques, produits d'hypothèses nécessaires. Le christianisme n'a été qu'une étape

dans cette démolition. Pourquoi ce qui fut vertu chez lui serait-il crime chez Voltaire? Inconséquence donc chez le chrétien qui maudit le déisme au moment où le déisme arrive fatalement; inconséquence chez le déiste qui poursuit le matérialisme quand l'heure du matérialisme est venue; inconséquence encore chez le matérialiste qui veut s'opposer à la marche du positivisme quand il n'y a plus de place que pour la positivité.

Voltaire fut l'homme de son siècle; l'ignorance ou la mauvaise foi — pire que l'ignorance — peuvent seules le nier. La philosophie théologique était en décadence; l'organisation religieuse, qui avait fait la force du moyen âge, qui avait jadis aidé à l'évolution de l'humanité, n'était plus, depuis déjà bien longtemps, qu'un obstacle à sa marche ascendante, et Voltaire servit la civilisation en lui portant les derniers coups. C'était la fonction de l'époque, fonction nécessaire, indispensable, qui répondait aux besoins du dix-huitième siècle, comme le christianisme avait répondu à un besoin des premiers temps de notre ère. « Une telle opportunité, dit Auguste Comte, se manifeste alors hautement par l'unanime disposition de tous les grands hommes contemporains à seconder spontanément cet indispensable ébranlement philosophique, en sorte que l'on ne peut citer à cette époque aucun esprit éminent qui n'ait réellement participé, sous des formes et à des degrés quelconques, à cette commune élaboration négative. »

Sans doute tous ces grands hommes furent profondément injustes envers le catholicisme; sans doute ils méconnurent sa haute mission dans le passé; sans doute nous ne pouvons les suivre dans leur réprobation, et nul, sur les pas

d'Auguste Comte, n'a employé plus d'éloquence que vous-même à la réhabilitation de cette organisation religieuse, nul n'a mieux fait ressortir la grandeur de son rôle pendant plus de mille ans. Mais pouvons-nous leur en faire un reproche? L'histoire science et par suite l'histoire impartiale n'était pas née. Ils occupaient une position de combat incompatible avec la justice. « Détruisez, détruisez tout ce que vous pourrez, écrivait Voltaire à d'Alembert, vous servirez l'État et la philosophie. »

Le dix-huitième siècle avait contre lui l'Église à son déclin; elle le gênait, parce qu'elle s'opposait à l'essor de la pensée moderne; elle voulait lui imposer la foi, quand il ne connaissait plus que la raison et qu'il cherchait la science; elle lui enseignait des dogmes qu'il savait inacceptables. Il lui fallait lutter sans cesse. Que lui importait, à lui combattant, si le catholicisme avait été un progrès sur le paganisme? Comparant au présent une doctrine, une civilisation à ses yeux oppressives et mauvaises, il bafouait, maudissait cette doctrine et cette civilisation. L'histoire, au contraire, comparant toute institution à l'institution qui l'a précédée, constatant un progrès dans toute étape nouvelle, applaudit aux efforts de chaque génération, et reconnaît, à travers les souffrances et l'ignorance de l'humanité, un progrès incessant, une évolution qui ne s'arrête pas.

Mais pour le démolisseur ce point de vue n'existe pas. Quand une ville a reconnu la nécessité d'une voie nouvelle, le travailleur qui frappe, infatigable, ne songe pas, ne peut pas songer à la splendeur passée du monument qu'il lui faut abattre. Où l'archéologue, le savant se souviennent que telle maison a été grande et belle, qu'elle a abrité de nobles fa-

milles, des hommes d'élite, des intelligences sublimes, lui, tout à l'œuvre du moment, ne voit plus que lézardes, que murs chancelants, que toitures brisées, que ruines enfin, menace pour le passant, obstacle à la viabilité nouvelle.

Ainsi fit Voltaire. Il détruisit sans relâche, et son œuvre fut bonne. Il débaya la voie pour les travailleurs qui devaient suivre, et prépara ainsi la reconstruction finale; car, c'est vous-même qui l'avez dit, « il n'est pas une ruine à côté de laquelle ne s'élève un nouvel abri; plus la destruction se hâte, plus la restauration devient active. »

Jusqu'où a-t-il poussé son œuvre? Qu'a-t-il laissé debout? Strauss semble avoir voulu nous le faire toucher du doigt en plaçant en appendice, à la fin de son étude, le *Dîner du Comte de Boulainvilliers*, ce dialogue fameux que je me serais bien gardé de faire disparaître de la présente édition, ce résumé des opinions définitives de Voltaire, qui fit si grand scandale à son apparition, et qui même eut l'honneur d'être brûlé par la main du bourreau.

Nous y retrouvons ce que nous avaient déjà appris ses autres écrits philosophiques: que Voltaire conservait une foi, c'est-à-dire qu'en un point il croyait ce qu'il ne savait pas.

Il n'y a là nul paradoxe. Ce sceptique universel, qui versait les flots de sa raillerie sur les saints, les diables, les anges, cet observateur si réservé, qui craignait de se décider sur la question de l'âme, parce que l'anatomie n'avait pas encore pénétré dans la constitution intime du cerveau, qui n'acceptait d'autre criterium de la connaissance que l'expérience, Voltaire était déiste. Et sa foi était vive; il la défendait contre toute attaque, et faisait tous ses efforts pour l'étayer par quelques raisons. Mais celles-ci,

qui n'étaient que les raisons communément alléguées, montrent bien que cette conviction n'était pas le résultat d'une étude profonde, mais celui d'une tradition de jeunesse qui lui imposait son joug.

Il prouvait sa thèse déiste comme prouvent la leur les théologiens, décidés qu'ils sont à y croire encore quand ces preuves seraient insuffisantes et cent fois réfutées.

Ce fut là le point faible de la philosophie de Voltaire, et la source chez lui de bien des contradictions. Celui qui proclama un des premiers que l'homme ne peut rien découvrir de l'origine des choses, celui-là cherchait à découvrir ces origines; adversaire de la métaphysique, il y employait la métaphysique, il reconstituait, sans autres moyens que son imagination, le grand architecte de l'univers qu'avaient conçu ses pères.

Ce dernier vestige de théologie montre assez combien est puissante l'influence de l'hérédité et du milieu, puisqu'il est si difficile d'arracher les intelligences même les plus saines aux conceptions qui ont dominé sur les siècles; il montre en outre tout le danger de la méthode négative, au-dessus de laquelle le dix-huitième siècle ne pouvait s'élever. Procédant par voie d'élimination, on se débarrasse une à une des hypothèses qui ont fait la foi des ancêtres, jusqu'à ce qu'on se butte à une dernière que l'on conserve, les attaches étant trop puissantes encore. Cette dernière devait être, chez Voltaire, le déisme; et nous comprenons qu'il n'en pouvait être autrement pour lui, quand nous lisons dans la facétie intitulée *Pot-pourri* : « Mais, monsieur Jean-Jacques, comment vous êtes-vous fait théiste? quelle cérémonie faut-il pour cela? Aucune, nous dit Jean-Jacques;

je suis né protestant; j'ai retranché tout ce que les protestants condamnent dans la religion romaine; ensuite j'ai retranché tout ce que les autres religions condamnent dans le protestantisme; il ne m'est resté que Dieu, je l'ai adoré. » Jean-Jacques ici c'est Voltaire, avec la seule différence que ce dernier n'était pas né protestant.

Partout ailleurs il redevient lui-même. Nul ne pouvait à son époque rien décider d'une façon strictement scientifique sur la grave question de la pensée; force était de s'en tenir à l'hypothèse. Aussi Voltaire attend-il que l'anatomie ait répondu; il repousse toute solution définitive, parce qu'il manque de toute observation probante. Il s'en tient « à l'expérience bien avérée de tous les hommes et de tous les temps. Cette expérience est que nous marchons par nos pieds et que nous sentons par tout notre corps, que nous voyons par nos yeux, que nous entendons par nos oreilles et que nous pensons par notre tête. »

Depuis lors ce qu'il appelait l'anatomie, et qui est aujourd'hui la biologie, a commencé son œuvre; le problème est devenu moins obscur, et l'on peut, sans trop de présomption, espérer le voir bientôt résolu dans ce qu'il a d'essentiel. Déjà vous avez reconnu, avec d'autres savants, qu'il n'y a là qu'une propriété spéciale d'un système spécial d'organes, la névrité, et nul ne doute plus maintenant — j'entends nul qui soit compétent — que la pensée ne soit une propriété de la substance cérébrale.

Vous avez cette fois encore encouru les attaques des théologiens et des métaphysiciens; mais qu'ils pleurent, si bon leur semble, sur l'immatérialité qu'ils s'imaginaient porter en eux, et qui les mettait au-dessus de la commune

nature, la biologie a parlé : c'est cette matière grise et blanchâtre, ce sont ces cellules, ces tubes, ces lobes et ces lobules, ces hémisphères avec leurs circonvolutions, c'est tout cela qui, par une propriété inconnue en son essence, nous le proclamons bien haut, reçoit les impressions, les transforme en idées s'unissant pour devenir des jugements ; le jugement croit jusqu'à la pensée et la pensée jusqu'au livre. Il n'y a rien de plus dans des démolisseurs comme Voltaire ou dans des fondateurs comme Auguste Comte.

Le nom de Rousseau s'est placé sous ma plume à côté de celui de Voltaire. Ils sont en effet devenus inséparables, et la France actuelle, fille de la Révolution, a raison de les unir dans une même pensée et de se préparer à les célébrer ensemble dans le grand centenaire de 1778. L'un complète l'autre ; ils travaillèrent non pas en commun, mais parallèlement, et c'est pourquoi ils furent adversaires. Voltaire, né au sein de la société élégante, vivant dans les châteaux et les cours, ne souffrant en général que pour ses attaques à la théologie, devait sentir avant tout les entraves à la libre pensée. Rousseau, né dans une république, fils d'artisan, artisan lui-même dans son jeune âge, sans asile quelquefois, sans fortune toujours, souffrait surtout de ne pas se sentir à la place qu'il croyait mériter. Son attention devait donc se porter sur les défauts des conditions sociales, et il s'en prit tout d'abord à la royauté, qu'il en rendait responsable.

Ou plutôt il en voulut à l'ordre social tout entier, allant bien au delà de ce que la Révolution allait bientôt détruire, tandis que Voltaire, plus fidèle à la civilisation, resta bien en deçà ; et tous deux gardèrent l'idée théis-



tique, l'un sous forme de christianisme, l'autre sous forme de déisme. Mais ce qui n'avait pas été fait par eux le fut de leur temps même par une phalange de savants, qui poussèrent encore plus loin l'œuvre négative, ne laissant plus subsister qu'une seule des anciennes erreurs : la vaine prétention humaine de vouloir expliquer d'une façon quelconque les causes premières des choses.

Ainsi, par Voltaire et les matérialistes d'un côté, par Rousseau de l'autre, tout ce qui s'était élevé ensemble, organisation religieuse et organisation sociale, croulait ensemble : intime solidarité, dont nous sommes surpris de trouver la parfaite conscience chez un paysan, Meslier, curé de campagne, qui avait eu, comme tel, à gémir de l'oppression de la pensée et des vices politiques. Il attaqua la théologie pour détruire la royauté ; il cria contre tout ce qui lui était fardeau, et il écrivit un des livres les plus étonnants qui puissent se voir, livre de revendication, passionné, injuste, symptôme terrible, expression de la colère populaire qui s'amassait partout contre l'ancien ordre de choses.

A la veille des cataclysmes qui se produisent parfois au sein de la croûte terrestre, on entend comme un sourd grondement, présage du bouleversement prochain. Tel fut le *Testament du curé Meslier* à l'égard de la Révolution, fin du vieux monde, que les penseurs voulaient voir disparaître, que le peuple allait abattre, terrible et dangereuse étape, mais commencement du monde nouveau, début d'une reconstruction puissante.

Après Voltaire, après Rousseau, après les matérialistes et Meslier, après la Révolution, il n'était plus besoin que d'une seule négation, et alors il serait possible de mettre

en œuvre l'amas immense de matériaux qu'avaient laissés derrière elles les générations disparues.

L'honneur de cette négation, l'honneur de porter le dernier coup au subjectivisme, cette méthode hypothétique qui avait dirigé la pensée de l'homme pendant des milliers d'années, mais qui ne pouvait plus la diriger, devait revenir au fondateur de la philosophie positive, à Aug. Comte, qui, réunissant tout le savoir humain dans une vaste synthèse, marquant à chaque ordre de faits sa place dans la hiérarchie scientifique, fondant la science dernière, la sociologie, la plus complexe entre toutes, posa les bases de la grande reconstruction.

Si, dans cette fondation de la science sociale, Comte avait eu pour précurseurs Condorcet, Kant et surtout Turgot, dans la partie négative de son œuvre il avait été préparé par Voltaire.

Voltaire dualiste, proclamant sa foi théiste, était en fait d'hypothèse, sinon en fait de révolution, juste au niveau des matérialistes et des autres monistes; il était au-dessus d'eux quand il déclarait que l'expérience est l'unique source de nos connaissances, et ne craignait pas de reconnaître des bornes infranchissables au savoir des hommes.

Qu'on lise dans son *Micromégas* cette scène sur l'âme, si vive et si ingénieuse, qu'on lise ses *Aveugles juges des couleurs*, son *Philosophe ignorant*, sa correspondance surtout, et qu'on dise ensuite s'il était disposé à laisser à l'homme la fatuité de se croire capable de résoudre tous les problèmes de l'univers, s'il était disposé à s'incliner devant une théologie vieillotte, devant une métaphysique orgueilleuse, nous imposant leurs conceptions pour des

réalités; car le *compelle intrare* existe pour toute métaphysique comme pour toute théologie.

C'est Voltaire qui, à propos des questions sur lesquelles raisonne et déraisonne la métaphysique, écrivait : « Qu'importent, dans ces questions inaccessibles, ces romans de nos imaginations incertaines? »

Et dans ses *Mémoires* : « Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette dispute ne savaient sûrement ni ce que c'est que la *matière*, ni ce que c'est que l'*esprit*. Le fait est que nous ne savons rien de nous-mêmes; que nous avons le mouvement, la vie, le sentiment et la pensée sans savoir comment; que les éléments de la matière nous sont aussi inconnus que le reste; que nous sommes des aveugles qui marchons et qui raisonnons à tâtons. »

C'est de lui encore ces lignes : « Le mot seul l'indique : métaphysique, au-dessus de la nature. Comment connaître ce qui n'est pas naturel? Il fallait bien que les métaphysiciens ne disent que des paroles, puisque les physiciens ne disaient que cela et qu'ils osaient raisonner sans faire d'expériences. La métaphysique a été jusqu'à Locke un vaste champ de chimères. Locke n'a été vraiment utile que parce qu'il a resserré le champ où l'on s'égarait. »

Et ailleurs : « Quand on a bien disputé sur l'esprit, sur la matière, on finit toujours par ne pas s'entendre. Aucun philosophe n'a pu lever par ses propres forces ce voile que la nature a étendu sur tous les premiers principes des choses. »

Ailleurs encore : « Je ne connais pas le *quomodo*, il est vrai; j'aime mieux m'arrêter que m'égarer. »

Et comme conséquence : « La philosophie consiste à s'arrêter quand le flambeau de la physique nous manque.

J'observe les effets de la nature, mais je vous avoue que je ne conçois pas plus que vous les premiers principes. »

Je ne veux pas multiplier outre mesure ces citations, et je finis par ce passage d'une lettre à M. Formey, auquel j'applaudis des deux mains : « Depuis quelque temps je mets toute ma philosophie à croire que deux et deux font quatre et que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits. Je doute de tout ce qui n'est pas de cette évidence, et je le répète sans cesse : *vanitas vanitatum et metaphysica vanitas.* »

Depuis Voltaire, le champ de cette évidence s'est agrandi ; de son temps même, il s'étendait au delà des propositions mathématiques, et l'astronomie possédait déjà ses lois fondamentales, que lui-même d'ailleurs avait puissamment contribué à répandre. Mais les sciences supérieures, la physique, la chimie, la biologie et la sociologie, étaient en effet encore dans les limbes de la métaphysique ou, pis encore, de la théologie. Puis l'action divine et l'entité disparurent peu à peu de tous les ordres de phénomènes ; et la loi, par conséquent l'évidence, naquit pour le monde physique, chimique, biologique et sociologique.

Ainsi la science même des sociétés fut fondée, et le pas décisif fait pour deviner l'énigme de l'histoire, comme dit Strauss. Là encore il n'y avait plus de place pour l'idée théologique d'une providence dirigeant les destinées des nations, pour l'idée métaphysique d'un plan préconçu se développant au moyen des facultés humaines.

Voltaire d'ailleurs les avait abandonnées toutes deux, et, s'il ne parvint pas à la notion de loi, comme Turgot, il parvint à celle de progrès et chercha « une histoire de l'esprit

humain qui apprend à connaître les mœurs, qui nous trace de faute en faute et de préjugé en préjugé les effets des passions des hommes; qui nous fait voir ce que l'ignorance ou un savoir mal entendu ont causé de maux, et qui suit le fil du progrès des arts à travers ce choc effroyable de tant de puissances et ce bouleversement de tant d'empires. »

Il ne vit dans les événements sociaux que les puissances de l'homme s'alliant avec les puissances de la nature ou les combattant; et ainsi il se plaça non pas, comme le veut Strauss, entre Bossuet et Herder, mais entre Herder et Aug. Comte. Eut-il même un pressentiment plus profond de l'avenir? Il serait bien difficile de le dire, et en tout cas il ne devina pas l'*énigme de l'histoire*, bien que ces mots soient de lui : « Peut-être arrivera-t-il bientôt dans la manière d'écrire l'histoire ce qui est arrivé dans la physique. Les nouvelles découvertes ont fait proscrire les anciens systèmes. »

De plus que Voltaire, nous voyons dans l'histoire la loi, comme nous la voyons dans toute série de phénomènes; nous possédons la méthode positive quand il ne pouvait utiliser que la méthode négative; nous sommes entièrement dégagés de toute espèce de théologie quand il conservait encore une théologie. Nous ne sommes donc pas, nous ne pouvons pas être voltairiens. Et pourtant nous applaudissons à son action, nous demandons qu'elle s'étende toujours davantage, et qu'elle aille pénétrer cette foule d'intelligences chrétiennes et autres (ne parle-t-on pas d'Indous lisant Voltaire?), qui se dégageraient à sa voix des conceptions auxquelles elles restent attachées. Qu'on répande ses œuvres de lutte philosophique, qu'on les sépare de

cet ensemble immense de travaux de toute nature qui en empêche la propagation, qu'on en fasse quelques volumes à bon marché, avec un texte bien large, facile à lire, et Voltaire sortira du cercle des amateurs pour entrer dans celui du grand public, et, émancipé lui-même, il émancipera tout autour de lui, préparant des adeptes à la doctrine nouvelle.

Car c'est bien là le rôle de Voltaire et de l'école philosophique du dix-huitième siècle. Au temps où ils étaient à la tête du progrès, ils formaient la transition entre l'enfance passée de l'esprit de l'homme et l'âge adulte, qui n'était pas encore. Aujourd'hui que l'heure de cet âge a sonné, leur fonction subsiste néanmoins; car elle n'a pas sonné pour tous. S'il est un petit nombre qui, par un exact sentiment de la constitution du monde et de l'intelligence humaine, ne marchent qu'appuyés sur l'expérience et sur la réalité objective, d'autres, moins circonspects, portant l'analogie dans un domaine insondable, imaginent des solutions à jamais invérifiables. Où ceux-ci disent force, atome, matière infinie et éternelle, d'autres disent créateur primordial et providence perpétuelle. Il en est qui conservent à cette providence, en les amplifiant, les qualités morales de l'homme, puis, en descendant toujours, qui se font esclaves de vieux livres écrits dans des temps encore mal instruits, donnent à leur Dieu une famille, puis une cour, puis des adversaires, puis un domicile fixe, qui se l'imaginent, lui et les siens, entièrement semblables à eux, qui font enfin dieux leurs ancêtres, les animaux, les astres, les éléments, la pierre, le bois.

Oui, dans notre Occident civilisé, sous nos yeux, au

siècle de la science, il y a des êtres humains qui consultent le vol et le cri des oiseaux, qui demandent à une pierre plus ou moins noire, plus ou moins grossièrement taillée en statue, de changer pour eux la marche du monde!

Le nombre est immense des sectes théologiques, des philosophies qui se coudoient, toutes nées l'une de l'autre, et chacune étant un progrès sur celle qui l'a précédée; immense également est la tâche qui s'impose de les contredire et de présenter aux intelligences une doctrine démontrable.

A juger, comme le veut la sagesse, de l'avenir par le passé, cette tâche ne s'accomplira jamais totalement; il subsistera toujours des cerveaux pour qui la complexité des phénomènes et des lois cosmiques restera inaccessible. Mais ce qu'on peut induire de la loi d'évolution, c'est que les adeptes des doctrines supérieures deviendront de plus en plus nombreux, au détriment des doctrines inférieures, et que le positivisme groupera un jour la majorité des têtes bien constituées, comme le déisme groupe aujourd'hui la majorité des classes dominantes, — car elles en sont à la phase voltairienne, et la doctrine officielle n'est pas le catholicisme, par exemple, mais la croyance obligée à Dieu, et la croyance facultative à l'âme, ou plutôt le silence sur ce dernier point. Ces nouveaux adeptes que la philosophie positive veut amener à elle, où les ira-t-elle chercher? Ce serait faire preuve d'une ignorance bien grande de l'évolution psychique, que de s'adresser à ce qu'il y a chez nous encore de fétichistes, ou même de catholiques. Peut-être les voltairiens sont-ils assez rapprochés de nous pour n'avoir pas besoin de passer par le matérialisme; mais ni les protestants, fussent-ils rationalistes et libéraux, ni les

catholiques, ne viendront à nous sans passer par le voltairianisme. C'est à cette condition seule qu'ils nous comprendront; sans elle ils n'auront pas même conscience de leur infériorité, ils ne verront en nous qu'un objet d'horreur, ou tout au moins de pitié.

Et c'est parce que Voltaire représente une phase supérieure de l'humanité, c'est parce qu'il conduit à la philosophie positive, que nous demandons qu'il soit connu, et connu partout; car le nombre est grand aujourd'hui de ceux qui pourront s'élever par lui au libre examen et à la tolérance.

La tolérance est en effet une autre conquête de la philosophie du dix-huitième siècle. Le degré de culture auquel correspond le christianisme et avec lui toute théologie, ne connaît pas cette vertu, et vous avez pu écrire que par elle « la société laïque est devenue moralement supérieure à la société théologique. » Il n'est que trop de faits pour vous donner raison, depuis les persécutions contre les philosophes grecs, depuis le supplice de Jésus, jusqu'à celui de Servet et de de la Barre. Car on tuait encore pour la foi au temps de Voltaire, et les dragonnades étaient de la veille.

L'intolérance est l'ennemie jurée de toute liberté, et Voltaire voulait la liberté; elle est cruelle, et Voltaire souffrait de la douleur d'autrui. S'il condamnait les violences de la guerre dans les relations internationales, que pouvaient donc être à ses yeux des prêtres qui, au nom de leur foi, empruntaient les armes du pouvoir civil, torturaient, coupaient les mains, arrachaient les langues, décapitaient et brûlaient, sinon des criminels? Que pouvaient lui paraître les gouvernements qui autorisaient de tels actes pour une telle cause, les juges qui prononçaient de telles sentences,



sinon les derniers représentants de mœurs barbares qu'il fallait détruire ?

Il éleva la voix plus haut que tous en faveur de la tolérance religieuse ; et, parce qu'il représentait bien la pensée de son temps, parce que le nombre des dissidents était assez considérable pour imposer à l'orthodoxie intolérante, sa voix fut écoutée.

Non pas qu'il conçût la tolérance du point de vue supérieur qui est le vôtre. Il n'alla jamais jusqu'à regarder comme légitimes, dans des conditions données, des modes de penser qui n'étaient pas les siens ; ce qu'explique d'ailleurs la situation de combat dont j'ai déjà parlé. Puis, là comme partout, l'œuvre de ce grand homme était essentiellement négative. Ayant détruit tout ce qui dans les textes dits sacrés gênait l'essor de la pensée, il protesta en outre contre ce pouvoir odieux que les soutiens de ces vieilles croyances puisaient dans l'ingérence brutale de la puissance politique en des questions philosophiques.

Il n'alla jamais plus loin. Sociologue, vous reconnaissez comme conformes aux lois sociologiques l'existence successive de toutes les doctrines qui se sont partagé l'histoire ; vous savez que chaque doctrine nouvelle ne prend pas chez tous immédiatement la place de l'ancienne, et qu'elles coexistent dans l'espace après s'être succédé dans le temps ; car toutes les têtes ne sont pas aptes à atteindre au degré supérieur de civilisation. Peut-il être dès lors question de poursuivre ces doctrines, qui ont été une étape dans la voie du progrès, ou de persécuter leurs sectateurs, parce que leur intelligence n'est pas au niveau des conceptions contemporaines ? Autant vaudrait appeler toute la ri-

gueur des lois contre ceux qui n'ont pas un corps robuste et sans défauts.

Vous faites de la tolérance une conception scientifique, après que Voltaire en a proclamé la justice et la nécessité. Cette nécessité d'ailleurs est tacitement reconnue par les intolérants eux-mêmes, qui se sentent impuissants ; et certes ils ne trouveraient nulle part un pouvoir civil pour leur prêter ses échafauds ou seulement ses prisons. Et la sécurité des philosophes, même de ceux qui les effrayent le plus — vous en êtes — n'est nullement menacée en notre dernier quart du dix-neuvième siècle.

Combien de cris de colère n'ont pas été poussés contre vous ! et cependant, grâce à cette conquête de l'esprit laïque, vous vivez paisible au milieu des vôtres, entouré de vos vieux amis, vos livres ; vous pouvez vous livrer en toute liberté à ces beaux travaux, devant lesquels certains se signent, et que j'admire.

Vous n'êtes plus même obligé de soutenir, comme Voltaire, une lutte de tous les instants. Vous pourriez presque dire : Je ne combats pas, j'expose. Vous suivez sans vous arrêter la voie droite, la seule compatible avec votre nature, dédaignant toute polémique oiseuse, opposant à l'attaque l'impassibilité la plus complète, vous contentant de dire, si vos adversaires travestissent vos paroles : Ils ne m'ont pas compris, et s'ils s'oublient jusqu'à l'injure : Ils ne savent ce qu'ils font.

LOUIS NARVAL.

Mai 1876.

DÉDIÉ

A SON ALTESSE ROYALE

ALICE

PRINCESSE DE HESSE

PRINCESSE DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE

qui a bien voulu entendre ces conférences

écrites pour elle

par

son respectueux et dévoué serviteur

DAVID-FRÉDÉRIC STRAUSS.



# VOLTAIRE

---

---

## I.

Si l'idée venait à quelqu'un d'entreprendre l'éloge de Voltaire, ce quelqu'un n'aurait pas tout au moins à s'arrêter devant cette simple question : mais qui donc l'attaque ? Car attaqué — que dis-je, attaqué ? — injurié, conspué, maudit, nul peut-être ne le fut au même degré que Voltaire. Quiconque donc aurait en vue de l'exalter devrait tout d'abord repousser les attaques dirigées contre lui, si l'éloge ou l'apologie n'étaient pas justement la voie la plus impropre pour pénétrer dans la nature intime d'un homme, et mettre sa valeur en lumière. La seule voie droite consiste, laissant de côté toute pensée de louange ou de blâme, à suivre pas à pas l'existence et le développement de celui qu'on a résolu d'étudier et de peindre, à observer ce qu'il emprunta à son époque et l'influence qu'il exerça sur elle, à étudier son œuvre s'il fut un écrivain, à découvrir ses tendances dans ses actes, et ses facultés dans ses écrits, de l'ombre à dégager la lumière, et de la lumière aussi à dé-

gager l'ombre; à obtenir enfin, pour soi et les autres, un ensemble qu'on sera d'autant moins porté à caractériser d'un terme banal, que l'étude aura été plus sérieuse et l'homme plus important.

Nul homme remarquable ne fut plus exposé que Voltaire à ces termes banals, à cette exécution de toute une personnalité au moyen d'un attribut général. Et pour nul cependant ce mode n'est plus impropre, plus absurde. Il l'est d'ailleurs pour tout homme réellement marquant, bien que parmi ceux-ci il puisse y avoir, pour ainsi parler, des âmes monarchiques, dont les abondantes facultés, les inclinations et les intérêts divers soient subordonnés à une tendance plus élevée et dominant toutes les autres. Dans ce cas, il sera toujours mesquin et plat, mais non totalement absurde, d'employer quelque attribut général, comme noble ou commun, généreux ou égoïste, sérieux ou frivole. Voltaire n'était pas une âme monarchique en ce sens. Quoique les actes émanés de lui se soient peu écartés d'une direction unique, chacun d'eux était néanmoins la résultante de forces différentes qui concouraient en lui, d'instincts purs ou impurs, qui l'animaient également. On m'appelle légion! pouvait dire le démon de Voltaire, à l'instar de celui de Gergesener; mais à côté des mauvais esprits, la légion en comptait nombre de bons, et parmi les premiers même, bien peu auraient choisi de passer dans le corps des pourceaux, les autres préférant les chats ou les singes.

Dans la dernière de ces notes qui rehaussent encore le prix de sa traduction de ce spirituel dialogue : le *Neveu de Rameau*, Goethe, pour faire sentir toute l'importance

historique de Voltaire, se sert, comme on sait, de cette comparaison : De même que parfois, dans les familles qui se sont longtemps maintenues, la nature met au jour une individualité qui résume en elle les qualités de tous ses aïeux, qui réunit et reflète la totalité des facultés jusque-là accidentelles et isolées dans la famille, ainsi en est-il des nations, dont les mérites (et les imperfections) peuvent se condenser, une fois par hasard, dans un même individu. Tel est Louis XIV, ce roi français par excellence ; tel est Voltaire, le plus grand parmi les penseurs français, l'écrivain le plus en harmonie avec sa nation. Nous pouvons compléter cette vue par un autre côté, en l'étendant à l'époque où se développa l'activité de Voltaire. Ce fut le dix-huitième siècle ; et nous sommes autorisés à appeler Voltaire l'écrivain par excellence du dix-huitième siècle, au même sens que Goethe l'appelle l'écrivain français par excellence. Ces deux caractères concordent d'ailleurs, comme nous le prouve l'examen de la part qui revient à chacun des peuples de l'Europe dans le travail de la civilisation pendant les trois derniers siècles. La grande œuvre du seizième siècle, la réforme, est surtout le fait des Allemands ; pendant l'époque de transition marquée par le dix-septième siècle, tandis que l'Allemagne était déchirée par les luttes civiles, la Hollande et l'Angleterre jetaient les assises de la politique et de la pensée modernes ; au dix-huitième siècle, des Anglais dispersés en France, comme lord Broilingbroke, des Français visitant l'Angleterre, comme Voltaire et Montesquieu, apportèrent l'étincelle de la nouvelle lumière, qui, grâce aux efforts de Voltaire, devait partir de la France pour resplendir sur le monde,

comme lumière du siècle de la vulgarisation. Si les Français et surtout les Parisiens furent le peuple élu pour ce sacerdoce intellectuel, Voltaire en fut le grand prêtre, et nous dirons avec une égale vérité : En France seule, le dix-huitième siècle pouvait trouver son représentant littéraire, ou au dix-huitième siècle seul, la France pouvait produire l'écrivain qui reflétait en lui toutes ses propriétés nationales.

Pour prétendre à une aussi haute situation, qui domine tout un siècle, et pour y atteindre, avec les dons naturels et la faveur des conditions sociales, une longue vie est encore particulièrement nécessaire. Ni Louis XIV en France, ni Frédéric le Grand en Allemagne n'auraient imprimé à leur époque le sceau de leur génie distinctif, si le premier était mort au temps de la paix de Nimègue, ou si le second était tombé à Kollin ou à Hochkirch. Goethe aurait pu tout aussi peu devenir le prince de la poésie allemande s'il avait cessé de vivre après *Goetz* ou *Werther*, s'il n'avait pas traversé trois générations d'hommes, jeune, adulte avec elle, vieillard quand elle touchait à la décadence. A l'égard de la poésie française, Voltaire fut un des fils de sa période classique ; mais il suivit le siècle de la vulgarisation, et l'accompagna jusqu'à l'heure où il déposa ses conquêtes sur le seuil de la révolution. Son enfance et sa première jeunesse coïncident avec les dernières années de Louis XIV ; les dernières années de celle-ci et les premières de son âge d'homme s'écoulaient sous la régence de Philippe d'Orléans ; le long règne de Louis XV s'étend sur le milieu et sur le déclin de sa vie, et, octogénaire, il put saluer l'aurore de Louis XVI, qui, bien peu le pressentaient alors, annonçait un



jour plein de tempêtes. Et comme un fleuve porte avec lui, jusqu'au terme de sa course, les éléments constitutifs de la montagne et de la vallée qu'il lave sur son chemin, ainsi l'on peut reconnaître durant toute l'existence de Voltaire les impressions reçues par lui dans les diverses périodes de son inconstante carrière, surtout celle de sa jeunesse.

Son existence ne suit pas seulement les divisions politiques de ces règnes, mais par elle-même elle se divise également en quatre périodes. La première est celle de la jeunesse, pendant laquelle se dessinent son talent, sa nature et sa destinée; elle prend fin en 1726, à l'âge de trente-deux ans, par une catastrophe qui le mène en Angleterre. Le séjour dans ce pays, qui dure près de trois années, et qui commence la seconde, est de la plus grande importance; car Voltaire y enrichit son esprit des puissants matériaux de la culture anglaise, matériaux qu'après son retour dans sa patrie, il s'efforça de mettre en œuvre sous les formes les plus diverses et avec un succès toujours croissant. Le caractère de ce qui suit dans cette page de sa vie, est déterminé surtout par son union avec sa spirituelle amie, madame du Châtelet, et par la savante retraite au château de Cirey; comme aussi c'est la mort de la marquise, en 1749, qui pose à cette période un terme inattendu. C'est seulement alors qu'il se rend, à l'âge de cinquante-cinq ans, à l'invitation maintes fois renouvelée, depuis dix années, par son admirateur couronné, Frédéric de Prusse; et le séjour à Berlin et à Potsdam ouvre une troisième période, qui, après un brillant début, forme dans la vie de Voltaire l'époque la plus agitée et la plus désagréable. Toute de transition, elle fut heureusement aussi la plus

courte. Repoussé d'Allemagne, accueilli par les gouvernants français plus froidement qu'il ne l'aurait désiré, il finit par se fixer, après bien des pérégrinations, d'abord dans la Suisse française, puis à la frontière de sa patrie. De l'acquisition de Ferney (1758), où il s'établit définitivement en 1760, date une période de vingt ans, la dernière, qu'à tous égards, qu'il s'agisse de la situation de l'homme, du nombre et de la valeur de ses œuvres, de l'étendue de son action et de la splendeur de sa gloire, nous devons considérer comme la plus importante et la plus belle de cette longue et féconde existence.

En raison du caractère littéraire de son époque et aussi de sa propre activité, les sources à consulter pour la vie de Voltaire sont presque surabondantes. En dehors de ses œuvres, qui chez un écrivain sont aussi des actes et des documents, et entre tous chez Voltaire, à côté de nombreux traits semés çà et là, se trouve encore une autobiographie, et en dehors des milliers de ses lettres, cet homme remarquable, on le conçoit facilement, joue encore un grand rôle dans les correspondances et les mémoires de ses contemporains et de ses compagnons. Ajoutons à cela que trois de ceux qui se succédèrent comme secrétaires de Voltaire se sont trouvés disposés à consigner dans des notes détaillées ce qu'ils avaient observé pendant les années qu'ils avaient passées auprès de lui. Et ces notes s'étendent justement sur les chapitres de sa vie les plus féconds et les plus remplis, en même temps les plus précieux pour l'histoire; elles sont en outre incontestablement dignes de foi, bien qu'inégales en valeur littéraire, et malgré des différences dans l'esprit et la moralité de leurs auteurs. Le premier de ces secré-

taires, Longchamp, passa en 1745 du service de la marquise du Châtelet dans celui de Voltaire, en qualité de valet de chambre. Grâce à sa belle écriture il devint bientôt secrétaire, et son habileté en fit une sorte de majordome. Il écrivit ses mémoires à un âge avancé, quand depuis longtemps il n'était plus au service de Voltaire; d'où des erreurs de mémoire, à quoi il faut ajouter quelques transpositions dues à la vanité, et toutes sortes de subterfuges pour dissimuler les soustractions de manuscrits, cause de son renvoi. Mais l'auteur avait les yeux ouverts à l'observation, et même dans la rédaction étrangère que pour nous revêtent ces notes, on sent encore la justesse de mainte tournure et de mainte expression originale. Le second secrétaire, le Florentin Collini, se montre tout d'abord comme plus distingué. Entré au service de Voltaire à Berlin, il nous a légué sur la rupture de ce dernier avec Frédéric, son arrestation à Francfort, sur ses voyages jusqu'à son établissement au bord du lac de Genève, de précieuses révélations, qui, cependant, par suite des préventions de l'auteur pour son héros, sont parfois partiales en ce qui regarde les rapports avec Frédéric, et ont besoin d'être contrôlées au moyen des sources immédiates, lettres ou actes originaux. C'est d'ailleurs un excellent témoignage en faveur de Voltaire, que ses trois secrétaires, ayant eu tant d'occasions de le voir de près et d'observer ses faiblesses personnelles, outre une admiration naturelle pour son génie, s'accordent encore dans un profond attachement pour sa personne, sentiments portés au plus haut degré chez le dernier des trois, le Suisse Wagnière. Relevé par Voltaire d'une situation inférieure dès l'âge de quatorze ans,

il passa les vingt-quatre années qui précédèrent la mort de celui-ci dans un commerce incessant avec lui, et nous a laissé sur sa manière de vivre à Ferney et surtout sur son voyage à Paris des renseignements inestimables. A tout cela il faut encore ajouter une série, s'étendant depuis la mort de Voltaire jusqu'à nos jours, en partie de biographies complètes, en partie de monographies n'embrassant que certains chapitres de son existence. Cette série commence avec les ouvrages bien connus de Duvernet et de Condorcet, très-estimables pour leur temps, et va jusqu'au : *Voltaire et la société française au dix-huitième siècle*, de Gustave Desnoiresterres, une œuvre qui, dans ses trois volumes parus jusqu'ici, satisfait à toutes les exigences de notre époque par la découverte des sources, même les plus cachées, par la coordination complète, le groupement habile, la mise en œuvre intelligente de la matière historique.

Les documents pour une vie de Voltaire ne manquent donc pas; mais peindre trait pour trait d'après eux cette vie dans toute sa fécondité, toute l'étendue de ses relations, toute la portée de son action, ce serait écrire l'histoire de la civilisation française, de la civilisation européenne pendant le siècle qui nous a précédés; il faudrait pour cela de tout autres moyens et plus de courage que le conférencier n'en dispose pour cette fois. Mais cet homme merveilleux lui a jeté un charme; il ne peut le quitter sans faire une largesse à sa mémoire. On va pouvoir juger comment il s'est tiré d'affaire. Par bonheur, une circonstance toute spéciale vient à mon secours. Je dois communiquer mes vues sur Voltaire à un public d'élite, qu'il ne convient pas d'écraser sous cette masse de matériaux dont le cher-

cheur se débarrasse si difficilement quand il expose ses recherches. Faire un choix judicieux, embrasser le sujet d'un coup d'œil rapide est ici une question de convenances. Je pense le tenter de la façon suivante. Je retracerai brièvement chacune des périodes distinctes de la vie de Voltaire, d'après son caractère général et ses événements les plus importants; je mettrai en scène les personnalités les plus marquantes avec lesquelles il fut en contact, et ferai connaître ses rapports avec elles; je donnerai un aperçu de ses plus grandes œuvres, et m'efforcerai de parvenir ainsi à un jugement aussi exact que possible sur cet homme extraordinaire. Là je me tiendrai au point de vue allemand. Ce que Voltaire fut et est pour la France, un Français peut le rappeler aux Français; moi, Allemand parlant à des Allemands, je veux le représenter tel qu'il s'est élevé parmi son époque et parmi son peuple, tel qu'il fut comme homme, avec son action sur tous les peuples civilisés, y compris les Allemands, avec l'importance qu'il conserve pour tous les temps.

François-Marie Arouet, ainsi s'appelait réellement Voltaire, naquit en 1694, la même année que notre Hermann-Samuel Reimarus, qui eut avec lui tant de ressemblance, eu égard à sa situation en face du christianisme et de toute religion. On a beaucoup disputé sur le jour et le lieu de sa naissance; cependant les recherches les plus attentives ont décidé récemment contre le 20 février et Châtenay, où son père possédait une maison de campagne,

en faveur du 21 novembre et de Paris. Son père, d'abord notaire au Châtelet, changea plus tard cette position contre celle de trésorier à la Chambre des comptes. Il apparaît comme un homme d'affaires intègre, honoré, lorsqu'il était notaire, de la confiance des premières familles, des Sully, des Saint-Simon, des Praslin. Sa mère, Marie-Marguerite Daumart, était une femme d'esprit et de manières distinguées, près de qui l'on voyait souvent, en qualité d'amis de la maison, le poète Rochebrune et le galant abbé de Châteauneuf, lequel fut parrain de François-Marie et eut une grande influence sur sa première éducation. Entre cinq enfants, dont trois seulement vécurent, François-Marie était le plus jeune, et d'une telle faiblesse à sa naissance, que pendant la première semaine on attendait sa fin tous les jours. Son frère Armand était plus âgé de neuf ans et se développa dans une direction tout opposée; aussi n'eut-il jamais avec Voltaire de rapports intimes. Sa sœur Marie se rapprochait plus de lui; elle épousa dans la suite un certain Mignot, réviseur à la Chambre des comptes, et laissa un fils et deux filles que nous retrouverons plus tard dans l'histoire ultérieure de l'oncle.

Après la mort prématurée de la mère, en 1701, le père retint encore près de lui son fils, âgé alors de sept ans, et le confia trois ans plus tard au collège des Jésuites, Louis-le-Grand. C'était un internat où les fils de la haute noblesse avaient chacun sa chambre, mais où ceux de la bourgeoisie occupaient une même chambre à cinq, sous la surveillance d'un préfet. Le préfet de Voltaire était un père Thoulié, qui, connu plus tard comme abbé d'Olivet, conserva avec l'élève d'autrefois, comme d'ailleurs les pro-

fesseurs Porée et Tournemine, d'affectueuses relations. L'établissement n'était pas mauvais, sans être non plus meilleur que ces collèges de Jésuites ne l'étaient d'ordinaire. Les déclarations de Voltaire à ce sujet ont varié selon les circonstances ou ses propres intentions. Parfois il prodigue la louange et la reconnaissance : c'est qu'alors il veut se gagner les Jésuites ; mais il nous faut chercher son opinion vraie à des endroits où il parle sans arrière-pensée. Dans son *Dictionnaire philosophique*, œuvre de ses dernières années, à l'article Éducation, il établit un dialogue entre un conseiller et un jésuite. Celui-ci vante l'éducation que l'autre a reçue chez eux, lequel répond que ce fut une plaisante éducation. Lorsqu'il entra dans le monde, il avait bien connaissance d'Horace et du *Pédagogue chrétien*, mais ne savait ni si François I<sup>er</sup> avait été fait prisonnier à Pavie, ni où est Pavie ; le pays même où il était né était ignoré de lui ; il ne connaissait ni les lois principales ni les institutions de sa patrie ; pas un mot de mathématiques, pas un mot de saine philosophie ; il savait « du latin et des sottises ». Cependant les exercices de rhétorique et de poésie du collège répondaient justement aux facultés de cet élève, et les représentations dramatiques, qui floris- saient dans tous ces établissements, servirent de premier aliment à son inclination pour le théâtre. Puis le père Porée, non sans que les autres pères aient maintes fois hoché la tête, avait introduit dans le collège les vers français à côté des vers latins. On demandait aux élèves des improvisations en vers ; l'une d'elles, pour rentrer en possession d'une tabatière confisquée, fut une des premières productions du jeune poète.

Celui-ci, malgré toutes sortes de méchants tours, était un élève distingué, qui remportait des prix nombreux. Il s'attachait volontiers à ses professeurs, qu'il fatiguait parfois de ses intarissables questions. Là se nouèrent aussi avec certains de ses condisciples de ces amitiés de jeunesse qui, chez lui comme chez tous les hommes excellents, ne finirent qu'avec la vie. Quelques-unes de ces liaisons, par exemple celle avec les deux frères d'Argenson, lui furent très-profitables dans l'avenir, en raison du haut rang qu'ils occupaient; mais il conserva aussi longtemps que possible, comme une source de cordial rafraîchissement, celles qui étaient nées entre lui et ceux qui ne pouvaient en rien lui servir, par suite de la modestie de leur condition. Ainsi d' Cideville et de Formont. Le besoin d'épanchement amical, soit dans un commerce immédiat, soit par lettres, la fidélité à ses amis, le zèle ardent pour les servir, l'indulgente condescendance pour leurs défauts, sont des traits de la nature de Voltaire qui ont maintes fois été méconnus, parce qu'ils ne furent en effet que trop souvent voilés par des actes d'un ordre tout opposé.

Le renom poétique de l'enfant franchit pour la première fois les murs du collège dans les circonstances suivantes. Un invalide nécessaire demanda un jour au principal de l'établissement un placet en vers pour le Dauphin, dans le régiment duquel il avait servi. Le principal, occupé, l'envoya au jeune rimeur, et celui-ci lui fit quelques vers, qui valurent à l'invalide une jolie aumône, et au jeune poète, pendant quelques jours, l'attention de la ville et de la cour. C'est aussi à cette époque, racontait plus tard Voltaire, que son parrain, l'abbé, l'avait présenté à sa



vieille amie, la fameuse Ninon de l'Enclos, une Aspasia française, qui, depuis les dernières années du cardinal de Richelieu jusqu'aux jours de madame de Maintenon, avait charmé les hommes par la finesse de son esprit et la grâce de ses manières, non moins que par sa beauté, et qui avait fini même par conquérir la considération des femmes. Agée alors de plus de quatre-vingts ans, elle avait trouvé plaisir à cet enfant éveillé, et lui avait laissé par son testament 2000 francs « pour acheter des livres ». Si Voltaire, lorsqu'il composa ces vers pour l'invalidé, avait treize ans, ou, comme il le dit une autre fois, seulement douze, Ninon était morte alors depuis un an ou deux; mais le père de celui-ci était son notaire, la mère lui avait été connue, et elle peut bien avoir institué un petit legs en faveur de cet enfant plein d'espoir que son parrain lui avait présenté. En tout cas, Voltaire a rappelé toute sa vie avec complaisance avoir été légataire de Ninon, et a célébré son souvenir sous les formes les plus diverses, un dialogue entre elle et madame de Maintenon, une comédie (*le Dépositaire*), dont le sujet est un noble trait de sa vie, et une lettre; cette dernière surtout pouvant être dite un petit chef-d'œuvre biographique.

A seize ans, le jeune Arouet sortit du collège; il s'agit alors de choisir un état. Le désir du fils était de se consacrer à la carrière littéraire; le père répondait que c'était la profession d'un homme destiné à rester inutile à la société, à charge à sa famille et à mourir de faim. Il entra donc, en 1710, à l'école de droit. Mais la volonté du père était contrecarrée par l'influence du parrain, l'abbé de Châteauneuf. Comme il avait dit à l'enfant des fables de

La Fontaine, comme il l'avait conduit plus tard chez Ninon, il l'introduisit jeune homme dans la société dite du Temple, où, dans des festins licencieux, des princes et des ducs, avec des abbés poètes, se livraient impunément à de spirituelles sorties contre l'intolérance hypocrite des derniers temps de Louis XIV, mais aussi à des railleries sur la religion et la morale. Une telle société, que l'étudiant continua à fréquenter, l'eût, vu la nature de son esprit, détourné du droit, même si l'enseignement eût été moins pédantesque qu'il ne se complaisait plus tard à le représenter; et quand il nous dit que son père le crut perdu parce qu'il faisait des vers et voyait bonne compagnie, la question est de savoir si le brave homme regardait en effet celle-ci comme bonne. Très à son aise, il cherchait à stimuler le zèle de son fils par la perspective de lui acheter au plus tôt une charge; alors il lui fallait entendre de ce fils cette réponse, qu'il ne songeait pas à acheter valeur et considération, mais à les conquérir.

La poésie lui parut la voie la plus favorable, et dans le but de se faire remarquer, il concourut pour un prix en 1712. L'achèvement du chœur de Notre-Dame par Louis XIV, qui songeait ainsi à remplir un vœu de son père, devait être célébré par une ode, et le jeune poète n'hésita pas à en composer une, comme il avait déjà fait au collège en faveur de sainte Geneviève, bien qu'il sût déjà qu'il n'était « né pour célébrer les saints ».

En attendant, le père s'alarmait de plus en plus de la conduite irrégulière de son fils; celui-ci rentrait fort avant dans la nuit, ce qui amenait des scènes, et ses dépenses étaient hors de proportion avec ses moyens : peut-être un

autre séjour le changerait-il. L'abbé de Châteauneuf était mort depuis quelques années; mais l'ancien notaire était aussi en relations avec son frère, le marquis, qui, partant comme ambassadeur pour la Haye, prit avec lui l'étudiant, en qualité de page. Là, ce dernier trouva toute une colonie de compatriotes sortis de France pour raison de religion, et avec eux, par malheur, une aventurière de la littérature, une madame Dunoyer, qui avait déjà assez mal marié sa fille aînée, mais avait encore auprès d'elle sa plus jeune. Celle-ci d'ailleurs avait été fiancée et à un homme réellement remarquable, à Cavalier, l'ancien chef des Camisars, le héros de l'insurrection des Cévennes, devenu après sa fuite en 1708 colonel au service de l'Angleterre. Venu à la Haye, il s'était épris d'Olympe Dunoyer; les rapports avaient cessé dans la suite pour des raisons restées inconnues. Le jeune Arouet s'engageait à le remplacer; mais la mère ne voyant pas dans le jeune page et poète une compensation à un colonel anglais, s'adressa à l'ambassadeur français, avec prière de faire cesser le commerce. Quel ne fut pas le désespoir quand monsieur de Châteauneuf annonça au juvénile amant son retour immédiat en France! Quelques jours de délai lui furent accordés, pendant lesquels la décidée Pimpette le visita une fois, en habits d'homme, à l'hôtel de l'ambassade, où il était consigné. Des plans hardis furent conçus; on voulait mettre en mouvement le pouvoir catholique français, enlever ainsi sa fille à la mère hérétique et la ramener dans son pays près de son père orthodoxe. Dans les lettres et les billets échangés par le couple pendant ces jours et après la séparation, le jeune poète se montre naïf: il me-

nace de se tuer si elle ne veut pas le suivre dans sa patrie ; elle, bien qu'animée d'un amour égal, montre plus de raison ; ces paroles : mon aimable enfant, qu'elle lui adresse, caractérisent toute la liaison. La correspondance continua encore quelque temps après le retour de l'amant ; mais bientôt la mère décida avec un monsieur Winterfeld une union qui se termina aussi malheureusement que la précédente. Enfin, cette femme si fausse mourut en 1719, et Olympe, déjà séparée d'avec son mari, revint en France, où elle mena au commencement une existence difficile ; mais au bout de quelques années la mort d'un oncle la plaça dans une situation plus favorable, et elle sut se faire dans la société une place respectée. Voltaire, qui aussitôt après sa rentrée avait tenté de venir à son aide, lui donna plus tard encore des preuves de son constant attachement. Voilà encore un de ces traits qui, se renouvelant dans des circonstances semblables durant toute sa vie, témoignent en faveur de son cœur, et que dès lors nous ne devons pas laisser se perdre.

Le marquis de Châteauneuf n'avait pas l'indulgence de feu son frère, car il fit précéder le page d'une lettre au père, laquelle ne contenait rien moins que des éloges. Le vieillard parla de déshériter, d'obtenir une lettre de cachet ; il fut même question d'un envoi aux îles. Il était grand temps de se soumettre, et, conformément aux ordres paternels, d'entrer dans l'étude d'un procureur : ce qui n'amena aucun changement dans les aspirations du jeune homme ; si ce n'est que là, comme auparavant à l'école de droit, il a dû, grâce à sa facilité d'assimilation, saisir maintes connaissances, qui le servirent grandement dans

ses efforts en faveur des Calas et des Sirven; quand nous le voyons plus tard, en différentes occasions, soit pour lui soit pour autrui, montrer tant d'aptitude aux affaires, nous pouvons nous souvenir du bureau de maître Alain, et conclure que le temps qu'il y resta ne fut pas pour lui tout à fait sans fruit. D'ailleurs sa manière de vivre le ramena bientôt dans la voie dont l'avait éloigné le séjour à la Haye. Les relations reprirent avec la société du Temple, et dans son étude même il trouva en Thieriot, de deux ans moins âgé que lui, un compagnon partageant son goût pour la belle littérature et les plaisirs de la capitale; mais à qui il manquait, avec le talent de créer, la force de volonté qui arrachait parfois son ami à cette vie dissipée, et qui à cette époque même lui faisait trouver du temps pour des travaux sérieux, parfois absorbants. Il fréquentait avec Thieriot les théâtres et les cafés, le faisait le confident de ses tentatives et de ses projets poétiques. Avec son ode sur le vœu de Louis XIII il avait échoué; il fut plus heureux dans le genre satirique et le genre érotique; mais avec le premier on ne se fait pas d'amis, et avec le second on ne se fait pas une bonne réputation. Au reste, même au collège, le jeune Arouet avait déjà conçu des projets dramatiques: peu à peu se formèrent le plan et la première exécution d'*Edipe*.

Le père était tout aussi peu satisfait de ces occupations, de cette société et de cette manière de vivre, que le fils de son étude. Une nouvelle rupture était imminente si un bienveillant protecteur ne s'était interposé. Le marquis de Caumartin, homme de grande considération, qui s'intéressait à Voltaire, demanda au père la permission de l'emmener avec lui à son domaine de Saint-Ange, non

loin de Fontainebleau. Caumartin était une chronique vivante du règne de Louis XIV, pendant lequel il avait rempli de hautes fonctions et connu toutes les personnalités marquantes; outre cela, admirateur enthousiaste d'Henri IV et de son digne Sully. Leurs portraits ornaient la salle du château; le vieux châtelain savait les animer par ses récits, et il avait trouvé dans son jeune hôte l'auditeur le plus reconnaissant. Le séjour à Saint-Ange déposa dans l'esprit de Voltaire les germes de deux de ses plus grandes œuvres, la *Henriade* et le *Siècle de Louis XIV*.

Sur ces entrefaites, Louis XIV était mort en septembre 1715, et son successeur étant mineur, le duc Philippe d'Orléans était devenu régent. Alors fut jeté le masque de la cagoterie et de l'hypocrisie; mais ce qui se révéla alors fut un borbier putride de corruption morale. Le régent lui-même, le fils de notre excellente princesse palatine Élisabeth-Charlotte, qui d'ailleurs s'était souvent plainte dans ses lettres de se voir enlever toute influence sur son éducation, le régent lui-même se montra exempt d'au moins un défaut des Bourbons, la bigoterie. Mais comme aucune règle morale ne l'avait remplacée, il se laissa choir dans tous les vices qui, pendant les dernières années de son oncle, s'étaient développés sous le manteau de la cagoterie, et finit par laisser de côté toute dissimulation. Sa fille, la duchesse de Berry, avait peu à lui envier, et les rapports entre le père et la fille ne furent pas toujours purs de tout horrible soupçon. La crainte, qui sous le vieillard despote avait enchaîné les esprits, disparut sous le facile régent, et quiconque voulut rimer put faire son épigramme; pourquoi

le jeune Arouet, qui devait mieux s'en tirer que tout autre, ne l'aurait-il pas fait? Philippe d'Orléans était, d'une part, si débonnaire, de l'autre si étranger à tout sens moral, que personnellement ces choses le touchaient peu; mais comme régent il ne pouvait les laisser se produire : le jeune satirique fut donc exilé de la capitale. La résidence imposée était d'abord Tulle, qui fut changée, à la prière du père, pour Sully-sur-Loire. Les Arouet y avaient des parents; bientôt le banni fit partie de la société du duc de Sully, qui résidait là, et de ses joyeuses fêtes. Entre autres poésies légères, il composa une épître au régent, où, employant la tactique qu'il suivit toute sa vie, il se plaignait de se voir attribuer d'aussi pauvres rimes; et, en effet, au commencement de l'année 1717, après une durée de huit mois, son exil fut levé. Le régent le reçut dans une audience cordiale; mais le grâcié fut bientôt récidiviste. Un poëme contre la cour et le règne de Louis XIV, qui à la vérité circulait depuis longtemps, lui fut à tort attribué; mais une satire latine en style lapidaire sur le gouvernement, le fameux *puero regnante*, était bien de lui. Il essaya de le nier, mais en vain cette fois; on avait des preuves trop certaines. Un officier, nommé Beauregard, qui acceptait le métier d'espion, avait su s'insinuer dans sa confiance et faire avouer à sa vanité qu'il en était l'auteur. A la Pentecôte de 1717 il fut donc mis à la Bastille, où il resta jusqu'en avril de l'année suivante, presque onze mois. Sa réclusion d'ailleurs était très-douce. Là, il étudia Homère et Virgile et continua le poëme épique sur Henri IV, déjà commencé à Saint-Ange. A la Bastille succédait d'habitude un exil de quelques temps; cette fois, autant que

nous sachions, ce fut à Châtenay, dans la propriété paternelle. Enfin, après bien des jours d'attente, le banni put revenir en automne à Paris.

Le but principal de ce retour était de préparer la représentation d'*Œdipe*, qui, après de longs efforts pour lui gagner des protecteurs dans la haute société, et pour la faire agréer du personnel du Théâtre-Français, avait enfin été reçu par celui-ci. Le jeune poëte en avait exposé le plan et certaines parties à ses amis de la société du Temple; plus tard il avait lu sa pièce à Sceaux, au cercle de la duchesse du Maine, et s'était conformé autant que possible aux critiques et aux conseils qu'il en avait reçus, comme aux vœux des acteurs. Cette docilité, qui s'inspirait également de l'effet produit sur le public pour améliorer son œuvre, était et resta tellement dans la manière de Voltaire, que les malins disaient de lui dans la suite qu'il faisait ses pièces entre les représentations : particularité qui répondait à l'ébauche rapide et à l'échafaudage léger de ses ouvrages; comme d'un autre côté elle était, chez un homme aussi bourré de vanité, le signe d'une abnégation volontaire digne de louange à côté de défauts bien connus. A la vérité, en se soumettant à la voix du public, il abandonnait une idée qu'il croyait meilleure; et il n'y avait plus alors là qu'une vanité faisant échec à une autre. Après ces épreuves préparatoires, *Œdipe* parut pour la première fois sur la scène, le 18 novembre 1718. Un trait caractéristique de notre poëte de vingt-quatre ans, est l'idée de paraître sur le théâtre portant la queue du grand prêtre, espièglerie qui, par cela même qu'une grande partie du public le connaissait, pouvait nuire au succès de la pièce. Mais celle-ci fut saluée



par des applaudissements enthousiastes, eut quarante-cinq représentations successives, et le jeune Arouet fut le favori du jour. Le duc d'Orléans le gratifia d'un cadeau et d'une médaille d'or, et l'année suivante, quand la pièce fut imprimée, Madame en accepta la dédicace.

Au bas de cette dédicace parut pour la première fois le nom d'Arouet de Voltaire, que le poète porta quelque temps, jusqu'à ce qu'il délaissât enfin Arouet et ne s'appelât plus que de Voltaire. De tels changements de nom n'étaient pas sans exemple à cette époque, surtout parmi les écrivains : ainsi avait fait Molière. Voltaire donna pour raison le désir de n'être plus confondu avec le poète Roy, avec qui il était brouillé, confusion qui pouvait en effet alors résulter de la manière de prononcer son nom, que nous trouvons même chez quelques-uns écrit Arroy. Mais si l'ancien ne lui plaisait plus, où prit-il le nouveau ? On dit, à la vérité, d'un petit bien de famille de sa mère ; mais ce petit bien est introuvable. Il se rencontre, au contraire, que les lettres du nom Arouet l(e) j(eune) transposées donnent le nom Voltaire ; et nous savons que cette manière de se reconstituer un nom n'était pas extraordinaire, puisque le surveillant du jeune Arouet au collège, le père Thoulié, en laissant de côté un h superflu, se changea par un anagramme en l'abbé d'Olivet.

Tandis que le poète avec son nouveau nom était devenu à la mode dans le monde et entraîné dans le tourbillon de la société, une nouvelle disgrâce le frappa du côté du régent, qui eût cependant trouvé tant de plaisir à le protéger, et qui s'était beaucoup amusé de son poème sur la Bastille. Mais un poème satirique, respirant l'esprit de Ju-

vénal, les *Philippiques*, parut contre le régent, et Voltaire passa pour en être l'auteur. Un nouveau bannissement, cette fois sous la forme d'un bon conseil, en fut le résultat vers la fin de mai 1719, plus favorable encore à l'auteur que les précédents. Tantôt à Vaux-Villars, chez la maréchale de Villars, tantôt à Sully chez le duc du même nom, il allait, selon sa propre expression, de château en château, partout reçu avec distinction comme la nouvelle étoile de la poésie, partout retenu pour ses talents de société, jusqu'à ce que le régent ayant découvert le véritable auteur de la satire, lui permit de revenir au commencement de l'hiver. Une nouvelle tragédie, *Artémire*, qu'il fit représenter en février de l'année suivante, n'obtint aucun succès et fut retirée par notre auteur, toujours rapide à prendre une résolution; plus tard il en utilisa les débris pour une autre pièce. Sur ces entrefaites, le poëme épique était achevé sous sa première forme; Voltaire et son second, Thieriot, le lurent soit à des individualités isolées, soit à des cercles de connaisseurs, et aux applaudissements de tous.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1722 le vieux Arouet mourut sans avoir éprouvé beaucoup de satisfaction avec ses deux fils. Lui-même avait été janséniste, mais avec mesure et raison et non comme son aîné, Armand, sombre fanatique qui fut de tous les agissements du parti qui, plus tard, devait aller jusqu'aux miracles scandaleux du diacre Paris, au cimetière de Saint-Médard. Le père avait cependant pu voir les premiers rayons de la gloire entourer son plus jeune fils, et la légende raconte qu'il ne resta pas insensible aux succès d'*Œdipe*; mais l'incertain de la situation, l'étourderie et les dangers de la conduite de Voltaire ne pouvaient lui

plaire. La parole qu'on lui prête et selon laquelle il avait deux fous pour fils, l'un en prose et l'autre en vers, est tout à fait de circonstance. A celui en prose il avait cédé sa charge depuis quelques années, et comme la caution fort considérable qu'il avait dû déposer devait rester immobilisée en faveur de ce dernier seul, il en résulta entre les deux frères, qui déjà ne s'accordaient pas, un procès de longue durée. L'héritage paternel n'était donc pas immédiatement important pour Voltaire; néanmoins celui-ci avait déjà commencé, par sa tragédie, par le cadeau du duc d'Orléans, à quoi vint bientôt après s'ajouter une petite pension du roi, à s'amasser des ressources propres, qui s'augmentèrent grâce à la faveur du régent.

Mais le remuant et ambitieux jeune homme aspirait non-seulement au renom poétique, à la richesse, mais encore à une situation brillante dans la société. Il voulait se mettre au niveau des grands seigneurs qu'il fréquentait, non-seulement par son esprit, mais par une marque apparente.

Parmi les nombreux talents dont il se savait doué, il crut découvrir à côté des talents poétiques et financiers, celui d'homme d'État et de diplomate. Quand il s'était une fois proposé un but, il se souciait peu du choix des moyens, et alors, en France, il ne fallait plus songer à parvenir aux honneurs et aux dignités publiques par des voies pures. Comme ministre tout puissant, il y avait à côté du régent le cardinal Dubois, un des hommes les plus corrompus qui aient jamais dirigé un État. Il s'agissait de le flatter, Voltaire le flatta. Il fit aussi sa cour au ministre de la guerre, Le Blanc. Mais il était loin encore d'être un diplomate; comment autrement aurait-il ainsi éclaté à la table

de ce ministre à Versailles? Il y rencontra pendant l'été de 1722 le digne officier qui, cinq ans auparavant, l'avait fait mettre à la Bastille. « Je savais bien, s'écria-t-il, qu'on payait les espions, mais je ne savais pas encore que leur récompense fût de manger à la table du ministre. » Il devait aussitôt apprendre qu'un espion peut aussi bien épier sur les grands chemins. Le capitaine Beauregard l'attaqua au pont de Sèvres, le rossa et le blessa même au visage. Il avait auparavant arrangé la chose avec le ministre, et celui-ci lui avait seulement recommandé de ne se laisser voir par personne. Voltaire porta plainte sur-le-champ au maire de Sèvres, qui lança aussitôt une lettre de cachet contre Beauregard; mais ce dernier avait déjà rejoint son régiment. L'insulté jette feu et flamme, il veut se faire justice lui-même; il intente en même temps un procès criminel. Celui-ci traina d'autant plus en longueur, que le ministre de la guerre s'employait pour l'accusé; après la chute de ce ministre, dans l'été suivant, Beauregard fut arrêté pendant quelque temps, sans que Voltaire paraisse avoir jamais obtenu satisfaction complète.

Dans de telles circonstances, rien n'est meilleur qu'un voyage, et la plus belle des occasions s'offrait justement au poète. Madame de Rupelmonde, la jeune veuve d'un riche seigneur flamand, une dame galante bien qu'en même temps philosophe, avait du goût pour Voltaire et lui demanda de l'accompagner dans un voyage en Hollande. On partit en juillet 1722 et l'on s'arrêta d'abord à Cambrai, puis à Bruxelles, où vivait dans l'exil le poète lyrique J.-B. Rousseau. Jusque-là Voltaire avait entretenu avec lui, par lettres, des rapports amicaux; il lui communiqua

son épopée et reçut ses applaudissements; mais ce nom n'était pas de bon augure pour Voltaire. Comme plus tard Jean-Jacques, Jean-Baptiste devint alors, ou plutôt à une seconde visite lors du retour de Hollande, son adversaire déclaré. Le motif est conté des deux côtés de façon différente. D'après Rousseau, ce serait le scandale qu'éprouva sa piété aux hardiesses du poème à *Julie*, c'est-à-dire à sa compagne de voyage; mais la nouvelle piété de l'ancien poète des épigrammes n'était pas si prude. Voltaire, de son côté, prétend avoir répondu à Rousseau lisant à lui et à sa compagne son *Ode à la postérité*, qu'il doutait que celle-ci aille à son adresse; un mot, certes, qu'on ne dit pas en face à quelqu'un avec qui l'on n'a déjà pas rompu. Quoi qu'il en soit, là prit naissance une de ces inimitiés littéraires qui, dans la vie de Voltaire, ont joué un rôle si grand et si fâcheux. Bien que n'attaquant pas en général le premier, une fois excité, la passion l'emportait de plus en plus, et alors, comme d'ailleurs ses adversaires, il se servait sans distinction de ce qui pouvait devenir une arme, de tout ce qu'il croyait pouvoir anéantir ceux-là comme écrivains et comme hommes. Si je mentionne que dans la suite il rappelait souvent au souvenir de Rousseau que le père de ce dernier avait été le cordonnier du sien, on se fera facilement idée du reste, bien que ce ne soit pas le plus vilain épisode de ce combat. De Bruxelles, le voyage se continua vers la Haye et Amsterdam, où la vue d'un peuple libre, sans cour ni noblesse, subsistant par ses seules forces et par son industrie, fit sur Voltaire une profonde impression. En même temps il chercha et trouva à la Haye un éditeur pour son poème épique, qu'il pensait publier par

souscription, et dédier au jeune roi Louis XV, le descendant du héros qu'il célébrait.

A l'automne, Voltaire revint à Paris et recommença à partager sa vie entre cette capitale et les châteaux ou maisons de campagne de ses amis du grand monde, auxquels s'était joint dans les derniers temps un Anglais fort distingué, lord Brolingbroke, forcé de quitter l'Angleterre à cause d'intrigues jacobites, après l'avènement de Georges I<sup>er</sup> au trône; il s'était alors bâti une jolie campagne dans une ravissante contrée de la Touraine, où il menait, avec une Française qu'il avait épousée, madame de Villette, une vie calme d'oisiveté occupée. La connaissance d'un homme qui, selon l'expression de Voltaire, unissait au savoir des Anglais toute la finesse des Français, d'un homme d'État et d'un homme en même temps philosophe et représentant du déisme et du sensualisme anglais, la connaissance d'un tel homme devait être pour Voltaire, au point de son développement où il se trouvait, de la plus haute importance. Grâce à l'intérêt du lord pour la littérature française, elle fut facile, et l'accueil fait à l'épopée non encore imprimée par ce couple si cultivé, fut d'un grand encouragement pour le poète.

Entre autres relations, celles que Voltaire entretenait pendant ces années avec des femmes spirituelles et aimables tiennent une place prépondérante. Comme il lui manquait un intérieur à lui et qu'il avait peu de goût pour le mariage, il éprouvait le besoin de se sentir chez lui dans une maison amie, près d'une femme qui sût l'apprécier et l'inspirer. Parfois l'amour était de la partie, d'autres fois non. La dame pouvait être ou n'être pas veuve; car, même

quand il y avait amour, les maris de ce temps-là ne faisaient pas obstacle. Voltaire trouva ainsi, durant ces années, un intérieur agréable, d'abord près de la marquise de Mineure, une veuve, puis de la présidente de Bernières, qui avait encore un époux, et qui le prit même comme locataire dans sa maison. Il fut plus longtemps passionnément épris de la maréchale de Villars, qui, avec une froide coquetterie, savait le tenir à distance sans le désespérer. D'autre sorte étaient les rapports que le commerce avec le monde de la scène faisait naître entre le poète dramatique et les jeunes actrices. A l'époque où son *Œdipe* était à l'étude, il fit la cour à la Duclos; plus tard Adrienne Lecouvreur fut un instant son amante et resta son amie jusqu'à sa mort si prématurée; mais un attachement tout particulièrement gracieux naquit de son exil à Sully, où il apprit à connaître une jeune dilettante. Suzanne Livry était la fille d'un employé aux finances de Paris, mais avait un oncle à Sully, où elle était attirée pour les représentations dramatiques, une des meilleures distractions du duc et de son brillant entourage. Suzanne accepta comme garantie d'un talent dramatique les applaudissements qu'en ces occasions on ne refuse jamais à une jolie fille de manières agréables, et le jeune poète dramatique dut l'aider dans son éducation. Elle s'instruisit près de lui dans la déclamation, et, au bout de peu de temps, elle put paraître sur le Théâtre-Français, entre autres avec le rôle de Jocaste, dans l'*Œdipe*. Elle eut peu de succès, le désir était visiblement plus grand que la puissance. Elle en eut d'autant plus près de son professeur, et l'élève ne fut pas ingrate. On s'aima cordialement et on se jura fidélité éternelle;

au milieu de toutes les petites affaires de ce monde on vivait comme dans un paradis. Mais, outre sa maîtresse, on a aussi un ami, et l'ami devient serpent. Voltaire le présenta à l'amante, et l'ami le chassa du cœur de l'amante. Il était aussi bien aimable, ce jeune Génomville, Voltaire lui-même l'avait reconnu ; donc nulle rupture. Voltaire surmonta son dépit et resta dans les meilleurs termes avec les deux parties. C'était assez son habitude, et nous rencontrerons en son temps un cas bien plus sérieux où il fit la même chose. L'ami mourut quelques années plus tard et fut pleuré dans un adieu poétique ; l'amante passa en Angleterre, avec une société d'acteurs, pour y tenter la fortune. Mais la société fit banqueroute et mademoiselle Livry dut s'estimer heureuse de trouver asile chez un compatriote qui tenait un café dans la capitale anglaise. Quelque retirée qu'elle y vécût (aussi retirée que Lindane dans l'*Écossaise*, composée beaucoup plus tard, mais où l'on reconnaît avec évidence ce souvenir de Voltaire), elle n'échappa cependant pas aux regards d'un marquis français, qui, captivé par ses charmes, lui offrit sa main. Mais elle, en personne sensée, lui fit remarquer la trop grande différence dans les conditions de fortune et refusa la main. Que fait alors ce modèle des amants ? Il fait cadeau à celle qu'il aime de quelques billets de loterie, et un peu de temps après il lui apporte une liste de tirage, d'après laquelle elle a gagné. Une somme importante lui est comptée, et, cela va sans dire, par l'intermédiaire du marquis, qui avait voulu lever ainsi ses scrupules sur la question de fortune. En effet, la main ne fut pas plus longtemps refusée. Établie à Paris comme marquise de Gouvernet, on lui annonça un



jour, dans son brillant hôtel, la visite de son ancien professeur. On ne peut pas lui en vouloir d'avoir trouvé, dans les circonstances nouvelles, cette visite contraire aux convenances, mais on conçoit aussi que Voltaire ait été vivement froissé par son refus. Nous devons à ce dépit une de ses poésies les plus gracieuses, où les tu, tels qu'ils étaient employés dans le passé, au temps de la pauvreté heureuse, et les vous, qui conviennent au présent brillant, reviennent alternativement. Ce qui lui valut le titre : *Les Vous et les Tu*. Philis, — commence le poème —

Philis, qu'est devenu ce temps  
 Où dans un fiacre promenée,  
 Sans laquais, sans ajustements.  
 De tes grâces seules ornée,  
 Contente d'un mauvais soupé  
 Que tu changeais en ambroisie,  
 Tu te livrais, dans ta folie,  
 A l'amant heureux et trompé  
 Qui t'avait consacré sa vie?  
 Le ciel ne te donnait alors,  
 Pour tout rang et pour tous trésors,  
 Que les agréments de ton âge,  
 Un cœur tendre, un esprit volage,  
 Un sein d'albâtre et de beaux yeux.  
 Avec tant d'attraits précieux,  
 Hélas ! qui n'eût été friponne ?  
 Tu le fus, objet gracieux ;  
 Et (que l'Amour me le pardonne !)  
 Tu sais que je t'en aimais mieux.

Puis vient la description du luxe qui entoure la marquise, pour aboutir à cette conclusion que toute cette pompe enchanteresse ne vaut pas un des baisers qu'elle donnait dans sa jeunesse. Mais l'orgueilleuse porte ne devait pas tou-

jours rester fermée pour le poète. Quand, vieillard de quatre-vingt-trois ans, après une bien longue absence il revint à Paris pour y mourir, la marquise y vivait encore, veuve depuis longtemps et en outre dévote. Le vieil ami, dont la renommée s'était dans l'intervalle répandue par tout le monde, se présenta à nouveau, et cette fois ne fut plus repoussé. Elle lui envoya pour sa nièce un portrait de lui, qu'elle avait fait peindre au temps de l'heureuse jeunesse et . . . « ô mes amis ! dit-il de retour de sa visite, je viens de passer d'un bord du Coçyte à l'autre. »

Laissons ces sombres bords où nous a entraînés une gracieuse figure de femme, et retournons à l'écrivain, qui n'est encore qu'au matin de sa vie. Celle-ci néanmoins est un moment en danger. Voltaire tomba malade au château de son jeune ami, le président de Maisons, atteint de la petite vérole, qui alors — novembre 1723 — régnait dans Paris. La garde-malade fut d'abord Adrienne Lecouvreur, qui se trouvait là par hasard, bientôt remplacée par Thieriot. Quinze jours durant on fut inquiet pour la vie du malade, qui se crut redevable de son salut au médecin Gervasi. Le 1<sup>er</sup> décembre, à peine avait-il quitté ses hôtes dévoués, qu'à la nouvelle d'un accident grave la fièvre le reprit. Le feu s'était déclaré au château, et précisément dans la chambre qu'il venait de laisser. Bien qu'il sût qu'il n'y avait pas de sa faute, il fut au désespoir, quoique les propriétaires, qui avaient essuyé une grande perte, se soient conduits avec lui, selon son expression, comme si c'eût été eux qui lui eussent brûlé un château.

Le poème épique de Voltaire, *Henri IV ou la Ligue*, devait, nous nous en souvenons, être imprimé à La Haye,

dédié à Louis XV, et paraître avec un privilège du gouvernement français. Mais ce qui avait transpiré de l'ouvrage et ce qu'on savait de l'auteur n'invitaient pas les détenteurs du pouvoir ecclésiastique et politique en France à donner leur consentement. Voltaire avait prévu ces difficultés; autrement il n'eût pas fait faire l'impression à l'étranger. « J'ai trop recommandé dans mon poëme, écrit-il, l'esprit de paix et de tolérance en matière de religion, j'ai trop dit de vérités à la cour de Rome, j'ai répandu trop peu de fiel contre les réformés, pour espérer qu'on me permette d'imprimer dans ma patrie un poëme composé à la louange du plus grand roi que ma patrie ait jamais eu. » Comme l'autorisation de vente même fut refusée, Voltaire renonça à l'édition hollandaise par souscription et prépara une édition secrète en France même, à Rouen, où des amis, le conseiller au parlement Cideville et le président de Bernières, pouvaient lui-être utiles et servir de prétexte à son séjour au lieu de l'impression. Le poëme fut donc imprimé à Rouen durant l'hiver 1723-1724, aussitôt introduit à Paris et vendu secrètement.

Il n'avait pas besoin de l'attrait du fruit défendu pour être lu par tous et faire grande sensation. Il comblait une lacune de la littérature française, qui jusque là manquait d'une épopée classique. L'âge d'or de Louis XIV avait enfanté la tragédie classique : le genre lyrique, surtout au point de vue didactique et satirique, avait produit des modèles; mais les tentatives épiques, dont une va bientôt d'ailleurs nous occuper, étaient restées si incomplètes qu'en France même cette opinion s'était formée, que les Français ne pouvaient pas faire une épopée. On fut d'autant plus

agréablement surpris d'en posséder enfin une, puisée au cœur même de la nation et née au siècle présent. Frédéric le Grand, qui, prince du trône, y mit une préface, ne faisait qu'exprimer l'opinion des contemporains quand il déclarait Homère et Virgile surpassés. Puis, à côté du mérite littéraire, le poème de Voltaire avait un mérite patriotique : il était tiré de l'histoire du pays, d'un passé encore vivant, et célébrait dans son héros, fondateur de la paix après une si longue guerre des religions et des partis, la tolérance religieuse que ses descendants n'avaient que trop oubliée, pour le plus grand dommage de la prospérité générale. Le caractère historique et moderne du sujet paraissait exclure le merveilleux, jusque-là admis dans l'épopée; dans son *Essai sur la Poésie épique*, dont il fit suivre plus tard son poème, Voltaire jugeait, à propos de Lucain, qu'il eût été ridicule à lui de faire apporter à César son épée par Iris, et descendre à son secours Vénus dans un nuage d'or. Quant aux saints catholiques, sainte Geneviève, saint Denis, saint Roch, il les renvoie à la légende, et l'on ne daigne plus même plaisanter des cornes et des queues du diable. Mais il tenait aussi pour une erreur de penser que cette présence d'être supérieurs est essentielle dans l'épopée; aussi n'avait-il dans la sienne « employé aucune fiction qui ne fût une image sensible de la vérité; » c'est-à-dire qui ne fût une allégorie. Ainsi est au fond son saint Louis lui-même, le patron dynastique de son héros, ainsi toutes les autres puissances. A leur tête se tient, à l'instar de la Junon et de l'Alecto de l'*Énéide*, la Discorde avec ses serpents et ses torches, unie à la Politique établie au Vatican, la fille de l'Intérêt et de l'Ambition; devant elle

marchent l'Orgueil, la Trahison, la Fureur; elle appelle le Fanatisme du fond des enfers; dans la bataille se tiennent à ses côtés le Démon de la guerre et la sanglante Mort. Il nous est fait une peinture allégorique de la cour d'Amour même, « ce dangereux enfant. » A l'entrée se trouvent la flatteuse Espérance, et la molle Volupté étendue sur un lit de gazon; à l'intérieur, la sombre Jalousie au teint pâle et livide, suivant d'un pas chancelant le Soupçon qui la guide, etc., machinerie monotone qui nous effarouche, mais n'était pas antipathique aux contemporains, pas plus qu'aux oreilles françaises ou accoutumées au rythme français le monotone alexandrin, qui nous fait tant regretter les ondulations de l'hexamètre et la musique des stances.

Mais ce sont des considérations bien postérieures, qui en son temps ne pouvaient nuire au succès de la *Henriade*. Il parut au contraire se manifester un arrêt dans les succès dramatiques de Voltaire. La nouvelle tragédie *Marianne*, tirée de l'histoire d'Hérode-le-Grand, et en partie composée des débris d'*Artémire*, repoussée elle-même, fut presque sifflée à la représentation, en mars 1724. Avec sa justesse ordinaire de coup d'œil, le docile poète reconnut où il avait choqué le goût du public, et retravailla si activement sa pièce, qu'elle put être reprise cinq semaines après, aux applaudissements de tous.

L'année précédente, Louis XV, parvenu à sa majorité, avait, à la mort du duc d'Orléans, qui survint peu de temps après, choisi pour premier ministre le duc de Bourbon. Une rencontre heureuse pour Voltaire fut celle qu'il fit aux bains de Forges, où il se trouvait avec le duc de Ri-

chelieu, de la maîtresse du premier ministre, madame de Prie. Rester dans de bons termes avec cette dame devint alors toute sa politique. Par sa protection, il assista en novembre 1725 au mariage du jeune roi et de Marie Leczinska, vit ses tragédies applaudies par la cour, fut présenté à la nouvelle reine, et gratifié, comme auparavant par le roi, d'une pension sur sa cassette. C'est à cette occasion qu'il connut aussi son père, l'ancien roi de Pologne, avec lequel il devait nouer plus tard, à Lunéville, des relations encore plus étroites. Grâce à cette faveur de la cour, Voltaire, âgé de trente-quatre ans, dans toute la plénitude de sa force, se croyait près de parvenir au faite de ses espérances; mais il a été mis ordre à ce que les grands arbres n'élèvent pas leurs cimes dans les cieux.

Nous assistons à cette époque en France, comme un peu plus tard en Allemagne, à la lutte du talent, surtout du talent poétique, cherchant à conquérir sa place dans la société. Il y a là deux phases à distinguer, l'existence matérielle et l'influence morale; et il est intéressant d'observer les différences qui marquèrent le début et la conduite de cette lutte chez les deux peuples voisins. Les principaux acteurs, non pas les seuls, cela se comprend, furent, en France, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, en Allemagne Klopstock, puis Goethe et Schiller.

En ce qui concerne le côté économique, au siècle précédent le temps était déjà venu, au moins en Allemagne, où le poète pouvait trouver dans le produit de ses ouvrages une base d'existence suffisamment large et assurée. Klopstock pouvait se passer de la pension du roi de Danemark et du margrave de Bade; Goethe, de son traitement de

ministre à Weimar; Schiller, avec les dons du duc d'Augustembourg et du comte Schimmelmann, de la pension du duc Charles-Auguste. Mais ils avaient besoin de toute leur simplicité et de toute leur frugalité pour ne pas dépasser leur revenu, de plus en plus faible une fois qu'ils avaient touché le produit de leurs écrits. Voltaire ne fut pas astreint à une telle frugalité. Il jugeait le génie digne de marcher de pair avec la naissance, non-seulement sous le rapport de la considération, mais sous celui même des jouissances, et chercha à se procurer ce qu'avaient les nobles et les grands, les instruments de ces jouissances. Mais pour cela son génie seul ne suffisait pas : ses écrits seuls ne lui eussent jamais donné la fortune qu'il voulait posséder. Avec les petites pensions, il avait encore besoin de spéculations de finance, chose impossible sans l'appui de puissants protecteurs. Cela déjà donna à ses rapports avec beaucoup de possesseurs du pouvoir un tout autre caractère que chez nous; aussi sa plus grande intimité avec des seigneurs peu dignes pour la plupart, ravalait-elle le poète français au lieu de l'élever. Voltaire ne pouvait se présenter à un cardinal Dubois, à un duc de Richelieu ou de Sully avec la dignité morale de Klopstock en face du comte Bernstorff, de Goethe et de Schiller en face du duc de Weimar. Parce qu'il ne voulait pas ainsi descendre, Rousseau songea à se contenter de la considération, et de se limiter à moins de jouissance et de fortune; et, en face de la société poursuivant le luxe et le bien-être, il se campa dédaigneux, fier de se suffire à lui-même. Là Aristippe, ici Diogène. Entre ces deux extrêmes, nos poètes allemands cherchaient à se frayer une voie modeste,

ne se refusant pas à toute condescendance qui n'attaquait pas leur dignité.

Il y a dix-huit ans que parut à Paris un écrit sur « le rôle des coups de bâton dans l'histoire littéraire ». La littérature allemande les connut aussi, mais plutôt en ce qui touche la politique et le journalisme. Dans les régions sacrées de notre littérature vraiment classique, on ne trouve rien qui puisse servir de pendant à ce que nous avons déjà raconté ou à ce que nous sommes sur le point de raconter encore.

Un soir de décembre 1725, le chevalier de Rohan-Chabot, descendant d'une noble maison et maréchal de camp sans avoir jamais vu un camp, se rencontra avec Voltaire à l'Opéra. Un mot de ce dernier lui ayant sans doute déplu, il lui demanda : Mons de Voltaire, Mons Arouet, comment vous appelez-vous ? Pour cette fois Voltaire répondit avec modération et la chose n'alla pas plus loin. Deux jours après, tous deux se rencontrèrent de nouveau à la Comédie-Française, en présence de l'actrice Lecouvreur, et, peut-être pour faire parade de son esprit, le chevalier renouvela sa question. Alors Voltaire lui fit cette réponse, « qu'il ne traînait pas un grand nom, mais qu'il savait honorer celui qu'il portait. »

Là-dessus le chevalier leva sa canne, Voltaire saisit son épée ; mais l'actrice mit fin à la scène par un évanouissement opportun. Quelques jours après, Voltaire, comme il lui arrivait souvent, dînait à la table de duc Sully. Parait un serviteur annonçant que M. de Voltaire est attendu par quelqu'un à la porte de l'hôtel. En bas, celui-ci trouve un fiacre avec deux hommes, qui le prient de monter à la por-



tière, puis le saisissent par ses habits et font tomber sur ses épaules une grêle de coups de bâton, tandis que le chevalier était dans une seconde voiture, d'où, comme il s'en vanta plus tard, il « commandait les travailleurs », leur recommandant toutefois de ne pas frapper à la tête. L'insulté rentre à l'hôtel et demande au duc de l'accompagner chez le commissaire et de faire dresser protocole de l'affaire ; le duc s'y refusa. Sans doute il ressentait l'injure faite à un hôte dérangé de sa table pour être maltraité devant sa porte, et à un hôte qu'il traitait depuis dix ans sur le pied de l'amitié, et qui avait reconnu son hospitalité en célébrant en vers brillants la gloire de son aïeul. Mais les Rohan étaient une noblesse puissante et nombreuse, et le poète n'était qu'un bourgeois. Selon l'idée générale, quand un de ceux-ci élevait trop haut le ton, il méritait un pareil châtiment. Le prince de Conti, dont nous possédons des vers élogieux sur la première tragédie de Voltaire, jugea que les coups avaient été mal donnés, mais bien reçus ; l'évêque de Blois, membre de la famille Caumartin, si amie de Voltaire, dit : « Nous serions bien malheureux si les poètes n'avaient pas d'épaules ; » un journaliste du temps écrit ceci : « Le pauvre battu se montre le plus souvent qu'il peut à la cour, à la ville, mais personne ne le plaint, et ceux qu'il croyait ses amis lui ont tourné le dos. » Il en appela surtout en vain à madame de Prie, et par elle au duc de Bourbon : s'il ne se secourait pas lui-même, il ne serait pas secouru.

Personne ne demandera que Voltaire ait été un héros. Ses amis eux-mêmes lui reconnaissaient bien la vaillance morale, mais non la vaillance physique. Cependant il était

irritable au plus haut degré, et nous ne devons pas douter que sa démarche pour relever son honneur par un duel, n'ait été tout d'abord très-sérieuse. Il s'exerçait aux armes; il luttait avec des gardes et des bretteurs. La famille Rohan s'inquiéta; la police le surveilla; on le jugea capable de tenter un mauvais coup. En fin de compte, on l'arrêta. Cela arriva, sur les instances de la puissante famille, dans la nuit du 17 avril 1726. Voltaire connaissait déjà la Bastille; il y fut traité avec toutes sortes d'égards. Il mangeait à la table du gouverneur et pouvait recevoir des visites. On ne voulait pas non plus l'y garder longtemps, ni même en France. Il dut jusqu'à nouvel ordre passer le détroit, ce qu'il avait demandé lui-même. Il brûlait de quitter le pays des lettres de cachet et de l'arbitraire, pour le pays de la loi et de la liberté. Le 2 mai arriva le décret d'élargissement; mais on voulut être sûr qu'il laissait le territoire français. Il put prendre congé de ses amis à Paris, mais le geôlier ne le quitta qu'à son embarquement à Calais.

Je tiens pour une mystification ce que Voltaire écrivit plus tard à Thieriot, touchant un voyage, qu'à peine arrivé en Angleterre, il aurait fait secrètement à Paris. Trouvant prudent de se cacher si bien que même ses amis intimes ne devaient rien savoir de sa présence, il lui eût donc été impossible d'espérer rencontrer son ennemi; le voyage eût alors été une pure comédie. Il la joua plus facilement par Thieriot, qui dut répandre dans Paris que Voltaire y était venu, c'est-à-dire qu'il avait fait pour sauver son honneur le possible et même l'impossible.

## II.

Voltaire aborda en Angleterre au milieu de mai 1726, et bien qu'alors déjà âgé de trente-deux ans, ce furent néanmoins les trois années passées presque tout entières dans ce pays, qui du jeune homme firent réellement un homme. En un certain sens, à la vérité, il n'atteignit jamais cette maturité, et même encore dans sa vieillesse il nous surprend, non-seulement par des explosions de passion, mais même par des fredaines que nous pardonnerions à peine à la jeunesse. Il n'a jamais connu la gravité calme, la dignité sereine. Mais en Angleterre lui apparut un monde nouveau, ensemble de matériaux si puissants revêtant de si grandes formes, qu'il voulut se retremper en face de ce monde et employer toutes ses facultés, d'abord pour s'assimiler tous ces matériaux, ensuite pour les mettre en œuvre.

Dans l'État et l'Église, dans la société et la science, tout lui parut autre, beaucoup meilleur qu'en France. Encore tout au souvenir du traitement misérable qui l'avait chassé

de sa patrie, il était en même temps confondu et relevé à ses propres yeux par la haute autorité dont il voyait revêtus les écrivains de talent. Addison, mort depuis peu, de journaliste s'était élevé au ministère ; le satirique Swift, le Rabelais de l'Angleterre, comme l'appelle Voltaire, jouissait de beaucoup de considération, non-seulement comme ecclésiastique, mais comme homme de parti ; Pope, le plus correct et le plus justement vanté des traducteurs d'Homère, vivait à sa maison de campagne de Twickenham sur le même pied que ses voisins de la haute noblesse. Une génération auparavant, Locke, le philosophe, celui qui, combattant la doctrine des idées innées, avait ramené toute connaissance humaine à l'expérience externe et interne, Locke, en dehors des hautes fonctions qu'il exerçait dans l'État, avait été l'auteur d'une constitution pour la province de Caroline, en Amérique. Pendant le séjour même de Voltaire en Angleterre mourut Isaac Newton, et la nation reconnaissante prépara dans Westminster un tombeau pour le savant qui avait découvert la loi de gravitation universelle. Les ouvrages de ce dernier et ceux de Locke formèrent la principale étude de Voltaire à cette époque, et depuis lors il resta le propagateur le plus zélé de la doctrine de Newton sur la nature, et de la doctrine de Locke sur l'entendement humain.

Dans le domaine théologique, lorsque Voltaire arriva en Angleterre, la dispute soulevée par Collins sur les prophéties de l'*Ancien Testament* était encore dans tout son feu, et, ces mêmes années, avaient paru six brochures de l'admirable Woolston sur les miracles du Sauveur, desquelles, comme Voltaire le raconte, il fut vendu en très-

peu de temps trois éditions en Angleterre, et expédié des balles entières en Amérique. Collins avait nié que les prophéties de l'*Ancien Testament* puissent être une preuve en faveur du christianisme, Woolston tendait à démontrer que toutes les histoires miraculeuses du *Nouveau Testament*, y compris les récits de la résurrection de Jésus, doivent être nécessairement considérées comme allégoriques, puisque, tenues pour réelles, elles ne contiennent plus que contradictions, impossibilités, inepties; c'est-à-dire que ces histoires ont été rapportées par les évangélistes, seulement comme figurant des vérités morales. Dans le domaine religieux, les différentes sectes qui en Angleterre subsistaient tranquillement l'une à côté de l'autre, étaient la preuve vivante de la fausseté de la maxime gouvernementale française, de ne souffrir à côté de la religion d'État aucune autre religion.

Que Voltaire ait imité plus tard le théâtre anglais, cela s'explique facilement, puisqu'il a étudié pendant ces années les compositions dramatiques, aussi attentivement que les écrits des poètes, les poèmes philosophiques de Pope et les contes satiriques de Swift. Il choisit aussi comme objet de ses études Shakespeare, presque encore entièrement inconnu en France. Toutefois, bien que possédant un sens poétique trop éclairé pour méconnaître totalement la grandeur et la puissance du dramaturge anglais, il restait trop enfermé dans les limites nationales du théâtre français, pour ne pas se sentir finalement pour lui le même éloignement que pour une nature étrangère.

Comme toujours, l'activité de Voltaire ne se limita pas d'ailleurs aux livres. Il voulut connaître la nation, et il

ne le pouvait qu'en allant dans le monde. Il se trouva fort à propos que lord Broilingbroke, jadis exilé en France comme Voltaire l'était alors en Angleterre, était rentré depuis trois ans dans sa patrie; il reçut cordialement son hôte de La Source, et dans son hôtel de Londres et dans sa résidence de Dawley. Voltaire fit en même temps connaissance avec des whigs et des tories, des poètes et des philosophes, des orateurs du parlement et des quakers. Comme en France, il vivait alternativement à la campagne et à la ville. Son séjour favori était Wandsworth, propriété d'un riche marchand, nommé Falkener, avec qui il s'était lié, et à qui il dédia plus tard sa *Zaïre*. C'est là qu'il se tint les premiers temps, jusqu'à ce qu'il se fût assez familiarisé avec la langue anglaise, qu'il finit par parler et écrire ensuite avec facilité. Rappelons à cet égard une vraie scène à la Voltaire. Un jour la populace reconnaît sa qualité de Français, et commence à le poursuivre par des huées; il monte alors sur une borne et, dans le meilleur anglais, il l'adoucit par ces paroles, qui, en un sens, étaient pour lui réellement sérieuses : « Braves Anglais, ne suis-je pas déjà assez malheureux de n'être pas né parmi vous? »

Ses études anglaises ne lui faisaient pas oublier ses propres travaux. Nous aurons occasion de voir plus tard comment il utilisa les observations que lui fournit le pays étranger. Étant encore en France, il avait augmenté son poème sur Henri IV; il songea alors à faire honte à sa patrie, où ce poème patriotique n'avait pu être imprimé et vendu qu'en secret, en le faisant paraître à l'étranger ouvertement et avec éclat. Il ouvrit pour la *Henriade*, tel était le nouveau titre de son œuvre, une souscription,

en tête de laquelle se plaça la famille royale; l'aristocratie tout entière y participa, et la reine étrangère accepta la dédicace qu'avait refusée, dans le pays de Henri IV, le descendant de Henri IV. Outre ce dixième chant et beaucoup d'améliorations de détail, le poète avait encore fait subir à son œuvre un changement important. A côté d'Énée Henri se tenait à l'origine, dans la première édition française, comme un Achates fidèle, conformément à l'histoire et à la légende populaire, Sully. Mais le descendant de celui-ci, par l'oubli de tous ses devoirs envers le poète, parut avoir fait perdre à son aïeul tout droit à une telle glorification. Ce nom de Sully disparut pour faire place à celui de Duplessis-Mornay, comme confident du héros. Si, au point de vue le plus élevé, le poète avait le droit de sacrifier la vérité historique et la reconnaissance due à un grand mérite, à une mésintelligence d'un moment, on peut en douter; mais dans sa lutte pour conquérir sa place dans la société, c'était là un coup terrible que le génie portait à la naissance orgueilleuse.

Tandis que Voltaire punissait ainsi sans ménagement la défection d'une seigneurie, il usait, contre l'infidélité d'un ami dépendant de lui, d'une douceur que nous ne devons pas laisser inaperçue. La nouvelle édition anglaise de la *Henriade* avait trouvé aussi en France des souscripteurs, par conséquent payant d'avance, et Thieriot avait été chargé de recueillir les sommes versées. Cet ami était un homme de beaucoup de talent, agréable et indulgent dans les relations, mais indulgent aussi pour lui-même. Plusieurs fois Voltaire avait cherché à lui procurer un emploi; mais il avait toujours su éloigner un établis-

sement qui l'eût obligé à une activité qu'il ne pouvait souffrir. Son élément était l'existence du parasite littéraire, alors de mode à Paris, ainsi que Diderot nous l'a décrite d'une manière si incomparable dans son *Neveu de Rameau*. Thieriot était un neveu de Rameau plus élevé, un peu plus convenable, mais de beaucoup moins ingénieux. En tout cas, il était utile à Voltaire à plus d'un égard. Il était son commissionnaire, son prôneur, son porte-voix, bref, ce qu'on voulait. S'agissait-il de porter dans le monde un trait d'esprit, un nouveau poème de Voltaire : Thieriot, avec une mémoire prodigieuse, le débitait dans toutes les sociétés. Aussi la bourse de son ami lui était-elle ouverte en tout temps. Seulement celui-ci n'aurait pas dû le faire son caissier. Car Thieriot allait à la messe, au moins à la Pentecôte, et c'est en vérité pendant la messe de la Pentecôte que les 80 ou 100 louis d'or des souscriptions de la *Henriade* lui furent dérobés dans son armoire. Voltaire sut très-bien ce qu'il en était ; mais il se contenta de répondre au coupable : « Cette aventure, mon ami, peut vous dégoûter d'aller à la messe, mais elle ne doit pas m'empêcher de vous aimer toujours et de vous remercier de vos soins. »

Outre l'achèvement de son poème épique et des remarques sur l'Angleterre elle-même, son exil est encore marqué par le commencement d'une œuvre historique et d'une tragédie. Celle-ci, *Brutus*, le premier du nom, lui fut inspirée par l'impression que firent sur lui la vue d'un État libre, le *Jules César* de Shakespeare et le *Caton* d'Addison. L'œuvre historique est l'*Histoire de Charles XII*, de Suède. Il est à remarquer dans le génie de Voltaire que



ce sont toujours des récits à lui faits de vive voix sur des personnages remarquables, qui l'ont porté à en faire les objets d'une peinture poétique ou historique. Ainsi d'abord des anecdotes de M. de Caumartin sur Henri IV et Louis XIV, ainsi maintenant de ce qu'un certain Fabrice, qu'il connut en Angleterre, et qui avait vécu plusieurs années près de Charles XII pendant son séjour en Turquie, lui raconta touchant ce roi extraordinaire. L'homme et ses aventures étaient bien propres à le séduire, et la peinture de sa vie devint ainsi le premier des ouvrages historiques de Voltaire, le travail sur Louis XIV et son siècle étant de plus longue haleine.

Elle ne fut pas cependant achevée en Angleterre. Après non loin de trois années d'absence, Voltaire aspira à revoir la patrie. En mars 1729 il obtint l'autorisation de revenir, avec l'injonction de s'arrêter d'abord à Saint-Germain, qu'il put toutefois quitter au bout de quelques semaines. Pendant son absence, sa sœur, madame Mignot, était morte, à son grand désespoir; car plus il se sentait éloigné de son fanatique de frère, plus il avait conservé d'attachement pour son unique sœur, attachement qu'il reporta, comme nous le verrons plus tard, sur les enfants qu'elle avait laissés. Le procès de succession pendant entre lui et son frère semble avoir pris fin à cette époque, et comme Voltaire rapportait en outre d'Angleterre le produit de la souscription de la *Henriade*, il put placer ces sommes avantageusement : d'abord dans une loterie qu'ouvrit le contrôleur général des finances, ensuite dans des livraisons pour l'armée, dans des achats de grains, le commerce maritime, et en général avec bonheur. Il s'est plus tard fran-

chement exprimé sur sa manière de voir en ces choses, dans ses *Mémoires*. « On me demande par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier général; il est bon de le dire, afin que mon exemple serve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre. Il faut être en France enclume ou marteau : j'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours plus court, parce que tout augmente de prix à la longue, et que souvent le gouvernement a touché aux rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le ministère, toujours obéré et toujours inconstant, fait dans les finances de l'État. Il y en a toujours quelque une dont un particulier peut profiter sans avoir obligation à personne, et rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même : le premier pas coûte quelques peines, les autres sont aisés. Il faut être économe dans sa jeunesse, on trouve dans sa vieillesse un fonds dont on est surpris. C'est le temps où la fortune est le plus nécessaire, c'est celui où je jouis; et après avoir vécu chez des rois, je me suis fait roi chez moi, malgré des pertes immenses. » Ainsi disait Voltaire à une époque bien postérieure.

En attendant, il s'occupait de mettre la dernière main à ses écrits apportés d'Angleterre et de les faire paraître. Sa tragédie de *Brutus* ne put réussir. Pour l'*Histoire de Charles XII*, la faiblesse du gouvernement français lui suscita d'inutiles tracasseries. Après lui avoir été accordée, la permission d'imprimer lui fut retirée, parce qu'il avait laissé dans l'ombre l'adversaire du roi de Suède, l'électeur et roi Auguste de Saxe et de Pologne, envers qui l'on

se croyait obligé à des égards. Voltaire dut imprimer et introduire clandestinement dans Paris l'*Histoire de Charles XII*, comme auparavant la *Henriade*. Cette fois encore, d'ailleurs, la défense ne nuisit pas au succès de l'œuvre, qui attachait tout d'abord par sa forme. Les objections contre maints passages vinrent ensuite. La savante érudition historique hocha la tête. Notre Schlosser jugea que cette histoire ne valait guère mieux qu'un roman. Et malgré le témoignage que l'auteur se fit délivrer plus tard par l'ex-roi Stanislas, le protégé de son héros, que tout dans ce livre était vrai et dans l'ordre réel, il y a peu à relever contre ce jugement; mais tout aussi peu contre celui d'un critique français (Villemain), qui appelle cette histoire un chef-d'œuvre dans l'art de conter. Et c'était justement ce dont on avait besoin. Les savants, les profonds travaux historiques, les respectables in-folio et in-quarto ne manquaient pas; il ne manquait que de les pouvoir lire. Non-seulement l'absence de goût, mais même l'absence de pensée se faisait trop sentir dans cette érudition pédantesque. Le jugement des hommes et des choses était étouffé sous le fatras des matériaux, des généalogies et des déductions. Dans le petit livre de Voltaire, au contraire, tout était jugement; bien qu'en revanche mainte chose laissât à désirer — les faits étaient d'ailleurs trop récents — en ce qui touche la profondeur dans les recherches. Soit! cette fois on apprenait de lui à conter; avec le temps d'autres viendraient qui uniraient la recherche profonde à la description vivante.

Pour rendre toute justice au mérite de Voltaire, on ne doit pas perdre de vue, qu'à part quelques succès de

théâtre, chaque pas qu'il faisait était pour lui, dans sa patrie, la source de difficultés nouvelles. Et non pas seulement ceux qu'il nous faut regarder comme audacieux ; par suite de l'imbécillité et de la servilité qui s'agitaient à côté de lui, il était soumis aux tracasseries même pour ce qu'il faisait de bon et de louable. Un an après son retour d'Angleterre, son amie Adrienne Lecouvreur, qui quelques jours auparavant avait joué Jocaste dans *Œdipe*, était morte subitement, et il avait dû assister à ce spectacle révoltant, de voir l'actrice tant célébrée pendant sa vie, repoussée de la terre consacrée et enterrée sans nulle cérémonie en plein champ. Voltaire châtia cette hypocrite barbarie comme elle le méritait, en une éloquente pièce de vers, qui excita bien des colères dès qu'elle fut connue. L'affaire fut plus grave quand, en 1732, il fit imprimer sous le titre : *Épître à Uranie*, le poème à Julie, c'est-à-dire à madame de Rupelmonde, composé il y avait déjà longtemps, comme nous nous en souvenons. Il contient sa profession de foi religieuse, et nous aurons à y revenir. L'effet produit fut tel, surtout dans le monde ecclésiastique, qu'à l'instigation de l'archevêque de Paris, le poète comparut devant la justice. Il fit comme tant d'autres fois, il désavoua l'œuvre et l'attribua à feu l'abbé de Chaulieu, l'Anacréon de la société du Temple, à qui il prétendit l'avoir entendu lire. On ne le crut pas, mais on accepta sa défaite. Alors, comme pour amener ceux qui n'avaient pas été froissés par les deux derniers poèmes, peu de mois après l'*Épître à Uranie*, Voltaire fit paraître le *Temple du goût*, mélange de prose et de vers, comme notre Wieland nous en a donné quelquefois. Sous prétexte d'un

voyage au temple du goût entrepris par le poëte, les Mécènes privés du goût et les philologues pédants, les gâte-sauce de la littérature et les libellistes sont rudement châtiés; des peintres et des architectes d'une époque très-récente sont condamnés, et mainte chose est franchement blâmée chez les auteurs même les plus vantés. La description de la simple beauté du temple est réellement charmante, et l'idée de faire corriger leurs œuvres dans l'intérieur du sanctuaire par les plus grands écrivains est surtout bien ingénieuse. Mais il s'éleva un cri d'indignation du milieu de toute la société cultivée, parce que tout le monde se sentait touché. Ce petit ouvrage, où à la vérité il ne manquait pas, selon la manière de l'auteur, de quelques légers coups personnels, mais qui en général dénotait une impartialité digne d'éloges, ce petit ouvrage fut traité d'abominable libelle; le *Temple du goût* parut sur le théâtre des marionnettes sous forme d'un vaisseau à ordures, et dans une parodie du poëme, les Italiens produisirent Voltaire lui-même sur la scène comme un fou outrecuidant. Ainsi allèrent les choses, non pas sans froissements et sans colères du poëte, qui n'était que trop irritable, mais au moins sans réel dommage; mais il avait déjà en portefeuille un ouvrage qui, plus méritoire que tous les précédents, allait devenir la source de dangers d'autant plus grands, et l'obliger à fuir au delà des frontières.

Avant cet orage, Voltaire obtint encore au théâtre un triomphe qui va nous offrir l'occasion de résumer brièvement ce que nous avons à dire sur lui, comme poëte dramatique. Depuis *Œdipe*, sa première production, aucune de ses pièces n'avait réellement réussi. On sait que la

France d'alors était essentiellement galante, et sur ce point Voltaire ne satisfaisait pas ses compatriotes. Dans sa dernière pièce, *Brutus*, ils avaient surtout blâmé la faiblesse de l'intrigue amoureuse. Une fois le poète se trouva disposé à suivre leur volonté, et composa, en trois semaines à ce qu'il prétendit, *Zaïre*, toute d'amour et de jalousie. Aussi, lorsqu'elle fut représentée en août 1732, après quelques objections au début et maintes améliorations de la part du complaisant auteur, le succès fut-il décisif et durable. Avec *Zaïre*, nous pouvons dire que Voltaire atteignit au faite de sa gloire dramatique. Il se soutint à ces hauteurs pendant près de trente ans; une de ses meilleures tragédies, qui le cède peu à *Zaïre* pour le feu et l'entraînement, *Tancrède*, fut composée vingt-huit ans après celle-ci, Voltaire étant âgé de soixante-cinq ans; dans sa quatre-vingt-troisième année même il fit représenter une tragédie qui ne pouvait avoir, il est vrai, qu'un succès d'estime, et il songeait à en mettre au jour une nouvelle quand il mourut. L'art dramatique était le terrain favori de Voltaire; parmi toutes les couronnes qu'il sut conquérir, nulle ne le réjouissait autant que les lauriers cueillis au théâtre. C'est en effet à ces succès qu'il dut son premier essor et la situation qui le désignait aux regards de tous et lui permettait d'agir jusque sur les régions les plus lointaines. Mais le centre de cette action était sur un tout autre champ; et si à ce point de vue ses pièces de théâtre viennent en ligne de compte, ce n'est pas par ce qui les distingue comme œuvres dramatiques, mais par les idées et les maximes qui s'y trouvent répandues.

Dans le groupe des grands tragiques de sa nation, Vol-

taire vient le troisième, en quelque sorte comme l'Euripide de la triade française, semblable en effet à ce dernier, non-seulement parce qu'il exprime plus que ses prédécesseurs, dans ses œuvres théâtrales, sa pensée philosophique, religieuse ou politique; mais aussi parce que, reconnaissant que ces prédécesseurs, et parmi eux Racine, ne peuvent être dépassés sous maints rapports, il cherche à le faire à d'autres points de vue. Corneille et Racine avaient eu, eux aussi, les anciens pour modèles; mais Voltaire apporta à l'étude des anciens d'autres vues et y joignit l'influence des Anglais, surtout de Shakespeare. Dans la tragédie grecque, il avait avant tout remarqué que l'amour était loin de jouer le rôle dominant, comme dans la tragédie française; ce qu'il s'expliquait, il est vrai, en partie par ces circonstances transitoires : que les femmes menaient en Grèce une vie très-retirée, que les rôles féminins étaient joués par des hommes. Mais en tout cas il lui semblait inacceptable que Corneille, par exemple, ait fait le fond de son *Œdipe* d'une inclination amoureuse de Thésée pour Dirce, fille que Jocaste avait eue de son premier mariage; qu'en outre, dans l'*Électre* de Crébillon, cette héroïne de la vengeance ait été représentée comme éprise d'un fils, et Oreste d'une fille d'Égiste. Voltaire avait de l'impropriété de ces amours épisodiques un sentiment juste et puissant, sans être au commencement ou assez clair ou assez hardi pour se jeter en travers du goût dominant. Il faut toujours, écrivait-il en 1719 dans l'introduction de son *Œdipe*, donner des « passions » aux principaux personnages; quel rôle insipide aurait joué Jocaste, si elle n'avait eu du moins le souvenir d'un amour réel! Il fut

donc imaginé une inclination passée de celle-ci pour Philoctète, et ce dernier fut produit dans les trois premiers actes de la pièce d'une façon non moins risible que l'amoureux Thésée, de Corneille. Plus tard, Voltaire le comprit lui-même, et en 1750, dans la préface d'*Oreste*, il déclare que ses efforts tendront, aussi longtemps qu'il conservera ses facultés, à arracher le théâtre français à cette mollesse et à cette afféterie où il est plongé, même dans la tragédie, par cette domination abusive de la galanterie. L'amour, dit-il dans la dédicace de sa *Méropé*, doit être l'âme d'un ouvrage de théâtre ou en être entièrement banni. Il doit être, non pas seulement un épisode, mais le nœud même de la pièce, une passion réellement tragique, qui conduise au malheur ou au crime, et ne puisse être vaincue que par la vertu. Aussi de plusieurs de ses tragédies qui suivirent, comme *Oreste*, *Méropé*, et en certain sens *Rome sauvée*, Voltaire a-t-il exclu entièrement l'amour, et de la *Mort de César*, tout rôle même de femme.

En dehors de son intelligence plus exacte de la tragédie antique, Voltaire se trouvait encore affermi dans ses convictions par l'exemple de Shakespeare, qui, ainsi qu'en général la connaissance du théâtre anglais acquise pendant son exil, eut sur lui une influence si persistante. « Avec quel plaisir, dit-il à propos de *Brutus*, dans un *Discours* à lord Brolingbroke, n'ai-je pas vu à Londres votre tragédie de *Jules César*, qui depuis cent cinquante années fait le délice de votre nation! Je ne prétends pas assurément approuver les irrégularités barbares dont elle est remplie; il est seulement étonnant qu'il ne s'en trouve pas davantage dans un ouvrage composé dans un siècle d'igno-



rance, par un homme, qui même ne savait pas le latin, et qui n'eut de maître que son génie. Mais au milieu de tant de fautes grossières, avec quel ravissement je voyais Brutus, tenant encore un poignard teint du sang de César, assembler le peuple romain et lui parler ainsi du haut de la tribune aux harangues : Romains, compatriotes, amis, etc. . . . Après cette scène, Antoine vient émouvoir de pitié ces mêmes Romains à qui Brutus avait inspiré sa rigueur et sa barbarie. Antoine, par un discours artificieux, ramène insensiblement ces esprits superbes ; et quand il les voit radoucis, alors il leur montre le corps de César, et, se servant des figures les plus pathétiques, il les excite au tumulte et à la vengeance. Peut-être les Français ne souffriraient pas que l'on fit paraître sur leur théâtre un chœur composé d'artisans et de plébéiens romains ; que le corps sanglant de César y fût exposé au milieu du peuple ; et qu'on excitât ce peuple à la vengeance du haut de la tribune aux harangues : c'est à la coutume, qui est la reine du monde, à changer le goût des nations et à tourner en plaisir les objets de notre aversion. »

Revenu dans sa patrie avec de telles impressions, Voltaire dut se sentir tout d'abord péniblement enserré dans les limites qui, inconnues au poète dramatique au delà du détroit, lui étaient imposées en deçà. En esprit pénétrant, il sut bientôt distinguer, parmi ces restrictions, celles qui résultaient de la nature des choses, de celles qui étaient seulement le produit de la coutume et de l'opinion. Au nombre des dernières il comptait avant tout la délicatesse exagérée du public français, qui obligeait le poète à faire passer derrière la scène et à se contenter de raconter

mainte chose qui, en vue de l'effet total, devait nécessairement se produire sous les yeux du spectateur. Et là il trouvait en outre le goût français bien inconséquent. La scène ne devait pas être souillée de sang, par conséquent le héros n'en pouvait tuer nul autre sur ladite scène; mais, d'après l'usage, il pouvait s'y tuer lui-même, comme si cela aussi ne s'appelait pas la souiller de sang. Cette fausse délicatesse faisait aussi que dans le drame français nul personnage et nul nom ne pouvaient être empruntés à l'histoire moderne. Pour ne pas contredire à l'usage, un auteur s'était vu obligé de transformer un épisode de l'histoire de Venise en une conjuration de l'ancienne Rome. Voltaire, au contraire, comme il le dit dans son épître dédicatoire de *Zaïre*, devait au théâtre anglais la hardiesse qu'il avait eue de mettre sur la scène les noms des rois et des anciennes familles du royaume. Il lui paraissait que cette nouveauté pourrait être la source d'un genre de tragédie inconnu jusque là aux Français, et dont ils avaient besoin. Il osa donc, dans *Zaïre* elle-même, dans *Adélaïde du Guesclin*, dans *Tancrède*, toucher à des événements et des noms de Français, mais timidement et toujours choisis dans un passé éloigné. Pour la France, le temps n'était pas encore venu de se jeter, comme Shakespeare en Angleterre, en plein torrent de l'histoire nationale. Voltaire chercha aussi à étendre par un autre côté le champ du drame français. Les théâtres, dit-il dans l'introduction d'une de ses dernières tragédies, *les Guèbres*, les théâtres ont assez retenti de ces aventures tragiques qui ne se passent qu'entre des souverains et qui sont de peu d'utilité pour le reste des hommes. Il crut produire plus d'effet en choisissant des

personnages se rapprochant plus de la nature. et hasarda dans cette pièce (qui d'ailleurs ne fut pas représentée) un jardinier, une fille des champs, deux officiers subalternes et même un simple soldat. Puis il donna plus d'extension géographique à l'art dramatique en puisant ses sujets dans toutes les parties du monde, depuis la Chine jusqu'au Pérou, depuis l'Angleterre jusqu'à la Barbarie. Mais sous le rapport du lieu même de la représentation, Voltaire trouva également le drame français à l'étroit. Le théâtre de Paris était une ancienne salle de bal, ayant à une extrémité une scène étroite et mal décorée, et par une absurde coutume alors admise, qui plaçait sur cette scène elle-même un certain nombre de spectateurs privilégiés, les uns assis sur des bancs, les autres debout et gênant les acteurs, elle était rendue plus étroite encore. Toute illusion disparaissait alors, et toute action saisissante était rendue impossible. « Comment oserions-nous, demandait Voltaire, faire paraître, par exemple, l'ombre de Pompée ou le génie de Brutus, au milieu d'un tas de jeunes gens qui ne regardent jamais les choses les plus sérieuses que comme l'occasion de dire un bon mot? » Comme cet abus nuisait particulièrement à l'apparition des esprits dans sa *Sémiramis*, représentée pour la première fois en 1748, il sut, par son insistance et son influence, obtenir que les spectateurs s'éloignassent peu à peu de la scène. Alors il y eut de l'espace pour la liberté des mouvements et pour le développement de la pompe et de la décoration.

De ces limites irrationnelles ou simplement inutiles, fruits de la coutume et du préjugé, dont il cherchait à délivrer le théâtre français, d'après l'exemple des Grecs et

des Anglais, Voltaire distinguait une autre classe de restrictions, qui lui paraissaient s'appuyer en partie sur l'essence même de l'art dramatique, en partie sur la nature de la langue française. Les Anglais possédaient l'iambe non rimé; mais, d'après le jugement de Voltaire, de tels vers ne suffiraient pas pour distinguer la prose d'avec la versification, la langue française manquant de mesures longues ou brèves. Quant aux tragédies en prose, après que les chefs-d'œuvre d'un Corneille et d'un Racine sont en vers rimés, ce serait, selon sa frappante comparaison, vouloir placer des dessins au crayon au milieu des tableaux de Rubens ou de Paul Véronèse. Par le vers rimé pour la tragédie, Voltaire entend uniquement l'alexandrin; car les vers blancs, dans lesquels il a traduit une partie du *Jules César* de Shakespeare, ne sont rien autre que des alexandrins sans rimes. Ce qu'est sa valeur dans l'art dramatique, Schiller l'a exprimé de telle sorte, dans une lettre à Goethe, à l'occasion de la traduction du *Mahomet* de Voltaire par celui-là, qu'il serait impossible de mieux dire : « La propriété de l'alexandrin, écrit-il, de se partager en deux moitiés, et la nature de la rime de faire un couple de deux alexandrins, déterminent non-seulement toute la langue, mais tout l'esprit de ces pièces. Les caractères, les sentiments, les actes des personnages, tout se place par là sous la règle de l'antithèse, et comme le violon du musicien dirige les mouvements des danseurs, ces deux alexandrins qui doivent se suivre dirigent les mouvements du cœur et de la pensée. L'intelligence est sans cesse entraînée, et chaque sensation, chaque pensée est enchâssée dans cette forme comme dans le lit de Procuste. » La césure divise

donc d'abord chaque vers isolé en deux moitiés, et comme deux vers qui se suivent sont assujettis à la rime, voilà un double joug. Dans son *Tancrède*, Voltaire a tenté d'alléger le second au moyen des rimes croisées, sans se soucier, en rompant aussi l'uniformité des rimes couplées, de se tenir ainsi trop près de la prose. Le rythme si invariable de l'alexandrin exige en même temps les rimes les plus rapprochées. Les alexandrins librement entremêlés de *Tancrède* laissent l'impression d'une allée sinueuse de peupliers. Dans la comédie, comme dans *l'Enfant prodigue*, *le Droit du seigneur*, *la Prude*, Voltaire a quelquefois employé les iambes rimés de cinq pieds, mais qui paraissent trop légers pour le drame. On peut considérer comme un malheur national pour les Français, que le génie de leur langue n'ait pas réussi à temps à se débarrasser d'un si vilain rythme, que l'alexandrin soit resté l'uniforme dramatique où le poète doit fourrer ses discours, s'il ne veut leur donner l'apparence d'une prose sans lois; et nous devons estimer heureux les Anglais et les Allemands de s'être formé, avec l'iambe de cinq pieds non rimé, un vers dramatique unissant à l'essor du rythme la liberté du mouvement.

Si cette contrainte de la rime, à laquelle doit se plier l'auteur français, résulte de la nature spéciale de sa langue, Voltaire croyait aussi reconnaître le fondement d'une autre loi restrictive dans la nature même du drame. Ce sont les fameuses trois unités : d'action, de temps et de lieu, que les critiques français s'imaginaient trouver dans la poétique d'Aristote; tandis que Lessing nous a appris que chez les Grecs, en théorie comme en pratique, la seule

unité d'action apparaît comme une nécessité inéluctable. Les deux autres n'étaient appliquées qu'autant qu'elles servaient à la première, et que l'exigeait la constante présence du chœur (qui n'existe pas chez nous). Selon Voltaire, au contraire, la vraisemblance exige que l'action soit comprise dans l'espace de trois heures, c'est-à-dire de la durée de la représentation, et dans l'enceinte d'un même palais. Il plaisante Shakespeare, qui transporte tout d'un coup ses personnages d'un navire en pleine mer à cinq cents milles dans l'intérieur des terres, d'une hutte dans un palais d'Europe en Asie, et retrace une action ou plusieurs actions ensemble qui durent un demi-siècle. Mais, bien que Shakespeare aille incontestablement trop loin, que d'une part ses changements de scène, d'autre part les temps considérables qui séparent les parties de ses drames, nuisent à la continuité et par suite à l'unité d'action, abstraction faite des difficultés de la représentation, il n'y a au contraire aucune objection à tirer de la nature bien comprise de l'art dramatique, quand par exemple, dans la *Mort de Wallenstein*, les trois premiers actes se passent à Pilsen, les deux derniers à Egra; quand, dans *Egmont*, des nouvelles des Pays-Bas parviennent en Espagne et une armée se met en marche d'Espagne pour les Pays-Bas, entre le commencement et la fin de la pièce; quand, même dans l'intervalle d'un seul acte, comme dans *Cabale et Amour*, la scène, d'abord l'appartement pompeux du président et de la favorite, devient la chambre du musicien. Au contraire, quand Voltaire eut changé l'action dramatique simple de ses deux prédécesseurs en une action plus complexe, ces lois furent bien plus dangereusement méconnues par les

artifices et les violences qu'il dut employer pour forcer cette même action à demeurer dans un aussi petit espace de temps et dans un même lieu.

Si sur ce point Voltaire ne veut pas démordre de la proposition fondamentale du siècle classique de la dramatique française, sur d'autres, où il avait d'abord paru vouloir peser avec justesse les supériorités et les imperfections chez les Grecs et les Anglais d'un côté, et les Français de l'autre, il retombe insensiblement dans le courant du préjugé national. Dans les premiers temps qui suivirent son retour d'Angleterre, il estimait que le défaut du théâtre grec et anglais consistait en trop de hardiesse, prenant souvent l'horreur pour la terreur, et celui du théâtre français, en trop de scrupule : les Grecs et les Anglais dépassaient le but tragique ; les Français, par crainte de l'exagération, ne l'atteignaient pas. La scène ne devait pas être un lieu de carnage, comme dans Shakespeare et ses successeurs ; mais le drame devait tout aussi peu n'être qu'une simple conversation, comme dans beaucoup de pièces françaises. Parmi toutes les irrégularités de la construction, toutes les indécences de la langue, les drames anglais avaient une grande qualité qui couvre bien des imperfections, ils avaient l'action. Avec le temps cependant Voltaire devient de plus en plus sensible aux défauts des Anglais, de plus en plus prévenu en faveur des Français. La règle scolastique de l'union des scènes, selon laquelle le théâtre ne doit jamais être sans acteurs, et de semblables préceptes secondaires prennent à ses yeux de plus en plus d'importance. L'élégance de l'expression, les maximes pleines d'esprit qui ornent souvent le drame français comme

autant de pierres précieuses, mais souvent aussi comme du clinquant, lui assurent, au jugement de Voltaire, la prépondérance sur tous les autres. Le goût français, surtout le goût parisien, quelque chose qu'il doive y reprendre, lui paraît en fin de compte comme le goût normal, autant au-dessus de celui des Grecs que Paris est au-dessus de la capitale de l'Attique, quant au nombre des habitants et des représentations dramatiques. Il se peut que le théâtre français ait fait un usage trop fréquent de l'amour et ait amené souvent cette passion elle-même à n'être plus que de la galanterie ; cependant les Français restent dans la peinture dramatique de l'amour les premiers maîtres de tous les temps. Sur le théâtre français l'amour paraît avec des bienséances, une délicatesse, une vérité qu'on ne trouve point ailleurs. « Nos amants, dit Voltaire dans sa dédicace de *Zaïre* à son ami d'Angleterre, nos amants parlent en amants, et les vôtres ne parlent encore qu'en poètes. » Tandis qu'auparavant il pensait que, sous le rapport dramatique, les deux nations devaient se compléter, apprendre l'une par l'autre, il est déjà allé si loin, à l'époque de *Zaïre*, en 1732, dans la présomption nationale, qu'il écrit ces mots : « Vous (les Anglais) devez vous soumettre aux règles de notre théâtre comme nous devons embrasser votre philosophie. Nous avons fait d'aussi bonnes expériences sur le cœur humain que vous sur la physique. L'art de plaire semble l'art des Français, celui de penser paraît le vôtre. »

Et malgré cette heureuse satisfaction du poète français, on revenait toujours à Shakespeare. Il dut même dans ses vieux jours assister à l'apparition d'une traduction fran-



çaise de Shakespeare, dont l'auteur, un certain Letourneur, comparativement aux Anglais, accordait à peine le titre de poëte aux tragiques français. Voltaire lui-même avait le premier apporté dans sa patrie l'esprit de Shakespeare; maintenant il ne pouvait plus l'en chasser. Le *Jules César* l'avait saisi; il l'avait traduit, imité; il avait appelé l'apparition des esprits dans *Hamlet* un des plus puissants effets de théâtre et n'avait pu refuser son admiration au monologue d'Hamlet. « Je suis bien loin assurément, disait-il dans son introduction de *Sémiramis*, de justifier en tout la tragédie d'*Hamlet*; c'est une pièce grossière et barbare, qui ne serait pas supportée par la plus vile populace de la France et de l'Italie. Hamlet y devient fou au second acte et sa maîtresse devient folle au troisième; le prince tue le père de sa maîtresse, feignant de tuer un rat, et l'héroïne se jette dans la rivière. On fait sa fosse sur le théâtre; des fossoyeurs disent des quolibets dignes d'eux, en tenant dans leurs mains des têtes de mort; le prince Hamlet répond à leurs grossièretés abominables par des folies non moins dégoûtantes. Pendant ce temps là un des acteurs fait la conquête de la Pologne. Hamlet, sa mère et son beau-père boivent ensemble sur le théâtre : on chante à table, on s'y querelle, on se bat, on se tue; on croirait que cet ouvrage est le fruit de l'imagination d'un sauvage ivre. Mais parmi ces irrégularités grossières, qui rendent encore aujourd'hui le théâtre anglais si absurde et si barbare, on trouve dans *Hamlet*, par une bizarrerie encore plus grande, des traits sublimes, dignes des plus grands génies. Il semble que la nature se soit plu à rassembler dans la tête de Shakespeare ce qu'on peut imaginer de

plus fort et de plus grand, avec ce que la grossièreté sans esprit peut avoir de plus bas et de plus détestable. » Que l'on osât opposer, préférer même, en France aux classiques du drame français, ce talent aussi brut, où, comme il l'exprime dès lors à d'Alembert, un tel *Gilles* de la foire, qui ne saurait écrire deux lignes avec ordre, voilà ce qui révoltait son goût artistique, son patriotisme et son amour-propre. Deux ans avant sa mort, il envoya sur cette question une lettre à l'Académie française : « Figurez-vous, messieurs, dit-il dans sa conclusion, Louis XIV dans sa galerie de Versailles, entouré de sa cour brillante; un *Gilles* ouvert de lambeaux perce la foule des héros, des grands hommes et des beautés qui composent cette cour; il leur propose de quitter Corneille, Racine et Molière pour un saltimbanque qui a des saillies heureuses, et qui fait des contorsions. Comment croyez-vous que cette offre soit reçue? » Un critique anglais avait osé comparer la première scène d'*Hamlet* avec la première scène de l'*Iphigénie* de Racine, et rappeler le discours d'Arcas dans cette dernière :

Avez-vous dans les airs entendu quelque bruit?  
 Les vents vous auraient-ils exaucés cette nuit?  
 Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune,

ajoutant qu'en face de ce modèle classique la réponse de la sentinelle dans *Hamlet* : « Je n'ai pas entendu une souris trotter, » soit bien plus naturelle. « Oui, monsieur, lui répond Voltaire irrité, un soldat peut répondre ainsi dans un corps de garde, mais non pas sur le théâtre, devant les premières personnes d'une nation, qui s'expriment

noblement et devant qui il faut s'exprimer de même. » Voltaire trahit ici le secret de cette dramaturgie classique des Français. Le drame est la récréation de la cour; les personnages n'ont pas à parler selon leur cœur, leur caractère et leur situation, mais comme il convient de le faire devant le roi et la cour; la grande loi de l'art dramatique n'est plus la vérité, la nature et la beauté : c'est l'étiquette.

On conçoit du reste maintenant pourquoi rien n'est résulté en fin de compte des louables efforts de Voltaire pour élargir les barrières du mode dramatique des Français; on conçoit que ses pièces, fort différentes l'une de l'autre, soit comme forme, soit comme valeur, ne renient pas en somme la « manière gallicane » de ses prédécesseurs, comme s'exprime Goethe. Les apprécier chacune à part nous mènerait bien loin; car Voltaire n'a pas laissé moins de 27 ou 28 tragédies et 15 comédies, opéras ou divertissements. Sur trois de ses tragédies, *Zaïre*, *Mérope* et *Sémiramis*, Lessing a donné, dans sa *Dramaturgie de Hambourg*, des détails que nous avons tous étudiés dès l'école. Deux autres, *Mahomet* et *Tancrède*, sont connues des lecteurs par les traductions de Goethe. Il les traduisit, ainsi que Schiller, d'accord avec lui, l'exprime dans ses fameuses stances, non pas comme des modèles au vrai sens du mot, mais pour opposer au réalisme terre à terre et au naturalisme, tels qu'ils se produisaient dans les pièces d'Iffland et dans d'autres de l'époque, des pièces s'éloignant de la commune réalité, par l'art, la correction du style et le rythme sévère de la langue. Schiller accordait que Goethe traduisit ces deux tragédies en iambes

non-rimés ; seulement il craignait que la forme de l'alexandrin n'eût tellement pénétré leur construction, qu'après la destruction de ce dernier, il restât trop peu du caractère humain. Goethe lui-même se plaignait de la sécheresse de ces pièces et sentait la nécessité d'y ajouter çà et là « un peu de vie, » pour leur donner « plus de richesse que dans l'original. » Aussi sa traduction, admirablement fidèle quand il ne s'éloigne pas du texte avec intention, est-elle plutôt un remaniement, qui donne tantôt au sentiment plus de chaleur et de liberté, tantôt plus de finesse aux réflexions ou aux luttes intérieures ; qui tantôt émousse des pointes trop prosaïques, et enfin efface ce qu'il y a de trop révoltant dans certaines révélations, comme dans les vingt vers de la conclusion de Mahomet.

Que le drame, comme la poésie en général, non-seulement peut avoir une tendance, mais doit en avoir une ; que la fin de l'art est d'améliorer et de convertir l'homme : tel fut réellement le point de vue dominant à toutes les époques, bien qu'il ne soit arrivé à plein développement que dans l'esthétique moderne ; telle était également la conviction souvent exprimée de Voltaire et de son temps. Dans un cas spécial, Lessing avait aussi appelé la scène sa chaire : Voltaire la regardait et s'en servait comme telle. On conçoit qu'il y prêchait, parmi les autres vertus, la tolérance religieuse et l'horreur de la superstition et du fanatisme. Depuis la parole de Jocaste dans sa première tragédie :

Les prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense,  
Notre crédulité fait toute leur science....

jusqu'à cette maxime de l'empereur dans les *Guèbres* :

Que chacun dans la loi cherche en paix la lumière ;  
Mais la loi de l'État est toujours la première....

ces doctrines pénètrent tous ses drames. Mais tandis que dans ses autres pièces elles n'apparaissent que par des sentences dispersées ou des caractères individuels, la première des tragédies traduites par Goethe exprime, rien que par le titre, le *Fanatisme* ou *Mahomet le prophète* (d'où Goethe a d'ailleurs retranché le mot fanatisme), qu'elle est remplie de ces tendances, qu'elle n'existe que pour elles. Mahomet, dit Voltaire dans une lettre servant de préface, Mahomet n'est ici autre chose que Tartufe, les armes à la main, et comme *Tartufe* a fait beaucoup de bien, il est à espérer que *Mahomet* agira dans le même sens, puisque le temps où ces crimes sont possibles, soit en petit, soit en grand, ne passera pas de longtemps encore. Qu'une telle peinture fasse tort à la personne historique du prophète arabe, Voltaire le concède seulement en ce sens que celui-ci n'a pas tramé précisément l'espèce de trahison qui fait le sujet de la tragédie ; « mais quiconque fait la guerre à son pays et ose la faire au nom de Dieu, n'est-il pas capable de tout ? » demande-t-il d'une façon très-caractéristique. Sous l'empire de cette tendance, le *Mahomet* de Voltaire est devenu une pièce dure, antipathique, que Goethe a cherché en vain à adoucir et à rendre pathétique. La haine du fanatisme et de la religion, qui en est la source, a fait oublier à Voltaire, qui le savait cependant, que l'enthousiasme a toujours été le point de départ des religions, le calcul ne venant qu'en seconde ligne. Son Mahomet n'est,

à la vérité, pas un imposteur vulgaire, c'est-à-dire sans idées; mais il l'est froidement et consciemment. Cette figure nous rappelle le grand Cophite de Goethe, tellement grossier et gauche que le charme, la puissance sur les hommes qui lui sont attribués dans la pièce deviennent incompréhensibles. Aussi Napoléon avait-il entièrement raison dans son blâme contre la pièce de Goethe, non pas en ce qu'il était désagréablement affecté que le conquérant du monde y bavardât comme un écolier, mais en ce qu'il affirmait qu'un homme de cette sorte n'aurait jamais conquis le monde. Un trait caractéristique de Voltaire et en même temps caractéristique de l'époque, c'est que le poète ait dédié au pape, « chef de la véritable religion, un écrit contre le fondateur d'une religion fausse et barbare, » écrit qui ne visait certes rien moins que la Turquie; c'est aussi qu'il se soit trouvé un pape (Benoît XIV, le bonhomme Lambertini, comme Voltaire l'appelle à cette occasion) qui ait exprimé sa gratitude de cette dédicace par une lettre amicale.

Pour dire encore ici quelques mots en passant des drames les plus connus de Voltaire, parmi ceux qui rappellent le souvenir des modèles grecs, j'ai déjà désigné *Œdipe* comme une tentative de jeunesse manquée. *Oreste* est plus mûri, néanmoins le thème en est trop intimement lié à l'idée antique du destin pour paraître aux modernes un sujet favorable. Il en est tout autrement d'*Iphigénie*, qui est un dernier écho de la fable de Tantale, et qui comporte très-bien la manière inspirée dont Goethe l'a traitée, tandis que le thème d'*Oreste*, c'est-à-dire d'Electre, constitue dans toute sa rudesse le centre même de cette fable, qu'il

vaudrait mieux laisser de côté que de le fausser comme l'a fait Voltaire; car, lorsqu'on fait paraître les Érinyes non pas après, mais avant le meurtre de la mère, et qu'on donne celui-ci même comme un simple accident, que restet-il alors de l'idée primitive de la pièce?

Parmi les tragédies romaines, où Voltaire a voulu se mesurer avec le poète de Cinna et de Britannicus, *Rome sauvée*, celle que son auteur préférerait pour le rôle de Cicéron, n'est pas autre chose qu'un drame de collège, c'est-à-dire que si nous faisons abstraction de l'éloquence et de l'énergie de la langue, un habile régent de collège aurait pu amener à une telle forme le produit de ses lectures de Salluste et des *Catilinaires*. Les Romains du *Brutus* de Voltaire nous rappellent les tableaux de David : il y a plus d'appareil et de déclamation que de nature et de véritable grandeur. Le *Triumvirat*, d'après les déclarations de Voltaire lui-même, fut écrit pour les notes, dans le but de flétrir, par l'exemple des Romains, toutes les proscriptions, surtout celles qui ont pour mobile le fanatisme, et tous leurs auteurs. L'influence du théâtre anglais, qui se manifeste déjà dans *Brutus*, est encore plus sensible dans la tragédie la *Mort de César*, qui dès lors prend place dans une autre série.

La *Mort de César* appartient à ces pièces composées par Voltaire sous l'influence décisive de Shakespeare. Il avait alors l'esprit plein de *Jules César*, comme d'*Hamlet* lorsqu'il fit *Sémiramis*, d'*Othello* au temps de *Zaïre*, de *Roméo et Juliette* à celui de *Tanocrède*. Il y a déjà plus d'un siècle, Lessing a comparé *Zaïre* et *Sémiramis* à leurs modèles, et je n'y reviendrai pas. Mais il

n'est pas moins intéressant de se livrer au même travail pour la *Mort de César*. Comme on le voit par ce titre, la pièce de Voltaire ne comprend que la moitié de la pièce de Shakespeare, qui va jusqu'à la mort de Brutus et de Cassius. Mais entre le meurtre de César et la bataille de Philippes, il s'écoule deux ans, et Voltaire ne pouvait utiliser qu'une action possible en trois heures, c'est-à-dire qui eût pu durer le temps d'une représentation. Il dut donc couper la pièce de Shakespèare par le milieu; et s'il n'eût fait que cela, il n'y aurait pas eu trop à dire; car on a souvent émis que le *Jules César* de Shakespeare contenait deux tragédies. Mais ce qui dans la pièce anglaise avait fait la plus profonde impression sur Voltaire, était la scène entre Brutus et Antoine, en face du cadavre de César, laquelle forme justement la transition entre les deux parties. Voltaire, en terminant par cette scène et par le discours d'Antoine animant le peuple, fait de sa tragédie une prémisse qui n'a pas de conclusion. Et la prémisse elle-même est en partie faible, en partie raffinée, en comparaison de l'original. Tandis qu'il supprime les plaisanteries des paroles de Casca, en adoptant ce cancan usé qui fait de Brutus le fils naturel de César, il apporte un élément qu'il croyait destiné à augmenter le tragique de la pièce, mais qui n'a pu être accepté par le bon goût.

Dans *Roméo et Juliette*, l'amour comblant l'abîme qui sépare deux partis ennemis, parut au poète français un motif réellement dramatique, et la réconciliation du couple amoureux au moment où elle est devenue inutile, une fin réellement tragique. Mais pour atteindre à cet effet, il créa dans *Tancrède* un malentendu entre les



amants eux-mêmes, ce qui est la source de beaucoup de situations artificielles et d'invéraisemblances. Malgré cela, cette pièce ne possède pas seulement un grand mérite dramatique, comme Goethe l'en vante; elle forme encore, avec *Zaïre* et *Alzire*, le groupe de ces tragédies de Voltaire qui font naître en nous au plus haut degré « l'émotion humaine ».

Même aux yeux de ses contemporains, Voltaire a moins brillé dans le genre comique que dans le genre tragique; il le savait, et ce fut une des raisons qui lui firent représenter ses comédies sous différents noms. Toutefois, plusieurs ont été arrangées pour le théâtre allemand, et c'est pourquoi nous trouvons dans la *Dramaturgie* de Lessing de courts jugements sur *Nanine*, la *Femme qui a raison* et l'*Écossaise*. A l'origine, ces pièces ont été en partie composées pour des théâtres d'amateurs, et on comptait sur le charme qu'ajouteraient les acteurs aux rôles choisis par eux. Quelques-unes, comme l'*Écossaise*, écrite en prose, appartiennent en réalité à ce genre intermédiaire, qui commençait à arriver d'Angleterre, et plus tard connu sous le nom de mélodrame. Si celui-ci n'était que touchant, sans scènes comiques, Voltaire le repoussait comme un genre bâtard; mais une pièce qui unissait le rire au pathétique et au touchant, lui semblait une image fidèle de la vie, où tout se passe ainsi; il l'acceptait donc. A côté d'ouvrages analogues, par exemple de Diderot, l'*Écossaise* peut soutenir la comparaison, tandis que le *Dépositaire*, dont le sujet a de la ressemblance avec celui de *Tartufe*, est lamentablement manqué, eu égard à ce dernier. En somme, nous touchons là à un des côtés les

plus faibles du talent de Voltaire; ce qui nous prouve qu'un grand satirique n'est pas pour cela un grand comique.

Dans l'intérêt d'une esquisse rapide, j'ai cru nécessaire de présenter de suite tout ce que j'avais à dire sur Voltaire auteur dramatique, et j'ai complètement abandonné le fil du récit biographique. Le point où je l'ai laissé tomber est l'année 1732, où parurent l'un après l'autre *Zaïre* et le *Temple du goût*, la première soulevant autant d'éloges et de reconnaissance que l'autre de blâme et de critiques. Mais il avait en portefeuille, ai-je encore dit, un autre ouvrage bien plus dangereux; c'est ce dernier qui va nous occuper.

Un esprit comme Voltaire, après avoir éprouvé pendant son séjour en Angleterre des impressions si diverses, si profondes, ne pouvait les laisser mourir en lui-même. Il ressentait le besoin, non-seulement de les mettre en ordre, mais de les décrire, de les produire au jour pour l'utilité et l'édification des autres. Ces autres étaient les Français, à qui leur compatriote, revenu d'un autre monde, voulait annoncer qu'au delà du détroit il y avait aussi des hommes, une nation, des institutions politiques et une littérature, qu'on avait mille raisons de connaître en deçà, et sur plus d'un point de prendre pour modèles. Telle est l'origine des *Lettres sur les Anglais*, que la nature des matières traitées fit aussi nommer *Lettres philosophiques*. Voltaire en avait jeté l'esquisse sur le papier en Angleterre même; depuis il les avait complétées et souvent adoucies; car il voyait bien que maintes choses qui auraient pu être dites sans danger en Angleterre, devaient être présentées

en France avec circonspection, si l'on ne voulait pas soulever les clameurs. Tout ce que l'Angleterre offrait de remarquable, le parlement et les sectes, les philosophes et les poètes, les lois et le commerce, fut retracé dans ces lettres. Comme l'appréciation de l'étranger pouvait aussi intéresser les Anglais, et que l'ami Thieriot se trouvait justement en Angleterre, il l'autorisa à en faire imprimer à son profit une traduction anglaise. Malgré beaucoup de critiques de détail, cette publication y obtint les applaudissements du public. En France, Voltaire commença par sonder le cardinal Fleury, qui depuis quelque temps avait en main le gouvernail de l'État, en lui lisant les lettres sur les quakers, auparavant convenablement émondées. Ce qui en restait parut avoir fait grand plaisir à l'éminence grisonnante. Pendant ce temps-là, l'impression s'en faisait en silence, encore à Rouen; mais une contrefaçon qui parut à Paris, éveilla l'attention du gouvernement, qui saisit les exemplaires, mit l'éditeur à la Bastille, fit pratiquer une perquisition chez l'auteur absent, et envoya contre lui, le 8 mai 1734, une lettre de cachet à Monjeu, où on le savait aux noces du duc de Richelieu. Averti par son ami d'Argental, Voltaire avait déjà gagné le large depuis deux jours, et allait de côté et d'autre dans la Lorraine et sur les bords du Rhin, tandis qu'à Paris, le 10 juin, son livre était lacéré et brûlé par la main du bourreau, comme « contraire à la religion, aux bonnes mœurs et au respect de l'autorité ».

Nous n'avons pas besoin de chercher bien loin ce qui souleva un tel scandale dans la France du temps. « La nation anglaise, dit Voltaire à propos du parlement, est

la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui d'efforts en efforts ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout-puissant pour faire du bien, a les mains liées pour faire du mal, où les seigneurs sont grands sans insolence et sans vassaux, et où le peuple partage le gouvernement sans confusion. Le gouvernement de l'Angleterre n'est point fait pour un grand éclat ; son but n'est point la brillante folie de faire des conquêtes, mais d'empêcher que ses voisins n'en fassent ; ce peuple n'est pas seulement jaloux de sa liberté, il l'est encore de celle des autres. Il en a coûté sans doute pour établir la liberté en Angleterre : c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole du pouvoir despotique ; mais les Anglais ne croient point avoir acheté trop cher leurs lois. Les autres nations n'ont pas eu moins de troubles, n'ont pas versé moins de sang qu'eux ; mais ce sang qu'elles ont répandu pour la cause de leur liberté n'a fait que cimenter leur servitude. » Si de telles expressions sonnaient mal aux oreilles du pouvoir temporel, les suivantes ne devaient pas plaire davantage aux puissances spirituelles : « Quand ils (les ecclésiastiques anglais) apprennent qu'en France des jeunes gens connus par leurs débauches, et élevés à la prélature par des intrigues de femmes, font publiquement l'amour, s'égaient à composer des chansons tendres, donnent tous les jours des soupers délicats et longs, et de là vont implorer les lumières du Saint-Esprit, et se nomment hardiment les successeurs des apôtres, ils remercient Dieu d'être protestants. Mais ce sont de vilains hérétiques à brûler à tous les diables, comme dit maître François Rabelais : c'est pourquoi je ne me mêle point de leurs af-

fares. » Et ce ne sont pas seulement ces remarques, où l'auteur touchait de trop près aux institutions existantes de l'État et de l'Église; ce ne sont pas seulement les adhésions de personnes graves au sensualisme de Locke qu'il faisait connaître; mais qu'il annonçât, contre les tourbillons de Descartes, au milieu desquels les savants français avaient été élevés, la théorie de la gravitation de Newton; qu'il recommandât l'inoculation et qu'il vantât Shakespeare — nous savons dans quelle mesure — voilà encore toutes choses tenues pour hérésies par la France du temps. C'était une contrebande spirituelle furtivement introduite d'Angleterre par Voltaire, qu'il fallait anéantir autant que possible, et dont on devait punir le contrebandier. Un procès fâcheux avec le libraire s'attacha encore à cet ouvrage, procès où Voltaire était sans doute dans son droit, mais où une parcimonie mal entendue fournit à son adversaire la possibilité de le décrier comme un avare. Après avoir abandonné le produit important de l'édition anglaise de ses Lettres, il demandait au libraire français quelques centaines de francs. C'était chez lui une habitude malheureuse : aujourd'hui généreux et magnanime, il pouvait être demain également ladre; et l'envie, qu'il faisait naître tout alors de lui, avait soin de faire ressortir aux yeux du public surtout ce dernier côté.

Celle qui éprouvait le plus de douleur de cet éloignement forcé de l'écrivain, celle qui gémissait davantage sur sa situation précaire, était une femme à laquelle l'attachait, depuis environ une année, des liens intimes. Je veux parler de la marquise du Châtelet, qui tient dans la vie de Voltaire la même place que madame de Stein dans la vie

de Goethe. Ce que Goethe disait de celle-ci, qu'elle avait hérité de toutes ses précédentes maitresses, était aussi le cas pour Voltaire avec madame du Châtelet. A la vérité, l'amour est loin de jouer dans son existence un rôle aussi important que dans celle de Goethe; car la nature de Voltaire n'était ni aussi affectueuse ni aussi ardente. Il vivait surtout bien moins de la vie intérieure; ses travaux, ses luttes, son ambition, ses plans financiers lui occasionnaient d'incessantes distractions. Dans sa jeunesse, au contraire, il était très-sensible aux charmes féminins, et il a longtemps conservé le besoin, nourri par la main des femmes, de se sentir choyé dans un cœur de femme. Enfant, Gabrielle-Émilie de Breteuil, dont il est ici question, avait été vue par Voltaire dans la maison de son père — elle était née en décembre 1706. Puis il l'avait perdue de vue, surtout après que, dans l'année qui précéda son départ pour l'Angleterre, elle se fut mariée avec un marquis du Châtelet-Lomont. Deux enfants naquirent de cette union; mais bientôt, comme c'était alors en France l'usage de la haute société, elle se réduisit à des rapports de convention. Les époux étaient par trop inégaux : lui, un homme bon, mais tout à fait commun, que satisfaisait la vie de garnison et la chasse — il occupait un poste dans l'armée. Les tendances supérieures de l'esprit de sa femme lui restaient aussi étrangères qu'il comprenait peu ses besoins de profonde affection. Elle avait donc cherché près d'un monsieur Guébriant, puis, plus malheureusement encore près du séducteur universel, le duc de Richelieu, ce qui lui manquait près de son mari. Enfin, pendant l'été de 1733, dans sa vingt-septième année, elle connut Voltaire, âgé de trente-

neuf ans, et qui venait de perdre la dernière des femmes chez laquelle, après tant d'autres, il avait trouvé un intérieur — cette fois sans amour -- madame de Fontaine-Martel. Les rapports paraissent être devenus bientôt très-intimes et durèrent seize années entières, jusqu'à la mort de la marquise. Cette fois le vrai couple s'était bien rencontré; car l'amitié succéda à la passion, et le survivant resta rempli du souvenir de celle qui n'était plus.

Voltaire lui-même disait madame de Châtelet une femme bien calomniée, et, en vérité, le jugement de son époque et de la postérité lui a souvent fait tort. Sans être belle, elle avait un physique intéressant et qui n'était pas sans charmes, mais qui fut bien déprécié par ses envieuses contemporaines. Il y avait d'ailleurs dans son caractère quelques traits qui pouvaient parler contre elle. Elle n'était pas seulement passionnée au plus haut degré, mais aussi dure et cassante pour son entourage, fière et parcimonieuse pour ses serviteurs. Dans l'amour, au contraire, elle était pleine de feu et de dévouement, prête, pour l'homme aimé, à tous les services, à tous les sacrifices; à l'exception peut-être de ses caprices du moment. Au reste, les tendances de son esprit et ses goûts étaient presque plutôt d'un homme que d'une femme. Son talent et son inclination se portaient du côté des sciences exactes, des mathématiques et de la physique, sur lesquelles elle publia plus d'un écrit. Elle savait très-bien le latin et avait dans sa jeunesse commencé une traduction de Virgile; plus tard elle lut le Tasse et Milton dans leur langue originale. Elle avait du talent pour la musique et la mimique, et néanmoins Voltaire s'impacientait quelquefois de la voir plus sensible à l'évidence

d'une proposition de Newton qu'à l'harmonie d'un vers de Virgile ou de lui-même. Malgré cela, elle ne posait en nulle façon pour la femme savante, et s'adonnait aux plaisirs du monde et de la cour avec non moins de passion qu'à ses études favorites.

Le couple du Châtelet n'était rien moins que riche. Il possédait une habitation à Paris et une terre en Champagne, sur les confins de la Lorraine, avec un petit château, le tout situé entre des montagnes, en une contrée déserte. La marquise cacha son ami persécuté dans cet asile, dont le nom, Cirey, est devenu aussi célèbre par ce séjour de Voltaire, que plus tard Ferney. Le château n'était pas en excellent état; pour le rendre au moins habitable, Voltaire eut longtemps affaire aux maçons et autres ouvriers, avant d'en pouvoir faire une résidence agréable. Il n'y épargna pas sa caisse, toujours mieux garnie que celle de son hôtesse, et, entre autres, il bâtit à ses frais une galerie pour l'installation d'un laboratoire de physique, pour laquelle il se contenta plus tard, lorsque la mort de la marquise eut fait cesser toute relation avec Cirey, d'un très-modique dédommagement. Peu à peu on put recevoir des hôtes, et ceux-ci, de retour à Paris, parlaient de Cirey comme d'un château de fées. Pendant l'hiver de 1738 à 1739, une dame bonne, sensible et aimant à écrire, à qui nous sommes redevables de détails sur l'organisation et la manière de vivre de Cirey, madame de Graffigny, y passa quelque temps. Elle aussi est enchantée des appartements de Voltaire et de la marquise, des tapis, des meubles, des tableaux, des statuettes, des glaces, de la galerie et de la salle de bain, le tout petit, il est vrai, mais somptueux et charmant; elle



l'est moins de la chambre qui lui a été assignée, où tous les vents se divertissent. Elle nous dépeint les habitudes quotidiennes, et nous montre non-seulement Voltaire, mais aussi son amie une grande partie du jour et même de la nuit assis au secrétaire; abstraction faite des heures où celle-ci s'envole à travers champs sur l'hirondelle, sa haquenée, et où Voltaire, avec un attirail de chasse venu de Paris, répand la terreur parmi les lièvres du pays. Le marquis, lui aussi, se trouvait alors à Cirey, mais gênait peu le savant couple, et y jouait un rôle tout à fait effacé. A table, Voltaire était extrêmement aimable, plein d'esprit et de zèle, et plein d'attentions pour la marquise; il s'y mêlait parfois quelques petits désaccords, et le couple, pour n'être pas entendu de l'entourage, se servait alors de la langue anglaise. « Elle lui rend la vie un peu dure, » dit la digne dame de Graffigny; mais elle remarque aussi qu'il sait boudier à merveille et en général atteindre ainsi son but, parce qu'on ne pouvait se passer de son amabilité, qui reparaisait aussitôt qu'on avait satisfait son caprice. Le conteur appelle Voltaire Atys, la marquise, nymphe; toutefois, à la suite d'une scène qui eut lieu après quelques semaines de séjour, et où cette dernière s'était laissée aller à tout l'emportement de sa passion, elle l'appelle une *mégère*. A la vérité, là était en jeu sa sollicitude pour l'homme qu'elle aimait; car elle soupçonnait madame de Graffigny, peut-être à tort, mais non sans apparences de raison, d'avoir fait connaître, par une copie, un écrit dangereux de Voltaire.

Quand nous considérons Cirey comme le domicile réel de Voltaire pendant les quinze années qui s'écoulèrent

entre 1734 et 1749, ce n'est pas à dire qu'il y passait tout ou même la plus grande partie de son temps; car, aussitôt après que la tempête qui l'avait fait fuir de son pays, puis relégué dans le désert, fut apaisée, c'est-à-dire au printemps de l'année suivante, Paris ou Versailles, ou tout autre endroit habité par la cour, redevint un centre d'attraction, non-seulement pour Voltaire, mais aussi pour la marquise. Lui, avait tantôt une pièce à faire représenter, tantôt une affaire de commerce à vider, ne voulait pas devenir étranger à ses anciens amis ou protecteurs, ni être oublié de la cour; elle, ne pouvait pas non plus perdre ses relations avec la cour ou la haute société, et avait toujours à réparer, près des ministres ou des personnages influents, ce que son ami avait gâté par ses écrits ou ses imprudences. Si c'étaient ces intérêts qui ramenaient notre couple dans la capitale, c'étaient souvent aussi des difficultés littéraires qui le faisaient retourner à Cirey, et quelquefois même en Lorraine ou en Hollande. Les affaires de la marquise elle-même les éloignèrent à plusieurs reprises de leur asile champêtre. Depuis de longues années la maison du Châtelet soutenait dans les Pays-Bas un procès d'où dépendait sa fortune, et, à cette occasion, Voltaire et la marquise habitèrent Bruxelles à différentes reprises pendant une saison ou deux. L'affaire était ennuyeuse et de longue durée; néanmoins les préliminaires purent être terminés pour les deux parties, et le résultat final fut un accord très-avantageux pour la famille du Châtelet, résultat dû pour la meilleure part à l'habileté et à l'activité de Voltaire. Le côté agréable de ce séjour à Bruxelles, c'est que les deux amis y étaient seuls; mais il y avait aussi des voyages

qui les séparaient. Cela arrivait quand, Voltaire étant averti de quitter Paris, la marquise était conseillée d'y rester pour agir en faveur de son ami. Cela arriva plus souvent encore, et pour un temps plus long, quand il se laissa attirer par un autre aimant, contrecarrant l'influence de l'amie. Cet autre aimant n'avait rien de féminin : il n'était autre que le prince héritier, plus tard le roi Frédéric de Prusse, dont nous conterons plus spécialement les rapports avec Voltaire, mais entre lequel et la marquise s'était élevé une jalousie réelle, chaque parti voulant pour lui tout seul l'homme aimé. La manière dont elle se comportait pendant ces séparations, surtout les plus longues, alors même qu'elle importunait Voltaire, nous parle en sa faveur. Elle était réellement et profondément malheureuse, pleine de soucis pour son ami, dont elle connaissait la santé chancelante ; elle ne pouvait concevoir que rien pût le retenir aussi longtemps loin d'elle ; ses lettres étaient trop rares et trop courtes ; elle était quelquefois bien près de se fâcher ; mais était-il revenu, aussitôt tout s'oubliait, et elle se laissait aller tout entière au bonheur d'aimer.

Si nous considérons les travaux de Voltaire pendant ces années, il se trouve que ses études sur Newton l'ont heureusement rapproché du domaine objet de la prédilection de son amie, des mathématiques et de la physique, auxquelles il avait été autrefois étranger. Les mathématiciens et les physiciens, qui, pour une partie, avaient déjà aidé la marquise de leurs conseils, les Maupertuis, les Clairaut, les Bernoulli, les Kœnig, étaient les bienvenus à Cirey ; et si les indications de ces maîtres servirent à l'amie pour sa traduction et commentaire des

*Principes mathématiques de la Philosophie naturelle*, elles servirent également à l'ami pour ses *Principes de la Philosophie de Newton*, qu'il écrivit pendant les premières années et dédia à la marquise. C'est pour elle qu'il composa un *Traité de Métaphysique*, qui n'étant pas destiné à l'impression ne nous a été conservé que par un heureux hasard. A Paris, où l'on n'était jamais sans nouvelles de Cirey, on commençait à gloser en voyant le poète de la *Henriade* et de *Zaïre* attiré sur un champ si éloigné de poésie. C'est qu'on ne connaissait pas encore toute l'universalité du talent et de l'activité de Voltaire. La marquise écrivait de Cirey, et en quelque sorte pour se défendre, que l'amour des mathématiques ne leur faisait pas oublier la poésie; qu'on n'était pas assez barbare dans cette heureuse solitude pour délaisser un art ou une science. Et Voltaire écrivait à la même époque : « Je les aime toutes les neuf (il s'agit des Muses); il faut chercher autant que possible à faire son bonheur avec tant de dames. »

A côté de l'étude des sciences naturelles, c'est tout d'abord à la muse de l'histoire que Voltaire consacra ses efforts à Cirey, et même avec un grand zèle, car il s'agissait de la faire goûter à l'amie. Il commença alors l'exécution du projet conçu dès longtemps, la peinture historique du siècle de Louis XIV; et cette œuvre plus importante encore, l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, qui, de même que la précédente, ne fut achevée que plus tard, fut alors expressément commencée pour la marquise. Naturellement, parmi les muses, Melpomène et Thalie étaient les moins oubliées. Voltaire, de son côté, ne pouvait vivre sans délassements dramatiques,

et son amie favorisait ce goût d'autant plus volontiers qu'elle même y trouvait son compte. Dans une galerie du château, à l'aide de moyens très-simples, une scène fut établie, pour laquelle tous deux composaient à l'envi des comédies ou des opérettes, qui, représentées par eux et par les hôtes de Cirey, donnaient à la marquise l'occasion de faire preuve, dans un autre genre, de son rare talent. Les marionnettes, la lanterne magique n'étaient pas dédaignées, et Voltaire en profitait pour laisser la bride à son humeur bouffonne, souvent aux dépens de ses adversaires en littérature. Pendant ces années, *Alzire*, *Méropé*, *Mahomet* et quelques autres furent composées pour un plus grand public. Voltaire fit représenter *Mahomet* pour la première fois, pendant un voyage, à Lille, en 1741; à Paris, les tendances de la pièce soulevèrent tant de difficultés que le poète fut amené à la retirer du théâtre, où elle ne reconquit une place incontestée que neuf ans plus tard. *Méropé*, au contraire, lui valut en 1743 un triomphe sans mélange, bien qu'il y eût renoncé à l'amour, réputé indispensable dans la tragédie. Le public lui fit l'honneur de le demander, ou, pour nous servir des paroles de Lessing dans la *Dramaturgie de Hambourg*, « le parterre désira connaître cet homme qu'il avait tant admiré; aussi, à la fin de la représentation, il voulut le voir, et appela, et cria, et fit du bruit, tant que monsieur de Voltaire dut se montrer et se laisser examiner et applaudir. » La seule façon dont Lessing nous parle de la chose prouve, comme d'ailleurs les relations françaises, que cette demande du public était encore inouïe.

En 1736, un sacrifice offert par Voltaire à la muse ly-

rique avait soulevé une tempête moins agréable. Dans la satire *le Mondain*, il chantait les louanges de la culture et de l'art, et vantait même, pour son influence sur la douceur des mœurs humaines, le luxe tant décrié. Par suite, l'état primitif de l'humanité lui paraissait celui de la rudesse et de la barbarie, et, avec une ironie légère, il esquissait d'Adam et d'Ève un portrait qui certes répondait peu aux idées alors reçues sur la condition paradisiaque. Au fond, ce qu'il nous montrait de nos premiers parents était bien inoffensif : des ongles longs et crasseux, une chevelure mal ordonnée, une peau bise, une nourriture grossière et une couche dure ; mais on y trouva une moquerie de la doctrine de l'Église, touchant l'état d'innocence, et le poète fut encore obligé de fuir, cette fois pour tout un hiver. Deux ans plus tard, 1738, il publia en Hollande les sept *Discours sur l'homme*, où, pour la forme et la matière, il s'engageait sur les traces de Pope, donnant en de gracieux vers le bonheur intime comme indépendant de l'état de fortune, montrant la modération comme la condition de ce bonheur, et faisant de la bienfaisance la vertu réellement humaine.

Mais aucun de ces ouvrages n'a autant fait parler de lui, ni contribué à rendre son auteur le favori des gens du monde et l'horreur des personnes graves et pieuses, au même degré, qu'un poème sur la Pucelle d'Orléans, épopée burlesque commencée bien auparavant et achevée seulement plus tard, mais dont la grande partie date cependant de Cirey. Longchamp, qui à la vérité n'était pas encore au service de Voltaire, mais qui dut le lui entendre raconter, rapporte que pendant l'année 1730 ou 31, il fut un jour

question, à la table du duc de Richelieu, des actions de la Pucelle, et du poëme épique que lui avait consacré un poëte du siècle précédent, Chapelain. On s'était surtout égayé sur ce poëme, parce qu'il donnait la jeune guerrière comme une sainte, et le duc avait prétendu que si Voltaire s'était attaché à un tel sujet, il en aurait certainement mieux saisi les avantages. Voltaire avait répondu qu'il n'en aurait, en tout cas, pas fait une œuvre sérieuse; car il y avait dans l'histoire de cette fille, d'un côté, trop de choses triviales, de l'autre, trop de choses horribles. Il croyait la matière plus propre au genre comique qu'au genre héroïque. De toutes parts alors on l'avait engagé à se livrer à ce travail; après s'être débattu quelque temps il s'y était enfin décidé, et bientôt après il avait lu à la même société les quatre premiers chants de *la Pucelle*.

L'épopée de Chapelain, parue en 1656 sous le titre : *la Pucelle, ou la France sauvée*, et qui suit l'héroïne depuis son entrée en scène jusqu'à son cachot à Rouen, est avant tout une chose bien archaïque, qui devait sembler singulière à la génération de cette époque. L'histoire de la jeune fille y est rapportée entièrement dans le sens surnaturel adopté par l'Église. Jeanne, inspirée de Dieu, est appelée au salut de la France par grâce spéciale et sur la prière de la vierge Marie; cachée par un nuage, elle est portée par les anges à travers les ennemis et présentée au roi; dans la bataille, les phalanges célestes se tiennent à son côté, de même que Satan et ses démons combattent pour les Anglais. Ce fut donc tout d'abord cette forme surannée qui excita la raillerie de Voltaire; quant à l'héroïne, historiquement parlant, elle eut en quelque sorte à se réjouir de

son intérêt. Il en parle à différentes reprises; il lui consacre un article du *Dictionnaire philosophique*; il y revient dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, au chapitre sur Charles VII; dans la *Henriade* il nous la montre dans le paradis, en compagnie de Bayard et de du Guesclin, comme la « brave amazone, la honte des Anglais et le soutien du trône. » Il demande qu'on la regarde non comme inspirée, mais comme une idiote de cœur qui se croyait inspirée; une héroïne de village à qui on fit jouer un grand rôle; une fille courageuse que des inquisiteurs et des docteurs brûlèrent avec une lâche cruauté.

On lui fit jouer un rôle — qui donc? Dans l'*Essai sur les mœurs*, Voltaire trace d'abord le tableau des ruines de la France à l'avènement du nouveau roi, et continue : « Il fallut bientôt recourir à un expédient plus étrange, à un miracle (plus étrange que l'altération des monnaies, dont il est question auparavant). Un gentilhomme des frontières de Lorraine, nommé Baudricourt, crut trouver dans une jeune servante d'un cabaret de Vaucouleurs un personnage propre à jouer le rôle de guerrière et d'inspirée. » Se croire inspiré ou, comme Jeanne, avoir des visions de sainte Catherine ou de sainte Marguerite, était pour Voltaire une faiblesse d'esprit si inouïe, qu'il lui était difficile d'en croire capable la personne même la plus simple, et qu'il fut toujours tenté d'y voir une demi-duperie ou une duperie complète. C'eût été le premier cas, si Jeanne se fût laissée persuader de cette illusion par un tiers, désireux de l'utiliser comme un instrument politique; le second, si elle eût inventé elle-même les visions. Voltaire flottait entre les deux suppositions, car une fois il appelle la pu-



celle « une héroïne digne du miracle qu'elle a inventé ». Historiquement parlant, cela est aussi peu exact que la « servante de cabaret » ou que les vingt-sept ans que donnait Voltaire, au lieu de dix-huit ou dix-neuf, l'âge réel, renseignements qu'il avait puisés dans une chronique inspirée des intérêts bourguignons et anglais. Toutefois, ainsi ravalée, Jeanne reste pour lui toujours respectable; il estime son courage patriotique, et ce qui lui parle en outre en sa faveur, c'est qu'il se soit trouvé un évêque et un inquisiteur pour la livrer au bûcher. Nous comprenons aussi maintenant sa question, comment des gens de goût peuvent s'intéresser sérieusement à une fille en habit d'homme, qui vient d'une auberge et finit sur un bûcher.

Ces paroles sont l'expression de l'exclusivisme aristocratique du temps de Louis XIV, dominant il est vrai surtout dans le drame, mais s'appliquant aussi à l'épopée. Des rois et des héros pour la tragédie, des bourgeois et des paysans pour la comédie. Quiconque regardait la fille rustique de Domremy comme une sainte pouvait en faire l'héroïne d'une épopée sérieuse, car alors disparaissait toute différence d'état; mais quiconque la considérait du point de vue humain ne pouvait s'en servir que pour une épopée comique, selon le modèle aimable que nous a laissé l'Arioste. Une autre raison encore poussait, pour un tel poème, à faire choix de l'héroïne nationale. Elle passait aux yeux du pays, et elle avait été célébrée comme telle, pour une vierge pure, qui pour cela même avait été trouvée digne d'être l'organe de la révélation et de l'action divines. Pour les tendances dont Voltaire était le porte-voix illustre, il n'y avait plus ni révélations ni actions divines merveilleuses. Et l'on vou-

lait tout aussi peu croire à la pureté virginale. Ce que Méphistophélès dit à Faust, son élève, qu'il ne trouve déjà que trop savant : « tu parles déjà presque comme un Français, » ou auparavant : « tu parles comme Hans Liederlich, voulant pour lui toute fleur gentille, et s'imaginant qu'il n'est bonheur ou faveur qu'il ne puisse cueillir, » cela était l'idée du cercle pour lequel Voltaire composait sa *Pucelle*. Avec l'héroïne d'Orléans, il pouvait, pour ainsi dire, faire d'une pierre deux coups : attaquer la croyance à la révélation divine et la croyance à la pureté féminine ; ce qu'il réalisa dans son poème, en conservant la machinerie merveilleuse. Saint Denis, patron de la France, distingue l'héroïne et l'assure de son concours dans des apparitions répétées, ce qui amène une lutte entre lui et saint Georges, le protecteur de l'Angleterre ; mais tout cela est marqué de traits si burlesques — qu'on se souvienne seulement de l'âne ailé qui se présente pour lui servir de monture — que tout apparaît comme une pure parodie. Aussi n'est-ce que le côté bouffon, le dernier plan ; le premier plan est la mise en œuvre du second thème, où il s'agit beaucoup moins de l'héroïne elle-même, que du défilé des autres figures féminines du poème, depuis la belle Agnès Sorel jusqu'aux nonnes et aux abbesses. Pour toutes, c'est l'occasion seule qui décide si elles resteront ou non pures et fidèles, et la violence même qui les oblige à ne plus l'être n'est pas entièrement détestée. Jeanne, au contraire, conserve sa dignité ; la rudesse de cette fille de village, qui, dans la nécessité, sait écarter l'importun par un vigoureux soufflet, lui vient tout d'abord en aide ; comme son rôle patriotique lui tient réellement

au cœur, et qu'elle partage l'idée que son exécution est liée à la conservation de sa virginité, elle sait y veiller de près jusqu'à nouvel ordre. Cet esprit du poème se manifeste ainsi dès le début :

Je ne suis né pour célébrer les saints :  
Ma voix est faible et même un peu profane.  
Il faut pourtant vous chanter cette Jeanne,  
Qui fit dit-on, des prodiges divins.  
Elle affermit, de ses pucelles mains,  
Des fleurs de lis la tige gallicane,  
Sauva son roi de la rage anglicane  
Et le fit ceindre au maître-autel de Reims.  
Jeanne montra sous féminin visage,  
Sous le corset et sous le cotillon,  
D'un vrai Roland le vigoureux courage.  
J'aimerais mieux, le soir, pour mon usage,  
Une beauté douce comme un mouton ;  
Mais Jeanne d'Arc eut un cœur de lion.  
Vous le verrez, si lisez cet ouvrage.  
Vous tremblerez de ses exploits nouveaux ;  
Et le plus grand de ses rares travaux  
Fut de garder un an son pucelage.

Avec de telles vues, le poème de Voltaire était inspiré par l'esprit de la haute société de l'époque, et répondait aux mœurs du temps. Comme il ne fut écrit que peu à peu et qu'il ne circula de longues années que par des copies, posséder une de ces copies était un but ardemment poursuivi par des princes et des princesses ; c'était le mets des fins gourmets, et le connaître était une preuve qu'on appartenait à la bonne compagnie. Aussi le poème n'était-il que trop vrai pour son temps ; les femmes des plus hautes classes étaient en grande partie telles qu'elles y étaient

dépeintes; ce que le poète de la *Pucelle* — pour sa juste peine si l'on veut — devait bientôt éprouver. Aujourd'hui, après qu'il nous a parfois divertis, plus souvent déplu, nous quittons ce poème avec assez d'indifférence, parce qu'il ne contient plus pour nous la vérité. Nous savons que la femme n'est pas ainsi, qu'elle ne le devient que par des circonstances spéciales, et si elle l'était, nous n'y trouverions rien de si gai. Nos idées sur la vie ne sont plus frivoles, mais nous concevons qu'elles aient pu le devenir alors. Ce fut la réaction pratique contre le spiritualisme chrétien, qui fut le pendant de la réaction scientifique. Dans le christianisme de l'Église, le sensualisme de l'homme est nié en principe, toléré seulement en fait; la continence, la virginité est le supérieur, le vrai, qui devrait être toujours appliqué, si c'était possible, et ce l'est aussi pour des individualités qui se placent ainsi au sommet de l'humanité. La civilisation, dans la direction sensualiste qu'elle prit en France, dit, et jusque là avec une entière raison : Non, l'homme n'est pas essentiellement esprit; elle va trop loin, et reste exclusive comme l'Église, quand elle poursuit : mais il est chair, sensualité. Et sans plus tarder, le poète s'apprête à le montrer dans une série de portraits où la chair anéantit l'esprit, où la prétendue pureté se montre comme hypocrisie, et ceux qui sont dits les plus saints, comme les plus pervers. Un tel poème ne peut plus nous satisfaire; au contraire, il nous faut faire effort et nous placer au point de vue historique, pour ne pas juger le poète plus sévèrement qu'il ne doit l'être, et en particulier pour ne pas lui en vouloir de la bonne humeur qui se dégage de chacun de ses vers. En fait, Voltaire a travaillé la *Pucelle* avec

autant d'amour que tout autre ouvrage. Chaque époque se réjouit de toute sagesse nouvellement conquise, vraie ou fausse, surtout quand c'est une gaie sagesse. Dans la *Pucelle* de Voltaire, pourrions-nous dire, le dix-huitième jouit de sa propre frivolité, haïssable en elle-même, mais que nous ne pouvons malheureusement pas séparer de ses autres qualités.

Enfin, ce poème, comme un enfant à son père, a valu à son auteur autant de soucis et de chagrins que pas une autre de ses œuvres. D'un côté les ordures qu'il y avait semées par places, d'un autre, les allusions hardies qu'il s'était permises à l'égard de hauts personnages, pouvaient amener pour lui des suites très-désagréables. Il se garda bien de faire imprimer l'ouvrage; mais il en donna des copies qui circulèrent de plus en plus, malgré la discrétion recommandée et promise. La marquise eut raison quand elle mit sous clef le manuscrit, et lui-même également, quand il s'opposa à son idée d'en faire au château un tirage pour les amis. Enfin, bien que seulement après la mort de celle-ci, il arriva ce qu'on avait voulu empêcher. Des éditions furtives parurent, qui placèrent Voltaire dans une situation fâcheuse. Il se servit de l'expédient qu'il employait de plus en plus : tout ce qu'il ne pouvait avouer dans le poème il le déclara l'œuvre maligne de mains étrangères, et publia enfin une édition qu'il voulait faire regarder comme la seule exacte, tandis qu'elle était seulement expurgée par lui, mais en tout cas diminuée. Sans doute maintes choses furent intercalées, trop grossières et trop dépourvues de goût pour être de lui; cependant il suffit de lire dans les plus récentes éditions de la *Pucelle*, qui les ont publiés comme

variantes, les passages et les chapitres supprimés par Voltaire, et de les comparer avec le reste, pour se persuader que les plus mauvais sont précisément de lui.

Pendant que le calme de Cirey mûrissait ces fruits de valeur très-différente, Voltaire d'ailleurs, pas plus que son amie, ne perdait la cour de vue. De même qu'elle s'asseyait de temps en temps à Versailles ou à Fontainebleau au jeu de la reine, de même il ne perdait aucune occasion de se rendre favorable les différentes dames qui se succédèrent durant ces années dans les bonnes grâces du roi. Il adressa ses hommages, l'une après l'autre, à la marquise de Mailly, puis à sa sœur, la duchesse de Châteauroux ; près de la marquise de Pompadour, dont le pouvoir fut de plus longue durée, il eut même cet avantage, d'appartenir à ses anciennes connaissances, du temps où elle était simplement madame d'Étioles. Par ces relations, auxquelles il faut ajouter le duc de Richelieu, le digne compagnon de ces dames, Voltaire obtint enfin ce résultat, qu'aux fiançailles du dauphin avec une princesse d'Espagne, en 1745, il fut chargé du divertissement. La pièce, la *Princesse de Navarre*, mise en musique par le fameux Rameau, fut représentée à Versailles en février de cette année, avec toute la pompe d'une fête de la cour à cette époque, et valut à son auteur, dans une rapide succession, une série de faveurs royales : la nomination au poste d'historiographe de France, un fauteuil longtemps désiré à l'Académie française, et, au grand chagrin de maint seigneur de l'ancienne noblesse la charge de gentilhomme ordinaire du roi, qu'il put vendre plus tard en conservant le titre et le rang. Si heureux qu'il fût d'avoir atteint le but si longtemps

poursuivi, il ne pouvait s'empêcher de railler dans l'épigramme suivante aussi bien le moyen employé que les hommes près de qui ce moyen avait réussi :

Mon *Henri quatre* et ma *Zaïre*,  
 Et mon américaine *Alsire*,  
 Ne m'ont jamais valu un seul regard du roi ;  
 J'eus beaucoup d'ennemis avec très-peu de gloire :  
 Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,  
 Pour une farce de la foire.

Malgré cela, Voltaire se jeta plein d'ardeur dans le rôle de poète de la cour. Auparavant, il avait déjà célébré dans un poème sur les événements de 1744, les soi-disant faits d'armes de Louis XV et la guérison qui lui avait valu le surnom de *bien-aimé* ; à propos de la bataille de Fontenoy, gagnée par le maréchal Maurice de Saxe contre le duc de Cumberland, il s'efforça de faire ressortir la part du roi et de son duc de Richelieu dans la victoire. Et lorsque l'hiver il s'agit de célébrer le retour du roi victorieux par une fête, ce fut encore Voltaire qui composa le divertissement, le *Temple de la Gloire*, où Louis XV était représenté rien moins que sous le personnage de Trajan, comme le véritable vainqueur et conquérant, c'est-à-dire ami des hommes et bienfaisant. On raconte qu'à l'issue de la représentation, le poète enivré de son succès, rencontrant le roi, accompagné du duc de Richelieu, lui fit à l'oreille cette question : Trajan est-il content ? Sur quoi le roi passa outre sans l'honorer d'un mot.

Obtenir une place à l'Académie française fut de tout temps et est encore aujourd'hui l'aspiration tellement vive de tout écrivain français, qu'une seule chose peut nous

déplaire en Voltaire à cette occasion : c'est qu'il ait voulu nous faire croire à sa complète indifférence. Cela est aussi faux que sa prétention d'avoir regardé les marques précédemment mentionnées de la faveur de la cour comme de brillantes bagatelles. Oh non ! Voltaire était loin de s'élever à ces hauteurs, d'où ces honneurs extérieurs apparaissent comme indifférents ; ce n'était pas un homme à se contenter de la conscience de sa valeur, du sentiment de son action puissante ; il avait soif des plus futiles distinctions et était vivement contrarié lorsqu'elles lui étaient refusées. L'on passe beaucoup aux poètes et l'on est assez porté à les considérer jusqu'à un certain point comme des enfants amoureux du clinquant, bien que l'on estime doublement le petit nombre de poètes qui sur ce point sont des hommes. Mais cette indulgence a une limite, et pour nul plus que pour Voltaire on ne voit d'une façon plus criante combien la vanité peut faire tort au caractère. Ce fauteuil cependant fut pour lui la source d'assez d'amertumes. Lorsqu'il subit son premier échec, il avait, il est vrai, écrit *Brutus* et *Zaïre* ; mais maintes choses aussi qui fournirent à l'académicien de Boze l'occasion de dire que Voltaire ne serait jamais un sujet académique. Lorsque plus tard, en 1743, le cardinal Fleury mourut, Voltaire espéra obtenir sa place parmi les quarante, s'imaginant déjà avoir pour lui le roi et sa maîtresse ; mais le précepteur du dauphin, ancien théatin et auparavant évêque de Mirepoix, Boyer, alors ministre, sut l'en empêcher, malgré toutes les assurances que Voltaire lui donna d'être un bon citoyen et un catholique sincère. Un jour celui-là signant : l'ancien évêque de Mirepoix, avait abrégé ancien et écrit : anc., ce qui fit



que Voltaire l'appela dans la suite : l'âne évêque de M. Je rapporte ce fait comme exemple d'un genre d'esprit qui ne déplaisait pas à notre poète. Pendant la faveur toute récente de l'année 1745-46, il crut le moment venu de faire une nouvelle tentative, et si le succès lui avait été aussi indifférent qu'il le prétend, il aurait difficilement employé un moyen dont, à la vérité, il usait dans la pratique avec plus de légèreté que nous n'en pouvons admettre dans notre jugement. En considération de l'influence considérable que les jésuites possédaient encore à la cour, et pour ne pas se voir encore une fois fermer la porte par la puissance spirituelle, il chercha à mettre les jésuites de son côté. Dans la *Gazette ecclésiastique*, on avait reproché au pape Benoit XIV sa lettre amicale à Voltaire, et dans un écrit paru en Hollande, on avait reproché à celui-ci son attachement pour les jésuites. Cela lui servit de prétexte pour une lettre au P. de la Tour, alors principal du collège où il avait été élevé. Il y protestait de son dévouement pour le pape, de sa reconnaissance et de son attachement à l'ordre, avec une insistance, une exagération dont on ne peut méconnaître l'intention. Qu'a-t-il vu pendant les sept années de son séjour au collège, sinon le beau, le bon, l'application, la modération, l'ordre? Il est étonné qu'on puisse accuser les pères de la compagnie de Jésus d'une morale corruptrice. Ils ont eu, comme tous les autres religieux, dans des temps de ténèbres, des casuistes qui ont traité le pour et le contre des questions aujourd'hui éclaircies ou mises en oubli; mais c'est une honte pour l'humanité que d'accuser d'une morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure et vont chercher la

mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. Ce n'est pas merveille qu'un tel calomniateur de l'innocence calomnie également Voltaire, lui imputant des sentiments qu'il n'a jamais eus, des livres qu'il n'a jamais faits ou qui ont été altérés indignement par les éditeurs. La *Henriade* elle-même n'a jamais été correctement imprimée (on le voit, si les passages contre l'intolérance et le fanatisme paraissaient trop forts pour les pères jésuites, il se préparait la ressource d'une prétendue altération); « on n'aura probablement, ajouta-t-il, mes véritables ouvrages qu'après ma mort. » En attendant, il veut suivre l'exemple du grand Corneille, et soumettre ses écrits au jugement de l'Église. « Si jamais on a imprimé sous mon nom, déclare-t-il, une page qui puisse scandaliser seulement le sacristain de leur paroisse (qu'il en ait écrit de semblables, il n'en convient certes pas), je suis prêt à la déchirer devant lui; je veux vivre et mourir tranquille dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, sans attaquer personne, sans nuire à personne, sans soutenir la moindre opinion qui puisse offenser personne. » Comme prix d'une telle démarche et de telles déclarations, Voltaire, déjà membre de presque toutes les académies d'Europe, réussit enfin à faire partie de l'Académie française; se montrant en cette occasion véritablement élève des jésuites, voulant les moyens parce qu'il voulait la fin. Si ses fins avaient toujours été aussi bonnes ou aussi inoffensives!

Les conflits littéraires ne lui manquèrent pas non plus pendant cette période de son existence, et il les conduisit comme il les conduisait toujours. Il a déjà été question de sa querelle avec J.-B. Rousseau; durant ces années ont

lieu les démêlés encore plus détestables, si c'est possible, avec un certain abbé Desfontaines. En intercédant pour lui, Voltaire avait délivré cet homme de la prison, ce qui ne l'empêcha pas, après qu'il eut une première fois jeté au feu, à l'instigation de Thieriot, un libelle diffamatoire contre son bienfaiteur, de l'attaquer à nouveau par ses critiques, et à la suite d'une vive repartie de Voltaire, de lui adresser une impudente lettre de menaces. Alors Voltaire se laissa aller, à la vérité sous le couvert d'un homme de paille, mais de façon qu'il fut reconnu par tout le monde, à publier, sous le titre de *Préservatif*, un écrit polémique en tête duquel une estampe représentait Desfontaines fouetté à Bicêtre. Celui-ci répondit par la *Voltaireomanie*, où il disait ne rien rester de mieux à faire à Voltaire que de se pendre. Au lieu de se pendre, il intenta une action judiciaire et Desfontaines dut signer une rétractation; mais tout un hiver s'était passé dans ces misérables histoires, et après, les hostilités durèrent encore. Quand Desfontaines mourut, en 1745, un plus méchant l'avait suivi dans la personne de Fréron, qui poursuivit Voltaire dans toute sa carrière comme un roquet criard, et dont le souvenir fut en revanche perpétué par celui-ci dans des caricatures de toutes formes, en prose et en vers, dans l'épopée et dans le drame. Si, en somme, il peut avoir eu raison dans maintes attaques, entre autres dans son jugement décisif des poésies faites par Voltaire pour la cour, et malheureusement en mettant à nu certaines taches de son caractère, ce dernier en fin de compte amenait les rieurs de son côté, et un folliculaire menant une existence parasite ne peut à la longue se mesurer avec un homme doué de l'activité productrice de

Voltaire. Fréron ne fut pas d'ailleurs le dernier de cette espèce, les La Beaumelle, les Clément, les Nonotte et autres encore le secondaient, et le spirituel abbé Voisenon écrivait dans le style de la généalogie biblique : « Zoïle engendra Mevius, Mevius engendra Desfontaines, Desfontaines engendra Fréron, Fréron engendra Clément, » etc.

Ces vers si connus contre Fréron,

L'autre jour au fond d'un vallon,  
 Un serpent piqua Jean Fréron.  
 Que pensez-vous qu'il arriva ?  
 Ce fut le serpent qui creva ;

ces vers ne sont qu'une imitation d'une épigramme de l'*Anthologie*, et l'on doute qu'ils soient de Voltaire ; au moins il n'aurait pas eu à en rougir, comme de tant d'autres attaques.

Au milieu de toutes ces querelles, la marquise du Châtelet n'avait certainement pas tort quand elle assurait qu'elle avait à tout instant en vue de sauver son ami de lui-même, et qu'il lui fallait plus de politique pour le conduire, qu'à tout le Vatican pour retenir la chrétienté dans ses liens. Parfois, cependant, c'était elle-même qui le mettait dans l'embarras. Par exemple, quelque passionné qu'il fût, il ne l'était pas autant qu'elle pour le jeu. Un soir, au jeu de la reine, elle avait perdu 80,000 livres, tandis qu'il ne lui en restait que cent sur elle ; Voltaire était témoin, et dans la persuasion que les choses ne se passaient pas loyalement, il lui glissa en anglais à l'oreille qu'elle ne voyait pas, dans sa distraction, qu'elle jouait avec des filous. Elle remarqua que son partenaire avait entendu et compris, et le

plus prudent pour tous deux était d'abandonner la place, l'une, pour mettre ordre à sa dette de jeu; l'autre, pour éviter une affaire d'honneur. C'est ce qu'ils firent dans la nuit : Voltaire se réfugia à Sceaux, chez la duchesse du Maine, avec laquelle il était lié depuis l'époque d'*Œdipe*. Là, il vécut deux mois caché dans une mansarde, les volets fermés pendant le jour, travaillant à la lumière, et sans cesse occupé. La nuit, il descendait près de la duchesse, dinait à côté de son lit et l'amusait de ses plaisanteries, tandis qu'elle lui disait les anecdotes de la cour. Plusieurs de ses contes, *Zadig*, *Babouc*, etc., sont nés pendant ces jours, pour être ensuite, pendant les nuits, lus par le poète à sa protectrice. Enfin, la marquise régla ses dettes par une transaction, assoupit également l'affaire d'honneur de Voltaire, et courut à Sceaux pour le lui annoncer. Mais la duchesse ne laissa pas partir sitôt des hôtes aussi distingués, et trois semaines s'écoulèrent encore au milieu d'amusements de toute sorte, surtout de représentations dramatiques, où Voltaire et son amie se chargeaient de différents rôles.

Pour compenser les dettes de jeu par un redoublement d'économie, tous deux se retirèrent à leur campagne, au milieu de l'hiver 1747, après un court séjour à Paris, et pendant la route un accident mit les deux voyageurs dans une situation dont Longchamp, alors secrétaire de Voltaire, nous a laissé dans ses mémoires une peinture trop caractéristique pour que nous ne nous y arrêtions pas. La marquise avait la fantaisie, tout à fait agréable pour l'été, mais sujette à inconvénients pour l'hiver, de voyager la nuit. Ils versèrent, et après qu'ils se furent tirés de dessous

la voiture renversée, avec beaucoup de peine, surtout Voltaire, qui se trouvait comprimé sous les caisses, il fallut aller chercher secours dans le plus prochain village, pour aider à descendre tout le bagage dont l'impériale était surchargée, et remettre tout en ordre. Pendant ce temps Voltaire et son amie étaient assis sur les coussins du carrosse, qu'on avait retirés et posés sur le chemin couvert de neige ; et ils furent bientôt presque transis de froid, malgré leurs fourrures ; ils admiraient la beauté du ciel. « Il est vrai, dit l'humouristique secrétaire, qu'il était parfaitement serein ; les étoiles brillaient du plus vif éclat, l'horizon était à découvert ; aucune maison, aucun arbre n'en dérobaient la moindre partie à leurs yeux. On sait que l'astronomie a toujours été une des études favorites de nos deux philosophes. Ravis du magnifique spectacle déployé au-dessus et autour d'eux, ils dissertaient, en grelottant, sur la nature et le cours des astres, sur la destination de tant de globes immenses répandus dans l'espace. Il ne leur manquait que des télescopes pour être parfaitement heureux. Leur esprit égaré dans la profondeur des cieux, ils ne s'apercevaient plus de leur triste position sur la terre, ou plutôt sur la neige et au milieu des glaçons. »

Voltaire ne voyait pas avec autant de résignation son étoile baisser à la cour. Par un madrigal sur les amours du roi et de sa nouvelle maîtresse, qui fut bientôt dans toutes les mains, il s'était servi près de ceux-ci, mais avait irrité la reine et ses filles, qui n'étaient pas sans influence sur leur père. Celui-ci, personnellement, ne lui avait jamais été bien favorable, et la favorite ne pouvait pas s'exposer. Il était alors de mode à la cour de favoriser contre Voltaire

le vieux Crébillon, auteur dramatique qu'on venait de retrouver après l'avoir laissé longtemps dans l'oubli. Celui-là soutint le combat pied à pied avec son adversaire, en reprenant pour son compte les sujets de plusieurs pièces de Crébillon. A la cour, cela ne pouvait pas lui servir, et le public n'y vit que de l'envie; parfois aussi cette gageure, soutenue très-vivement aux représentations par le zèle des adhérents des deux partis, ne fut pas poursuivie par Voltaire sans animosité.

En de telles circonstances, il était très à propos qu'on fût déjà dans des rapports amicaux avec une cour du voisinage, plus petite à la vérité, mais où l'on pouvait se rendre de temps en temps au lieu d'aller à Paris ou à Versailles. Par la position de Cirey non loin de la frontière de Lorraine, des relations s'étaient nouées avec l'ancien roi de Pologne, Stanislas Leczinski, à qui la paix de Vienne avait donné, sa vie durant, les duchés de Lorraine et de Bar. Stanislas, à la vérité, était dévot et se laissait diriger par les jésuites; mais c'était aussi un homme du monde et assez ami de la société pour ne pas se priver de l'animation qu'un couple comme Voltaire, qu'il avait connu à Versailles, et la marquise, liée avec son amie, la marquise de Boufflers, promettait d'apporter à sa cour quelque peu monotone. Tous deux furent donc, à différentes reprises, les hôtes bienvenus du roi, tantôt à sa résidence de Lunéville, tantôt en d'autres lieux de la Lorraine, surtout au château de plaisance de Commercy, à la grande inquiétude de sa fille, la reine de France, qui, plus dévote encore que son père, s'il était possible, craignait l'influence d'une société aussi libre d'esprit pour le salut de ce dernier. Là, comme à Cirey, Voltaire

consacrait la plus grande partie de ses journées à ses travaux, et apportait son brillant concours pour la récréation de tous, soit à table, soit le soir, par ses entretiens, ses lectures ou ses représentations théâtrales.

La vie était une idylle à la cour du bon Stanislas, surtout quand, dans la belle saison, on était à Commercy; et là cependant s'accumulaient les nuages qui devaient mettre rapidement fin à un état si heureux. Depuis quelques années déjà, entre Voltaire et la marquise, les choses n'étaient plus tout à fait comme auparavant. Si peut-être il avait moins conscience de ce changement, à elle, il n'était que plus sensible. Un corps maladif, ses cinquante années, un travail incessant, et aussi un joug, qui de la part de l'amie n'était pas toujours très-doux, et sur lequel il s'exprimait parfois avec beaucoup de vivacité, tout avait contribué à le rendre plus froid, tandis que la marquise avait conservé toute l'ardeur de sa jeunesse. Elle s'en était plainte souvent avec douleur dans des lettres à ses confidents. Elle ignorait que lui-même, dans des lettres à son ami royal de Prusse, l'avait entièrement reniée, c'est-à-dire avait déclaré que son attachement pour elle n'était plus que simple reconnaissance; mais elle pouvait le deviner par sa conduite. Que maintenant un homme pénètre dans sa sphère, dont elle puisse espérer ce que Voltaire ne paraît plus devoir lui donner, alors pourra naître pour celui-là une sympathie dangereuse. Il parut en effet pendant l'hiver de 1747 à la cour de Lunéville, dans la personne d'un jeune capitaine des gardes, Saint-Lambert, aux manières attrayantes et jouissant de la réputation de poète. Il fit d'abord la cour à madame de Boufflers, et se rendit ainsi



désagréable au roi ; mais l'été suivant, à Commercy, Voltaire trouva qu'il aurait peut-être sujet d'être jaloux. La chose était certaine : sa divine Émilie, alors âgée de quarante-deux ans, avait préféré à son vieil ami, valétudinaire et souvent d'humeur chagrine, un homme de dix ans moins âgé qu'elle, qui lui témoignait tout l'empressement de la jeunesse. Quelle étonnante combinaison du sort, que cet homme, qui chassait Voltaire et son image du cœur et de l'anneau d'une femme pleine d'esprit, était celui-là même qui devait se trouver huit ans plus tard entre une autre femme et Rousseau, l'antipode de Voltaire !

La fureur de ce dernier fut au comble : il voulait partir dans la nuit même ; mais la marquise ne l'avait pas en vain étudié durant quinze années. Et il y en avait trente que Voltaire n'avait changé ; car les choses se passèrent exactement comme au temps où Suzanne lui avait été infidèle pour le trop aimable Génonville. Si toutefois ceux-ci prirent pour l'apaiser la même voie que l'élève de Newton, nous pouvons en douter. Cette dernière le surprit, et nous aussi — cela vaut la peine d'être lu, avec toutes ses particularités, dans l'écouteur Longchamp — par une sincérité qui, en fait, ne manquait pas de grandeur. Il sait ce dont elle a besoin, elle a su ce qui serait avantageux pour lui, et elle s'est dirigée d'après cela : où serait donc son crime ? L'effet de cette parole fut ce qui était attendu ; et quand surtout Saint-Lambert vint s'excuser près de lui, Voltaire tomba dans ses bras et se donna tort à lui-même, qui dans sa vieillesse avait encore eu les prétentions permises à la seule jeunesse. Toute sa vie Voltaire conserva une affection particulière pour son heureux rival, et l'a

même comme écrivain — car Saint-Lambert devint dans la suite le poète des *Saisons* — plus exalté qu'il ne méritait.

En ce qui touche le sort final de la marquise, qui se lie si fatalement au fait que je viens de rappeler, je voudrais pouvoir renvoyer au récit que Longchamp nous a laissé. Plus ces événements sont caractéristiques pour les mœurs et la nature des personnages étudiés, plus il nous est difficile de les décrire sans toucher de trop près aux mœurs de notre temps, et au caractère de personnages vivant à une époque toute différente. Quelque temps encore les choses conservent une tournure tragi-comique : la découverte que la marquise, revenant à Paris, fait à Cirey, la consultation avec l'amant et l'ami, l'appel de l'époux et sa joie paternelle, sont autant de traits de haut comique. Mais cette femme qui, à l'âge de quarante-trois ans, se voit encore une fois surprise par des espérances de maternité, a des pressentiments de plus en plus tragiques. On se rend à Lunéville pour y attendre la délivrance ; celle-ci est heureuse et amène une petite fille ; mais quelques jours plus tard, une boisson froide que prend l'accouchée dans la chaleur de la fièvre de lait, cause une maladie mortelle. Trompés par un sommeil d'apparence favorable, Voltaire et le marquis s'étaient éloignés un instant ; lorsqu'on les rappela, ils ne trouvèrent plus qu'un cadavre. Voltaire et Saint-Lambert restèrent les derniers près de la couche funèbre, et quand celui-là s'arracha de la chambre, déchiré d'une douleur profonde, il tomba sur le pavé, sans connaissance, au pied de l'escalier. Ce fut le 10 septembre 1749 que la période la plus heureuse de la vie de Voltaire se termina d'une façon aussi douloureuse.

### III.

Pendant les premières années de la retraite de Voltaire à Cirey, le prince royal de Prusse vivait également retiré dans son château de Rheinsberg, consacrant aux lettres ce temps de loisir. Après être parvenu, non sans peine, à aplanir les dissentiments portés très-loin entre son père et lui, il avait dû se confiner dans cet asile, où il montrait d'autant plus de zèle à satisfaire par son activité les exigences d'un père sévère, qu'il s'achetait par là le droit de consacrer tout le reste de son temps à une société plus délicate, à l'art et à la littérature. Rheinsberg était réellement la cour des Muses, mais d'une autre sorte, il est vrai, que Weimar quarante ans plus tard, par cela surtout que là était cultivée, non la poésie allemande, mais la poésie française. Le premier dans cette littérature, la première du monde, c'était Voltaire, et parmi ses admirateurs étrangers, il n'y en avait aucun dont il dût être plus fier que de l'héritier si hautement doué du jeune trône de Prusse.

Ce n'était pas assez pour l'ardent prince d'admirer le meilleur écrivain dans son style seul, en lisant ses œuvres ; il brûlait du désir de lui faire connaître cette admiration, et de se rapprocher de lui par correspondance, en attendant la possibilité de le connaître en personne. Le 8 août 1736, Frédéric écrivit sa première lettre à Voltaire et ouvrit ainsi une correspondance qui devait se poursuivre, avec peu d'interruption, pendant près de quarante-deux ans, jusqu'à la mort de Voltaire, et devenir de plus en plus un besoin de l'existence de ces deux hommes. Telle qu'elle se présente à nous, formant trois gros volumes des dernières éditions des œuvres du grand roi, et se composant de 570 lettres, elle présente par plus d'un côté un intérêt qui n'est pas ordinaire. Ce sont les deux hommes les plus importants de leur temps, les représentants de deux nations — car Frédéric, quoique formé d'après le goût français, ne renie en aucune sorte la manière et la nature allemandes — qui communiquent l'un avec l'autre dans toute l'intimité possible entre un prince et un écrivain ; deux hommes qui, dans des conditions différentes, mais les premiers chacun dans la sienne, se font part, dans les situations les plus diverses et pendant une longue période, des événements si nombreux de leur vie. Ces changements, soit dans leur situation au milieu du monde, soit dans leur pensée, prêtent à leur correspondance, dans tout son cours, l'attrait puissant d'un drame ou d'un roman. De leurs situations diverses au milieu du monde, quand d'une part le prince devient roi, le roi général victorieux, puis législateur et souverain plein de sagesse, enfin quand, par de terribles épreuves du sort, il devient un héros invincible,

le plus grand homme du siècle; tandis que d'autre part l'écrivain, étendant sa renommée par des travaux d'une valeur toujours plus grande, après avoir mené une existence mal assurée, après maintes résidences et maintes tentatives, finit par se créer un genre de vie qui le place en face de son protecteur royal dans une indépendance princière, de ces situations suit dans le commerce épistolaire un changement de ton, d'humeur, de lumière et de couleur qui, parce que là deux hommes peu ordinaires se dévoilent, n'est pas seulement attrayant, mais profondément instructif. Mais l'intérêt le plus grand de cette correspondance se trouve dans les transformations qui se manifestent dans les rapports entre ces deux hommes. Le commencement a quelque chose d'une belle matinée : le prince de vingt-quatre ans, plein de puissance et de facultés, mais forcé d'attendre l'avenir pour le prouver, vient à l'écrivain de quarante-deux ans, depuis longtemps célèbre, avec ses hommages les plus vifs, auxquels celui-ci répond, habile et gracieux, avec une amicale prévenance. Sans doute certains indices d'un assombrissement possible ne manquent pas dans ce jour si pur, pendant les années suivantes; mais ce n'est que lorsque l'un est parvenu à attirer l'autre tout à fait à lui, lorsque Voltaire s'est décidé à résider entièrement à la cour de Frédéric, que se produisent les complications sérieuses. La sympathie se transforme tout d'un coup en antipathie, la correspondance cesse, et les allusions des deux parties dans les lettres à des tiers témoignent d'une aigreur qui fait croire à une rupture irrémédiable. Et cependant il n'en est rien; des cendres jaillissent quelques étincelles du feu mal éteint, qui s'élèvent lentement

et par degrés, non plus à la grande flamme d'autrefois, mais à une chaleur constante, qui ranime bienfaisante le soir de l'existence de tous deux. Dans cette correspondance, tout est désaccord et réconciliation, dispute et désunion, et sinon purification, du moins apaisement. Après la mélodie aimable, mais souvent aussi légère et maniérée du début, la dissonance du milieu, à laquelle succède une longue pause; puis, pour terminer, une harmonie douce et sérieuse, qui laisse à l'esprit satisfait une impression ineffaçable.

L'objet de la correspondance de Frédéric avec Voltaire est tout d'abord déterminé par les aspirations du prince. Avec des facultés d'un roi, il possédait les facultés d'un écrivain, et alors, pendant ses loisirs, il cherchait à développer surtout les dernières. Les matériaux de l'écrivain sont dans la langue, et celle-ci, Frédéric la voulait prête à être mise en œuvre et non en voie de formation. Il n'y avait donc pour lui que la langue française. Jusque là, il avait appris le français avec les écrits de Voltaire plus qu'avec ceux de tout autre; son auteur classique devait donc mettre la dernière main à ses connaissances, d'abord par lettres, en attendant une façon plus directe. Il lui posait des questions, lui demandait de rendre meilleurs certains travaux, surtout des poésies, au point de vue de la langue, et Voltaire répondait à ses désirs avec une délicatesse qui n'était pas sans flatterie, naturellement, mais aussi avec un humour qu'on ne pourrait dépasser. Il porte si haut son élève, que celui-ci, plein de confiance en lui-même, se hasarde à la critique et veut reprendre son professeur; sur quoi ce dernier le remet à sa place avec

autant de finesse que de décision. Le prince a formé ses pensées, son goût aux écrits de Voltaire; il a entendu dire que beaucoup restent sans être imprimés, son désir est que l'auteur ait assez de confiance pour les lui communiquer. Voltaire s'y prête de bonne grâce. Ce n'était pas en vain que Frédéric était le petit-fils de cette Sophie-Charlotte qui avait philosophé avec Leibniz dans les allées de Liezenbourg; et le continuateur de celui-ci, Wolff, l'intéressait par cela même qu'il avait été banni par son père à l'instigation des théologiens. Les questions philosophiques sont donc soulevées entre lui et son maître en littérature. Sur la question du libre arbitre en particulier, ils s'écrivent, pendant les premières années, des traités entiers, où Frédéric, avec pénétration et ténacité, développe les raisons du déterminisme, tandis que Voltaire se tient encore à cette époque du côté opposé. En résumé, nous voyons dans cette correspondance deux hommes hautement doués engagés dans une joute amicale, où, sous le rapport de l'esprit, le prince le cède peu à l'écrivain, et où l'écrivain le cède d'autant plus au prince sous le rapport du caractère; ou plutôt il y a là, comme dans tout l'ensemble des relations, talent contre talent; mais au caractère d'un côté est opposé, de l'autre, seulement un tempérament, un naturel vif, sujet à des revirements subits, sur lequel il est presque impossible de compter.

Tant que vécut son père, Frédéric ne put penser à faire personnellement la connaissance de Voltaire, qui était un monstre, selon la manière de penser et de vivre du roi. Mais lorsqu'en mai 1740 Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> mourut, le nouveau roi utilisa un voyage d'intronisation qu'il de-

vait faire dans le pays de Clèves, pour réaliser son désir si longtemps caressé. Toutefois, une fièvre qui le surprit à Wesel le força de renoncer à son plan d'aller voir Voltaire à Bruxelles, où celui-ci se trouvait alors pour affaires avec la marquise. C'est pourquoi il l'invita à une entrevue au château de Mayland, près de Clèves, entrevue qui eut lieu en effet, du 11 au 14 septembre. Malgré les circonstances défavorables — Voltaire trouva le roi dans son lit en proie à un accès de fièvre — tout ce qui intéressait les deux parties fut cependant traité dans les heures de calme ; le *Mahomet*, non encore imprimé, fut lu par le poète, qui prêta également sa plume au roi pour une affaire politique, la querelle avec l'évêque de Liège, à propos de Herstatt. Il eut à s'occuper en outre à cette époque d'un écrit de Frédéric : l'*Antimachiavel*, que le prince du trône avait composé et que Voltaire avait chargé un éditeur hollandais d'imprimer. Le roi désirait le retirer, et Voltaire dut s'en occuper. La négociation n'aboutit pas, car le libraire ne voulut pas se dessaisir d'un livre qui lui faisait espérer un beau bénéfice ; et bientôt cette affaire littéraire passa au second plan devant les intérêts du présent.

En octobre de cette même année mourut l'empereur Charles VI, le dernier des Habsbourgs, et Frédéric, s'appuyant de vieilles prétentions sur la Silésie, prit aussitôt, bien que dans le plus grand secret, la résolution de s'emparer de cette province autrichienne. Au mois de novembre, Voltaire le visita justement à Rheinsberg, où le nouveau roi, encore souffrant, s'était retiré pour sa convalescence, après avoir mis en ordre quelques affaires gouvernementales. Il trouva son royal ami extrêmement aimable, mais



impénétrable au sujet de ses plans; ce qui lui fut d'autant plus désagréable, qu'il eût volontiers obligé le cardinal de Fleury par une nouvelle secrète à ce sujet, s'ouvrant ainsi la carrière diplomatique. Frédéric fut autant qu'auparavant enchanté de son Apollon, comme il le nommait; seulement les frais de voyage quelque peu élevés que celui-ci fixait lui arrachèrent, dans une lettre à un confident, cette expression, rude à la façon de Frédéric-Guillaume, que c'était payer cher un bouffon de cour. A Rheinsberg aussi Voltaire fit connaissance de la sœur favorite du roi, Wilhelmine de Bayreuth, qui, depuis longtemps admiratrice de ses écrits, resta sa fidèle amie jusqu'à la mort, sans se laisser détourner par ses démêlés avec son frère.

La guerre, déclarée bientôt après, n'interrompit pas le commerce avec Voltaire. Le poète reçut la lettre contenant la nouvelle de la victoire de Mollwitz pendant la première représentation de son *Mahomet*, à Lille, et la lut au public pendant un entr'acte. Lorsqu'un an et demi plus tard la première guerre de Silésie prit fin par le traité de Breslau, et que vers la fin d'août le roi victorieux chercha du repos aux bains d'Aix-la-Chapelle, Voltaire reçut une nouvelle invitation. Comme il était de son devoir, il en fit part au cardinal de Fleury; car dans la situation où la paix particulière de Frédéric avait placé la France, le gouvernement français devait désirer avoir un diplomate volontaire dans l'entourage intime du roi. Celui-ci fut avec lui comme les autres fois; il venait tous les jours dans sa chambre et bavardait avec lui, selon l'expression de Voltaire, comme Scipion avec TERENCE; mais le politique et général romain aurait alors bien peu bavardé avec le poète de ses plans

sur Carthage. Bref, après avoir été toute une semaine l'hôte de Frédéric, Voltaire se trouva aussi savant qu'au-paravant, eu égard aux conjectures politiques, et ce qu'il eut à rapporter au cardinal ne méritait aucune reconnaissance.

Après la retraite de la Prusse, la continuation de la guerre contre l'Angleterre et l'Autriche devenait de plus en plus grave pour la France. Lorsqu'au commencement de l'année 1743 l'éminence de quatre-vingt-dix ans mourut, et que les d'Argenson et Amelot prirent place au gouvernement, Voltaire persuada facilement à ses anciens amis de collège que ses relations avec Frédéric pouvaient être utilisées pour décider celui-ci à recommencer la guerre. Donc en août nouveau voyage, qui produit même résultat. Le roi fait demeurer le poète près de lui à Berlin et à Potsdam, reste avec lui gracieux comme toujours; mais comme il découvre dans le visiteur l'agent secret, il est d'abord fâché, puis en vient à lui faire des plaisanteries, puis répond par des vers et des joyusetés à ses ouvertures politiques, en partie faites par écrit, en exhortant toutefois sérieusement le poète à ne pas sortir de la nature de ses fonctions, et en conseillant à la France de faire naître chez les autres puissances, par une sage politique, le désir de s'unir à elle.

Pendant ces négociations, le poète fait d'ailleurs, avec beaucoup de charme, sa cour poétique aux belles et spirituelles sœurs de son royal ami. Le madrigal à la princesse Ulrique, plus tard reine de Suède, est resté fameux :

Souvent un peu de vérité  
Se mêle au plus grossier mensonge:  
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,  
Au rang des rois j'étais monté.

Je vous aimais, princesse, et j'osais vous le dire !  
 Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté :  
 Je n'ai perdu que mon empire.

Le printemps suivant, Frédéric écrivait à Voltaire : « Ma sœur Ulrique voit votre rêve accompli en partie : un roi la demande pour épouse. » Un autre petit poëme aux deux sœurs, Ulrique et Amélie, est ainsi conçu :

Si Pâris venait sur la terre  
 Pour juger entre vos beaux yeux,  
 Il couperait la pomme en deux  
 Et ne produirait plus de guerre.

En septembre, Voltaire accompagna encore le roi dans un voyage à Bayreuth, où il reçut le plus aimable accueil de son admiratrice, la margrave Wilhelmine; puis, après un nouveau séjour à Berlin et dans le Brunswick, il retourna en décembre à Paris, désespéré de ne pas rencontrer chez le gouvernement français la gratitude qu'il croyait avoir méritée par ses efforts diplomatiques. Mais certes, quand au printemps suivant Frédéric commença avec la France des pourparlers dont le résultat fut la reprise de la guerre pendant l'été, il le fit à la suite d'observations et de considérations qui ne lui avaient pas été fournies seulement par Voltaire.

Cette fois d'ailleurs, pas plus que les autres, le roi n'avait rien négligé pour persuader à Voltaire de se fixer près de lui, sous les conditions qui lui seraient agréables; il avait même cherché à l'y forcer par un moyen que nous ne pouvons trouver louable, bien qu'il prouve de la façon la plus incontestable combien lui tenait au cœur cette acquisition

du grand écrivain. Il était allé jusqu'à recommander à son confident, le comte Rothenbourg, alors à Paris, de faire connaître à l'évêque de Mirepoix les sorties railleuses que Voltaire s'était permises dans ses lettres à Frédéric contre cet homme puissant. Il voulait, comme il le reconnaît franchement, lui créer tellement d'embarras en France, qu'il ne lui restât plus qu'à se rendre à Berlin. Toutefois ce n'était pas ce trait du roi, étranger d'ailleurs au caractère de l'auteur de l'*Antimachiavel* et qui ne resta pas longtemps un secret pour Voltaire, qui l'empêchait alors de se rendre à l'invitation royale. Il ne voulait pas quitter la marquise et ne pouvait l'emmener en Prusse. Elle était liée à la France par toutes ses relations, et ne l'eût-elle pas été que Frédéric laissait clairement deviner qu'il ne voulait pas en entendre parler. Elle-même était, nous le savons, assez indisposée contre ces voyages de son ami à Berlin, qui amenaient chaque fois de longues séparations; elle ne trouvait rien « de si lâche et de si abominable dans le monde que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. » Maintenant elle n'était plus; et de ce côté Voltaire n'était pas seulement libre, mais délaissé, privé d'un centre d'affection, d'une résidence consacrés par une longue habitude. Ou aller? telle était la question, et l'asile le plus caché lui paraissait le plus convenable. Le savant Dom Calmet, abbé des bénédictins à Senones, dans les Vosges, avait été à Cirey un hôte très-choyé, et avait même publié un ouvrage de généalogie sur la famille du Châtelet. La première pensée de Voltaire, après la perte irréparable de son amie, fut de se retirer quelque temps près de lui, dans le silence du cloître. La

seconde dut être si un genre de vie auquel il était aussi étranger ne lui deviendrait pas insupportable à la longue, et il songea à un séjour d'un caractère tout opposé, près de son ami lord Brolingbroke, en Angleterre; il lui écrivit en effet dans ce sens. Tout d'abord il se rendit de Lunéville à Cirey, pour faire transporter à Paris les nombreux objets, livres, instruments, tableaux et marbres qu'il y avait installés. Là, il avait auparavant habité la même maison que le marquis et la marquise; après la mort de son épouse, le marquis renonça à ce logement de ville : alors Voltaire loua pour lui toute la maison, et chargea une nièce, qu'il avait appelée dans ce but, de veiller au ménage.

Nous nous souvenons que Voltaire, outre son frère, avait eu aussi une sœur, et que celle-ci avait laissé d'un certain Mignot un fils et deux filles. Ces dernières, dotées par leur oncle, s'étaient mariées, la plus jeune, Élisabeth, avec un monsieur de Fontaine-Hornoy (plus tard avec un monsieur de Florian); l'ainée, Louise, avec un commissaire de la guerre, Denis. Voltaire l'appela près de lui, et elle vint très-volontiers, dit Longchamp dans ses mémoires; car elle a toujours montré du goût pour la représentation, la grande compagnie et tous les plaisirs du monde. Longchamp la connaissait à fond, aussi bien que ses deux successeurs dans les fonctions de secrétaires de Voltaire, et comme ils s'accordent dans l'éloge de l'oncle, ils s'accordent dans leur antipathie pour la nièce, que Collini seul dissimule par indulgence. Elle en chassa deux, bien que pour l'un, comme nous le savons, il y eût de sa faute, de la maison de Voltaire, et après la mort de celui-ci récompensa l'autre par une misérable ingratitude. Voltaire ré-

pète souvent qu'elle fait la consolation de sa vieillesse ; dans ses lettres, il la rappelle assidûment au souvenir de ses amis, et leur transmet ses respects. Mais l'attention qu'il y met laisse cette impression, qu'il le fait seulement pour l'honneur de la maison. Lorsqu'après la rupture produite par l'histoire de Francfort, dont nous allons bientôt parler, la correspondance se renoua entre Voltaire et Frédéric le Grand, le premier chercha à faire surtout sentir ses torts au roi, en revenant à maintes reprises sur ce que sa nièce avait souffert. Ce qui ne réussit pas ; car Frédéric finit par lui dire franchement de ne plus lui parler de cette nièce, qui l'ennuyait ; on parlait encore de la servante de Molière, mais on ne parlerait jamais de la nièce de Voltaire. On désirerait que le roi eût été ici prophète, mais partout où il est question des circonstances de la vie de Voltaire, on ne peut se taire sur cette nièce. Et cependant elle nous ennuie tout comme le roi : car nous ne pouvons voir en elle ni une qualité aimable ni un attachement réel pour son oncle. Ce n'était apparemment chez elle qu'amour des relations brillantes qu'elle se créait par lui, et son luxe, sa prodigalité lui occasionnèrent maint chagrin. Rien moins que jolie, et dans son âge mûr, selon l'expression d'une de ses connaissances, épaisse comme un tonneau, avec un visage boutoné, elle avait toujours quelque amourette en tête, et devenue riche héritière par la mort de son oncle, elle convola en secondes noces à l'âge de soixante-neuf ans. Elle s'amusait à écrire ; elle composa même une comédie, naturellement avec le secours de son oncle, qui n'y prenait nul plaisir ; il éprouvait une grande satisfaction à son jeu sur son théâtre d'amateurs, mais

quand il la comparait parfois à Clairon ou Dumesnil, ses amis de Paris, qui lui faisaient visite, ne savaient qu'en dire. Elle paraît avoir possédé de réelles connaissances en musique et nous porterons impartialement à son actif le jugement selon lequel Gluck module mieux que Lulli. A l'exception des trois années du séjour en Prusse, et d'une séparation ultérieure de dix-huit mois, elle resta à côté de son oncle jusqu'à la mort de celui-ci. Quand après cette dernière séparation elle revint près de lui, un journal du temps, connu sous le nom de *Mémoires de Bachaumont*, annonçant cette nouvelle, ajoute qu'elle va sans doute égayer la retraite du philosophe de Ferney. « Il fallait dire plutôt, écrit sur la marge de son exemplaire le dernier des secrétaires de Voltaire, Wagnière : madame Denis va sans doute quereller de nouveau son oncle. Si elle n'était jamais revenue à Ferney, monsieur de Voltaire aurait vécu encore bien des années. » Nous ne comprendrons que trop comment le secrétaire était amené à exprimer cette opinion.

Le nouvel appartement de Paris fut meublé et le train de la maison s'établit peu à peu ; mais Voltaire ne pouvait éloigner de lui la douleur qu'il ressentait de la perte de son amie. Il fuyait la société ; chez lui il était abattu et rêveur ; il l'appelait par son nom, et la nuit il parcourait dans ses insomnies les chambres les plus sombres, comme pour l'y chercher. Un petit nombre d'intimes avaient seuls accès près de lui : son neveu l'abbé Mignot, son notaire Delaleu et surtout ses anciens amis, le duc de Richelieu et le comte d'Argental. Ils le voyaient assidûment, passaient près de lui une partie de leurs soirées, et cherchaient à le

ramener au monde et à d'autres pensées. Beaucoup fut gagné, ils le savaient, quand le goût du théâtre reparut en lui; ce qui devait arriver d'autant plus facilement qu'il avait rapporté de Lunéville deux nouvelles pièces, et deux pièces destinées à vaincre sans retour son rival Crébillon, dont la faveur près de la cour et du public lui était si pénible : la *Rome saurée*, opposée au *Catilina*, et *Oreste*, opposé à l'*Électre* de son rival. Il donna la dernière aux acteurs du Théâtre-Français, où elle fut représentée en 1750, non sans de vives manifestations de mécontentement de la part du parti contraire, ce qui obligea le poëte, d'un côté à toutes sortes de changements dans le texte, de l'autre à un redoublement d'efforts pour aider au succès par tous les moyens de la claque. Il était impossible qu'à la longue son œuvre ne l'emportât pas sur celle de son rival, pleine de fautes en comparaison ; mais Voltaire voulait alors comme toujours, semblable aux acteurs, le succès immédiat, et il se servait pour cela de tous les moyens, sans plus y regarder que les acteurs.

Précisément dans les derniers temps Voltaire avait eu beaucoup à faire avec ceux-ci ; ils avaient souvent repoussé avec orgueil ses critiques et ses indications : une occasion inattendue s'offrit à lui de les humilier. Il y avait à Paris plusieurs théâtres d'amateurs, sociétés de jeunes gens de la bourgeoisie, qui jouaient dans des locaux loués, un entre autres à l'hôtel de Clermont, sous la direction d'un compagnon tapissier. Voltaire assista à une de ses représentations ; la pièce était faible, mais les interprètes lui plurent assez : l'un même, un jeune orfèvre, tellement qu'il le manda d'abord près de lui, puis contribua à le former et fit ensuite



établir une scène dans un vaste local pour la société. On essaya d'abord le *Mahomet*, toutes portes closes; mais on les ouvrit à un public choisi pour la *Rome sauvée*, et à la seconde représentation, le poète lui-même tint le rôle de Cicéron. En peu de temps le théâtre privé de Voltaire devient la conversation de la ville et de la cour; chacun s'efforce d'obtenir des cartes d'entrée; effrayés, les acteurs du Théâtre-Français envoient une députation pour conclure la paix, et au bout de deux ans le jeune orfèvre est à leur tête sous le nom fameux de Le Kain.

Revenu ainsi à l'activité et retrouvant son amour du théâtre, Voltaire dirigea de nouveau ses yeux vers Versailles et la cour, dont la faveur lui était un besoin. Le zèle pour se la conquérir ne lui avait pas fait défaut dans les derniers temps. Il avait écrit l'histoire de la guerre de 1741, autant que possible dans l'esprit d'un historiographe de cour; il avait composé un éloge de Louis XV et un même de saint Louis. La Pompadour était toujours bien disposée pour lui, et avait même, par son jeu dans le rôle d'Alzire, sur le théâtre particulier de la cour, conquis pour le poète une parole d'applaudissement du roi. Mais il était antipathique à la reine, comme esprit libre et séducteur supposé de son père, et aussi comme flatteur de la maîtresse de son époux; les courtisans craignaient son désir peu dissimulé de se faire l'arbitre de ce théâtre du palais; tandis que le roi, abstraction faite de la question religieuse, éprouvait de l'éloignement pour cette nature remuante et envahissante. Il s'aliéna la favorite elle-même par un impromptu où il relevait sur un ton par trop familier une faute contre le beau langage: elle ne pouvait soutenir un

homme dont l'étourderie pourrait finir par lui créer des embarras. Il fallait ces circonstances pour faire accepter par Voltaire l'invitation du roi Frédéric, l'appelant à sa cour, et devenu de plus en plus pressant depuis la mort de la marquise du Châtelet. Car il ne faut pas nous faire d'illusions sur ce point : Voltaire pouvait bien parfois trouver plaisir à se rendre en Prusse pour quelques semaines ou quelques mois ; mais y établir sa résidence, dans ce pays du Nord, parmi des barbares ou des demi-barbares, — car les Allemands lui paraissaient tels, — foncièrement Français et Parisien comme il l'était, il ne s'y décida qu'en cas extrême, seulement quand il dut renoncer à toute espérance d'atteindre dans sa patrie au bonheur tel qu'il l'entendait.

Il se prépara donc à passer le Rhin, mais avec toutes sortes de soins pour ne pas en rompre les ponts derrière lui, et en demandant à Frédéric de lui en bâtir un qui fût d'or. Celui-ci était économe, avare si l'on veut, mais il l'était des deniers de l'État, et pour lui tout d'abord. Louis XV riait de la pension de 1,200 francs par laquelle le roi de Prusse avait voulu récompenser le mérite de d'Alembert ; lui-même, il est vrai, donnait et prenait à pleines mains ; mais précisément au vrai mérite, à un d'Alembert, il ne donna jamais rien, ou seulement par hasard, quand il voulut se créer des défenseurs ; et la noble gérance finit par la banqueroute. Frédéric n'ouvrait pas souvent sa caisse, mais Voltaire était homme à l'y amener. Il lui détailla qu'il ne pourrait se tirer du voyage à moins de 4,000 thalers ; et comme il n'avait pas pour le moment cette somme disponible, il le pria de la lui avancer. Le roi comprit et envoya à sa Danaë, comme il l'appelait en vers, — une vieille

Danaë, disait Voltaire en plaisantant, — la pluie d'or indispensable. Il naquit enfin un incident qui poussa Voltaire comme un aiguillon. Désireux d'augmenter la colonie d'esprits français de son entourage, Frédéric avait appelé à sa cour un jeune poète français, Baculard d'Arnaud, d'abord protégé par Voltaire, puis quelque temps correspondant du roi à Paris pour ses affaires littéraires, Celui-ci, impatienté des hésitations de Voltaire, avait provoqué d'Arnaud, dans un poëme, à apparaître comme le soleil levant si Voltaire continuait à baisser encore. « Quoi ! s'écria ce dernier quand on lui apporta ces vers, et il s'élança à bas de son lit : j'irai, oui, j'irai lui apprendre à se connaître en hommes. »

Mais, en qualité de gentilhomme titulaire et d'historiographe de France, il ne pouvait partir sans congé. Il se rendit donc à Compiègne, où la cour se tenait alors, et s'il avait conservé l'espérance qu'on le retiendrait par quelques marques de faveur, ou qu'on lui ferait la gracieuseté de le charger encore une fois d'une mission diplomatique secrète, il fut amèrement déçu. Le roi lui dit sèchement qu'il « pouvait partir quand il voudrait », et lui tourna le dos ; la Pompadour fut polie, mais froide, et le chargea pour le roi Frédéric de ce compliment que celui-ci reçut par le fameux : « Je ne la connais pas . » Il se mit alors en voyage, en laissant pour recommandation expresse à sa nièce de prêter une oreille attentive à tout ce qui se dirait de son départ à la ville et à la cour, et de le lui transmettre, dans l'espérance que son absence calmerait l'envie et la haine, et qu'après peu de temps renaîtrait le désir de le posséder.

Le 10 juillet 1750 Voltaire arriva à Potsdam, et Frédéric fit dès lors tout ce qu'il put pour amener son hôte, si longtemps désiré, à se fixer près de lui pour toujours. Ses amis de Paris l'en dissuadaient ; sa nièce surtout, que la vanité et la soif du plaisir attachaient à Paris, mettait en œuvre tout ce qui pouvait faire reculer son oncle devant une démarche qui menaçait de la mener dans le triste Berlin. Elle lui mettait devant les yeux toutes les objections ; lui, non sans intention, communiquait ces lettres à son royal admirateur. Celui-ci écrivit alors à Voltaire cette lettre fameuse, qui put enfin avoir raison de toutes ses hésitations : « Non, mon cher Voltaire, écrivait Frédéric, si je pouvais prévoir que votre transplantation pût tourner le moins du monde à votre désavantage, je serais le premier à vous en dissuader. Oui, je préférerais votre bonheur au plaisir extrême que j'ai de vous voir. Mais vous êtes philosophe, je le suis de même : qu'y a-t-il de plus naturel, de plus simple et de plus dans l'ordre, que des philosophes faits pour vivre ensemble, réunis par la même étude, par le même goût et par une façon de penser semblable, se donnant cette même satisfaction ? Je vous respecte comme mon maître en éloquence et en savoir ; je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage. — ceci a trait aux avertissements de Paris, — quel changement, quel inconstance de fortune y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie. et chez un ami qui a le cœur reconnaissant ? Je n'ai point la folle présomption de croire que Berlin vaut Paris. Si les richesses, la grandeur et la magnificence font une ville aimable, nous le cédon à Paris. Si le bon goût, peut-être plus générale-

ment répandu, se trouve dans un endroit du monde, je sais et je conviens que c'est à Paris. Mais vous, ne portez-vous pas ce goût partout où vous êtes? Nous avons des organes qui nous suffisent pour vous applaudir, et en fait de sentiment, nous ne le cédon's à aucun pays du monde. J'ai respecté l'amitié qui vous liait à M<sup>me</sup> du Châtelet, mais, après elle, j'étais un de vos plus anciens amis. Quoi! parce que vous vous retirez dans ma maison, il sera dit que cette maison devient une prison pour vous? Quoi! parce que je suis votre ami, je serais votre tyran? Je vous avoue que je n'entends pas cette logique-là, que je suis fermement persuadé que vous serez fort heureux ici tant que je vivrai, que vous serez regardé comme le père des lettres et des gens de goût; et vous trouverez en moi toutes les consolations qu'un homme de votre mérite peut attendre de quelqu'un qui l'estime. » A cette lettre, le roi joignit la clef de chambellan, la croix de l'ordre du Mérite, avec une pension de vingt mille livres, le logement, la table et un équipage. « Enfin, écrit Voltaire vers la fin du mois, de Potsdam à d'Argental, enfin, me voici dans ce séjour autrefois sauvage et qui est aujourd'hui aussi embelli par les arts qu'ennobli par la gloire. Cent cinquante mille soldats victorieux, point de procureurs, opéra, comédie, philosophie, poésie, un héros philosophe et poète, grandeur et grâces, grenadiers et muses, trompettes et violons, repas de Platon, société et liberté! Qui le croirait? Tout cela pourtant est très-vrai. » Et sa fonction? « Ma fonction, écrit-il en octobre à sa nièce, est de ne rien faire. Je jouis de mon loisir; je donne une heure par jour au roi de Prusse pour arrondir un peu ses ouvrages de prose et de

vers ; je suis son grammairien et point son chambellan. Le reste du jour est à moi et la soirée finit par un souper agréable. » En outre, aussi bien à Berlin, où le roi résidait, surtout au temps du carnaval, qu'à Potsdam ou au château de Sans-Souci, il habitait près de la chambre royale ; il se faisait en général apporter son dîner dans son appartement, mais le soir mangeait à la table du roi, avec la société bien connue de Frédéric : Algarotti, d'Argens, Pollnitz, La Mettrie, etc., et il contribuait à animer ces repas plus qu'aucun autre par son esprit et ses saillies. « Jamais on ne parla, en aucun lieu du monde, écrit-il plus tard, avec tant de liberté, de toutes les superstitions des hommes, et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanteries et de mépris. Dieu était respecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom n'étaient pas épargnés. »

Bientôt après son arrivée, il y eut toutes sortes de fêtes données par Frédéric en l'honneur de sa sœur et de son beau-frère, venus de Bayreuth pour le visiter à Berlin, une occasion de montrer dans tout leur éclat aussi bien la capitale prussienne à l'hôte français que celui-ci à la capitale prussienne. A un somptueux carrousel sur la place du Château, auquel Voltaire assistait dans une loge de la cour, il fut l'objet de l'attention générale, et sur-le-champ en consacra le souvenir dans un gracieux impromptu :

Jamais dans Athènes et dans Rome  
On n'eut de plus beaux jours ni de plus dignes prix ;  
J'ai vu le fils de Mars sous les traits de Paris,  
Et Vénus qui donnait la pomme.

Dans l'antichambre de cette Vénus, qui était la princesse Amélie, il put établir un théâtre et y étudier ou y représenter avec des princes et des princesses sa *Rome saurée*, et d'autres pièces, se faisant admirer lui-même dans son rôle favori de Cicéron.

Parmi les productions dont Voltaire s'occupa pendant son séjour en Prusse, se place en première ligne l'*Histoire du siècle de Louis XIV*. Elle avait été, comme on le sait déjà, commencée depuis longtemps, puis continuée à Cirey en même temps que l'*Essai sur l'Histoire générale*, et des fragments en avaient été communiqués à Frédéric. « Je lis maintenant, écrivait celui-ci à Voltaire, de Silésie, en 1742, ou plutôt je dévore votre *Siècle de Louis le Grand*. Si vous m'aimez, envoyez-moi ce que vous avez fait ultérieurement de cet ouvrage; c'est mon unique consolation, mon délassement, ma récréation. » Et plus tard, après avoir reçu un nouvel envoi, il lui marquait que jamais il n'avait trouvé un si beau style que celui de l'*Histoire de Louis XIV*; qu'il lisait chaque chapitre deux ou trois fois, qu'il en était ravi : chaque ligne portait, tout était rempli d'excellentes réflexions; nulle pensée fautive, rien d'enfantin, et avec cela une impartialité complète. L'auteur acheva son œuvre, qui parut à Berlin en 1751. Il n'y a que quatre grands siècles dans l'*Histoire du monde*, dit Voltaire dans son introduction, c'est-à-dire pendant lesquels les arts ont été perfectionnés : celui de Périclès, celui d'Auguste, celui des Médicis, et le siècle de Louis XIV; mais le dernier est le plus grand de tous. Louis est aussi pour lui l'idéal d'un roi, bien qu'il ne ferme nullement les yeux aux taches qui obscurcissent cet

idéal. Si, selon le jugement de Goethe, Voltaire était le plus grand écrivain et Louis XIV le plus grand souverain qu'on puisse imaginer parmi les Français, l'écrivain devait éprouver de la sympathie pour le souverain. Le principal défaut de ce dernier, l'amour-propre démesuré, uni à celui-ci, le trop grand amour de la guerre, n'étaient d'ailleurs que l'exagération d'une vertu, et d'une vertu nationale pour la France; et l'autre défaut, l'étrou-tesse de ses idées religieuses, était surtout imputable à son éducation négligée. Voltaire dit quelque part que si Louis XIV avait su véritablement lire, il n'eût pas révoqué l'édit de Nantes. Mais pourquoi ne le lui avait-on pas appris? Et comme il est doublement glorieux, quand, malgré ce défaut de culture, il favorise si généreusement l'art et la science, les savants et les poètes! Sans doute il a fait trop de guerres, il a cruellement dévasté le Palatinat, et Voltaire esquisse un tableau non-seulement exact, mais saisissant de cette chose horrible; mais il excuse le roi par l'éloignement du théâtre de l'action: « S'il avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. » Il nous fait également de l'oppression des protestants, des fameuses dragonnades, une peinture complète, et les suites funestes de la révocation de l'édit de Nantes sont pour l'historien l'occasion de plaider en faveur de la tolérance, au nom des intérêts nationaux; mais il laisse au roi la conviction qu'il agissait selon son droit, et fait peser la responsabilité de toutes les cruautés sur ses agents. Après l'histoire du gouvernement et de la guerre, il est traité, dans une série de chapitres spéciaux, des institutions politiques, de la justice et des finances, de l'armée et de la



marine, du commerce et de l'industrie, de la science et de l'art, et avec une prédilection particulière, naturellement aussi de l'histoire de la cour, si caractéristique et si importante à l'époque de Louis XIV, et pour laquelle l'auteur possédait des sources verbales. Une liste alphabétique raisonnée des membres de la maison royale, des souverains contemporains, des maréchaux de France et des hauts fonctionnaires, puis des notices biographiques des écrivains et des artistes notables sous Louis XIV, précède l'ouvrage. Tout se lit non-seulement avec le plus grand plaisir, mais Voltaire a manifestement en cette fois une volonté plus ferme et plus de moyens que dans ses autres écrits historiques, d'unir la plus grande profondeur possible à l'excellence de la forme, qui ne l'abandonne jamais. « Le *Siècle de Louis XIV*, dit Schlosser, est le seul ouvrage historique de Voltaire auquel on puisse emprunter, avec une certaine circonspection, des faits et des observations historiques. » Mais la plus importante : qu'il faut chercher dans l'éclat et la grandeur de ce règne les causes de la décadence déjà trop manifeste au temps de Voltaire, on doit aussi peu l'attendre d'une œuvre écrite avec les illusions du grand siècle, que la claire conscience de l'insuffisance de l'art et de la culture de ce siècle. Voltaire pourtant a suffisamment remarqué qu'à l'égard du mouvement philosophique, il était resté bien loin en arrière et avait laissé beaucoup à faire à son successeur, et il avait précédemment mis en lumière, dans son *Temple du Goût*, quelques défauts particuliers de ses grands écrivains; mais en ce qui touche au point de vue général et au style de l'art, surtout de la poésie, il croyait fermement que les

productions de cette époque étaient bien peu éloignées de la plus entière perfection.

A côté des travaux assidus de l'histoire, Voltaire se livrait, selon son habitude, à des occupations poétiques, soit du genre sérieux, soit du genre léger. A Potsdam et à Berlin, il écrivit *la Loi naturelle*, poème en quatre parties, qui, imprimé seulement quelques années plus tard, a pour objet une religion et une morale dégagées de toute révélation et de toute différence de pays, de mœurs et de lois. Il continua aussi la *Pucelle*, à laquelle les puissances s'intéressaient si vivement. Le poète renvoya un secrétaire qui s'était laissé gagner à en livrer une copie au prince Henri. Et bientôt il sut persuader au roi de se priver des services de Baculard d'Arnaud, à peine installé. L'appel flatteur de Frédéric avait étourdi ce jeune homme; il s'opposait à Voltaire qui, d'ailleurs, n'avait pas pardonné le *Soleil levant* du poème royal. Comme il se laissa aller à s'unir avec Fréron, le plus violent ennemi de Voltaire, celui-ci sut exposer ses griefs au roi de telle sorte qu'il y avait à choisir entre lui et d'Arnaud. Pour cette fois, ce fut le dernier qui succomba : Voltaire triompha, sans se douter qu'il n'y avait là qu'un présage du sort qui l'attendait.

Dès le début, d'ailleurs, cet homme si richement doué n'éprouva pas une satisfaction complète de sa nouvelle situation. En décembre 1750 il écrivait déjà à sa nièce une lettre pleine de réticences énigmatiques : « On sait donc à Paris que nous avons joué à Potsdam la *Mort de César*, que le prince Henri est bon acteur, n'a point d'accent et est très-aimable, et qu'il y a ici du plaisir? Tout cela est vrai...;

mais... les soupers du roi sont délicieux ; on y parle raison, esprit, science ; la liberté y règne ; il est l'âme de tout cela ; point de mauvaise humeur, point de nuages, du moins point d'orages. Ma vie est libre et occupée ; mais... mais... opéras, comédies, carrousels, soupers à Sans-Souci, manœuvres de guerre, concerts, études, lectures ; mais... mais... la ville de Berlin, grande, bien mieux percée que Paris, palais, salle de spectacle, reines affables, princesses charmantes, filles d'honneur belles et bien faites ; la maison de M<sup>me</sup> Tyrconnell toujours pleine et souvent trop ; mais... mais... ma chère enfant, le temps commence à se mettre à un beau froid. » Les indications particulières sur le sens de ce « mais » ne manquent pas dans les lettres ultérieures de Voltaire. En substance, elles roulent toutes sur ce fait, que le voisinage du roi, malgré de nombreux témoignages d'affection, n'était jamais réellement sûr. Il voyait là un esprit pénétrant et une volonté absolue unis à une puissance effrayante ; dans les traits d'esprit semblables au jeu d'un jeune chat, auxquels se livrait le roi à ses soupers, il sentait toujours la griffe du lion. Rien n'était moins désirable que d'en recevoir un coup, et seule la nécessité de s'en garer et de faire patte de velours quand il se sentait égratigné, était une violence faite à sa nature. Le choc ne pouvait manquer de se produire, quelle qu'en dût être l'occasion ; elle se présenta dans une circonstance particulièrement défavorable à Voltaire, en ce qu'elle rendait peu estimable pour le roi, sous le rapport du caractère, un homme dont l'esprit était l'objet de son admiration.

Voltaire avait si heureusement spéculé en France, qu'il voulut aussi le tenter en Prusse. Il possédait un flair exquis

pour découvrir une bonne affaire. Il suivait les événements du temps, non-seulement avec l'intérêt de l'historien, mais avec celui du financier. De ce côté, un article du traité de Dresde, conclu en 1745, n'avait pas échappé à son attention. Les sujets prussiens qui avaient entre les mains des effets d'une banque saxonne, la *steuer*, devaient être payés de leur créance, capital et intérêts, par le trésor de Saxe dans des délais marqués sur le bon. Il y avait là une mauvaise combinaison, et naturellement la spéculation s'en empara; les sujets prussiens achetèrent à bas prix les effets des Saxons, qui ne jouissaient pas d'un tel avantage, pour en recevoir le montant intégral par la caisse saxonne. Toutefois, le roi Frédéric, qui ne l'avait pas entendu ainsi, avait déjà depuis deux ans défendu à ses sujets d'acheter à l'avenir de ces effets, et il convenait à un ami et à un favori moins qu'à tout autre de transgresser cette défense. Mais elle était si facile à éluder! Le juif berlinois Abraham Hirschel avait livré la parure de brillants avec laquelle Voltaire avait joué le rôle de Cicéron dans sa *Rome saurée*, au château de Potsdam. Cicéron donna à ce même homme de l'argent et des lettres de change pour lui acheter à Dresde des fourrures et des bijoux — c'est-à-dire des effets saxons — pour 35 louis d'or — c'est-à-dire avec 35 pour 100 de perte pour le vendeur, ou à 65 pour 100. Le juif part, mais écrit de Dresde qu'on ne peut les avoir qu'à soixante-dix. Bien, qu'il achète! Le lendemain le juif écrit à nouveau qu'ils sont montés à soixante-quinze. Cela n'était pas clair, et là Voltaire avait raison; mais Hirschel prétendit qu'un concurrent, le juif Ephraïm, avait pendant son absence excité la

défiance de Voltaire contre lui, et s'était offert à négocier l'affaire à de meilleures conditions. Enfin, Voltaire laissa protester une lettre de change de 40,000 livres sur Paris, et le juif revint à Berlin sans avoir rien fait. Naturellement il y eut querelle : celui-ci demanda une indemnité et menaça de se plaindre; pour l'apaiser et éviter l'éclat, Voltaire lui acheta les brillants de Cicéron, qu'il avait fait auparavant taxer à un prix tel que le juif pouvait se trouver dédommagé de ses frais de voyage et de sa peine. Peu de jours après il se repentit; il se fit apporter par le juif d'autres objets précieux, et ceux-ci il refusa de les payer. Il prétendit qu'il avait été lésé dans son affaire de bijoux, que le juif devait les reprendre et lui rendre les 3,000 thalers qui lui avaient été comptés. Celui-ci rappela que Voltaire avait fait taxer les pierres, et qui lui garantirait qu'on ne les lui avait pas changées? Ceci paraît avoir amené une scène assez vive; le juif aurait été saisi à la gorge; enfin Voltaire déposa une plainte de son côté. Il demandait d'abord la remise de sa lettre de change sur Paris, et là-dessus le juif fut immédiatement condamné. La question de l'achat interdit des effets saxons ne fut pas soulevée judiciairement, malgré la dénonciation du juif, parce qu'elle n'importait pas au procès. Ensuite Voltaire demandait le remboursement du montant des bijoux, qu'il voulait rendre. Il vint à l'idée du juif de renier un écrit qui se rapportait à cette affaire et qu'il fut ensuite obligé de reconnaître, ce qui lui valut une amende de 10 thalers; mais il accusa Voltaire d'avoir fait sur l'original des additions et des changements, dans le but de donner à croire que l'affaire des bijoux n'était pas encore

conclue; et cette accusation a pour elle les apparences. Le tribunal demanda à Voltaire, dans le cas où il voudrait revenir sur le marché, le serment qu'il n'avait rien changé à l'original; un membre prétendit même qu'on ne devait pas lui permettre un tel serment, qui serait probablement un parjure. Voltaire se déclara prêt à jurer; mais il préféra auparavant, le 26 février 1751, conclure un accord avec le juif, dont le résultat fut que Voltaire reprit sa lettre de change, le juif ses bijoux, à l'exception de quelques-uns, contre lesquels il dut payer à Voltaire une somme de mille thalers moins considérable que celle demandée par celui-ci. La victoire remportée par Voltaire dans ce procès fut donc plus apparente que réelle, et pour ce qui regarde l'accord final, on lui ferait difficilement tort en jugeant qu'il n'eût pas accepté la perte de mille thalers, s'il se fût senti la conscience tout à fait nette.

A Berlin la chose fit naturellement un scandale énorme. Les ennemis et les envieux de Voltaire triomphèrent; on en fit en français une comédie intitulée : *Tantale en procès*, qui fut attribuée rien moins qu'au roi, mais à tort. On connaît l'épigramme de Lessing qui finit par ces mots : « Enfin, si l'on veut savoir pourquoi la ruse du juif ne lui réussit pas, on aura à peu près cette réponse : le sieur V\*\*\* était un plus rusé compère. » Qu'en savait Lessing? va-t-on demander. Hélas! il ne le savait que trop. Il avait — étrange jeu du sort! — traduit en allemand les papiers français de Voltaire concernant le procès du juif. Son ami, le professeur de français Richier, qui alors faisait fonction de secrétaire près de Voltaire, avait procuré à ce jeune homme de vingt-deux ans, vivant

à Berlin dans des circonstances assez difficiles, ce travail, qui avait été le bienvenu, et pour quelque temps l'avait fait le commensal de Voltaire. Quelle impression lui était-il restée de son hôte ? Comment avait agi sur ce pauvre homme de lettres ce charme, auquel ne résistait pas un grand roi. Nous le voyons par cette épigramme ; l'enchantement disparaît pour qui voit dans les cartes de l'enchanteur. Et il devait bientôt disparaître bien davantage encore pour Lessing. Vers la fin de l'année pendant laquelle il avait fait ce travail de traduction, il vit un jour chez Richier un certain nombre de feuilles du *Siècle de Louis XIV*, dont l'impression venait justement de s'achever, et dont on devait tirer deux douzaines d'exemplaires irréprochables pour la famille royale. Il en emporta un exemplaire, que, selon toute apparence, il se composa avec des feuilles de rebut ; celui-ci passa dans les mains d'un ami, et par lui une dame liée avec Voltaire en eut connaissance. Ce dernier avait droit d'être mécontent, car l'œuvre ne devait arriver aux mains de personne avant d'être parvenue à la famille royale, et Lessing avait en outre oublié, à son départ de Berlin, de remettre l'exemplaire à Richier, et Voltaire avait déjà fait avec des manuscrits et des épreuves certaines expériences très-désagréables. Mais quand, dans une lettre virulente que son secrétaire fut obligé d'envoyer à Lessing, il traita ce dernier comme un voleur d'œuvres littéraires, il s'attira une réponse malheureusement perdue pour nous, car, comme dit Lessing, il ne la mit pas en montre ; mais celui-ci aidait à aiguiser une arme qui devait plus tard le blesser plus douloureusement. Dans la polémique de Lessing contre Voltaire, dans la *Dramaturgie de Hambourg*, domine

un ton qui s'explique seulement par l'animosité qui, conçue précédemment contre la personne, se reportait alors contre l'écrivain.

Et qu'on pense maintenant à l'impression du roi. « Voltaire attrape les juifs, » écrit-il en plaisantant à sa sœur; en réalité, cependant, il prit la chose plus au sérieux. Vers la fin de janvier, après la cessation des réjouissances du carnaval, il était retourné à Potsdam, tandis que Voltaire était encore au beau milieu de son procès. Lorsque la sentence eut été prononcée bien formellement en sa faveur, il demanda tout doucement s'il pouvait partir. Le roi profita de cette occasion pour lui présenter la liste de ses méfaits. Il l'avait reçu chez lui, lui écrit-il, par estime pour son esprit, et croyant qu'un homme de son âge, lassé de s'escrimer contre les auteurs et de s'exposer à l'orage, venait à lui pour se réfugier comme en un port tranquille. Mais il avait d'abord, d'une façon assez singulière, exigé de lui de ne point prendre Fréron pour lui écrire des nouvelles, et après qu'il a eu la faiblesse, non-seulement de l'accorder, mais encore de faire partir d'Arnaud, qui ne lui avait rien fait à lui, pour le bon plaisir de Voltaire, celui-ci a avec le juif la plus vilaine affaire du monde, qui fait un train affreux dans toute la ville. L'affaire des billets saxons est si bien connue en Saxe qu'on en a porté, à lui, le roi, de grièves plaintes. Il veut la paix dans sa maison, et l'on s'adresse mal à lui pour des intrigues et des cabales. « En cas, ajoute-t-il, que vous puissiez vous résoudre à vivre en philosophe, je serai bien aise de vous voir; mais si vous vous abandonnez à toutes les fougues de vos passions, et que vous en vouliez à tout le monde, vous ne me



ferez aucun plaisir de venir ici, et vous pouvez tout autant rester à Berlin. » Quatre jours plus tard, Frédéric prend la chose plus gaiement, sans pourtant rien accorder au pécheur, qui pendant ce temps avait encore imploré son indulgence. « Si vous voulez venir ici, écrit-il, vous en êtes le maître : je n'y entends parler d'aucun procès, pas même du vôtre. Puisque vous l'avez gagné, je vous en félicite et je suis bien aise que cette affaire soit finie. J'espère que vous n'aurez plus de querelle ni avec le *Vieux* ni avec le *Nouveau Testament*; ces sortes de compromis sont flétrissants, et avec les talents du plus bel esprit de France, vous ne couvririez pas les taches que cette conduite imprimerait à la longue à votre réputation. Un libraire, un violon de l'Opéra — continue Frédéric, faisant allusion à certaines affaires antérieures de Paris — un juif joaillier, ce sont en vérité des gens dont, dans aucune sorte d'affaires, les noms ne devraient se trouver à côté du vôtre. J'écris cette lettre avec le gros bon sens d'un Allemand, qui dit ce qu'il pense sans employer de termes équivoques et de flasques adoucissements qui défigurent la vérité; c'est à vous d'en profiter. » Combien diffère le ton de cette lettre, de celui où, l'été auparavant, Frédéric déterminait Voltaire à rester! Combien se sont transformées, en moins d'une demi-année, les dispositions et la situation! et, il faut le dire, entièrement par la faute de Voltaire, que Frédéric supportait et choyait avec la magnanimité d'un roi autant qu'avec l'indulgence d'un ami.

Tant bien que mal, les choses reprennent leur cours habituel, et Voltaire vit, en apparence comme autrefois, tantôt à Berlin, tantôt à Potsdam, tantôt avec le roi, tantôt.

comme l'exigent de nombreux voyages de celui-ci, séparé de lui, occupé de ses travaux habituels, soit pour le roi, soit pour lui-même. Seulement il n'y a plus pour lui la même satisfaction. Tout d'abord, physiquement parlant, bien que de ce côté il soit accoutumé à la douleur. Voltaire avait une de ces constitutions qui unissent à une faiblesse étonnante une grande vitalité. Il n'était jamais réellement bien portant, était toujours en traitement, et parvint néanmoins à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Tandis qu'il se représente dans ses lettres comme mourant, il accomplit l'œuvre de douze vivants. Il faut dire que les plaintes incessantes étaient assez dans la manière de Voltaire, qui se froissait quand on paraissait ne pas le croire. Son secrétaire, bien disposé en sa faveur, lui prête l'intention de désarmer ainsi la fureur de ses ennemis, en leur donnant l'espérance d'être bientôt débarrassés de lui; tandis que d'autres plus malins y voient un stratagème financier, pour obtenir par cette simulation de maladies de meilleures conditions pour des rentes viagères. Quoi qu'il en soit, il est en tout cas bien certain que, maigre depuis longtemps, il ressemblait alors déjà à un squelette. Son estomac, en particulier, était toujours en mauvais état, et il estimait heureux celui-là qui digère. A cette époque, à Berlin, vint s'y ajouter une maladie scorbutique, qui lui fit perdre ses dents; alors se forma la physionomie qu'on rencontre ordinairement dans les portraits de Voltaire, où, entre les deux boucles de sa chevelure, ne ressortent pour ainsi dire que son nez et son menton, avec ses deux yeux étincelants.

On sait ce qu'il advient quand un nuage s'est montré dans les relations de deux personnes : les caquets s'en mêlent

et le nuage grandit de plus en plus. Un jour le lecteur de Frédéric, La Mettrie, prétendit à propos de Voltaire que, dans une conversation sur la faveur dont il jouissait et qui excitait l'envie, le roi avait laissé entendre qu'il en avait encore besoin pour un an tout au plus : « on suce l'orange et on jette l'écorce. » Dans l'année, cet extravagant de La Mettrie mangea tant d'un pâté qu'il en mourut, sans qu'à cette heure dernière Voltaire ait pu lui demander s'il ne l'avait pas pris pour dupe avec son histoire d'orange. D'un autre côté, on rapporta aussi au roi un méchant mot de Voltaire. Le général Manstein était près de lui au château, et le priait de jeter avec lui un coup d'œil sur ses mémoires russes, lorsqu'arriva un manuscrit de Frédéric. « Le roi m'envoie son linge sale à blanchir, aurait dit Voltaire, il faut que le vôtre attende. » Et Voltaire apprit que c'était Maupertuis qui avait mis cette histoire en circulation, en ajoutant encore que celui-là trouvait mauvais les vers du roi.

Maupertuis était, nous nous en souvenons, une ancienne connaissance, un ami même de Voltaire du temps des beaux jours de Cirey. Il avait été le premier à faire connaître en France la théorie de Newton. Un voyage entrepris par lui aux régions polaires, à la tête de plusieurs savants, avec mission du gouvernement, dans le but de déterminer la forme réelle de la terre, voyage décrit plus tard, l'avait rendu rapidement célèbre; et il était pour Voltaire et son amie une si grande autorité dans les matières mathématiques et physiques, que le premier lui avait communiqué, pour avoir son avis, les passages de ses lettres anglaises ayant trait à Newton. Frédéric, prince du trône, avait déjà

jeté les yeux sur lui, et, parvenu au pouvoir il l'appela à lui comme président de l'académie de Berlin. Maupertuis était un homme orgueilleux, d'une ambition indomptable, avec des manières peu agréables, des opinions souvent baroques, impatient de toute contradiction, âpre et sans ménagement dans la polémique, et habitué à régner en maître dans son académie, où il avait d'ailleurs montré un réel mérite. Aux soupers du roi et ailleurs il se rencontrait assez souvent avec Voltaire. Au début, tout parut aller le mieux du monde; chacun se louait de l'autre dans ses lettres. Voltaire voyait toujours le mathématicien avec un reste du vieux respect, qui finit pourtant à la longue par lui devenir d'autant plus fatigant, que l'autre prétendait en faire un droit. Et l'on peut également penser que la situation privilégiée du poète devait être pour le président, fier de son savoir exact, une cause de désappointement. Ce Maupertuis aurait alors colporté l'histoire du linge sale; et Voltaire apprit qu'il avait dû lui préparer d'autres embarras. Pendant l'hiver de 1751 à 1752, un homme de lettre français, La Beaumelle, de retour de Copenhague où il avait inutilement cherché fortune, était venu à Berlin, apportant avec lui un écrit intitulé : *Mes pensées* ou *Qu'en dira-t-on?* dont il fit courir des exemplaires. Dans cet écrit il y avait ce passage : « Il y a eu de plus grands poètes que Voltaire, il n'y en eut jamais de si bien récompensés, parce que le goût ne mit jamais de bornes à ses récompenses. Le roi de Prusse comble de bienfaits les hommes de talent, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain. » L'homme de lettres

ambulant ne pouvait se recommander à la cour de Frédéric par une telle sortie; mais elle pouvait échapper au roi si on ne la lui faisait pas remarquer. C'est justement ce qu'avait fait Voltaire, assura Maupertuis à La Beaumelle; tandis que Voltaire, croyable cette fois, assure que c'était non lui, mais le marquis d'Argens, dans le but de lui créer des embarras. Là-dessus l'homme de lettres jura de poursuivre Voltaire jusque dans les enfers, et débuta tout d'abord par faire imprimer à Francfort son *Siècle de Louis XIV*, avec toutes sortes d'annotations scandaleuses. Voltaire dénonça ces annotations dans une violente réponse, et se vit de cette façon engagé, avec toutes celles qu'il avait déjà, dans une nouvelle querelle littéraire ou plutôt dans deux; car on pouvait prévoir qu'il saisirait le premier prétexte pour régler ses comptes avec Maupertuis. Le prétexte ne vint que trop tôt, et cette lutte amena après elle des suites en face desquelles disparaît la querelle avec La Beaumelle. Depuis longtemps déjà Maupertuis croyait être sur la trace d'une loi naturelle, d'après laquelle la nature, pour chaque mouvement, employait toujours la plus petite force; il fondait de grandes espérances sur cette loi d'économie, comme il l'appelait; il l'avait exposée devant son académie, et consignée dans un travail sur la cosmologie. Maintenant, nous nous souvenons d'avoir vu parmi les hôtes de Cirey un certain Kœnig, qui y avait longtemps demeuré. Il avait été recommandé à la marquise, comme précepteur de mathématiques, par Maupertuis, s'était dans la suite brouillé avec elle, et était alors, comme bibliothécaire, au service de la princesse d'Orange à La Haye. Il était aussi devenu membre de l'aca-

démie de Berlin, et dans une lettre du jeune Lessing à son père nous le voyons représenté comme bienfaiteur du premier. C'était certes un admirateur de son président; mais d'autant moins prévenu contre lui par conséquent, il avait mis sa nouvelle loi à l'épreuve, et croyait qu'elle ne supportait pas l'expérience. Il avait écrit là-dessus un traité, et était venu à Berlin, dans l'automne de 1750, pour conférer avec Maupertuis sur cet objet. Mais celui-ci reçut très-mal la contradiction de son ancien protégé et ne voulut pas lire son traité, que Kœnig fit alors imprimer, au printemps suivant, dans les *Actes de savants* de Leipzig. Comme conclusion, un extrait d'une lettre de Leibniz y était ajouté, montrant que celui-ci avait déjà connu la loi prétendue nouvelle, mais l'avait connue comme n'étant pas suffisante. Maupertuis, qui ne savait rien d'une telle lettre de Leibniz, demanda à Kœnig où il l'avait trouvée. Kœnig n'en possédait qu'une copie, qu'il tenait d'un homme jadis en possession d'une importante collection de tels papiers, mais qui avait été condamné à mort, quelques années auparavant, par les aristocrates bernois. Alors Maupertuis fit faire, par l'intermédiaire de l'ambassadeur français, des recherches dans les papiers confisqués de l'exécuté. Il ne se trouva ni là ni ailleurs nulle trace d'une lettre de Leibniz. La lettre pouvait s'être perdue, les recherches pouvaient n'avoir pas été assez sérieuses : nul n'en savait rien. Mais le président se crut autorisé à porter l'affaire devant l'académie, et à fixer à Kœnig un terme extrême pour la présentation de la lettre. Le terme passa sans rien apporter, et l'académie conclut, dans sa séance du 13 avril 1752, que le prétendu fragment de Leibniz était faux

et sans valeur. Kœnig renvoya son diplôme de membre de l'académie de Berlin, et publia un appel au public, qui ne laissait aucun doute sur son honorabilité dans cette affaire.

La querelle entre Maupertuis et Kœnig n'avait pas, pour Voltaire, un intérêt scientifique; il regardait, au contraire, de telles discussions, où l'ingérance de la métaphysique embrouille la géométrie, comme de vains jeux de l'esprit. Kœnig, d'ailleurs, ne lui était recommandé ni par sa qualité de disciple de Leibniz, qu'il considérait pour sa part comme un métaphysicien rêveur, ni par sa rupture avec la marquise, qu'il avait en outre, au grand mécontentement de l'ami, détournée de Newton pour Leibniz; mais tout cela disparut devant son animosité contre Maupertuis, animosité qu'il pouvait satisfaire en prenant dans la lutte parti pour Kœnig. Elle avait un côté, d'ailleurs, par lequel elle devait déterminer à cette ligne de conduite ce qu'il y avait de meilleur dans la nature de Voltaire. Kœnig était l'opprimé; la décision de l'académie était, pour ainsi parler, un assassinat juridique, et le futur défenseur des Calas et des de La Barre n'y pouvait pas rester indifférent. Prenant prétexte du scandale soulevé dans le monde savant par cette affaire, il fit paraître dans une revue de cette époque, la *Bibliothèque raisonnée*, sous ce titre : *Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*, un court article où il était dit que le jugement aussi incompetent qu'injuste de l'académie était dû à l'influence de son président sur des membres dépendants, et que plusieurs académiciens quitteraient cette société tyrannisée et déshonorée par le sieur Mau-

pertuis, s'ils ne craignaient de déplaire au roi, qui en était le protecteur. L'article ne portait pas le nom de Voltaire; mais personne ne pouvait méconnaître l'auteur, et tout au moins le roi le reconnut immédiatement et fut très-mécontent. L'affaire en litige l'intéressait tout aussi peu que Voltaire, mais il avait donné à l'académie son président, et nul membre de sa société intime ne devait se soulever ouvertement contre ce qu'elle avait décidé, d'accord avec ce président. Son dépit fut si violent qu'il l'entraîna à une fâcheuse démarche, la première que nous puissions découvrir dans sa conduite envers Voltaire, depuis que celui-ci était près de lui. Il prit lui-même la plume, et écrivit également comme académicien de Berlin à un collègue de Paris, une lettre où il désignait le prétendu membre de celle-là comme un misérable, et son écrit comme un infâme libelle. Voltaire ne pouvait pas non plus se tromper sur l'auteur de cette réplique, d'autant moins que, dans la seconde édition, elle parut avec l'aigle, la couronne et le sceptre royaux; mais on observait réciproquement l'incognito; on se rencontrait comme toujours les soirs et on traitait même dans des billets les plus amicaux d'une œuvre, sorte de dictionnaire libre penseur, qui devait être le produit des conversations de la table royale. Voltaire néanmoins ne perdait pas de vue sa querelle avec Mauvertuis. « Je me trouve, écrit-il à sa nièce, à propos de l'écrit polémique du roi, malheureusement auteur aussi, et dans un parti contraire. Je n'ai point de sceptre, mais j'ai une plume; et j'avais, je ne sais comment, taillé cette plume de façon qu'elle a tourné un peu Platon en ridicule. » Ces mots avaient trait à un examen



de l'œuvre de Maupertuis, que Voltaire avait fait insérer dans un recueil savant ; mais il puisa ses vraies armes dans le volume de lettres que son adversaire fit justement paraître dans l'automne de 1752.

Le blâme qui l'avait accueilli de tant de côtés pour sa conduite envers Kœnig avait très-vivement affecté l'impérieux président ; et la façon dont il cherchait à maîtriser son dépit n'était point faite pour améliorer son état. Le roi, toujours bien disposé en sa faveur, eut à le mettre en garde, non-seulement contre sa susceptibilité exagérée, mais encore contre une consommation par trop copieuse d'eau-de-vie. Les *Lettres* portaient l'empreinte de cette disposition, dans laquelle elles avaient été écrites pour la plupart. L'auteur s'abandonnait sans réserve aux tendances qu'il avait toujours eues pour l'extraordinaire et le paradoxal. Les lettres étaient pleines de paradoxes qui, en partie, n'étaient pas sans présenter un sens ; mais il fallait y mettre de la bonne volonté pour les ordonner. Et Voltaire possédait assurément tout le contraire de cette bonne volonté ; et nul ne l'égalait pour l'habileté à faire d'une pensée à demi bizarre une absurdité complète. Peut-être n'a-t-il jamais usé de cette habileté avec une telle supériorité que dans la *Diatribes du docteur Akakia*, facétie dirigée à cette époque contre Maupertuis. Les prétendues propositions du profond président, de disséquer la tête des géants pour connaître la nature de l'âme, de percer un trou jusqu'au centre de la terre, de bâtir une ville latine pour faciliter les études philologiques, d'enduire les malades de poix-résine pour empêcher la déperdition des forces ; celle que nous avons besoin seulement d'élever

un peu l'activité de notre esprit pour voir dans l'avenir aussi bien que nous nous rappelons le passé; ces propositions et d'autres encore qui se laissaient facilement extraire de ce bizarre recueil de lettres, rendues plus comiques encore au moyen de quelques arrangements, sont données, par raillerie et par jeu d'esprit, comme l'œuvre non d'un homme célèbre, la chose étant impossible, mais d'un jeune commençant qui a voulu présenter au public, sous une telle égide, ses idées qui n'étaient pas mûres. Le nom *Akakia* lui-même, c'est-à-dire sans malice (nom d'un médecin de François I<sup>er</sup>, mais devenu dans le cas présent médecin du pape), est déjà d'un effet comique dans le titre d'un écrit si rempli de malice.

Ce petit livre eût été un mets succulent pour le palais de Frédéric si celui-ci avait pu surmonter deux choses : d'abord, qu'il faisait rire aux dépens de son président d'académie, et, comme il avait écrit en faveur de ce dernier, à ses propres dépens; ensuite il fut révolté presque davantage encore par la façon dont Voltaire l'avait trompé pour obtenir la permission d'imprimer. Celle-ci avait été donnée pour une défense de Brolingbroke contre des attaques orthodoxes; au lieu de cela, il fit imprimer sa satire contre Maupertuis. Puis il voulut nier quand déjà l'imprimeur et des tiers avaient tout avoué. Le mécontentement du roi déborda alors, et il écrivit à Voltaire une lettre fulminante, où il manifestait son étonnement de tant d'effronterie, et menaçait de faire connaître l'affaire tout entière, afin qu'on vit que si ses ouvrages méritaient des statues, sa conduite méritait des chaînes. Les exemplaires imprimés d'*Akakia* furent saisis et jetés au feu

dans la chambre du roi, en présence de l'auteur, qui dut en outre promettre par écrit d'observer les égards et le respect qui sont dus aux dignitaires de la science ou de la politique. Mais déjà la mauvaise semence avait été répandue au dehors, et à peine l'édition de Potsdam était-elle anéantie, que de nouveaux exemplaires arrivèrent de Dresde à Berlin. A Paris, l'*Akakia* fut vendu par milliers, et il devint bientôt la délectation du monde cultivé depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid. Le roi fut hors de lui et agit comme on a coutume d'agir dans ce cas : le 24 décembre 1752, il fit brûler l'odieux libelle par la main du bourreau sur la place publique de Berlin. Ce prince, ami des lumières, aurait dû laisser à l'inquisition d'Espagne ou au parlement de Paris cette façon de l'emporter sur un livre, et Voltaire fut, en fait, généreux envers lui, en ne faisant pas de cet acte l'objet spécial d'une satire. Sur le moment, il fut fort effrayé. Par cette violence contre le livre, il eut la mesure de ce qui était possible contre l'auteur. La Prusse avait aussi sa Bastille, soit à Spandau, soit ailleurs. Il se tranquillisa pourtant bientôt, et huit jours après l'exécution, au premier jour de l'année 1753, il renvoya au roi sa clef de chambellan, sa croix et le brevet de sa pension, avec ces mots empreints d'autant de délicatesse que de sentiment :

Je les reçus avec tendresse,

Je les renvoie avec douleur,

Comme un amant jaloux, dans sa mauvaise humeur,

Rend le portrait de sa maîtresse.

C'était plus que Frédéric n'avait voulu ; le même jour son valet de chambre et secrétaire intime, Fredersdorf,

reporta à Voltaire la croix et la clef, et eut avec lui une longue conversation. Peu de jours après, le roi le voulut de nouveau à souper ; à la fin du mois, il l'invita à revenir avec lui à Potsdam ; il lui envoya du quinquina, pour hâter sa guérison : ce n'est pas cela qu'il lui faut, écrit Voltaire, c'est son congé. Il demande la permission d'aller faire une cure à Plombières ; le roi lui fait répondre qu'il y a aussi d'excellentes sources dans son pays, entre autres à Glatz ; comme si, dit notre Français, on envoyait prendre les eaux en Sibérie ; il tint pour Plombières. Alors le roi se fâcha sérieusement : le prétexte de Plombières n'était pas nécessaire pour demander son congé, lui écrivit-il, il pouvait quitter son service quand il le voudrait ; mais, avant de partir, il devait lui faire remettre le contrat de son engagement, la clef, la croix et le volume de poésies qu'il lui avait confié. Ce dernier était un choix de poésies de Frédéric, imprimé au château de Potsdam, à un petit nombre d'exemplaires, et seulement pour les plus intimes amis, et Voltaire en avait eu un en son temps. Mais il ne voulait pas partir ainsi dans la disgrâce : que dirait le monde, et surtout Paris ? Il écrivit à ce sujet une plaisante lettre, pour obtenir un congé personnel. Le roi accéda à son désir : il put venir à Potsdam et demeurer au château comme autrefois ; il y resta presque huit jours ; on mangea ensemble, en apparence, avec toute cordialité, et Voltaire promit de revenir en automne, après la fin de sa cure ; c'est pourquoi il dut emporter la croix, la clef et le volume de poésies royales. Voltaire partit de Potsdam le 26 mars 1753, et, ce qui doit avoir été dès lors son intention, lui et Frédéric ne se revirent plus.

Voltaire voyageait en grand seigneur, dans une voiture commode, attelée de quatre, parfois de six chevaux de poste, avec deux laquais sur le siège, et à côté de lui, dans l'intérieur, entre les cartons et les caisses, son secrétaire. On arriva au soir du second jour à Leipzig, d'où, pendant un séjour de trois semaines, on entretint avec Paris une correspondance enjouée; on visita Gottscher comme représentant de la littérature allemande, et les escarmouches continuèrent à distance avec Maupertuis. Celui-ci, ayant appris que Voltaire avait en réserve une nouvelle attaque, s'était laissé emporter, à lui écrire à Leipzig, le menaçant d'une vengeance personnelle. Naturellement il se jetait ainsi sur l'arme de son adversaire; car celui-ci ne lui donna pas seulement une réponse par lettre, dans un style des plus goguenards, mais il fit insérer dans un journal de Leipzig, *le Gouverneur*, une manière de signalement ainsi conçu : « Un quidam ayant écrit une lettre à un habitant de Leipzig, par laquelle il menace ledit habitant de l'assassiner, et les assassinats étant visiblement contraires aux privilèges de la Foire, on prie tous et un chacun de donner connaissance dudit quidam, quand il se présentera aux portes de Leipzig. C'est un philosophe qui marche en raison composée de l'air distrait et de l'air précipité, l'œil rond et petit, et la perruque de même; le nez écrasé, la physionomie mauvaise, ayant le visage plein et l'esprit plein de lui-même, portant toujours scalpel en poche, pour disséquer les gens de haute taille. Ceux qui en donneront connaissance auront mille ducats de récompense; assignés sur les fonds de la ville latine que ledit quidam fait bâtir, ou sur la première comète d'or et de diamants

qui doit tomber incessamment sur la terre, selon les prédictions dudit quidam philosophe et assassin. »

Que pouvait un grave président d'Académie contre un homme qui maniait de telles armes ? D'ailleurs, ce dernier s'y blessa lui-même. Il avait donné sa parole au roi, en prenant congé de lui, de rester tranquille à l'endroit de Maupertuis ; et à peine avait-il passé la frontière, qu'il le défiait de nouveau. En même temps émergeaient à Berlin des parodies des vers royaux, qu'on attribua à Voltaire, de qui courait en outre une lettre très-mordante au secrétaire perpétuel de l'Académie. Et le roi avait laissé entre les mains d'un homme aussi inconstant, sans parler de quantité de billets confidentiels, un volume dont il pouvait faire un usage si désagréable, si dangereux pour Frédéric. Car, combien de traits de sa malice avait pu lancer celui-ci contre ses collègues couronnés, rois et princesses ! Depuis longtemps Frédéric avait le soupçon, et non tout à fait sans fondement, que sur ce point Voltaire n'avait pas été entièrement discret avec ses amis de Paris. Donc, conclusion : Voltaire ne doit pas sortir d'Allemagne sans avoir rendu le livre de poésies ; et puisqu'on lui ôte cela, on lui ôtera d'autant plus la croix et la clef, afin que toute relation soit définitivement rompue avec lui. Des ordres en ce sens précédèrent Voltaire, lui réservant une embûche à sa dernière station, vers laquelle il s'acheminait lentement et commodément.

A Gotha, où il se rendit après Leipzig, il reçut du duc et de la duchesse un accueil si gracieux, fut si bien hébergé dans le château même, qu'il y resta près de cinq semaines. La duchesse sut l'y retenir par un projet littéraire. Elle désirait de lui. — une princesse allemande, d'un écrivain

français, — une histoire allemande, qu'on pût lire naturellement ; car, que pouvait-on faire des in-quarto des Maskow et des Bunau ? Voltaire mit donc à contribution, avec sa vivacité ordinaire, la bibliothèque de Gotha, avec son secrétaire Collini, qui lui faisait des extraits, et prépara ses *Annales de l'Empire*, qui l'occupèrent encore beaucoup les années suivantes : la plus travaillée et la plus savante de ses œuvres, comme le proclame son collaborateur Collini ; la seule ennuyeuse qu'il ait faite, dit bientôt le public d'une commune voix. De Gotha il alla à Cassel ; de là, après une visite au landgrave, à Wabern, à Francfort, où il entra le soir du 31 mai, et prit son logement à l'hôtel du *Lion-d'Or*.

Le lendemain matin, tout était déjà prêt pour le départ ; la voiture et les chevaux attendaient, lorsqu'un certain Freytag, conseiller de guerre prussien et résident de Francfort, accompagné d'un officier de recrutement et d'un sénateur de Francfort, vint s'installer chez Voltaire, et lui demanda, au nom du roi, sa croix, sa clef, le contrat de son engagement et le volume de poésies. Voltaire, fort surpris, remit aussitôt la croix et la clef à Freytag, fit ouvrir ses coffres, d'où les papiers furent tirés et scellés ; il regretta de ne pas avoir sur les lieux le volume de poésies, qui se trouvait dans une caisse laissée à Leipzig pour être expédiée à Strasbourg, mais dit qu'il allait écrire sur-le-champ. La perquisition avait duré de 9 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, et Voltaire resta consignés à l'hôtel, sur sa parole, jusqu'à l'arrivée de la caisse, avec une promesse écrite de Freytag, qu'aussitôt le volume rendu, il ne serait plus mis aucun obstacle à son

voyage. Sa nièce, M<sup>me</sup> Denis, qui l'attendait à Strasbourg, se hâta d'accourir près de lui à la nouvelle de ce contre-temps, et prit part ensuite à toute l'affaire de Francfort. Voltaire fut très-irrité; il écrivit, pour se plaindre, dans toutes les directions, à l'empereur lui-même, auquel il promettait d'importantes révélations, naturellement au désavantage de Frédéric, si on lui permettait d'aller secrètement à Vienne. En même temps, il fit néanmoins écrire à ce dernier, par sa nièce, une lettre destinée à le toucher. Ce qui ne l'empêchait pas de s'occuper de ses *Annales de l'Empire*, comme il s'était occupé à Berlin de contes comiques, de la *Pucelle* elle-même, pendant les semaines si troublées de ses différends avec Frédéric. « Ce qui aurait paralysé les moyens d'un homme ordinaire, dit à cette occasion Collini, donnait plus d'essor à cet homme étonnant. Il possédait l'art d'affaiblir les chagrins par des objets contraires. » Dans de telles dispositions, il fallait se garder de lui. Le libraire hollandais Van Duren, qui, du reste, ne lui avait pas laissé un bon souvenir à l'époque des pourparlers concernant l'*Antimachiavel*, parut un matin pendant ces jours d'arrêts, et présenta au secrétaire un compte vieux de treize ans. Voltaire s'emporta; et lorsque l'après-midi le libraire se montra dans le jardin de l'hôtel, il courut sur lui comme un furieux, lui appliqua un soufflet. Le malin Collini dit au battu, pour le consoler, que le soufflet venait d'un grand homme.

Freytag avait envoyé à Berlin un compte rendu détaillé du résultat de sa perquisition, et avait demandé de plus amples instructions. La réponse de Fredersdorf fut que le roi était en voyage, mais qu'on l'attendait sous peu de



jours ; à son retour, Frédéric, au gré duquel la chose avait déjà trop duré, fit parvenir à Francfort l'ordre de laisser partir Voltaire, contre la promesse écrite de rendre le volume aussitôt qu'il serait possible. Le 18 juin, après un séjour de plus de quinze jours, la caisse arriva ; mais Freytag n'avait alors reçu encore que le billet de Frédersdorf et non l'ordre de libération, et refusa non-seulement de laisser aller Voltaire, mais même d'ouvrir la caisse. Voltaire vit là un manque de parole et ne se crut plus obligé dès lors à tenir la sienne. Le 20 il s'esquiva avec son secrétaire de l'hôtel du *Lion-d'Or*, et tous deux, n'enlevant que les choses de première nécessité, montèrent dans une voiture de louage, qui devait les conduire à Mayence. Mais à la porte de Mayence, ils se virent arrêtés : Freytag, qui avait eu vent de leur fuite de l'hôtel, y avait envoyé et accourait, en proie à la plus vive irritation, pour ramener prisonniers dans la ville Voltaire et son secrétaire, en vertu de pleins pouvoirs obtenus à la hâte du bourgmestre. On les conduisit d'abord chez un certain Schmidt, marchand, qui, avec le titre de conseiller à la cour, était l'adjoint et le remplaçant de Freytag, et Voltaire se vit exposé, dans un comptoir, aux regards hébétés de commis et de domestiques, et gardé comme un criminel. On enleva aux prisonniers leur argent et leurs effets, et on ne laissa pas même sa tabatière au poète de la *Henriade*. Ses yeux étincelaient de fureur, raconte Collini, et tout à coup il saisit l'occasion de s'enfuir dans la cour par une porte ouverte. Toute la maison le suivit, et Collini arrivant, vit son maître courbé dans un coin, mettant ses doigts dans sa bouche et faisant des efforts pour vomir. Vous trouvez-

vous donc mal ? s'écria-t-il. *Fingo, fingo* (je fais semblant) lui répond à demi-voix Voltaire, qui n'avait voulu qu'inquiéter ses persécuteurs. Après deux heures d'attente, les prisonniers furent remis à un nommé Dorn, employé de Freytag, qui ne les ramena pas à l'hôtel du *Lion-d'Or*, mais à celui de la *Corne-de-Bouc*, où il fit aussitôt amener M<sup>me</sup> Denis. Naturellement on leur donna une garde, puisqu'ils avaient déclaré ne plus se considérer comme obligés par leur parole.

Cela se passait le 20 : le 21 arriva l'ordre royal, et le 25 celui de les laisser aller sans condition. Mais, par sa tentative de fuite, le prisonnier avait rompu les arrêts du roi ; et par là un nouvel état de choses était créé, qui, dans la conviction de l'inepte Freytag, devait nécessiter un nouveau rapport à Berlin et provoquer un nouvel ordre d'arrestation. Quinze jours s'écoulèrent encore ainsi, et alors Freytag, qui avait eu à subir une verte semonce de Berlin pour sa maladresse, se crut autorisé à laisser libres les prisonniers. Voltaire rédigea une protestation contre ces violences, et si son secrétaire ne s'était interposé, il aurait tiré sur le détesté Dorn, qui avait paru devant lui, dans la meilleure intention du monde, pour rapporter les objets saisis sur lui. Après son départ, précipité par ce dernier trait, le coffre qui contenait ses effets et son argent fut officiellement ouvert, et 100 florins en furent enlevés pour couvrir les dépenses. Voltaire put retirer le reste contre quittance, quand il le voudrait ; mais il ne le fit point, préférant abandonner argent et valeurs, afin de pouvoir plus tard répandre dans le monde que, sans parler d'autres mauvais traitements, il avait

été dépouillé à Francfort. Quand il s'agissait d'atteindre un but, ne fût-ce qu'un effet oratoire, Voltaire ne s'inquiétait jamais outre mesure de la vérité, et jouait avec les circonstances secondaires, parfois même avec les circonstances principales, avec une licence toute poétique. Mais il n'a jamais menti aussi impudemment que dans la masse de lettres et de notes émanées de lui sur cette affaire de Francfort ; c'est que nulle autre ne l'avait autant froissé. Tout le monde connaît le « Monsir » et « l'œuvre de poëshie » du pauvre Freytag, tandis que son rapport original aux archives de Berlin est d'une orthographe irréprochable. Mais la présence d'une dame dans cette affaire était inestimable pour le récit de Voltaire. M<sup>me</sup> Denis y apparaît continuellement, en proie à des attaques de nerfs et à des évanouissements, qui n'étaient guère dans la nature de cette femme résolue. Une Parisienne traînée par la ville avec une escorte militaire, quelle barbarie gothique ! et des soldats comme femmes de chambre ! et des baïonnettes comme rideaux de lit ! Pouvait-on répéter trop souvent de telles façons de dire, quand on les avait une fois inventées ? Elles trouvèrent de la foi et la conservèrent ; Voltaire parlait fort, les archives de Berlin étaient muettes, jusqu'à ce qu'à une époque toute récente, les véritables documents aient été produits.

Cette histoire de Francfort fut malheureuse pour les deux parties, et plus encore pour le roi que pour le poète. Le dernier en fut quitte avec quelques semaines d'un état d'esprit pénible ; la gloire du premier en a souffert jusqu'à nos jours. Et, cependant, tout ce qu'il y eut de pis dans cette affaire fut le produit du hasard. Si Voltaire, lorsque

Freytag lui fit sa désagréable visite, avait eu dans la main le volume royal, il aurait pu continuer son chemin sans obstacle ; si le roi n'avait pas été éloigné de sa capitale pour les choses du gouvernement, et s'il avait été moins maladroitement servi à Francfort, la moitié au moins de sa peine aurait été épargnée au poëte. Mais, après ce que Voltaire avait laissé voir de ses intentions à Leipzig, le roi avait toute raison de lui redemander ses poésies, et le retrait de la croix et de la clef en étaient la conséquence. Si Voltaire était parti de Potsdam avec ces intentions, l'exécution de son *Akakia* en était cause ; et le roi y avait été entraîné par sa première démarche fautive, son immixtion dans la querelle des savants, tandis que ce reproche pèse sur Voltaire, qui ne sut pas sacrifier, par égards pour un prince qui avait tant fait pour lui, le plaisir de la satire et de la vengeance. Il y eut faute des deux côtés ; mais l'introduction de circonstances sur lesquelles on ne pouvait compter doit entièrement rester hors de cause.

De Francfort, Voltaire alla, le 7 juillet, à Mayence, où il séjourna pendant trois semaines pour sécher, comme il dit, ses habits mouillés dans le naufrage et pour continuer ses *Annales de l'Empire*. Là, ce fut la noblesse qui fit la cour à l'homme célèbre ; puis il reçut du voisinage une invitation princière qui, en ce moment, en face de la rupture avec Frédéric, fut doublement bienvenue. Mais Frédéric et Charles Théodore ! Ce dernier ou avant-dernier électeur palatin était un homme totalement nul, un de ces princes allemands élevés à la française, chez lesquels l'amour de la littérature et de l'art, sans avoir de profondes racines, faisait partie de leur vaine pompe. Sur son invi-

tation, Voltaire se rendit, vers la fin de juillet, à Mannheim et à Schwetzingen, château de plaisance avec ce jardin si renommé plus tard, qui était la résidence d'été de l'électeur. Celui-ci combla Voltaire d'attentions, et fit entre autres représenter devant lui plusieurs de ses pièces sur son théâtre français. Après quinze jours passés à Schwetzingen, Voltaire se rendit, dans le milieu d'août, à Strasbourg, et tandis que partout il avait l'habitude de descendre dans les premiers hôtels, il se dirigea ici vers une petite auberge écartée, l'*Ours-Blanc*. Le public, qui ne perdait pas de vue cette illustration, en fit des gorges chaudes, et, — c'est un avare, finit-on par dire. — « Mais on va voir, écrit Collini, combien l'on a tort d'ajouter foi aux apparences, et à quel point on doit être circonspect à juger les actions des hommes sur de simples conjectures. Ce qui passait pour un trait d'avarice n'était, dans le fond, qu'un effet de la bonté de son cœur. Un des garçons de l'auberge de l'*Empereur*, à Mayence, nous avait servis avec une extrême attention. Son zèle et ses manières lui avaient gagné les bonnes grâces de Voltaire. Ce garçon était de Strasbourg. Il nous dit que son père tenait dans cette ville l'auberge de l'*Ours-Blanc*, et nous supplia d'y aller loger. Cette attention d'un fils pour l'auteur de ses jours toucha mon illustre compagnon de voyage : il promit ce qu'on lui demandait. » Toutefois, il s'installa bientôt dans une maison de campagne, en avant de la ville, où il put recevoir les visites qui lui venaient en foule, mais aussi sut faire son profit, pour l'amélioration de ses *Annales de l'Empire*, des indications de l'historien strasbourgeois Schœpflin.

On conçoit que Paris manquait fort à Voltaire, et il

n'était pas encore guéri de cette faiblesse de croire qu'il lui fallait quelque part une cour où il lui plût de passer sa vie. De Francfort, M<sup>me</sup> Denis était revenue à Paris pour sonder les sentiments et rendre possible le retour de l'oncle. Sachant combien elle-même était intéressée dans la question, nous croirons sans peine quelle dut y frapper à toutes les portes. Mais les nouvelles qu'elle put transmettre ne furent nullement favorables. Les ennemis, surtout les ecclésiastiques, firent tout pour fortifier l'antipathie du roi, accrue en outre par la désertion de Voltaire vers Frédéric. Il dut alors comprendre qu'il lui fallait s'arrêter plus longtemps encore sur le seuil de sa patrie. Les *Annales de l'Empire* étaient presque achevées; un frère du professeur Schœpflin avait une imprimerie à Colmar, et, grâce à une avance de Voltaire, il entreprit l'impression. Celui-ci fixa donc, au commencement d'octobre, sa résidence à Colmar, pour veiller sur cette impression de son œuvre. Les nouvelles de Paris annonçaient de plus en plus que c'étaient surtout les motifs religieux qui étaient mis en avant à la cour contre lui, de même qu'il se voyait à Colmar entouré d'espions ecclésiastiques. Il s'agissait alors de faire au grand jour preuve de son attachement pour l'Église, et, avec sa façon de penser, cela ne coûtait à Voltaire nulle contrainte. En 1754 il participa à la communion pascale, sans cependant améliorer par là sa situation. Ses amis levèrent les épaules de sa faiblesse; ses ennemis grincèrent des dents, disant qu'il tournait les choses saintes en ridicule. On ne voulut de lui à Paris pas plus qu'auparavant.

Mais on pouvait bien le laisser aller, un homme malade, à Plombières, les bains des Vosges. Seulement, ô malheur!

son adversaire, Maupertuis, était aussi un homme malade et avait aussi jeté ses vues sur Plombières. Voltaire alors s'arrêta dans sa route et se retira à l'abbaye de Senones, à laquelle il avait pensé un instant, comme nous nous en souvenons, cinq ans auparavant, lors de la mort de la marquise. Là il rencontra son savant ami, dom Calmet, avec lequel il put échanger des souvenirs de Cirey, mais put consulter aussi les pères de l'Église et les actes des Conciles. C'est ce qu'il fit pendant près d'un mois, et il se procura, par les moines, des extraits des respectables in-folios, qui lui vinrent bien à point plus tard pour ses écrits théologiques. Lorsqu'il sut le champ libre à Plombières, il y passa une couple de semaines avec M<sup>me</sup> Denis et le fidèle d'Argental. A Colmar, où il revint ensuite, il eut, dans le cœur de l'automne, une agréable surprise. La margrave de Bayreuth, Wilhelmine, sœur de Frédéric, à son passage pour Montpellier, où elle pensait passer l'hiver avec son mari, s'arrêta à Colmar pour saluer Voltaire; elle voulut même l'emmener. Les choses n'allèrent pas jusque-là, mais il se servit de l'entremise de la sœur pour agir sur le frère; car à la fin de cette année même il est question de tentatives de sa part pour préparer son retour à Berlin. Dans la suivante, il envoya au roi les *Annales de l'Empire* et d'autres écrits, avec des lettres destinées à l'apaiser. Mais celui-ci écrivit à son secrétaire d'alors, Darget : « Croiriez-vous bien que Voltaire, après tous les tours qu'il m'a joués, a fait des démarches pour revenir! Mais, que le ciel m'en préserve! Il n'est bon qu'à lire et dangereux à fréquenter. » Après l'expérience qu'il avait faite, il est à peine croyable que Voltaire eût donné réellement

suite au rappel du roi, si ce rappel fût venu ; mais c'eût été pour lui une marque d'honneur dont il se fût servi d'un autre côté. Ses regards continuaient à être tournés vers Paris et Versailles, où il avait conservé quelques protecteurs. A ceux-ci appartenait depuis longtemps, comme nous le savons, le duc de Richelieu, un débauché sans caractère, qui n'était pas meilleur dans ses rapports avec Voltaire qu'avec tous les autres. Pourtant ce dernier s'accrochait solidement à lui, quoi que pussent dire d'Alembert et ses autres amis contre « sa vieille poupée. » Ce protecteur partait alors pour le gouvernement du Languedoc, et une rencontre à Lyon fut concertée avec lui. Elle eut lieu en novembre ; mais le duc n'apportait pas grand encouragement. A tout ce qui était déjà contre lui, s'ajoutaient encore des copies de la *Pucelle*, qui couraient dans Paris, et qu'on pouvait avoir pour un louis d'or. Son auteur savait bien quel devait être l'effet produit ; dans son poëme, à côté du sacré, le profane, la cour et la hiérarchie, le roi et sa maîtresse n'étaient pas ménagés. Voltaire fit plus tard imprimer la *Pucelle*, sans ces passages, qu'il déclarait, nous le savons, avoir été ajoutés par ses ennemis, et l'envoya à la Pompadour et aux ministres. Mais pouvait-il les tromper ?

Dans l'état présent de ses affaires, le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, était pour lui un personnage particulièrement important. Malgré sa goutte, il mit ses habits de gala et se fit conduire un jour au palais archiépiscopal. Collini lui donna le bras jusque dans l'antichambre du cardinal, tant la marche lui était pénible. Mais à peine était-il entré chez celui-ci qu'il ressortit, reprit le bras de



son secrétaire et se dirigea sans rien dire vers sa voiture. Là il dit, après un silence rêveur : « Mon ami, ce pays n'est pas fait pour moi. » L'archevêque lui avait déclaré qu'il ne pouvait admettre à sa table un homme mal vu à la cour, et le commandant de la ville se comporta de la même façon. Comme son cœur l'avait été par la précédente rencontre avec la margrave, son amour-propre fut certainement flatté de voir l'Académie des sciences et des beaux-arts de Lyon l'admettre dans son sein, son *Brutus* et sa *Mérope* représentés au théâtre de la ville, et le public le couvrir d'acclamations chaque fois qu'il y parut ; en somme, tout cela ne pouvait rien changer. Ce pays n'était pas fait pour lui, du moins pour le moment, il le savait maintenant ; il lui fallait se chercher une autre patrie. Après un séjour de six semaines, quelque temps avant Noël il quitta Lyon et se dirigea vers Genève. Il était déjà tard, dans la soirée, quand il arriva devant la ville, et les portes étaient fermées. Elles s'ouvrirent pour lui, et avec elles une nouvelle période de la vie de Voltaire, qui, pour être la dernière, n'est pas la plus mauvaise.



## IV.

Il n'entraît pas dans les idées de Voltaire de rester à Genève même. Mais la beauté des sites au bord du lac, la bonne nature des habitants, l'attiraient; à quoi s'ajoutait encore qu'on se trouvait dans un pays parlant la langue française, et tout près de la France sans être sous sa dépendance. Aussi l'invitation du propriétaire du château de Prangin, près Nyon dans le Valais, qui lui permit de s'y installer pendant quelque temps, fut-elle la bienvenue. Voltaire y passa les premiers mois de l'année 1755. C'était, comme le dit Collini, « un temps de repos destiné à choisir enfin une demeure où le philosophe pût achever en paix sa carrière ».

Son regard tomba successivement sur une maison de campagne près de Lausanne, nommée Monrion, et sur une propriété avec villa, non loin de Genève, qui portait alors le nom de Saint-Jean; il acheta toutes deux sa vie durant, et bientôt encore une maison à Lausanne même, et dans les premières années il se tint quelques mois de l'hiver à Mon-

mon, et le reste du temps dans sa campagne de Genève. La situation de cette dernière était ravissante : elle dominait la ville et le lac, avec les Alpes et leurs glaciers dans le lointain, tandis que derrière la maison des terrasses et des jardins offraient de charmantes promenades. Elle méritait bien que le nouveau propriétaire changeât son nom en celui de *Délices*, sous lequel est devenue célèbre cette terre habitée par Voltaire plusieurs années. Un homme d'une telle sorte ne pouvait rien posséder sans tenter d'y imprimer le sceau de son esprit et de son goût ; aussi, à peine Voltaire fut-il maître de ces deux propriétés, qu'il commença à planter et à bâtir. Surtout aux *Délices*, la maison et le jardin furent embellis. C'est de là qu'il écrivait à une dame de ses amies qu'elle devrait s'arranger aussi un joli jardin, chose très-amusante, l'eau, les fleurs, les arbustes étant la source de tant de consolations qu'on ne trouve pas près des hommes. Ses soins s'étendaient jusqu'aux détails. Nous avons une lettre de lui, du printemps de 1756, où il recommande de faire tomber les hannetons des marronniers et de les donner à manger aux poules. Il s'occupait pour la maison d'une installation commode ; la cuisine et la cave étaient toujours excellentement garnies, et il ne manquait ni de chevaux ni de voitures. Les visiteurs devenaient des hôtes, et madame Denis faisait les honneurs ; Voltaire lui-même était l'amphitryon le plus aimable, sans que fussent en souffrance pour cela ses travaux littéraires, qui devenaient alors de la plus haute importance.

Les deux petites propriétés qu'il s'était acquises n'étaient pas encore un espace suffisant pour l'activité de Voltaire, qui, comme nous l'avons assez vu, outre les occupations de l'es-

prit, avait encore besoin de s'étendre au dehors. Comme il avait été tenté auparavant de spéculer dans la banque et le commerce, il éprouvait maintenant le désir de posséder des biens fonds. Puis une autre raison venait s'y ajouter. Monrion se trouvait sur le territoire de Berne, les Délices sur celui de Genève; car Voltaire avait coutume de dire qu'un philosophe doit toujours avoir deux ou trois trous sous terre contre les chiens qui le poursuivent : s'il s'en procurait un semblable sur la frontière de France, il aurait, en cas de nécessité, le choix entre trois contrées. L'occasion se présenta précisément en 1758 d'acquérir deux domaines plus importants dans le pays de Gex, entre le lac de Genève et le Jura. Ce petit pays n'était pas dans un état bien prospère; la révocation de l'édit de Nantes en avait chassé nombre d'habitants les plus industrieux, de sorte que beaucoup de champs restaient incultes; mais rendre la vie à une contrée déserte et la relever avait justement pour Voltaire un charme particulier. Il acheta donc du président de Brosse le château et la seigneurie de Tournay, à l'ouest du lac, et à des conditions si lourdes qu'il paraît s'en être bientôt repenti; car il tenta d'améliorer le marché par toutes sortes d'artifices et de chicanes, sans cependant rien obtenir du juriste consommé auquel il avait affaire. La même année il acheta d'un sieur Budé de Boisy la seigneurie de Ferney, qui s'avancait davantage dans l'intérieur du pays. Les deux propriétés, avec leurs dépendances, avaient quelque chose comme un mille carré d'étendue. Voltaire désigne Ferney comme une seigneurie entièrement libre, telle qu'il n'y en a pas deux dans le royaume. On le voit, après qu'il lui eut fallu renoncer

à vivre dans la faveur des rois, il s'arrangea de façon à être lui-même roi sur ses propres terres. Pendant plusieurs années, nous le voyons partager son temps entre ces quatre résidences; puis intervenaient aussi quelques petits voyages, comme celui qui fut fait à Mannheim l'été de 1758. Il se défit ensuite de ses propriétés de Genève et de Lausanne, loua enfin Tournay lui-même; alors vinrent les années où il aimait tant à s'entendre appeler le patriarche de Ferney.

La vie de Voltaire avait été jusque-là un torrent rapide et fortement agité, dont les détours et les chutes ont fait l'objet de notre récit. Dans cet ermitage des bords du Léman, elle devient calme; le torrent s'est changé en un lac tranquille. Il n'est plus obligé de fuir à l'étranger, il ne lui meurt plus d'amie intime, la disgrâce des rois ne s'appesantit plus sur lui, les années s'écoulent dans un paisible loisir, dans une solitude qui ne reste pas sans société, dans un travail productif. Et c'est uniquement ce travail de l'intelligence qui fait le mouvement dans cette vie si calme. Jamais Voltaire ne fut aussi actif, jamais il ne produisit autant que dans cette dernière période de sa vie, qui s'étend de soixante jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. La variété et la succession incessante de ses créations sont également sans exemple. Il avait atteint depuis longtemps au faite de sa gloire, et il ne pouvait être vanté plus qu'il ne l'était déjà; mais son importance la plus haute, la plus immédiate pour l'histoire du monde repose surtout sur ce qui est sorti de lui pendant son séjour sur le lac de Genève. L'organisation physique et intellectuelle si extraordinaire, qui était le propre de Voltaire, pouvait seule permettre de donner dans son âge de vieillard des choses

aussi grandes, conservant en outre dans la forme la même animation, la même fraîcheur que dans les meilleures années de sa jeunesse. Notons qu'il fut d'ailleurs, dans ces derniers temps, particulièrement favorisé par les circonstances extérieures. Tout d'abord, les devoirs de la cour ou de la société ne vinrent plus le distraire de ses études, nulle considération ne lui ferma plus la bouche et ne pesa plus sur sa plume ; homme libre sur son propre sol, n'ayant qu'un pied sur la France despotique et cléricale, et loin de sa dangereuse capitale, il put seulement alors et voulut, sans crainte et sans ménagement, proclamer la dissidence de ses opinions et blâmer tout ce qui ne lui plaisait pas dans les choses de son temps. En 1761 il écrit à d'Alembert : « J'ai souffert quarante ans les outrages des bigots et des polissons. J'ai vu qu'il n'y avait rien à gagner à être modéré, et que c'est une duperie. Il faut faire la guerre et mourir noblement

Sur un tas de bigots étendus à nos pieds. »

Ce qui faisait notre étude éprouve donc une transformation qui exige de nous une nouvelle manière. Nous ne pouvons plus, comme précédemment, suivre l'ordre des événements, parce qu'il n'y a plus réellement d'événements marquants. Il faut abandonner la chronologie pour suivre l'activité de Voltaire dans ses différents domaines. Il la conserve comme poète et comme historien ; mais ce sont surtout les conditions de la Justice, de l'État et de l'Église, à cette époque qui attirent son attention, à quoi viennent s'ajouter, conformes à la vieillesse qui approche, les recherches théologiques et philosophiques. Comme ces conditions répondaient peu à ses idées, et qu'il était résolu à ne

plus s'arrêter devant aucune considération, ses productions affectèrent davantage encore la forme de la polémique; comme il s'agissait de produire un effet immédiat et profond, et comme il se savait doué pour les luttes légères de la satire, plutôt que pour les lourds et savants traités, ses écrits prirent, pour la plus grande part, la forme de brochures. Des polémiques, des satires, voilà ce qu'il lançait dans le monde, et surtout en France, par les presses de la Suisse et de la Hollande; presque chaque mois apportait une nouveauté de cette nature, et toujours comme venant d'un écrivain différent, le véritable auteur se dissimulant derrière le nom d'un auteur ou mort ou n'ayant jamais existé. Frapper, mais ne pas laisser voir la main, telle était dans ce cas la devise de Voltaire. Il écrivait à d'Alembert qu'il était chaud ami de la vérité, mais pas du tout ami du martyre. Craignant des embarras à cause de son *Dictionnaire philosophique* (dont nous aurons à reparler), il écrivait au même d'une façon très-caractéristique : « Dès qu'il y aura le moindre danger, je vous demande en grâce de m'avertir, afin que je désavoue l'ouvrage dans tous les papiers publics, avec ma candeur et mon innocence ordinaires. » Cependant on le comprendrait mal si l'on voulait croire qu'il ne cherchait que sa sûreté; il agissait plutôt ainsi parce qu'il jugeait cette façon de combattre comme la seule réellement appropriée à la lutte qu'il avait entreprise. Tout compte fait, l'ennemi auquel on s'attaque dans un cas semblable, c'est la sottise; mais la sottise est un personnage burlesque qu'il faut traiter d'une façon burlesque, c'est-à-dire mystifier et duper. Se saisir de ce personnage burlesque et l'amener



sur la scène dans une situation tragique. c'est fauter contre l'art d'écrire ; l'exécuter ferait lui-même une plaisante figure. Voltaire s'est répété dans ses écrits plus souvent qu'on ne le désirerait ; il cherche à faire pénétrer les mêmes pensées sous les formes et les rapprochements les plus divers. On l'en blâmait ; il répondait qu'il se répétait en effet, et qu'il se répéterait jusqu'à ce qu'on devienne meilleur. Quand les libraires imprimaient sans choix, et le plus souvent sans le consulter, tout ce qui sortait de sa plume, ce qui avait de la valeur et ce qui n'en avait pas, il avait coutume de dire en plaisantant : « On ne va point à la postérité avec un si gros bagage. » Et, en effet, les soixante-dix volumes de ses œuvres complètes, comme chez nous les quarante volumes de Goethe, ont été un obstacle à la vulgarisation de ses travaux.

Pour arriver toujours à temps avec ses brochures, pour suivre pas à pas les questions du jour qui occupèrent la capitale de la France durant ces années, un écrivain habitant un coin du Jura avait besoin de relations constantes avec Paris. Et si nous songeons à la lenteur des postes à cette époque, aux tribulations et aux retards sans fin, résultant de l'usage d'ouvrir les lettres, de saisir les livres suspects à la frontière, nous ne pouvons assez admirer combien Voltaire était vivement et excellemment servi. Les lettres et les nouvelles lui arrivaient des côtés les plus divers ; il me faut cependant ici mentionner quelques-uns de ses correspondants ordinaires. Pour les choses du théâtre, pour les affaires personnelles ou domestiques, ses intermédiaires constants étaient le comte d'Argental, un amateur passionné du théâtre, et son épouse, qu'il avait

coutume d'appeler, en raison de leur dévouement, ses anges gardiens ou simplement ses anges. Le tenir au courant des affaires de l'Académie, du monde des savants ou des littérateurs, était le rôle de d'Alembert, qui, dans cette correspondance, se montre aussi l'homme de la modération et de la circonspection. cherche souvent à apaiser les violences et les rancunes de Voltaire, mais parfois aussi paraît quelque peu froid en face de cette ardeur dans l'amitié. Voltaire se sentait rempli d'un profond respect pour cet homme qui avait résisté à de brillants appels, comme celui de Frédéric voulant le faire président de l'Académie de Berlin, comme celui de Catherine de Russie lui demandant d'être l'éducateur de son fils, et restait à Paris, exposé de tous côtés à la défaveur, et forcé à de grands efforts pour assurer sa subsistance; pour cet homme qu'il reconnaissait, en outre, comme une autorité dans le domaine de la science. Un troisième correspondant intime dans les choses de la mission de Voltaire, de sa lutte sourde contre la superstition et les puissances, était Damilaville, homme extrêmement honorable, occupant une fonction inférieure dans les finances, qui, d'ailleurs, écrivit dans l'*Encyclopédie* des articles satiriques estimés, et qui mourut en 1768, dans de cruelles souffrances, au grand chagrin de Voltaire.

Si nous portons nos regards sur les productions de Voltaire pendant cette dernière période, dans les domaines déjà cultivés par lui, en ce qui touche à la poésie, nous ne nous arrêterons plus sur ses œuvres dramatiques, bien qu'une des plus célèbres, *Tancrède*, appartienne à cette époque.

Ses poèmes didactiques ou descriptifs ont plus de rapport avec ce qui devient de plus en plus la préoccupation principale de Voltaire. Deux des mieux connus furent inspirés par un événement de la nature. Le 1<sup>er</sup> novembre 1755 eut lieu le tremblement de terre de Lisbonne ; et si la foi enfantine de Goethe, alors âgé de six ans, en fut un moment troublée, selon ce qu'il nous raconte, en voyant les sages et les savants ne pouvoir s'accorder sur la manière de considérer un tel phénomène, le sexagénaire Voltaire chercha à s'en rendre compte, à sa propre manière, dans un poème *sur le désastre de Lisbonne*. Cette grande destruction est une preuve terrible que le mal est sur la terre et que la proposition de Pope « tout est bien » est une grande erreur. Mais comment expliquer le mal ? comment le comprendre ? Est-ce un châtement divin, comme disent les prêtres ? Pourquoi Lisbonne alors l'aurait-il mérité plutôt que toute autre ville ? D'où le vers devenu fameux :

« Lisbonne est abîmée et l'on danse à Paris. »

A qui faut-il s'en prendre ? A un mauvais génie, au noir Typhon, au barbare Arimane ? Ce sont d'odieux monstres inventés par des temps d'ignorance. Mais comment concevra-t-on que le mal naisse d'un Dieu bon, qu'on représente comme tout-puissant ? Par la nécessité des lois de la nature, disent les philosophes optimistes. Mais comment prouveront-ils que ces feux souterrains ont dû, pour le bien du monde, se trouver justement sous Lisbonne ? Nous tournons ainsi dans un cercle d'incertitudes, et il ne nous reste rien que la résignation et l'espérance. Mais l'espérance elle-même, dit le poète dans une note, est accom-

pagnée de doute. La révélation détruit le doute et met la certitude à la place; mais la révélation a eu des caractères, des effets qui empêchent de l'accepter comme une réelle garantie.

Bientôt après, Voltaire développa les mêmes idées dans son fameux roman *Candide ou l'Optimisme*. C'est une histoire pleine d'aventures, qui nous mène à travers la moitié du monde : de Westphalie en Hollande; de là en Portugal, où le tremblement de terre revient en scène; puis en Amérique; derechef en Europe, à Paris, Londres, Venise, enfin en Turquie. Voici le thème : Comment peut-on dire le meilleur des mondes possibles un monde où il y a tant et de si effroyable mal physique et moral, comme la guerre et les tremblements de terre, la peste et des maladies plus terribles encore, l'inquisition et la traite des esclaves? Trois réponses sont données comme conclusion : Martin, le pessimiste tant de fois éprouvé, a fini par être persuadé que l'homme est né pour vivre dans les convulsions de l'inquiétude ou dans la léthargie de l'ennui. Candide, le héros du roman, n'en convient pas, mais n'assure rien; quant à Pangloss, le doctrinaire optimiste, il avoue qu'il a horriblement souffert; mais ayant soutenu une fois que tout allait à merveille, il le soutient toujours et n'en croit rien. La conclusion finale de cette sagesse, rappelant que le héros, après toutes sortes d'alternatives de fortune, après avoir gagné des trésors immenses, après les avoir perdus, trouvait finalement un bonheur modeste dans la possession et l'entretien d'un petit jardin, la conclusion finale est cette devise bien souvent employée ensuite par Voltaire dans ses lettres : « Il faut cultiver son

jardin. » Ou, comme le dit le sage pessimiste du roman : « Travaillons sans raisonner, c'est le seul moyen de rendre la vie supportable. » L'idée fondamentale du roman intéresse tout d'abord ; et il ne manque pas de scènes surprenantes ou comiques, de traits pétillants d'esprit. La question de Candide, qui, après avoir été fessé dans un auto-da-fé à Lisbonne, se demande : « Si c'est ici le meilleur des mondes possibles, que sont donc les autres ? » est tout à fait dans la nature de Voltaire ; et le souper de Venise avec six majestés détronées, qui se trouvaient là pour le carnaval, est de l'effet le plus gai. Mais, tout compte fait, et jugé à notre point de vue actuel, *Candide* est au-dessous de sa réputation. Je vais encore examiner quelques-uns des romans les plus importants de Voltaire, pour asseoir plus solidement mon jugement.

*Zadig ou la Destinée, histoire orientale*, fut, au dire de Longchamp, composé à Sceaux, pour la duchesse du Maine, par conséquent dix années avant *Candide*, et nous montre, puisqu'il repose sur la même question, combien le poète en était constamment et sérieusement occupé. « Qu'est-ce donc que la vie humaine ? s'écrie le héros dans sa misère. O vertu ! à quoi m'avez-vous servi ? Tout ce que j'ai fait de bien a toujours été pour moi une source de malédiction ; si j'eusse été méchant comme tant d'autres, je serais heureux comme eux. » Un passage de la fin montre que Voltaire était alors plus satisfait que lorsqu'il fit *Candide*, de la pensée de Pope, supposant une gradation infinie de mondes où chacun est à sa place le monde qui convient. « Il est donc nécessaire, demande Zadig à un compagnon de voyage qui venait de se faire

connaître pour un génie puissant, il est donc nécessaire qu'il y ait des crimes et des malheurs ? et les malheurs tombent sur les gens de bien ! — Les méchants, telle est la réponse, sont toujours malheureux ; ils servent à éprouver un petit nombre de justes répandus sur la terre, et il n'y a point de mal dont il ne naisse un bien. » — « Mais, dit Zadig, s'il n'y avait que du bien et point de mal ? — Alors, reprend le génie, cette terre serait une autre terre, l'enchaînement des événements serait un autre ordre de sagesse ; et cet ordre, qui serait parfait, ne peut être que dans la demeure éternelle de l'Être suprême, de qui le mal ne peut approcher. » Dans un plus petit conte, *Memnon ou la sagesse humaine*, le même thème est développé d'une façon plus enjouée. Ici encore un génie apprend au héros que dans les cent mille milliers de mondes dispersés dans l'étendue, tout se suit par degrés. On a moins de sagesse et de plaisir dans le second que dans le premier, moins dans le troisième que dans le second, ainsi du reste jusqu'au dernier, où tout le monde est complètement fou. « J'ai bien peur, lui dit Memnon, que notre petit globe terraque ne soit précisément les Petites-Maisons de l'univers ! — Pas tout à fait, telle est la réponse ; mais il en approche : il faut que tout soit en sa place. »

Dans ses romans, Voltaire aime beaucoup supposer de longues courses par le monde, et cela, pour montrer que dans les pays et les climats différents les choses paraissent bien différentes ; mais qu'au fond tout se passe de la même façon, et partout aussi éloignée de l'idéal. Candide, comme nous l'avons vu, parcourt les deux hémisphères :

la princesse de Babylone, l'héroïne d'un autre roman de Voltaire, en fait autant, au moins dans l'ancien monde ; il en est de même dans les *Lettres d'Amabel*, dans l'*Histoire des voyages de Scarméntado*, dans l'*Histoire de Jenni* et dans plusieurs autres. Dans la *Princesse de Babylone* on trouve ce passage : « Les Germains sont les vieillards de l'Europe ; les peuples d'Albion sont les hommes faits ; les habitants de la Gaule sont les enfants, et j'aime à jouer avec eux. » Paris, en particulier, est souvent décrit ; par exemple, dans le conte *Le Monde comme il va, vision de Babouc*, sous le nom de Persépolis. Mais là, à côté de l'ombre, le poète a voulu faire ressortir la lumière des choses humaines, et faire saisir ce mélange où l'on ne peut séparer le bien et le mal. « Les abus, y est-il dit, se présentent à vos yeux en foule ; et le bien qui est caché, et qui résulte quelquefois de ces abus mêmes, vous échappe. » L'ange Ituriel renonce enfin à vouloir punir Persépolis et même à l'améliorer : mais il laisse « aller le monde comme il va ; car, dit-il, si tout n'est pas bien, tout est passable. » Dans un conte tout à fait selon la manière de Swift, *Micromégas*, histoire philosophique, l'amour des voyages s'étend jusqu'aux étoiles. Un habitant du monde de Sirius se met en voyage avec un habitant de Saturne : ils arrivent jusqu'à notre terre, où ils se livrent à des observations pleines de sens et de malice sur l'infiniment petit des choses humaines.— L'homme de Sirius mesure 120,000 pieds de Paris ; celui de Saturne 6,000, et les hommes de notre terre ne deviennent visibles pour eux qu'avec un microscope ; sur les planètes de Sirius on a 1,008 sens ; sur Saturne 72. —

On reconnaît là tout entière la nature de Voltaire, mêlant à une revue satirique des différents systèmes philosophiques le souvenir de ses antipathies littéraires, entendant sans doute, par exemple, par le « nain de Saturne », le défunt président de l'Académie, Fontenelle, auteur d'un traité sur la pluralité des mondes.

Dans l'*Ingénu*, selon Schlosser, il n'y a nulle idée principale caractérisée, et c'est peut-être pour cela qu'il est devenu le meilleur roman de Voltaire. Il y existe, d'ailleurs, parfaitement une idée principale : le contraste de la nature et de la culture, ou la nature et les convenances. La nature rude, mais bonne et forte ; la culture délicate, mais souvent dévoyée et pervertie. On peut le considérer comme un thème emprunté à Rousseau, qui, du reste, l'aurait exposé autrement. La nature est représentée en la personne d'un jeune homme qui, né de parents français dans le Canada, fut élevé après leur mort au milieu des Hurons, et se trouve ensuite aborder aux côtes de France. Dès le début, surtout lorsqu'il eut trouvé une maîtresse, il entre en conflit d'une façon très-plaisante avec les mœurs et les préjugés du monde civilisé ; mais conflits qui deviennent plus sérieux quand il entreprend un voyage à Paris, où cet homme candide se trouve sans défense enlacé par la cabale. Mis à la Bastille (Voltaire la connaissait !) il y est consolé et instruit par un janséniste enfermé depuis longtemps, et sa maîtresse, venue également dans la capitale pour le chercher, ne peut le sauver que par le sacrifice de son honneur, et en meurt de douleur. C'est là non-seulement un tableau vivant des dernières années de Louis XIV, époque où se passent ces aventures, mais c'est encore par



elle-même une peinture extrêmement saisissante. Et l'*In-génu* est, à nos yeux, le meilleur des romans de Voltaire, justement parce qu'il est le seul, au moins parmi ses plus importants, où les personnages et leur sort s'adressent réellement à nos sentiments d'humanité, où surtout ils soient véritablement hommes. Ailleurs, dans *Candide*, dans *Zadig*, ce ne sont que des marionnettes que l'auteur fait mouvoir avec des ficelles, qu'il fait danser selon que l'exige la pensée qu'il a entrepris de mettre en relief par leur concours. Les personnages lui sont à lui-même pleinement indifférents; il les mène à sa fantaisie, et aussi souvent que cela lui semble utile, il ouvre une trappe par laquelle s'abat sur eux un déluge d'aventures les plus confuses et les plus incroyables. Le monde fabuleux des Mille et une nuits, où il transporte si volontiers ses récits, le costume oriental dont il revêt ses personnages, le dispensent totalement de s'astreindre à l'observation de la réalité psychologique. Et pourtant le rôle fondamental du roman est et reste, en les idéalisant et en prenant part à leur sort, au nom des sentiments humains, de peindre des caractères humains et des destinées humaines; sous ce rapport, parmi les écrivains français de cette époque, Diderot se tient bien au-dessus de Voltaire, avec ses romans ou plutôt ses nouvelles. On dit bien : il y a également des romans philosophiques, humouristiques, dont le but est tout autre. Très-bien; mais pourquoi alors *Don Quichotte* est-il si uniquement vanté? et le *Tristram Chandy* si amusant? sinon, parce que là, le chevalier et son valet, bien que ne paraissant d'abord que comme des caricatures, finissent cependant par nous intéresser bientôt comme de véritables

hommes, et qu'il y a quelque chose d'analogue, au moins de place en place, dans le roman anglais.

Outre les contes en prose, Voltaire a aussi écrit une série de contes en vers, auxquels la légèreté et la grâce peu communes qu'il apporte dans le maniement des vers ajoutent un charme de plus. Plusieurs de ces contes, et ce sont les plus agréables, je n'en veux citer pour preuve que celui intitulé : *Ce qui plaît aux Dames*, parurent sous le titre : *Contes de Guillaume Vadé*, en 1764. dans la soixante-dixième année du poète, et par leur fraîcheur juvénile firent naître la présomption que Voltaire pouvait bien n'avoir fait paraître qu'alors maintes choses de cette sorte composées dans sa jeunesse. Mais son secrétaire Wagnière, qui avait eu dans les mains toutes ces compositions, put témoigner du peu de fondement de ces suppositions ; et ceux qui possèdent au plus haut degré ce parfum de jeunesse sont plutôt ceux qui sont sortis les derniers de la plume de cet homme merveilleux.

Parmi les travaux historiques publiés par Voltaire dans ces années, le plus important avait eu ses assises posées dans un temps bien antérieur. C'est pour la marquise du Châtelet que, vers 1740, il avait composé deux traités historiques, une philosophie de l'histoire et un essai sur l'histoire de l'esprit humain, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. En 1756, à l'occasion d'une publication fautive, d'une esquisse informe du dernier travail, il publia les deux réunis sous le titre : *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*. Il fit précéder l'*Essai sur l'histoire* par la *Philosophie de l'his-*

*toire* comme introduction, ce qui produisit souvent des répétitions, les deux livres ayant été faits pour être séparés. L'œuvre entière, qui compte quatre volumes dans l'édition in-octavo, avait été maintes fois augmentée et transformée depuis sa première ébauche, et, d'après ses propres indications, l'auteur en entreprit encore la révision en 1778, l'année même de sa mort. Malgré cela elle garda, surtout par les apostrophes souvent répétées, les traces de sa destination première, à laquelle Voltaire ne pouvait échapper.

La femme pleine d'intelligence qui s'intéressait si vivement aux mathématiques et aux sciences naturelles avait, quand Voltaire se lia avec elle, une antipathie prononcée pour l'histoire. La cause en était dans la nature des livres traitant de cette science à cette époque. La masse des détails amoncelés dans les ouvrages sur l'histoire générale, les faits réels ou fabuleux mêlés sans critique, sans notion d'ordre et sans pensée dirigeante, ne pouvaient satisfaire son esprit philosophique. Elle cherchait, comme nous l'apprend Voltaire, une histoire qui parlât à l'intelligence : elle voulait une peinture des mœurs, des informations sur l'origine et les changements des coutumes, des lois et des idées, et cela elle ne le trouvait nulle part. L'*Histoire universelle* du fameux Bossuet, qu'elle avait sous la main, ne la satisfaisait pas. L'esprit et le goût n'y manquaient cependant pas ; mais elle concevait des doutes importants sur la fidélité de ces peintures si éloquemment présentées : ni le point de vue ne lui paraissait bien choisi, ni le cercle des observations assez étendu. L'auteur, théologien, rapportait tout à la chrétienté, et dans les temps antérieurs au christianisme, il faisait de la Judée le centre de l'histoire du

monde. Rome et la Grèce, la Perse et l'Égypte y avaient leur place, selon l'usage; mais du berceau de la civilisation humaine, de l'extrême Orient, de l'Inde, de la Chine, il n'était nullement question; les Arabes eux-mêmes, dont l'action avait été si puissante dans l'histoire des trois parties du monde, n'y occupaient pas la place qui leur était due. Enfin, l'œuvre s'arrêtait à Charlemagne; et c'est justement depuis cette époque que, selon la marquise, l'histoire possède pour nous une réelle importance. Voltaire avait donc à montrer à son amie qu'en dehors de ces descriptions bornées ou par le défaut de sens historique ou par les préoccupations théologiques, et dont elle se sentait avec raison éloignée, il y en avait d'autres, de meilleures possibles, et c'est dans ce but qu'il esquaissa les deux traités qui furent l'origine de l'œuvre que nous examinons.

Cette œuvre est en partie une critique historique, en partie une étude des enseignements que l'humanité doit tirer de l'histoire. Voltaire dit quelque part qu'un homme de sens droit qui lit l'histoire est presque exclusivement occupé à la réfuter. Et Voltaire n'entend pas comprendre dans cette critique seulement ce qui est donné comme meilleur que ne l'est la réalité, ou ce qui a été inventé pour servir les puissants; il entend encore les anecdotes controuvées et tout ce qui est exagération passionnée. Mais c'est surtout l'autre point de vue qui lui tient le plus au cœur. Il se place dans la situation d'un « bon citoyen ». Il déclare dès le début qu'il observe en général plus le sort des hommes que la chute des trônes; l'histoire devrait s'occuper davantage du genre humain; tout historien devrait dire : « *homo sum* »; mais la plupart ne décrivent

que des batailles. Ce que le lecteur doit apprendre dans l'histoire, c'est tout d'abord ce qui change selon les lieux et les âges. « Tout ce qui serait étrange aujourd'hui ne le fut pas autrefois. » L'histoire est avant tout l'histoire des opinions ; les opinions dominantes caractérisent l'esprit d'une époque, et cet esprit dirige les grands événements. La lutte qui se prolongea pendant tant de siècles entre l'empire et la papauté ne fut que la lutte de deux opinions. Un autre point est que tout est en général devenu meilleur dans le monde. A l'occasion du supplice de Jeanne, Voltaire fait cette remarque : « Que les citoyens d'une ville immense, où les arts, les plaisirs et la paix règnent aujourd'hui, où la raison même commence à s'introduire, comparent les temps ; et qu'ils se plaignent s'ils l'osent. C'est une réflexion qu'il faut faire presque à chaque page de cette histoire. » Puis, dans un sens plus pratique, il demande si la meilleure conclusion que nous puissions tirer de tous les changements rassemblés dans cet *Essai*, n'est pas que chaque nation reste malheureuse aussi longtemps que les lois et la puissance législative ne sont pas à l'abri de toute violation. De ce point de vue seul d'où l'on reconnaît, dans les phénomènes, des forces agissantes, d'où l'on distingue des causes et des effets, le chaos de l'histoire est digne d'arrêter le regard du sage. Selon Voltaire, l'histoire, dans son essence, n'est qu'un « ramas de crimes, de folies et de malheurs parmi lesquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà et là dans des déserts sauvages. » On voit les erreurs et les préjugés chasser la vérité et la raison ; les rusés et les heureux enchaîner les

faibles et anéantir les malheureux ; et ces heureux sont eux-mêmes les jouets du sort, comme les esclaves qu'ils gouvernent. Enfin, les hommes s'éclairent un peu à la vue de leurs folies et de leurs infortunes, les sociétés parviennent, avec le temps, à redresser leurs idées, les hommes apprennent à penser. Mais le monde va si lentement à la sagesse, et l'on n'est jamais sûr de ne pas reculer ; car, malheureusement, les mêmes folies semblent destinées à revenir en scène de temps en temps. Voltaire marche d'après ces principes à travers l'histoire, ne jetant qu'un regard sur l'antiquité, faisant des temps modernes un récit détaillé, souvent extrêmement animé, rattachant, même pour la forme, la dernière partie au siècle de Louis XIV.

L'œuvre sur les mœurs des nations doit être placée au nombre des plus importants travaux de Voltaire ; elle témoigne sur plusieurs points de beaucoup de parenté avec les lettres de lord Brolingbrocke, sur l'étude et l'utilité de l'histoire. Celui-ci pourrait avoir été la première cause de cette œuvre de Voltaire, qui a exercé une action extraordinaire, et peut prétendre à une place honorable dans la série des tentatives faites par l'esprit humain pour deviner l'énigme de l'histoire. Si nous voulons déterminer plus exactement le degré qu'elle occupe dans cette série graduelle, il nous faut la comparer, d'un côté, à l'œuvre de Bossuet déjà citée, de l'autre, aux idées de Herder, sur la philosophie de l'histoire de l'humanité. Pour Bossuet, l'histoire est le produit d'une action divine et merveilleuse qui, à travers toutes les résistances humaines, poursuit son but supérieur au moyen d'un peuple choisi et d'instruments élus. Pour Voltaire, il n'est plus question ni

d'une telle direction, ni de buts et de moyens surnaturels; la nature humaine n'a affaire qu'avec elle-même et la nature extérieure : ce sont ses forces et ses passions tantôt contrecarrées, tantôt servies par les forces de la nature, qui par des alternatives diverses déterminent le cours de l'histoire, où, en fin de compte, se produit ce qui devait se produire. Pour Herder, comme pour Bossuet, il y a un plan divin, mais qui se réalise sans moyens merveilleux, par les seules forces et les facultés de la nature humaine; il n'y a plus aucune révélation supérieure, aucun peuple choisi à l'exclusion des autres; mais tous les peuples sont l'objet de l'éducation divine par les seuls moyens naturels. Lorsque plus tard Hegel, en sa *Philosophie de l'Histoire*, résout la conception du divin tout entière dans une idée de l'esprit, il semble être revenu, en un sens, au point de vue de Voltaire. Cependant, comme l'esprit se développe et progresse selon des lois déterminées, la pensée d'un but, d'une action divine, est conservée; seulement, c'est là une éducation de soi-même, et le but est conçu comme immanent, comme l'instinct intime du développement dans l'esprit. D'après Voltaire, l'histoire du monde, — s'il nous est permis d'emprunter cette expression au *Gilles* de Shakespeare, — est une extravagance, mais qui a sa méthode, et cette méthode peut être connue; d'après Hegel, ce qui peut se comprendre, ce qui a une méthode n'est pas extravagance, mais raison, et quiconque le voit comme extravagance ne l'a pas su comprendre.

J'ai précédemment rattaché l'étude des romans et des contes de Voltaire à un terrible événement naturel qui avait été le prétexte de l'un d'eux; je puis maintenant

rattacher une autre série d'écrits, appartenant également à cette période, à un événement du domaine moral, qui, en grande partie d'ailleurs par ses efforts, souleva à peine moins d'horreur dans le monde civilisé que le tremblement de terre de Lisbonne. Je veux parler de l'exécution de Jean Calas, à Toulouse, le 9 mars 1762. L'histoire de cet assassinat juridique est connue. Une honorable famille protestante de marchands vivait dans cette ville, l'ancienne patrie des Albigeois, où, depuis la cruelle destruction de cette secte réformatrice, au commencement du treizième siècle, le sombre fanatisme catholique avait pu s'insinuer dans la population. Le fils aîné de cette famille, Marc-Antonin, avait un soir été trouvé pendu dans la maison paternelle. Le plus jeune frère avait fait cette découverte en compagnie d'un ami; le père, ayant été appelé, envoya chercher le chirurgien; mais, pour ménager l'honneur de la famille, ne lui dit pas dans quelle situation avait été trouvé le défunt. Le chirurgien, remarquant au cou les traces de la corde, s'écria : Il a été étranglé! La nouvelle se répand avec la rapidité d'une bombe; la population s'ameute autour de la maison; le capitoul (maire), aussi aveuglément fanatique que la populace, apparaît avec de la troupe, fait visiter le cadavre et arrête la famille. Un frère plus jeune du pendu s'était fait catholique sans se brouiller pour cela avec celle-ci; une servante, qui y avait contribué pour la meilleure part, était restée dans la maison sans avoir eu à souffrir. On avait souvent vu l'aîné chagrin et en désaccord avec son père; les remontrances de celui-ci avaient pour objet la vie oisive et dissipée de son fils; mais la populace ne voulut pas démordre qu'Antonin, ayant voulu



aussi devenir catholique, avait d'abord été maltraité par son père et enfin étranglé. Car c'était, selon elle, une maxime secrète des protestants de prévenir par le meurtre le retour des leurs dans le giron de l'Église catholique. Celui qui selon toute probabilité s'était suicidé devint, au contraire, un martyr de la vraie religion; les *Pénitents blancs*, une confrérie ecclésiastique de la ville, portèrent en procession son cadavre à l'église, où fut célébré un office solennel; on lui éleva un mausolée sur lequel on le représenta tenant dans une main une palme, dans l'autre un papier avec ces mots : Je renonce à l'hérésie. L'affaire vint devant le parlement de Toulouse, et la majorité, entraînée comme le capitoul par l'illusion populaire. après une instruction faite en dehors de toute forme, mais à laquelle, on le conçoit, ne manqua pas la torture, condamna le père à périr sur la roue, et le fils qui avait vu le premier le pendu, au bannissement perpétuel.

Voltaire apprit d'abord l'horrible histoire par des voyageurs venus du sud de la France, puis se procura par lettres des renseignements plus précis, et eut bientôt l'occasion d'interroger le plus jeune fils du condamné, Donat Calas, sur la manière d'être de sa famille. Celui-ci, rempli d'effroi par les malheurs qui menaçaient la famille tout entière, avait fui vers la Suisse. de Nîmes où il résidait comme apprenti de commerce; le pauvre jeune homme fit une si excellente impression sur Voltaire. et ce dernier crut devoir en conclure si favorablement à la valeur morale de la famille, qu'il résolut de consacrer tous ses efforts à cette affaire. Le zèle désintéressé que Voltaire montra à cette occasion, la quantité de lettres qu'il envoya dans toutes

les directions, la peine inexprimable qu'il se donna pour réunir les preuves et pour gagner à ces malheureux les premiers avocats parisiens, les mémoires qu'il lança l'un sur l'autre dans le public, pour attirer l'attention générale sur cette affaire, son intercession enfin près de ses riches et puissants protecteurs afin d'en obtenir des secours pour cette famille réduite à la mendicité, tout cela mérite nos plus grands éloges et notre admiration. Et qu'on ne dise pas que cet assassinat juridique étant le produit du fanatisme, Voltaire a naturellement saisi cette occasion de porter un coup à ce dernier. Sans doute il l'a fait, et avant tout, dans le fameux *Traité sur la tolérance, à l'occasion de la mort de Jean Calas*; ce mobile agissait pour sa part, mais n'était ni le seul ni le premier. Voltaire était blessé au plus haut degré dans sa sympathie, dans ses sentiments de la justice et de l'humanité; en face de telles monstruosité il avait honte d'être Français, d'être homme; une excitation fiévreuse court dans toutes les lettres qu'il écrivit à cette occasion. Quand il assurait plus tard que pendant les trois années qui se passèrent avant qu'il eût atteint son but, nul sourire n'avait paru sur ses lèvres, il y avait certainement là un tour oratoire, mais à peine une exagération. Car c'est après trois années qu'il parvint enfin à ce but. Par l'influence de personnages puissants, que Voltaire sut intéresser à l'affaire, le roi avait confié à une cour supérieure de justice, à Paris, la révision du procès; et le 9 mars 1765, le même jour où trois ans auparavant Jean Calas avait été exécuté, celle-ci déclara nul, à l'unanimité, le jugement du parlement de Toulouse; innocents le supplicia et sa famille; et bientôt après, le

roi accorda à celle-ci une somme de 36,000 livres en dédommagements des pertes de fortune. C'est avec raison que d'Alembert écrivait alors à Voltaire : « Vous avez su que les Calas ont pleinement gagné leur procès ; c'est à vous qu'ils en ont obligation. Vous avez seul remué toute la France et toute l'Europe en leur faveur. »

De même que dans un tremblement de terre une première secousse est en général suivie d'une seconde et d'une troisième, ainsi, en 1761, lorsque la famille Calas gémissait encore dans sa prison, un cas tout à fait analogue attira l'attention sur un autre lieu du midi de la France. A Castres, dans le ressort judiciaire de Toulouse, vivait sur un petit bien la famille Sirven, également protestante, composée du père, de la mère et de trois filles. La plus jeune est un jour présentée à l'évêque de Castres, qui, entendant dire qu'elle est protestante, la fourre dans une sorte de couvent pour être gagnée à la seule église où l'on puisse être sauvé. Comme la persuasion ne portait nul fruit, on eut recours aux verges : par suite de ce traitement, la pauvre enfant fut atteinte d'un dérangement de l'esprit, s'enfuit et se précipita bientôt après dans un puits, en pleine campagne. Le précédent de Toulouse traça ici le chemin à la voix publique. Comme là le père avait étranglé son fils avec l'aide de sa famille, ici le père avait noyé sa fille avec le secours des siens, et pour le même motif, parce que, sensible aux exhortations amicales du couvent, elle était sur le point de se faire catholique. Les prêtres excitèrent la populace, qui voulut assiéger la maison. L'arrestation de la famille était imminente ; mais celle-ci, effrayée par le sort des Calas, prit la fuite par une sombre

nuit d'hiver, et parvint en Suisse après d'inexprimables fatigues. En Suisse, Voltaire était déjà connu comme le patron de la famille Calas; les Sirven s'adressèrent à lui, et lorsqu'il se fut persuadé de leur innocence par ses informations et ses recherches, il n'hésita pas un instant à déployer pour elle le même zèle que pour les Calas. Il n'y eut pas de sa faute si l'affaire dura cette fois plus longtemps; les preuves étaient plus difficiles à se procurer, et l'on ne trouva pas aussi facilement un avocat à Paris. Cependant encore Voltaire, après des efforts incessants, finit par obtenir la révision du procès et l'annulation du jugement injuste.

Cette affaire n'était pas finie que dans une autre partie du royaume se faisait une autre exécution, qui produisit sur Voltaire une impression presque plus terrible encore que celle de Calas. A Abbeville, en Picardie, deux jeunes gens, l'un de dix-sept ans, l'autre de dix-huit, l'un fils d'un officier, de La Barre, l'autre, fils d'un président, d'Étallonde, étaient accusés d'avoir endommagé un crucifix de bois sur le pont, de n'avoir pas ôté leurs chapeaux devant une procession de capucins, et d'avoir chanté des chansons contre la religion. Les deux derniers points seuls étaient prouvés : le principal, la mutilation du crucifix, n'était rien qu'une accusation; en outre, toute l'affaire était remplie de haines personnelles et d'excitations les plus détestables. Malgré cela, les deux jeunes gens furent condamnés à la mort la plus horrible : d'Étallonde devait avoir la langue arrachée, la main coupée, et aussitôt après être brûlé vivant sur la place du marché de la ville; mais il parvint à s'enfuir en Allemagne, où il entra au service du roi de Prusse.

Envers de La Barre, resté dans les mains de la justice, le jugement fut adouci, en ce qu'il ne devait être que décapité, puis brûlé, mais auparavant torturé, pour l'amener aux aveux. Après qu'il en eut inutilement appelé au parlement de Paris, puis subi la torture avec un mâle courage, il fut exécuté le 5 juin 1766. Ce qui parut surtout abominable dans cette condamnation à mort, fut cette circonstance, que si dans les deux cas précédents les personnes avaient été faussement reconnues coupables d'un crime méritant réellement la mort, ici, un délit de simple police était déclaré un crime passible du dernier supplice. Cette conduite envers les deux jeunes gens d'Abbeville reposait sur cette idée absurde, encore incontestée dans le domaine des lois pénales, qu'à côté des crimes contre les hommes, il y a aussi des crimes immédiatement contre Dieu, qui méritent une punition plus sévère encore que ceux-là. « Je ne conçois pas, écrit Voltaire à d'Alembert, qui ne semblait pas prendre la chose assez à cœur, comment des êtres pensants peuvent demeurer dans un pays de singes qui deviennent si souvent tigres. Pour moi, j'ai honte d'être même sur la frontière. Ce n'est plus le temps de plaisanter; les bons mots ne conviennent point aux massacres. Quoi! des Bussiris en robes font périr dans les plus horribles supplices des enfants de seize ans! Et la nation le souffre! A peine en parle-t-on un moment, on court ensuite à l'opéra comique. Je suis honteux d'être aussi sensible et si vif à mon âge. Je pleure les gens dont on arrache la langue, tandis que vous vous servez de la vôtre pour dire des choses très-agréables et très-plaisantes. Vous digérez donc bien, mon cher philosophe, et moi je ne digère pas. Vous êtes encore

jeune et moi je suis un vieux malade; pardonnez à ma tristesse. » Nous rencontrons en effet dans la correspondance de Voltaire à cette époque la pensée de fonder hors de la France despotique et fanatique une petite colonie de philosophes, dans le pays de Clèves, appartenant au roi philosophe. La chose échoua, et Voltaire parvint aussi peu à faire casser le jugement d'Abbeville; nous dirons plus tard comment il devint dans la suite le bienfaiteur du survivant des deux condamnés. Pendant les années suivantes, Voltaire continua à s'occuper de différentes affaires de justice; et toujours, d'après sa persuasion, contre des sentences injustes, voulant ou prévenir l'accomplissement, ou justifier après coup la victime, faisant servir ces différents cas comme des exemples et des avertissements pour l'avenir.

Car si c'était tout d'abord un cas particulier qui avait chaque fois ému ses sentiments d'humanité si développés, il ne perdait jamais de vue l'intérêt général, surtout l'amélioration de la Justice, qui alors, surtout en France, était bien imparfaite. La torture, comme nous l'avons déjà vu, était en pleine faveur; la recherche des preuves était soumise aux plus grands abus; les sentences étaient rendues sans être motivées; l'uniformité des lois manquait pour les différentes provinces, de même que les moyens d'appel; et, ce qui était le mal le plus dangereux, les places de juge se vendaient. Puis venait la barbare disproportion entre les délits et les peines. La peine de mort s'étendait bien au delà de son domaine naturel, et aggravée encore par la coutume de couper la main, d'arracher la langue, de tenailler avec des pincés rougies.

de briser sur la roue, d'une façon qui allait et contre le but de la peine et contre l'humanité. Lorsque sur ces entrefaites, en 1764, Beccaria fit paraître son *Traité des délits et des peines*, Voltaire reconnut en lui un compagnon de ses efforts, donna à une relation du supplice de La Barre la forme d'une lettre à lui adressée, et écrivit plus tard un commentaire sur son œuvre fameuse. Il n'était ni moins infatigable ni moins énergique à demander une législation pénale simple et uniforme, une instruction plus approfondie et plus humaine, un examen plus consciencieux des témoignages, l'abolition de la torture et de l'aggravation de la peine de mort; il voulait même voir celle-ci, en conservant seulement quelques exceptions apparentes, changée en celle des travaux forcés. On croirait à peine aujourd'hui, si ce point ne tenait pas une place principale dans les desiderata de Voltaire, que dans la France monarchique les sentences de mort pouvaient avoir leur effet, sans que les pièces du procès fussent venues sous les yeux du roi et de son conseil pour une dernière révision. Les soutiens de tous ces défauts et de tous ces abus étaient les parlements, qui d'un autre côté, il est vrai, par suite des attributions politiques qu'ils avaient su s'approprier, formaient le dernier rempart contre l'arbitraire royal. Lorsque dans la suite, en 1771, le chancelier Maupeou entreprit la transformation violente de la Justice et dispersa le parlement de Paris, Voltaire se trouva en contradiction avec l'opinion publique. Celle-ci, jugeant la mesure au point de vue politique, la condamnait; Voltaire approuvait cette agression contre une corporation juridique usée, ennemie du progrès. et le résultat, après

que Louis XVI eut rétabli les anciens parlements, n'a pas donné tout à fait tort à son jugement.

Les aspirations réformatrices de Voltaire s'étendaient également sur les questions de droit, de coutumes, de gouvernement et de constitution politique. Les impressions qu'il avait éprouvées pendant les années passées en Angleterre le suivirent ainsi toute sa vie. Il veut la liberté; mais pour lui la liberté consiste à ne dépendre que des lois. Comme homme, nous sommes tous égaux, mais non comme membres de la société. La meilleure constitution est celle où tous les états sont également protégés par les lois; il dit même, dans son *Essai sur les mœurs*, que tout pays où cela n'existe pas n'est pas digne d'être habité. Parmi les différents états, il y a surtout celui des paysans, auquel Voltaire s'intéresse; celui du clergé, dont il combat les privilèges. Il trouve l'exemption de l'impôt dont jouissent les biens du clergé aussi injuste que dommageable pour le pays, et les couvents comme nuis pour la destruction ou la plus grande limitation possible. En 1770, il écrivit au nom des paysans, dont la vie est sans cela déjà bien assez dure, une *Requête à tous les magistrats du royaume*, contre les lois du jeûne et la défense de travailler le dimanche et les jours fériés, si nombreux alors. La terrible oppression sous laquelle il voyait courbés les paysans de main-morte fut pendant toute sa vie l'occasion d'une série de requêtes et d'écrits, surtout en faveur de ceux qu'il voyait souffrir sous le joug des chanoines de Saint-Claude, dans son voisinage. Sous toutes les formes possibles, histoire, déductions de droit, requêtes des paysans, peintures émouvantes de la part de leur curé.



il cherche à prouver l'inanité des titres, l'accroissement des abus, le révoltant de la situation, la nécessité pressante du remède. Tout homme a pour lui un droit naturel de libre disposition sur sa personne, sa famille et sa propriété. Et avant tout : « la législation est l'art du bonheur et de la sûreté des peuples ; des lois qui s'y opposent sont en contradiction avec leur objet : elles doivent donc être abandonnées. »

Ce ne fut pas la faute de Voltaire si ses efforts restèrent cette fois sans résultat, car il y avait employé, outre le zèle qui lui était habituel, tout son talent de conteur. Et s'il n'y a pas ici à annoncer un succès, c'est peut-être le lieu de dire un mot de ses puissants moyens. En fait, on peut parler en tout endroit de la langue et du style de Voltaire, parce qu'ils entrent en jeu et attirent l'attention à tous les moments de son action. Quelques mots suffiront pour caractériser ce talent sur lequel on pourrait si longtemps parler. Voltaire occupe une des premières places parmi les maîtres de la langue. Tout d'abord en ce qui concerne la prose, il est un grand maître dans tous les genres, dans l'histoire comme dans le roman, dans le discours plein de passion comme dans la discussion philosophique, dans le laisser-aller des lettres comme dans les jeux et les combats de la polémique. Il est partout supérieur par le naturel, la clarté, le mouvement, la grâce. Où elles doivent être, la chaleur et l'énergie ne font pas défaut. L'éloignement de toute emphase et de toute affectation du style était dans le plus profond de sa nature ; comme d'un autre côté, quand la bonne humeur ou la passion faisaient naître quelque expression commune, la faute

n'était pas imputable à l'écrivain, mais à l'homme qui gisait en lui. En ce qui touche les vers, les mêmes qualités trouvent leur place dans le récit comique, dans le poëme d'actualité et dans l'épigramme. Sa *Pucelle*, plusieurs de ses *Contes*, et un grand nombre de poésies dites fugitives, sont des chefs-d'œuvre pour l'expression poétique et l'art de manier le vers. Dans l'ode, il cherche parfois à remplacer l'essor qui manque par la rhétorique, et dans l'épopée comme dans le drame, il ne sut pas se servir de l'alexandrin avec autant de bonheur qu'avant lui Racine, et d'autres après lui, et cela au jugement même de ses compatriotes.

## V.

Comme philosophe, on a coutume de traiter Voltaire assez légèrement, de lui dénier tout caractère propre, toute profondeur, et surtout toute espèce de sérieux. On le taxe de frivolité; on l'accuse d'avoir vu, dans les thèses qu'il soutient, non pas la thèse elle-même, mais un moyen d'exercer son intelligence et sa malice. Mais déjà notre étude de ses romans nous a montré combien certaines questions le préoccupaient particulièrement, surtout l'existence du mal dans le monde et les questions de théodicée; et ce que nous avons dû dire en dernier lieu de ses efforts en faveur d'innocents ou d'opprimés, montre qu'il est dans le railleur en même temps un esprit sérieux et un cœur généreux. Et nous voyons davantage encore, par ses écrits essentiellement philosophiques, qu'il n'abandonne, à aucune époque de sa vie, les hautes questions de l'existence de Dieu, de la nature, de la destinée de l'homme, de la liberté du vouloir humain et de l'immortalité de l'âme humaine; qu'il fit sans cesse de nouvelles tentatives

pour être fixé sur ces questions, ou tout au moins pour projeter sur elles autant de lumière que le permettent les moyens de connaissance de notre nature, dont il sentait si vivement les limites infranchissables. Et il suffit d'entendre de quel ton il traite de ces choses pour se persuader qu'il le faisait avec le plus grand sérieux ; en général, il ne s'abandonne à la plaisanterie et à la raillerie que lorsqu'il a affaire à l'outrecuidance humaine, qui s'imagine avoir définitivement résolu ces problèmes insolubles, et oppose un dogmatisme philosophique au dogmatisme théologique. Sans doute, en tant que philosophe, Voltaire n'est pas original ; mais dans la plupart des cas propagateur des recherches anglaises. Or là il se montre comme maître absolu des éléments qu'il emploie, qu'il fait voir sous toutes leurs faces avec une dextérité incomparable, qu'il éclaire de toute la lumière possible, et sait ainsi satisfaire aux exigences de la profondeur sans s'astreindre à une méthode sévère et uniforme.

L'œuvre philosophique de Voltaire s'étend depuis son retour d'Angleterre, au début de son âge mûr, jusqu'à la fin de sa vie ; si ce n'est que ses dernières années surtout furent plus spécialement consacrées aux études philosophiques et théologiques. En dehors du *Traité de métaphysique*, écrit avant sa quarantième année, pour la marquise du Châtelet, et qui ne fut publié qu'après sa mort, les plus importants travaux philosophiques de Voltaire appartiennent tous à la dernière période de son existence. La variété de son talent lui permit de donner à ces études les formes les plus diverses. Il y avait quelque chose d'encyclopédique dans l'esprit de ce temps. Vers le

milieu du siècle, Diderot et d'Alembert, avec la participation d'un certain nombre de savants libres penseurs, avaient entrepris la grande œuvre de l'*Encyclopédie*, dictionnaire universel des sciences, des arts et de l'industrie. Après bien des difficultés et des luttes, qui amenèrent la retraite de l'un des deux promoteurs, cette immense entreprise fut cependant réellement achevée au bout de vingt années. Voltaire, à qui on avait demandé sa collaboration, et qui y était d'autant plus préparé qu'il avait déjà esquissé à Potsdam différents articles pour une œuvre commune conçue dans des vues semblables, se retira pendant quelque temps avec d'Alembert; celui des deux collaborateurs qui persévéra lui agréait le moins, de même qu'à Frédéric, en raison de sa nature enthousiaste et démocratique. Cependant l'opportunité de l'entreprise le décida bientôt à se rendre aux avances de Diderot, et pendant les premières années de son séjour sur le lac de Genève, il livra une série d'articles pour l'*Encyclopédie*. Ceux-ci pénètrent dans différents domaines, dans l'histoire, l'esthétique, la philosophie ou la théologie. Voltaire lui-même publia, en 1764, un *Dictionnaire philosophique*, mais qu'il trouva bon de désavouer, pour échapper aux responsabilités qui le menaçaient, et qu'il fit plus tard paraître de nouveau avec des changements et des développements sous le titre de : *Questions sur l'Encyclopédie*, jusqu'à ce qu'enfin les éditeurs de ses œuvres complètes réunirent ces articles et ceux qui avaient été faits pour l'*Encyclopédie*, sous le titre définitif de : *Dictionnaire philosophique*, le tout formant un ensemble de sept volumes. Là, on trouve comme articles sur les mots *âme, athée, causes finales, Dieu*, etc., une

série de traités d'où l'on peut dégager l'ensemble des idées philosophiques de Voltaire. Un nombre considérable d'écrits sur les mêmes objets se succèdent encore pendant les années suivantes. Ainsi, en 1766, le traité substantiel *le Philosophe ignorant*; en 1770, *Tout en Dieu ou Commentaire sur Malebranche*; deux ans plus tard, *Il faut prendre un parti ou le principe d'action*, et la même année les soi-disant *Lettres de Memmius à Cicéron*. Voltaire aimait à exposer ses études philosophiques sous la forme dialoguée. Citons les entretiens entre *Lucrèce et Posidonius*, entre *Su-Su et Kou*, et avant tout les *Dialogues d'Erhémère*, comme appartenant à ses plus importants écrits philosophiques. Nous avons déjà touché un mot de l'intérêt philosophique que présentent ses poèmes didactiques.

Pour apprendre comment Voltaire en vint à ces questions, pour faire connaître le terrain sur lequel il se plaçait, je vais citer un passage de son *Traité de métaphysique*, composé pour la marquise du Châtelet, passage qui se retrouve à divers endroits de ses écrits sans être beaucoup transformé. Comme il nous faut, pour bien concevoir le vrai système du monde, nous transporter de notre terre sur le soleil, ainsi, pense-t-il, nous devons pour bien juger l'homme abandonner le cercle des préjugés humains, nous supposant être un habitant de Mars ou de Jupiter qui viendrait sur la terre. « Descendu, dit-il, sur ce petit amas de boue, et n'ayant pas plus de notion de l'homme que l'homme n'en a de Mars ou de Jupiter, je débarque sur les côtes de l'Océan, dans le pays de la Cafreterie. et d'abord je me mets à chercher un *homme*. Je vois des

singes, des éléphants, des nègres, qui semblent tous avoir quelque lueur d'une raison imparfaite. Les uns et les autres ont un langage que je n'entends point, et toutes leurs actions paraissent se rapporter également à une certaine fin. Si je jugeais des choses par le premier effet qu'elles font sur moi, j'aurais du penchant à croire d'abord que de tous ces êtres, c'est l'éléphant qui est l'animal raisonnable; mais, pour ne rien décider trop légèrement, je prends des petits de ces différentes bêtes; j'examine un enfant nègre de six mois, un petit éléphant, un petit singe, un petit lion, un petit chien; je vois, à n'en pouvoir douter, que ces jeunes animaux ont incomparablement plus de force et d'adresse, qu'ils ont plus d'idées, plus de passions, plus de mémoire que le petit nègre, qu'ils expriment bien plus sensiblement tous leurs désirs; mais au bout de quelque temps le petit nègre a tout autant d'idées qu'eux tous. Je m'aperçois même que ces animaux nègres ont entre eux un langage bien mieux articulé encore et bien plus variable que celui des autres bêtes. J'ai eu le temps d'apprendre ce langage, et enfin, à force de considérer le petit degré de supériorité qu'ils ont à la longue sur les singes et sur les éléphants, j'ai hasardé de juger qu'en effet c'est là l'*homme*; et je me suis fait à moi-même cette définition : L'homme est un animal noir qui a de la laine sur la tête, marchant sur deux pattes, presque aussi adroit qu'un singe, moins fort que les autres animaux de sa taille, ayant un peu plus d'idées qu'eux et plus de facilité pour les exprimer; sujet d'ailleurs à toutes les mêmes nécessités, naissant, vivant et mourant tout comme eux. » L'observateur impartial, parvenu dans d'autres

régions du globe terrestre, y voit d'autres animaux que des éléphants et des singes; et au lieu des hommes noirs, en rencontrant des jaunes et des blancs, il étend sa définition, mais sans abandonner le point de vue adopté une première fois pour ses observations. Il reste ainsi acquis, pour lui et pour Voltaire, que l'homme, comme l'animal, reçoit ses premières idées par les impressions des sens. La mémoire conserve ces impressions, que nous réunissons et ordonnons en idées générales, mais que nous n'avons également extraites que des idées particulières; et toutes les connaissances humaines proviennent de cette faculté que nous possédons de réunir et d'ordonner nos idées.

Comme au surplus ce que nous trouvons ici dans Voltaire n'est autre chose que le sensualisme de Locke, nous ne nous y arrêterons pas plus longtemps; mais nous nous tournerons immédiatement vers les deux questions qui, avec les vues sur la nature de la connaissance de l'homme, caractérisent toute conception philosophique du monde: l'idée de Dieu, et ce qui est connexe avec la théorie de la connaissance humaine, l'idée de l'âme. Si l'on entend, sous le premier rapport, souvent parler de Voltaire comme d'un athée, cela ne vient, en général, que des gens qui le connaissent uniquement par ouï-dire. Mais d'autres, à qui l'on ne peut dénier la connaissance des écrits de Voltaire, ont prétendu que celui-ci avait bien enseigné un Dieu, mais sans croire pour lui-même à son existence. Cette opinion s'appuie sur la manière dont Voltaire a voulu démontrer l'existence de Dieu. Il a pour cela deux preuves, et l'une d'elles surtout est établie de telle sorte qu'elle pourrait faire douter de la solidité de l'autre. Cette première n'est



pas autrement appuyée que sur l'utilité; c'est l'argument que la foi en un Dieu ne pourrait être ôtée sans péril pour l'existence de la société humaine. « Ce système sublime, dit Voltaire dans un poëme à l'auteur du livre des *Trois imposteurs*,

Ce système sublime à l'homme est nécessaire.  
 C'est le sacré lien de la société,  
 Le premier fondement de la sainte équité,  
 Le frein du scélérat, l'espérance du juste.  
 Si les cieus, dépouillés de son empreinte auguste,  
 Pouvaient cesser jamais de le manifester,  
 Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Ce dernier vers est devenu fameux. Quand Bayle élevait la prétention que l'athéisme n'est pas nécessairement uni à l'immoralité, et qu'il est permis de supposer une nation d'athées, Voltaire avouait que la chose serait possible pour une société de philosophes; mais, selon lui, la masse a besoin d'un frein solide, et si Bayle avait eu à gouverner cinq ou six cents paysans, il n'aurait pas tardé à leur prêcher un Dieu qui punit et récompense. Et ce n'est pas seulement aux paysans, mais aux princes et aux tyrans, que Voltaire ne veut pas qu'on ôte la pensée d'un Dieu devant qui ils sont responsables. Il est tout à fait sûr de la victoire quand il demande, lorsque quelqu'un a prêté son argent, s'il désirerait que son débiteur, son notaire, son avocat ou juge n'eussent, ni l'un ni l'autre, aucune foi en Dieu. Ou, comme il l'exprime poétiquement :

De tes beaux arguments quel fruit peux-tu tirer?  
 Tes enfants à ta voix seront-ils plus dociles?

Tes amis, au besoin, plus sûrs et plus utiles?  
 Ta femme plus honnête? Et ton nouveau fermier.  
 Pour ne pas croire en Dieu. va-t-il mieux te payer?

D'après cela il pourrait sembler, en effet, que pour Voltaire la croyance en Dieu n'était qu'une doctrine propre à frapper le vulgaire, qu'il conservait comme un besoin de la grossière majorité des hommes, tandis que lui-même et les philosophes cultivés comme lui pouvaient s'en passer. Pourtant cette apparence est trompeuse, et Voltaire tenait la croyance en Dieu indispensable pour lui-même, non pratiquement, mais théoriquement. Pour lui-même, c'était une vérité qu'il ne faut pas rejeter la foi en même temps que la superstition, Dieu en même temps que les prêtres :

Corrige le valet, mais respecte le maître.  
 Dieu ne doit point souffrir des sottises du prêtre :  
 Reconnaissons ce Dieu. quoique très-mal servi.  
 De lézards et de rats mon logis est rempli :  
 Mais l'architecte existe, et quiconque le nie  
 Sous le manteau du sage est atteint de manie.

L'argument cosmologique, et surtout l'argument physico-théologique, ont pour Voltaire une force entièrement probante. Quelque chose existe, donc quelque chose a existé de toute éternité, autrement quelque chose serait sorti de rien, ce qui est absurde. Le monde est fait avec intelligence, donc il a été fait par une intelligence. Tout ouvrage qui nous montre des moyens et une fin annonce un ouvrier; le monde est une telle œuvre au plus haut sens du mot. Le mouvement des astres, la gravitation de notre terre autour du soleil s'accomplissent d'après les lois d'une mathéma-

tique profonde. Ou les astres sont de grands géomètres, ou c'est l'éternel géomètre, comme Platon appelle si excellemment Dieu, qui a réglé leur course. Les corps animés sont formés de leviers qui obéissent aux lois de la mécanique, d'humeurs qui circulent selon les règles de l'hydrostatique ; les êtres vivants ne se sont pas donnés eux-mêmes cette constitution, dont une petite partie seulement a l'idée ; il y a donc un artisan éternel. Il est impossible que les êtres intelligents soient sortis de l'aveugle, de l'inintelligent ; l'intelligence d'un Newton vient d'une autre intelligence. Nous voyons, par un dialogue du *Dictionnaire philosophique*, entre la nature et un philosophe, jusqu'où va, pour Voltaire, cette observation téléologique du monde. Le philosophe demande à la nature comment, étant si brute dans ses montagnes et dans ses mers, elle paraît pourtant si industrieuse dans ses animaux, dans ses végétaux. « Mon pauvre enfant, lui répond-elle, veux-tu que je te dise la vérité ? c'est qu'on m'a donné un nom qui ne me convient pas ; on m'appelle *nature* et je suis tout art. » Voltaire revient dans plusieurs écrits sur cette pensée et se félicite de lui avoir trouvé cette expression saisissante. Elle a, en effet, le mérite de faire toucher de la main le cercle où se meut toute cette argumentation, de montrer comment elle détruit elle-même ces preuves qu'elle s'efforce de mettre au jour. La nature s'est-elle créée d'elle-même ou a-t-elle été créée ? telle est la question. Elle a été créée, puisqu'elle est *art*, telle est la réponse ; mais la réelle valeur de cette réponse n'est pas autre que celle-ci : elle a été créée, parce que je me la figure créée. Car avec l'œuvre d'art est forcé supposer l'artiste ; concevoir la nature

comme art, c'est avoir décidé la question. On le voit, le fondement du théisme de Voltaire est son dualisme, la séparation de la force et de la matière. On le conçoit, si celle-ci est morte, n'ayant par elle-même nulle force et nulle vie, elle a besoin d'un être qui, placé en dehors d'elle-même, lui apporte le mouvement, l'ordre et la fin; si elle ne porte pas en elle le principe de la forme, il faut nécessairement que cette dernière lui vienne du dehors. Mais d'où donc sait-on qu'elle ne le porte pas en effet? Nous apparaît-elle réellement sans forme en un point quelconque? Nulle part elle n'apparaît ainsi; c'est notre seule pensée, notre préjugé qui lui enlève la vie pour la lui rendre par l'intermédiaire d'un Dieu.

Ce dualisme une fois admis, Voltaire sait lui donner l'expression la plus philosophique. Il ne se montre pas éloigné d'admettre une matière éternelle, mais en même temps que celle-ci, l'action divine sur elle, la création, sont pour lui également éternelles. Comme les rayons du soleil sont aussi vieux que le soleil lui-même, l'éternel architecte a dû éternellement bâtir. La nature de Dieu est d'agir; donc il a toujours agi, donc le monde est une émanation éternelle de sa personne, et quiconque reconnaît Dieu comme éternel, doit reconnaître le monde comme également éternel. Et puisqu'il a toujours agi, il a produit toute l'action qu'il était en lui de produire. Dire qu'il aurait pu créer encore autre chose, c'est supposer une cause sans effet. La pensée que Dieu a choisi ce monde parmi tous les mondes possibles se comprendrait si elle exprimait qu'il a choisi parmi les mondes qui étaient impossibles; mais il n'a nullement choisi. Voltaire n'accepte pas l'objection

qu'alors Dieu ne serait pas libre. Être libre, c'est pouvoir, dit-il. Dieu a pu faire et il a fait. Je ne connais pas d'autre liberté. Remarquez combien là il se tient près de Spinoza. Dieu est pour lui « l'Être suprême, éternel, intelligent, d'où découlent en tout temps tous les êtres et toutes les manières d'être dans l'étendue ; » ou, quand Malebranche prétend que nous voyons tout en Dieu, Voltaire dirait plutôt que Dieu voit et fait tout en nous. Mais, proteste-t-il, des émanations ne sont pas des portions. Chez Spinoza, Dieu est l'ensemble de toutes choses ; chez lui, au contraire, l'ensemble de toutes choses découle de Dieu. Et la notion de finalité le sépare catégoriquement de Spinoza, qui ne l'admet pas dans ses idées sur la nature, tandis que Voltaire en fait la base de sa conception du monde. Partout où apparaît une tentative pour expliquer la nature sans une finalité apportée en elle de l'extérieur, pour montrer en elle une puissance de vie et de développement, nous le voyons la combattre avec décision, avec passion même. Longtemps déjà avant le *Système de la nature*, Voltaire s'était élevé contre l'Anglais Needham cherchant à prouver la génération spontanée, contre le Français de Maillet montrant dans les espèces animales une métamorphose évolutionnaire, et en les combattant avec autant d'inexorables railleries que chez nous Reimarus les combattait avec son sérieux infatigable. Tous deux sentaient tout ce qui était en jeu. Étrange ! Tandis que Goethe n'aurait pas eu de plus grande joie que d'assister au développement de la théorie de Darwin, Voltaire se sentait déjà inquiété par les premiers précurseurs encore quelque peu fantastiques de Lamarck et de Darwin.

Il y a donc, d'après Voltaire, une intelligence créatrice, existant de toute éternité; car autrement quelque chose serait venu de rien, et cette intelligence est dans tout ce qui est. Mais est-elle aussi dans tout ce qui n'est pas? ou n'y aurait-il nul néant en dehors du monde, c'est-à-dire le monde est-il infini? Newton, répond Voltaire, a prouvé le vide dans l'espace; mais si le vide existe dans le monde, pourquoi n'existerait-il pas en dehors de lui? L'infini de l'étendue est aussi inconcevable que l'infini du nombre, on peut toujours y ajouter quelque chose. De là résulte l'inconséquence étonnante, que Voltaire regarde bien le monde comme infini dans le temps, mais comme fini dans l'espace. Mais si le monde n'est pas infini, où prenons-nous le droit de regarder comme infini Dieu, dont nous ne connaissons l'existence et les propriétés que par le monde? Tout être est limité par les conditions de sa nature, et l'Être suprême ne fait pas exception. C'est la puissance la plus haute, mais ce n'est pas une puissance sans limites. Elle n'a pu créer le monde que dans les conditions où il existe. La théodicée de Voltaire est tout entière dans ces propositions. Il a, comme nous l'avons vu par ses romans et son poème sur Lisbonne, un très-vif sentiment du mal dans le monde. « Ceux, dit-il, qui ont crié : tout est bien, sont des charlatans. » Le mal existe, et il est absurde de le nier. La terre n'est qu'un vaste champ de carnage et de destruction. L'homme en particulier est un être très-misérable, « qui a quelques heures de relâche, quelques minutes de satisfaction et une longue suite de jours de douleur dans sa courte vie ». Voltaire tient pour inébranlable le mot d'Épiqueure : ou Dieu a voulu empêcher le mal et ne l'a pas pu, ou

il l'a pu et ne l'a pas voulu; il se décide pour la première hypothèse. Le seul moyen, pense-t-il, d'excuser Dieu à l'égard du mal, c'est d'avouer qu'il ne fut pas assez puissant pour le vaincre : « J'aime mieux, dit-il, adorer un dieu fini qu'un dieu méchant; je demeurerai toujours un peu embarrassé sur l'origine du mal, mais je supposerai que le bon Oromase, qui a tout fait, n'a pu faire mieux. » Quelquefois Voltaire est assez hardi pour affirmer que Dieu a pu créer le monde sans le mal. aussi peu qu'il a pu faire que les trois côtés d'un triangle n'égalent pas deux droits. En effet, comment aurait-il rendu indissoluble un corps composé, comme celui de l'homme et de l'animal, et comment aurait-il pu faire que la dissolution soit sans douleur? Et en ce qui touche le mal moral, comment aurait-il fait de l'homme un être capable de durer, vivant et agissant, sans lui donner l'amour de lui-même, qui nécessairement l'égaré parfois, et des passions, qui l'entraînent à la lutte, à la guerre sanglante? Néanmoins Voltaire n'était pas entièrement tranquille sur ces bornes imposées à la divinité. Il lui apparaît clairement qu'une intelligence agit dans la nature, et par les imperfections et les maux qui sont dans cette même nature, il lui apparaît que cette intelligence est bornée; mais la sienne propre est si étonnamment bornée, qu'elle craint toujours de ne pas savoir ce qu'elle dit. Et dans un de ses dialogues philosophiques, il met cette réponse dans la bouche du représentant de ses idées, à qui l'on demande s'il est bien sûr de son système : « Moi! je ne suis sûr de rien; je crois qu'il y a un être intelligent, une puissance formatrice, un Dieu. Je tâtonne dans l'obscurité sur tout le reste. J'affirme une idée aujourd'hui, j'en

doute demain, après-demain je la nie ; et je puis me tromper tous les jours. Tous les philosophes de bonne foi que j'ai vus m'ont avoué, quand ils étaient un peu en pointe de vin, que le grand Être ne leur a pas donné une portion d'évidence plus forte que la mienne. »

Cette conclusion, tirée de l'existence et de la constitution du monde, et dont Voltaire s'est montré jusqu'ici persuadé, qu'il doit y avoir un être d'une puissance et d'une sagesse supérieures, créateur de ce monde, cette conclusion n'implique en nulle façon que ce créateur et ce soutien du monde soit aussi son gouverneur, qu'il soit pour les hommes le dispensateur des récompenses et des peines, selon leur conduite morale. Et cependant c'est le point principal. Puisqu'il faudrait inventer Dieu s'il n'existait point, ce doit être le Dieu rémunérateur qui est si indispensable. Il s'agit beaucoup moins d'une question métaphysique que d'une question pratique. Est-il plus avantageux pour le bien général de nous autres êtres pensants et misérables, d'admettre un Dieu qui récompense et qui punit, qui nous maintient et nous console, ou nous faut-il rejeter cette idée et nous abandonner à notre misère sans consolation et sans frein pour nos vices? « Toute la nature, écrit Voltaire dans le *Fragment des instructions pour le prince royal de \*\*\**, toute la nature vous a démontré l'existence du Dieu suprême; c'est à votre cœur à sentir l'existence du Dieu juste. Comment pourriez-vous être juste, si Dieu ne l'était pas? et comment pourrait-il l'être s'il ne savait ni punir ni récompenser? » Dans les axiomes qui se trouvent à la fin du traité : *Dieu et les hommes*. nous lisons : « Nulle société ne peut subsister sans justice :



annonçons donc un Dieu juste. Si la loi de l'État punit les crimes connus, annonçons donc un Dieu qui punira les crimes inconnus. Qu'un philosophe soit spinosiste s'il veut, mais que l'homme d'État soit théiste. Vous ne savez pas ce que c'est que Dieu, comment il punit, comment il récompense; mais vous savez qu'il doit être la souveraine raison, la souveraine équité : c'en est assez. Nul mortel n'est en droit de vous contredire, puisque vous dites une chose probable et nécessaire au genre humain. » Voltaire n'est pas allé plus loin dans l'*Histoire de Jenni*, roman qu'il écrivit en 1769, spécialement contre l'athéisme et ses effets corrompteurs pour les mœurs. Personne ne pourra prouver, telle est ici la morale, qu'il soit impossible à Dieu de punir les méchants, c'est-à-dire qu'il n'ait pas pu donner au monde une constitution qui entraîne la punition de ceux-ci; donc le meilleur conseil à donner à l'homme, c'est d'être juste dans tous les cas. Nous le voyons, au point de vue pratique, par conséquent pour lui au plus important, Voltaire ne s'appuie dans sa croyance en Dieu que sur la preuve utilitaire. Mais c'est là un soutien si précaire, si fragile, qu'on ne pourrait comprendre comment Voltaire aurait pu se maintenir dans cette foi en Dieu, s'il n'avait eu, au point de vue théorique, la base plus solide de la preuve physico-téléologique, ou du dualisme. Aussi longtemps qu'il resta dualiste, c'est-à-dire ne vit pas que le monde pouvait être le résultat de ses propriétés mêmes. — et il n'y parvint jamais, — aussi longtemps il resta théiste; et puisqu'il avait besoin d'un Dieu comme architecte du monde, il était tout naturel de l'utiliser comme guide des événements et rémunérateur.

Comme Voltaire, notre Reimarus fut dualiste en ce qui touche la notion de Dieu et du monde; mais il le fut aussi en ce qui touche celle de l'âme et du corps. Quiconque croit Dieu nécessaire à l'explication de la finalité du monde, doit également, pour expliquer la pensée et la volonté de l'homme, supposer une âme distincte du corps. Là, Voltaire nous surprend par une étonnante anomalie. Si pour Reimarus, disciple de Wolf, l'âme était une substance différente du corps. pour Voltaire, disciple de Locke, l'âme substance spéciale s'en était allée avec les idées innées de Descartes. Non pas qu'il crût avec les matérialistes que le corps a. en soi, la faculté de penser; mais il s'en tenait à la proposition de Locke, qu'il n'avait pas été impossible au Tout-Puissant de communiquer la faculté de penser à une particule de matière, — le cerveau humain. Ainsi l'idée de Dieu dans sa plus grande extension, par conséquent le dualisme dans un cas, devait, chose remarquable, détruire le dualisme dans l'autre cas. Dieu produit en nous des idées et des mouvements, mais il les produit au moyen de la constitution artistique de nos sens et de nos autres organes, sans qu'il y ait pour cela besoin d'un être spécial habitant notre corps. Les animaux ont comme nous des sensations, des idées, de la mémoire, et d'autre part des désirs et des mouvements, et pourtant nul ne songe à leur attribuer une âme immatérielle; pourquoi en aurions nous besoin pour expliquer notre petite supériorité de facultés et d'activité dont nous nous réjouissons? Nous sommes étonnés par la pensée, dit une autre fois Voltaire; mais la sensation est tout aussi merveilleuse. Une puissance divine se révèle dans les sensations du moindre des insectes comme

dans le cerveau d'un Newton. Mais ces sensations ne sont que des effets plus élevés des mêmes lois mécaniques qui, émanées de Dieu, agissent de toute part dans la nature. On dit bien qu'on ne peut concevoir comment la sensation et la pensée peuvent être données à un être étendu : mais avons-nous l'idée, demande Voltaire, d'un être non étendu ? Matière et esprit ne sont que des mots ; nous avons une claire conception aussi peu de l'un que de l'autre. C'est pourquoi nous ne pouvons pas décider à priori de quoi l'un ou l'autre est ou non capable. Enlever au corps la faculté de penser n'est pas moins hardi que de la refuser à l'âme. Mais surtout : Qu'est-ce donc que l'âme ? un être de raison, comme la volonté, la mémoire, la parole, etc. ; de tels êtres n'existent pas : c'est toujours l'homme qui veut, se souvient, parle, etc. L'âme, qu'on se représente comme un être en soi, n'est en fait qu'une propriété accordée aux êtres supérieurs, « c'est une faculté qu'on a prise pour une substance ». Au fond cette idée est conforme à notre expérience intime, quand nous ne la laissons pas se fausser par les préjugés. Entre la digestion et la pensée il y a une si grande différence, qu'on peut certainement se laisser aller à les ramener à deux substances différentes. Mais, puisqu'on ne peut penser sans nourriture et sans digestion, puisque, par conséquent, l'une est la condition de l'autre, pourquoi le même être qui digère ne pourrait-il penser ? Quelque peine que se soit donnée Voltaire pour trouver qu'ils étaient deux, il a fini par trouver qu'il n'était qu'un. Ce qui serait tout à fait beau, si des conséquences très-sérieuses ne suivaient pas. Voltaire les a connues tout d'abord et se les est représentées dans tout leur entier. Dans

le *Traité de métaphysique* composé pour la marquise, où il pouvait s'exprimer en toute franchise, puisqu'il ne le destinait pas au public, en déclarant que sa raison lui a appris que toutes nos idées nous viennent par les sens, il avoue qu'il ne peut s'empêcher de rire lorsqu'on lui dit que les hommes auront encore des idées quand ils n'auront plus de sens; il aimerait autant croire que nous mangerons et boirons après notre mort, quand nous n'aurons plus de bouche. Sans doute, Dieu ayant attaché à une partie du cerveau la faculté d'avoir des idées, il pourrait conserver cette partie avec sa faculté (car la conserver sans cet organe serait aussi impossible que de le faire pour le rire d'un homme ou le chant d'un oiseau après la mort de l'oiseau et de l'homme). Il aurait aussi pu donner aux hommes et aux animaux une âme immatérielle, et la conserver indépendamment de leur corps, tout aussi bien qu'il lui aurait été possible de donner aux hommes deux nez et quatre mains. Mais pour croire qu'il a fait en effet toutes ces choses possibles, il faut les voir. « Ne voyant donc point que l'entendement, la sensation de l'homme soit une chose immortelle, qui me prouvera qu'elle l'est? demande Voltaire. Qui? moi, qui ne sais point quelle est la nature de cette chose, j'affirmerai qu'elle est éternelle! moi, qui sais que l'homme n'était pas hier, j'affirmerai qu'il y a dans cet homme une partie éternelle par sa nature! et tandis que je refuserai l'immortalité à ce qui anime ce chien, ce perroquet, cette grive, je l'accorderai à l'homme, par la raison que l'homme le désire! Il serait bien doux, en effet, de se survivre à soi-même, de conserver éternellement la plus excellente partie de son être dans la destruction de l'autre.

de vivre à jamais avec ses amis, etc. Cette chimère serait consolante dans des misères réelles. Je n'assure point que j'aie des démonstrations contre la spiritualité et l'immortalité de l'âme; mais toutes les vraisemblances sont contre elles. »

Telle fut la conviction de Voltaire, acquise de bonne heure et entièrement logique, conviction qu'il n'abandonna jamais, mais qui ne le mit pas peu dans l'embarras, devant le public tout d'abord, et parfois peut-être devant lui-même. Nous nous rappelons quelle importance il attachait, pour la conservation de la société humaine, à la croyance à un Dieu rémunérateur; mais, conformément à l'opinion commune, cette rémunération doit trouver sa place surtout au delà du tombeau. Il avait la ressource de se contenter d'affirmer le fait et de refuser toute explication sur les voies et moyens; mais quand doit-elle s'opérer? pouvait-on lui demander. Comme lui-même ne prétendait pas que la justice divine se réalise entièrement dans cette vie, quand devait-elle donc se réaliser s'il fallait douter de la vie future? Et quel résultat édifiant n'avait pas obtenu son confrère Rousseau, en conservant, dans sa fameuse *Profession de foi d'un vicaire savoyard*, à côté de nombreuses hérésies, en même temps que la croyance en Dieu, la croyance à l'immortalité! On dit bien que Dieu ne nous doit rien. Dieu nous doit, dit Rousseau, tout ce qu'il nous promet en nous donnant l'être. Il a gravé dans le cœur de chacun de nous : « Sois juste et tu seras heureux. » Mais si nous regardons autour de nous sur la terre, le méchant prospère et le juste reste opprimé. Cela lui suffit comme preuve que l'âme est immatérielle et immortelle.

Il fait très-bien de comprendre dans sa preuve l'immatérialité de l'âme ; il a entièrement raison quand il dit que toutes les difficultés disparaissent quand on admet deux substances dans l'homme. Mais c'est justement ce que Voltaire avait négligé d'admettre et pour d'excellentes raisons ; il en était d'autant plus embarrassé. Et cependant il aurait bien voulu, lui aussi, édifier, non-seulement par vanité, mais pour le bien général. Piqué d'émulation par le *Vicaire savoyard* de Rousseau, il écrivit vers l'âge de soixante-cinq à soixante-dix ans, une série d'homélie's où il cherche à représenter ses idées comme aussi inoffensives qu'innocentes. Là, il pense que pour justifier Dieu du mal existant dans le monde, il ne reste que la voie adoptée, après l'échec de toutes les autres tentatives, par tous les sages de l'antiquité, dans l'Inde et dans l'Égypte, dans la Chaldée et la Grèce : l'hypothèse d'une compensation dans une vie future. Et soit dit, en passant, en dehors du désir d'édifier, il y avait là pour Voltaire un autre intérêt, qui le ramena quelquefois dans cette voie. L'absence de toute croyance à l'immortalité dans l'*Ancien Testament* avait été pour Morgan, en Angleterre, et pour Reimarus, en Allemagne, une raison fondamentale de refuser au judaïsme le caractère d'une religion révélée. Voltaire ne négligeait pas volontiers une occasion de décrier l'*Ancien Testament*, et il ne pouvait le faire de ce côté qu'en se plaçant sur le terrain de la croyance à l'immortalité, et en jetant dès lors un regard méprisant sur cette horde barbare, qui, seule au milieu de ses voisins civilisés, était restée fermée à cette doctrine. Il faut donc nous placer ici au point de vue des meilleures nations de l'antiquité, d'autant plus, si nous

hésitons à le faire, que cette croyance est d'utilité générale.

Très-bien, si cela était encore possible avec la manière de voir de Voltaire! Cette immortalité, il ne l'avait pas absolument niée dans la *Métaphysique* écrite pour la marquise; mais il l'avait trouvée également contraire à toute vraisemblance. Maintenant, dans l'*Homélie*, il dit : « Sans vouloir tromper les hommes, on peut dire que nous avons autant de raisons de croire que de nier l'immortalité de l'être qui pense. » Parmi ces raisons de croire à l'immortalité, est naturellement comprise son utilité; mais cela ne prouve rien quand la question est : cela est-il concevable? Voltaire alors se réfugie dans les ténèbres de l'ignorance. « Nous ignorons ce qui pense en nous, et par conséquent nous ne pouvons savoir si cet être inconnu ne survivra pas à notre corps. Il se peut physiquement qu'il y ait en nous une monade indestructible, une flamme cachée, une particule du feu divin, qui subsiste éternellement sous des apparences diverses. » Ailleurs encore, dans un de ses dialogues, il fait dire à un lettré chinois s'entretenant avec son disciple, qu'une pensée n'est rien de matériel; pourquoi serait-il alors si difficile de croire que Dieu a mis en l'homme un principe divin, qui étant indissoluble serait aussi immortel? Oserons-nous dire qu'il est impossible que nous ayons une âme? Certainement non; mais si c'est possible, n'est-ce pas alors très-vraisemblable? Pouvons-nous repousser un système qui est si beau et si utile à l'humanité? Toujours cette maudite utilité, au nom de laquelle notre philosophe tente de contredire ses premières conclusions, de détruire ses beaux arguments contre l'existence de l'âme, contre la dualité de substance dans l'homme. Mais par une aussi

piètre argumentation il ne réalise même pas l'utilité désirée : quiconque ne sait pas mieux prouver l'existence de l'âme édifie moins que s'il la niait.

Et Voltaire l'a fait, en effet, quand il a eu le courage de laisser de côté ces arrière-pensées d'utilité. Dans le dialogue *Sophonime et Adelos*, le premier, incontestablement l'organe de la propre pensée de Voltaire, dit : « J'ai craint longtemps, comme vous, ces conséquences dangereuses, et c'est ce qui m'a empêché d'enseigner mes principes ouvertement dans mes écoles ; mais je crois qu'on peut aisément se tirer de ce labyrinthe. Il ne faut pas accuser Dieu d'injustice parce que les enfers des Égyptiens, d'Orphée et d'Homère n'existent pas, et que les trois gueules de Cerbère, les trois Furies, les trois Parques, les mauvais démons, la roue d'Ixion, le vautour de Prométhée sont des chimères absurdes. Il y a certes une punition plus vraie, plus inévitable dans ce monde pour les scélérats. Et quelle est-elle ? C'est le remords, qui ne manque jamais, et la vengeance humaine, laquelle manque rarement. J'ai connu des hommes bien méchants, bien atroces, je n'en ai jamais vu un seul heureux. Je ne ferai pas ici la longue énumération de leurs peines, de leurs horribles ressouvenirs, de leurs terreurs continuelles, de la défiance où ils étaient de leurs domestiques, de leurs femmes, de leurs enfants. Cicéron avait bien raison de dire : « Ce sont là les vrais « Cerbères, les vraies Furies, leurs fouets et leurs flam-  
« beaux. Si le crime est ainsi puni, la vertu est récom-  
« pensée, non par des Champs-Élysées où le corps se pro-  
« mène insipidement quand il n'est plus ; mais pendant sa  
« vie, par le sentiment intérieur d'avoir fait son devoir,



« par la paix du cœur, par l'applaudissement des peuples, « l'amitié des gens de bien. » C'est l'opinion de Cicéron, c'est celle de Caton, de Marc-Aurèle, d'Épictète; c'est la mienne. Ce n'est pas que ces hommes prétendent que la vertu rende parfaitement heureux. Cicéron avoue qu'un tel bonheur ne saurait être toujours pur, parce que rien ne peut l'être sur la terre. Mais remercions le maître de la nature humaine d'avoir mis à côté de la vertu la mesure de félicité dont cette nature est susceptible. »

C'est réellement très-beau; mais, encore une fois, presque trop beau pour Voltaire. Il s'est quelque peu couvert du manteau des stoïciens, comme auparavant du manteau du prédicateur. Son opinion était bien à peu près celle-là, mais non pas tout à fait son humeur. Nous trouverons plutôt cette dernière en fouillant une communication intime qui appartient justement à cette dernière période de sa vie, comme le petit traité métaphysique écrit pour la marquise du Châtelet appartenait à la précédente. En 1772, il écrivit à une vieille aveugle, à demi seulement son amie, mais femme d'un très-grand esprit, à madame du Deffand : « J'ai connu un homme qui était fortement persuadé qu'après la mort d'une abeille son bourdonnement ne subsistait plus. Il croyait, avec Épicure et Lucrèce, que rien n'était plus ridicule que de supposer un être inétendu, gouvernant un être étendu, et le gouvernant très-mal. Il ajoutait qu'il était très-impertinent de joindre le mortel à l'immortel. Il disait que nos sensations sont aussi difficiles à concevoir que nos pensées, qu'il n'est pas plus difficile à la nature, ou à l'auteur de la nature, de donner des idées à un animal à deux pieds, appelé homme, que

du sentiment à un ver de terre. Il disait que la nature a tellement arrangé les choses, que nous pensons par la tête comme nous marchons par les pieds. Il nous comparait à un instrument de musique, qui ne rend plus de son quand il est brisé. Il prétendait qu'il est de la dernière évidence que l'homme est comme tous les animaux et tous les végétaux, et peut-être comme toutes les autres choses de l'univers, fait pour être et pour n'être plus. Son opinion était que cette idée console de tous les chagrins de la vie, parce que tous ces prétendus chagrins ont été inévitables ; aussi cet homme, parvenu à l'âge de Démocrite, riait de tout comme lui. » Voilà le Voltaire vrai, sans fard, avec le mélange de pessimisme, de scepticisme et d'ironie, qui forme le caractère propre de son esprit et de ses sentiments.

Tandis qu'en ce qui touche l'immortalité Voltaire reste attaché pour lui-même pendant toute sa vie à son idée première, et ne se plie parfois à l'opinion commune que pour l'apparence, nous voyons au contraire, en ce qui touche la liberté du vouloir humain, ses convictions subir une entière transformation par le cours des années. Il commence indéterministe et finit déterministe décidé. J'ai déjà dit comment, dans la correspondance avec le prince Frédéric, où cette question est longuement traitée, Voltaire se fait l'avocat de la liberté humaine. Il conserve ce rôle dans le *Traité de métaphysique*, écrit à la même époque. La liberté, dit-il ici, est le pouvoir d'agir, de se mouvoir par son choix. Ce pouvoir, les pierres ne l'ont pas, mais seulement les animaux et les hommes. Vouloir et agir sans être contraint à vouloir, cela s'appelle être libre. Telle est la liberté de Dieu, telle est celle de l'homme. Mais « la li-

berté dans Dieu est le pouvoir de penser toujours tout ce qu'il veut et d'opérer toujours tout ce qu'il veut » ; la liberté dans l'homme est « le pouvoir faible, limité et passager, de s'appliquer à quelques pensées et d'opérer certains mouvements ». L'opinion erronée que l'homme n'est pas libre vient du spectacle de ses passions, qui l'entraînent souvent contre sa volonté à certains actes ; ainsi la colère, l'amour, etc. Mais dire que l'homme n'est pas libre parce que parfois il ne l'est pas, c'est dire : les hommes sont malades quelquefois, donc ils n'ont jamais de santé. Il est bien certain que les hommes ne sont pas tous également libres, comme ils ne sont pas tous également sains. L'objection contre la liberté humaine, qui plus tard aura raison de l'indéterminisme de Voltaire, commence déjà à poindre ici, mais n'est pas encore regardée comme invincible. Cette objection oppose qu'en effet nos sens obéissent parfois à notre volonté, mais que notre volonté obéit toujours à notre entendement. L'homme ne veut que ce qu'il tient pour bon et désirable, et son entendement n'est pas le maître de ne pas juger bon ce qui lui paraît bon. L'entendement agit nécessairement ; la volonté est déterminée par l'entendement ; la volonté est donc déterminée nécessairement : donc l'homme n'est pas libre. Voltaire croit pouvoir détruire cette objection par cette remarque, qu'il ne faut pas se représenter l'entendement et la volonté comme deux êtres réels, dont l'un agit physiquement sur l'autre ; c'est toujours le même homme qui, comme être voulant, se détermine à faire ce qui lui a paru bon comme être pensant.

Et c'est là justement le point où l'opinion de Voltaire subit une révolution. Ce qu'il y a d'involontaire dans nos

idées prend pour lui de plus en plus d'importance. Nous ne nous donnons pas nos idées à nous-mêmes, dit-il; nul homme ne peut savoir quelle idée il aura dans la minute prochaine, ce qu'il fera, dira, où il ira. Ses idées entrent nécessairement dans son cerveau : comment sa volonté, qui en dépend, serait-elle libre ? Une volonté humaine qui ne s'appuierait sur aucune raison lui devenait de moins en moins acceptable, surtout avec ses opinions sur l'enchaînement constant des causes, et avec ses idées presque analogues à celles de Spinoza sur l'action toute-puissante de l'Être suprême. « Il n'y a rien sans cause, dit-il dans le *Philosophe ignorant*; un effet sans cause n'est qu'une parole absurde. Il serait bien singulier que toute la nature, tous les astres obéissent à des lois éternelles, et qu'il y eût un petit animal haut de cinq pieds qui, au mépris de ces lois, pût agir toujours comme il lui plairait, au seul gré de son caprice. » Être libre, c'est pouvoir ce qu'on veut — ceci devient dès lors un principe souvent reproduit par Voltaire — ce n'est pas pouvoir vouloir ce qu'on veut. « Quand je peux faire ce que je veux, voilà ma liberté; mais je veux nécessairement ce que je veux, autrement je voudrais sans raison, sans cause, ce qui est impossible. » La liberté consiste à aller quand on veut aller et qu'on n'a pas la goutte. Elle consiste à ne point faire une mauvaise action quand l'esprit se la représente mauvaise, à subjuguier une passion quand l'esprit en fait sentir le danger. Notre action est ainsi toujours libre, non notre volonté; car celle-ci est toujours déterminée par nos idées, lesquelles nous ne pouvons pas nous donner nous-mêmes. Il est étrange que les hommes ne soient pas contents de cette somme de li-

berté, c'est-à-dire du pouvoir de faire en plusieurs cas ce qu'ils veulent. Les astres ne l'ont pas, les hommes l'ont et leur orgueil leur fait croire quelquefois qu'ils en possèdent encore davantage.

Voltaire cependant ne croyait pas porter atteinte à la morale par ce déterminisme. « La crainte d'ôter à l'homme je ne sais quelle fausse liberté, dit-il en 1772 dans son *Principe d'action*, de dépouiller la vertu de son mérite, et le crime de son horreur, a quelquefois effrayé des âmes tendres ; mais dès qu'elles ont été éclairées, elles sont bientôt revenues à cette grande vérité, que tout est enchaîné, que tout est nécessaire. » Et plus loin : « Cette vérité ne peut jamais nuire à la morale. Le vice est toujours vice, comme la maladie est toujours maladie. Il faudra toujours réprimer les méchants ; car s'ils sont déterminés au mal, on leur répondra qu'ils sont prédestinés au châtement. » D'ailleurs, si notre volonté est déterminée par nos idées, au nombre de celles-ci sont les prescriptions morales, et Voltaire était bien éloigné de vouloir affaiblir la puissance de ces prescriptions. Locke ne l'avait pas voulu non plus ; mais dans sa lutte contre les idées innées, il avait dû nier également qu'il y eût des idées morales innées, et comme preuve, il avait montré les différences qui se trouvent dans les idées morales des divers peuples. En traitant cette question Voltaire témoigne encore d'un sens philosophique très-délicat. Comme nous le savons depuis longtemps, il était d'accord avec le philosophe anglais dans la négation des idées innées. Il ne reconnaissait aucune idée innée, pour la même raison qu'il n'y a pas un arbre qui sorte de terre avec ses feuilles et ses fruits. Il n'est rien qu'on puisse

appeler inné, c'est-à-dire qui soit développé dès la naissance; mais Dieu nous a mis au monde avec des organes capables de s'accroître et de nous donner des connaissances dans la mesure nécessaire à la conservation de notre espèce. A ces connaissances nécessaires appartient avant toutes celle du juste et de l'injuste. Privés de l'instinct, des armes naturelles qui ont été départies aux animaux, le petit nombre des hommes qui se seraient sauvés des ongles et de la dent des bêtes féroces, de la faim et de la misère, auraient péri dans la lutte qu'ils se seraient livrée pour la nourriture et l'abri, n'auraient tout au moins jamais fondé une société, sans l'idée du juste et de l'injuste, qui est le lien de toute société. Cette idée, qui n'a d'inné que le pouvoir de l'acquérir, se développe peu à peu dans l'homme, par l'usage et l'expérience, comme l'art de soulever les fardeaux ou de traverser un fleuve. Ce qui se développe ainsi dans l'homme est un, malgré toutes les différences de climat, de race ou de toute autre circonstance extérieure. Selon Voltaire, plus on apprend à connaître d'hommes différents par le climat, les mœurs, le langage, les lois, plus on remarque qu'ils ont tous le même fonds de morale. Ils ont tous une grossière notion du juste et de l'injuste, sans savoir un mot de notre théologie. On ne trouvera aucun peuple chez lequel il soit juste, beau, convenable, honnête, de refuser la nourriture à ses parents quand on peut leur en donner; aucun peuple n'a jamais regardé la calomnie comme une bonne action, ou comme juste de ne point rendre un dépôt qui a été confié. Sauvages ou civilisés, tous sont unanimes à reconnaître qu'il est mieux de donner son superflu au pauvre que de le rouer de coups. L'idée de

justice est tellement reconnue, que les plus grands crimes qui affligent la société humaine sont tous commis sous une fausse apparence de justice. Le plus grand, du moins le plus destructif de tous, est la guerre; mais il n'y a aucun agresseur qui ne colore ce forfait d'un prétexte de justice.

Il est temps d'arriver enfin à ce côté de la pensée de Voltaire, qu'à la vérité il nous a déjà dévoilé jusqu'ici en passant, mais qui est d'autant plus digne d'une étude attentive, que c'est là qu'il a eu l'action la plus puissante, et qu'il a soulevé le plus de haines : je veux dire sa situation en face du christianisme. Voltaire passe pour le mortel ennemi du christianisme, et nous pouvons accorder par avance que celui-ci lui était antipathique, non-seulement sous sa forme à cette époque, mais sous toutes les formes qu'il avait revêtues depuis sa première extension. Avant tout, cette aversion se manifestait pour la hiérarchie, pour la domination abrutissante et persécutrice du clergé; mais le dogme chrétien lui-même et la morale chrétienne, au moins par son côté ascétique, ont en lui un adversaire, et sa critique dissolvante s'étend jusqu'à la naissance du christianisme, jusqu'à son fondateur, jusqu'au judaïsme. L'impression que firent sur lui dès les premiers temps la doctrine chrétienne et sa conception du monde se dégage de l'*Épître à Uranie*, qui appartient, comme nous le savons déjà, à ses plus jeunes années, et dont nous donnons ici les passages principaux. « Viens, dit-il à son amie,

Viens, pénètre avec moi, d'un pas respectueux.

Les profondeurs du sanctuaire

Du Dieu qu'on nous annonce et qu'on cache à nos yeux.

Je veux aimer ce Dieu, je cherche en lui mon père;

On me montre un tyran que nous devons haïr.  
 Il créa des humains, à lui-même semblables,  
     Afin de les mieux avilir;  
     Il nous donna des cœurs coupables,  
     Pour avoir droit de nous punir...  
 Il venait de créer un homme à son image.  
     On l'en voit soudain repentir,  
 Comme si l'ouvrier n'avait pas dû sentir  
     Les défauts de son propre ouvrage.  
 Aveugle en ses bienfaits, aveugle en son courroux,  
 A peine il nous fit naître, il va nous perdre tous.  
 Il ordonne à la mer de submerger le monde,  
 Ce monde qu'en six jours il forma du néant.  
 Peut-être qu'on verra sa sagesse profonde  
 Faire un autre univers, plus pur, plus innocent :  
     Non; il tire de la poussière  
     Une race d'affreux brigands,  
 D'esclaves sans honneur et de cruels tyrans,  
     Plus méchante que la première.  
 Que fera-t-il enfin, quels foudres dévorants  
 Vont sur ces malheureux lancer ses mains sévères ?  
 Va-t-il dans le chaos plonger les éléments ?  
 Écoutez : ô prodige ! ô tendresse ! ô mystère !  
     Il venait de noyer les pères,  
     Il va mourir pour les enfants.  
 Il est un peuple obscur, imbécile, volage,  
 Amateur insensé des superstitions,  
 Vaincu par ses voisins, rampant dans l'esclavage,  
 Et l'éternel mépris des autres nations;  
 Le fils de Dieu, Dieu même, oubliant sa puissance,  
 Se fait concitoyen de ce peuple odieux :  
 Dans les flancs d'une Juive il vient prendre naissance :  
 Il rampe sous sa mère, il souffre sous ses yeux  
     Les infirmités de l'enfance.  
 Longtemps vil ouvrier, le rabot à la main,  
 Ses beaux jours sont perdus dans ce lâche exercice ;  
 Il prêche enfin trois ans le peuple iduméen.  
     Et périt du dernier supplice.



Son sang du moins, le sang d'un Dieu mourant pour nous,  
N'était-il pas d'un prix assez noble, assez rare.

Pour suffire à parer les coups

Que l'enfer jaloux nous prépare?

Quoi! Dieu voulut mourir pour le salut de tous.

Et son trépas est inutile!

Quoi! L'on me vantera sa clémence facile,

Quand remontant au ciel il reprend son courroux,

Quand sa main nous replonge aux éternels abîmes.

Et quand, par sa fureur effaçant ses bienfaits,

Ayant versé son sang pour expier nos crimes,

Il nous punit de ceux que nous n'avons point faits!

Ce Dieu poursuit encor, aveugle en sa colère,

Sur ses derniers enfants l'erreur d'un premier père...

Amérique, vastes contrées,

Peuples que Dieu fit naître aux portes du soleil,

Vous, nations hyperborées,

Que l'erreur entretient dans un si long sommeil.

Serez-vous pour jamais à sa fureur livrées,

Pour n'avoir pas su qu'autrefois

Dans un autre hémisphère, au fond de la Syrie.

Le fils d'un charpentier enfanté par Marie.

Renié par Céphas, expira sur la croix?

Je ne reconnais point à cette indigne image

Le Dieu que je dois adorer:

Je croirais le déshonorer

Par une telle insulte et par un tel hommage.

Entends, Dieu que j'implore, entends du haut des cieus

Une voix plaintive et sincère:

Mon incrédulité ne doit pas te déplaire:

Mon cœur est ouvert à tes yeux:

L'insensé te blasphème, et moi je te révère;

Je ne suis pas chrétien; mais c'est pour t'aimer mieux...

Eh! qu'importe en effet sous quel titre on l'implore?

Tout hommage est reçu, mais aucun ne l'honore.

Un Dieu n'a pas besoin de nos soins assidus ;  
 Si l'on peut l'offenser, c'est par des injustices ;  
 Il nous juge sur nos vertus,  
 Et non pas sur nos sacrifices.

Telle était et telle resta l'idée de Voltaire touchant le christianisme et le judaïsme ; c'est la même idée que nous retrouvons auparavant chez les déistes anglais, que nous retrouvons à la même époque en Allemagne chez Reimarus ; c'est l'idée qui était naturelle et générale dans le siècle de la vulgarisation, jusqu'à ce qu'il se conclût, dans le rationalisme allemand, un compromis avec le christianisme.

Mais l'époque principale des travaux théologiques de Voltaire, comme de ses travaux philosophiques, commence seulement avec son établissement sur le lac de Genève. On sait déjà comment ils étaient favorisés par la maturité de son âge, l'indépendance de sa situation, les loisirs de sa vie à la campagne. D'autres raisons encore s'y ajoutaient. Les semaines passées en 1754 chez les bénédictins de Senones, qui possédaient une si riche bibliothèque, n'avaient pas été perdues. Bientôt il fallut pour l'*Encyclopédie* des articles de théologie ; puis les lauriers conquis par Rousseau avec sa *Profession de foi d'un vicaire savoyard*, si dangereux qu'ils fussent (le livre fut brûlé par les mains du bourreau), ne laissaient pas dormir Voltaire. Il lui fallut nécessairement se montrer encore plus hardi que Jean-Jacques, s'il voulait se garder de se nommer. Telle fut l'origine du jeu auquel Voltaire se livra en empruntant de faux noms et de faux titres de livres, ce qu'il ne fit nulle part avec autant de variété que dans ses écrits théologiques. Tantôt c'est une traduction ou de l'anglais, ou de l'allemand,

ou du latin; tantôt l'auteur s'appelle docteur Obern ou l'abbé Tilladet; un jour il emprunte le nom même de lord Broliugbroke, qui, d'après lui, aurait adressé à un de ses amis, peu de temps avant sa mort, le résumé de ses doctrines; la *Bible enfin expliquée*, qui appartient à ses dernières années, fut donnée comme l'œuvre des aumôniers du roi de Pologne.

On pourrait également croire tout d'abord à une mystification en rencontrant dans la collection des œuvres de Voltaire un *Extrait du Testament du curé Meslier*. Cette fois cependant la chose est réelle; il s'agit bien d'un écrit laissé par le curé du village d'Etrépiigny en Champagne, mort il y avait déjà trente ans. Le manuscrit avait mis longtemps à parvenir à Voltaire. Déjà, en 1735, son ami Thieriot lui en avait annoncé l'existence; il lui avait alors répondu de Cirey : « Quel est donc ce curé de village dont vous me parlez? Comment! un curé, et un Français aussi philosophe que Locke? Ne pourriez-vous pas m'envoyer le manuscrit? je vous le rendrais fidèlement. » Il ne paraît pas que l'ami ait répondu à son désir, mais on ne voit pas bien ce qui a pu l'en empêcher; en tout cas l'affaire reposa pendant vingt-cinq ans et ne revint à flot qu'en 1762. Voltaire fit alors l'extrait, à propos duquel il écrivit à d'Alembert dans sa manière badine, qui ne pouvait tromper son ami, mais devait égarer ou persifler les violateurs du secret des lettres : « On a imprimé en Hollande le *Testament de Jean Meslier*; ce n'est qu'un petit extrait du *Testament* de ce curé. J'ai frémi d'horreur à la lecture. Le témoignage d'un curé qui, en mourant, demande pardon à Dieu d'avoir enseigné le christianisme,

peut mettre un grand poids dans la balance des libertins. Je vous enverrai un exemplaire de ce *Testament* de l'antechrist, puisque vous voulez le réfuter. Il est écrit avec une simplicité grossière qui, par malheur, ressemble à de la candeur. » Quelques mois plus tard, après avoir parlé de la *Profession de foi d'un vicaire savoyard*, il écrit plus sérieusement au même : « Il me paraît que le *Testament* de Jean Meslier fait un plus grand effet : tous ceux qui le lisent demeurent convaincus ; cet homme discute et prouve. Il parle au moment de la mort, au moment où les menteurs disent vrai : voilà le plus fort de tous les arguments. Jean Meslier doit convertir la terre. Pourquoi son évangile est-il en si peu de mains ? » Voltaire prit soin de le répandre davantage, en faisant imprimer cette même année une seconde édition de son extrait à 5000 exemplaires, qu'il remit à ses amis pour être distribués gratuitement aux lecteurs qui voudraient bien l'accepter. « J'en reviens toujours à Jean Meslier, écrit-il en octobre à Damilaville. Son écrit est trop long, trop ennuyeux et même trop révoltant ; mais l'*Extrait* est court et contient tout ce qui mérite d'être lu dans l'original. » Par là, Voltaire entendait simplement tout ce qui y était contenu contre le christianisme ; par ce qui n'était pas digne d'être lu, il entendait tout ce qui était dirigé contre la croyance en Dieu ; et par le révoltant, surtout les passages où le curé, aigri par les conditions politiques et sociales de son temps, s'était laissé entraîner jusqu'à conseiller le régicide. Du premier il était donné un extrait concis ; le reste était passé sous silence. Ce que Voltaire mit au jour sont les arguments du curé, que toutes les religions reposent sur le mensonge et l'im-

posture; que les livres bibliques ne viennent pas de Dieu, et que, comme œuvres humaines, ils ne méritent ni foi ni considération; que la doctrine de l'Église chrétienne est un tissu des plus absurdes superstitions; que Jésus lui-même, loin de devoir être regardé comme un être supérieur, a été un homme méprisable et sans nulle importance. L'écrit du curé d'Etrépigny, qui nous a été donné complètement depuis peu d'années seulement, fut d'un puissant effet sur les travaux théologiques de Voltaire. Bien qu'il n'y ait pas appris de choses nouvelles en dehors de ce qu'il savait déjà par Bayle et les déistes anglais, il y puisa plus d'ardeur pour la lutte. Meslier agit sur Voltaire à peu près de même sorte qu'en Allemagne Lessing sur Reimarus.

En ce qui concerne plus spécialement les idées de Voltaire sur la *Bible* et le christianisme, nous ne nous arrêterons pas à ses jugements touchant l'*Ancien Testament*, son histoire et sa doctrine, ses miracles et ses prophéties, ses rois et ses prophètes, parce que là il n'a d'original, en face de ses prédécesseurs et de ses maîtres, que la forme qu'il sait donner à ses remarques et à ses saillies. Pour le *Nouveau Testament* c'est aussi le plus souvent le cas; pourtant il nous importe davantage d'observer exactement la ligne suivie par Voltaire dans sa conception de la personne de Jésus et de l'origine de la religion chrétienne. Il ne fut d'ailleurs jamais fidèle à une ligne unique, et selon la disposition du moment, l'occasion, la forme, la destination d'un écrit, il ne changeait pas seulement de ton, mais même de manière de voir. Dans l'*Examen important de lord Brolingbroke*, qu'il imputait à cet Anglais, il se permettait cette expression. que tout ce que nous racontent

les évangiles est digne de l'*Ancien Testament* (qu'il nous avait représenté auparavant comme un tissu d'absurdités) et de Bedlam; dans le *Sermon des cinquante*, conférence soi-disant prononcée dans une assemblée de théistes, il dit, à propos des passages intercalés dans Josèphe, que ce dernier est un historien trop grave pour avoir fait mention d'un tel homme; dans le *Dictionnaire philosophique*, à l'article *Religion*, une vision dans le goût de ses romans, nous trouvons Jésus dans la société honorable de Numa, de Pythagore, de Zoroastre, de Zaleucus et de Socrate, représenté comme un homme d'environ trente-cinq ans, d'une figure douce et simple, dont il nous dit le sort et les idées. Dans un dialogue de l'année 1767, le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, résumé charmant des opinions religieuses de Voltaire, et pour cela même il ne voulait pas s'avouer l'auteur, à côté de plaisanteries de toute sorte sur le judaïsme et le christianisme, il parle de Jésus sur un ton assez convenable. Ce sujet se trouve bien à sa place dans le traité : *Dieu et les hommes, par le docteur Obern, œuvre théologique, mais raisonnable*. Voltaire pose en principe qu'il n'y a qu'un fanatique ou un sot fripon qui puisse dire qu'on ne doit jamais examiner l'histoire de Jésus par les lumières de la raison. Avec quoi jugera-t-on un livre quel qu'il soit? est-ce par la folie? Si nous remontons d'abord aux sources pour nous procurer des documents sur la vie de Jésus, nous trouvons qu'aucun auteur grec ou romain de son temps ne parle de lui; parmi les Juifs, ni Philon, son contemporain, ni Josèphe, l'historien de son peuple, venu un peu plus tard, n'en font mention; seuls les évangiles d'une part et certains écrits hébreux

diffamatoires, d'autre part, traitent de lui, pleins de partialité pour ou contre lui, et également pleins de contradictions. Il n'en résulte pas cependant, comme certains disciples de Brolingbroke l'ont cru, que Jésus n'a pas existé. Il a certainement vécu, mais d'une vie bien ignorée, autrement les écrivains de sa nation n'auraient pas gardé sur lui le silence.

Alors, qui était cet homme? Les témoignages juifs et chrétiens s'accordent à lui donner pour mère la femme d'un charpentier de village. Mais les uns disent qu'elle eut ce fils, hors mariage, d'un certain Panther; les autres, d'une union supérieure au mariage, avec l'esprit de Dieu. Le troisième sentiment, le plus naturel, serait, d'après Voltaire, que Joseph, dont Marie eut d'autres enfants, fût aussi le père de celui-ci; « mais l'esprit de parti n'a jamais de sentiments modérés. » Il apparaît en tout cas « que Jésus était inconnu, né dans la lie du peuple, et il résulte qu'il s'est donné pour prophète comme tant d'autres ». Il n'a rien écrit, peut-être parce qu'il ne savait pas écrire. Néanmoins il put fonder une secte tout aussi bien que Fox, cordonnier de village dans le comté de Leicester, a fondé la secte des quakers. Fox courait les champs, vêtu d'un habit de cuir; c'était un homme d'imagination forte, qui parlait avec enthousiasme à des imaginations faibles; il était ignorant, mais des savants lui succédèrent. En matière de religion, Voltaire avait déjà dit ailleurs que l'enthousiasme pose les bases de l'édifice, mais que la prudence l'achève. Les ennemis même de Jésus doivent convenir qu'il avait la qualité très-rare de s'attacher des disciples. On n'acquiert point cette domination sur les esprits — cette re-

marque est sans doute dirigée contre le curé d'Etrépigny, qui avait méconnu les qualités personnelles de Jésus — sans des talents, sans des mœurs exemptes de vices honteux. Il faut se rendre respectable à ceux qu'on veut conduire ; il est impossible de se faire croire quand on est méprisé. Jésus doit par conséquent avoir été un homme plein de force et d'activité, il doit avoir possédé l'art de plaire et surtout de bonnes mœurs. « J'oserais, dit Voltaire, l'appeler un Socrate rustique. » Tous deux prêchèrent la morale sans aucune mission apparente ; tous deux eurent des disciples et des ennemis ; tous deux dirent des injures aux prêtres et tous deux furent suppliciés.

Il est très-probable que Jésus prêcha dans les villages une bonne morale, puisqu'il eut des disciples. Un homme qui fait le prophète peut dire et faire des extravagances qui méritent qu'on l'enferme ; cela ne lui nuit en rien, comme on l'a assez vu par les méthodistes et les quakers ; mais il ne peut prêcher le vice et le crime. Pour réussir il lui faut toujours exhorter à la vertu. Jésus comme Socrate ne put prêcher qu'une morale honnête, et la morale honnête est partout et toujours la même. On objecte que Jésus a trop dérogé à cette morale universelle par des déclarations comme celles-ci : Il faut haïr son père et sa mère à cause de moi ; je suis venu pour apporter le glaive et non la paix, etc., par des comparaisons basses et ridicules, que déjà Mahier avait reléguées bien au-dessous des fables d'Ésope. Mais, répond Voltaire, sommes-nous bien sûrs que Jésus ait dit ce que les évangiles lui font dire ? Savons-nous d'ailleurs quel sens il attachait à des paroles que nous ne possédons plus dans leur idiome original et qui peu-



vent s'expliquer de cent façons différentes, puisque c'étaient des paraboles, des énigmes. Voltaire déclare à plusieurs endroits inventions pures ces paroles selon lesquelles Jésus serait venu apporter le glaive, non la paix; mais en examinant les sentences qu'on lui attribue et qui sont le moins susceptibles d'un sens équivoque, nous y verrons l'amour de Dieu et du prochain, la morale universelle.

Parmi les actions de Jésus il y en a plusieurs qui pourraient parler contre lui de diverses manières : tout d'abord les nombreux miracles que les évangiles et les écrits juifs sont d'accord à lui attribuer, ceux-ci comme des actes de sorcier, ceux-là comme des actes divins; mais les historiens grecs et romains du temps, avec Josèphe et Philon, sont également unanimes pour n'en pas parler. Et pourtant le bruit de tant de prodiges, de la résurrection de Lazare par exemple, devait se répandre dans tout le monde et attirer sur eux l'attention du gouvernement romain, de l'empereur lui-même. La foi aux miracles était, en effet, répandue également parmi les Juifs et les païens tout comme nous refusons aujourd'hui au miracle toute place dans la nature et dans l'histoire. Une partie de ceux que racontent les évangiles sont probablement des inventions postérieures; l'autre, des erreurs d'un peuple superstitieux, dont il se servit pour le gagner à sa doctrine salutaire. C'est à quoi il est fait allusion dans ces deux vers de l'*Épître à Uranie* :

Et si sur l'imposture il fonde sa doctrine,

C'est un bonheur encor d'être trompé par lui.

D'ailleurs Voltaire trouve Confucius de beaucoup supé-

rieur à Jésus. Celui-là ne se donna pas pour inspiré, pour prophète ; mais ne parla qu'en homme sage, en moraliste. Quant à la vie publique de Jésus, on a voulu y chercher la preuve qu'il fut un perturbateur et qu'ainsi la punition qui lui fut infligée n'eut en somme rien d'injuste. Sauf une seule exception, la violence exercée à l'égard des marchands du temple, tout le reste de son existence est entièrement paisible. Il n'excite point ses disciples à se défendre quand on vient pour se saisir de sa personne. Qu'on dise tant qu'on voudra que Simon Barjone coupant l'oreille au valet du grand-prêtre, et Jésus rendant à ce valet son oreille est un conte impertinent, il prouve au moins que l'auteur regardait Jésus comme un homme pacifique. Comme Voltaire le remarque à plusieurs reprises, nous n'en pouvons juger que par ce qui a été écrit sur sa personne. Il est possible que les choses se soient passées tout autrement ; mais là-dessus nous ne pouvons rien dire parce que nous ne savons rien. On le voit, Voltaire avait en profonde défiance les récits des évangiles, ce qui l'empêche d'avancer d'un pied ferme sur ce terrain.

En ce qui regarde la fin malheureuse de Jésus, Voltaire croit pouvoir l'expliquer sans aucune supposition d'actes séditieux, car ses discours seuls suffisaient pour le perdre. Si ce qu'on nous rapporte est vrai, qu'il ait appelé les pharisiens et les docteurs *race de vipères, sépulcres blanchis, fripons, intéressés*, noms que les prêtres de tous les temps ont quelquefois mérités, ce fut une témérité très-dangereuse et qui coûta plus d'une fois la vie à des imprudents véridiques. Mais on peut être très-honnête homme et dire qu'il y a des prêtres fripons. Tout bien

pesé, nous n'avons aucun document digne de foi qui nous montre que Jésus méritait le supplice dont il mourut. Au contraire, plus nous considérons sa conduite, plus nous sommes persuadés qu'il fut enthousiaste de bonne foi et un bon homme qui avait la faiblesse de vouloir faire parler de lui, et qui n'aimait pas les prêtres de son temps. Voltaire portait d'autant plus volontiers ce jugement sur le prophète galiléen, qu'il le regardait comme un précurseur et un compagnon de lutte, pour lequel il avait la même compassion que pour toutes les victimes du pouvoir sacerdotal. C'était d'ailleurs le seul côté par lequel Voltaire se sentait rapproché de Jésus ; tout le reste lui paraissait trop entaché d'enthousiasme et sorti d'imaginations trop basses pour lui inspirer aucune sympathie.

Mais pourquoi le plaindre ? est l'objection que se laisse poser Voltaire. N'a-t-il pas fondé une religion qui, pendant les siècles de sa puissance, a fait couler plus de sang que les guerres les plus cruelles n'en ont jamais répandu ? Non, répond Voltaire, j'ose prétendre, et cela avec les hommes les plus instruits et les plus sages, que Jésus n'a jamais pensé à fonder une nouvelle religion. Le christianisme, tel qu'il a été dès le temps de Constantin, est plus éloigné de Jésus que de Zoroastre ou de Brama. Jésus est devenu le prétexte de nos doctrines fantasques, de nos persécutions religieuses ; mais il n'en a pas été l'auteur. Je me flatte de démontrer que Jésus n'était pas chrétien, qu'au contraire il aurait condamné avec horreur notre christianisme tel que Rome l'a fait. Il n'y a pas un passage des *Évangiles* ou des *Actes des Apôtres* où il soit dit que lui ou ses disciples aient renoncé à la religion dans laquelle ils naqui-

rent, pas un seul d'où l'on puisse inférer qu'il voulût établir un culte nouveau sur les ruines du judaïsme. Il est très-certain que les premiers disciples de Jésus n'étaient autre chose qu'une secte particulière de Juifs, comme les wicléfistes parmi les chrétiens. Jésus lui-même est regardé dans le commencement comme un Juif pieux, comme un prophète à qui Dieu s'est communiqué, mais qui n'a jamais cessé d'être un homme; ce qui, à la vérité, arriva bientôt. Si les premiers chrétiens n'avaient enseigné de leur Jésus que ce que les premiers évangiles en disent, ils n'auraient pas, d'après Voltaire, fait beaucoup de prosélytes; mais ils s'enveloppèrent dans la doctrine platonicienne, et les demi-penseurs les tinrent pour philosophes. Voltaire a une notion très-claire de l'influence de la philosophie d'Alexandrie sur le christianisme, de l'origine exotique du quatrième évangile, qu'il regardait en outre, ce qui était totalement superflu, comme falsifié. Il dit une fois nettement que le platonisme est le père du christianisme, dont la religion juive est la mère.

Avant qu'on fût arrivé à ces hauteurs il a fallu traverser toute une série d'erreurs et d'inventions. Au début, les disciples de Jésus, trop faibles pour se venger, déchargèrent leur colère produite par l'exécution de leur maître en criant qu'il avait été injustement crucifié. Puis ils s'enhardirent et prétendirent que Dieu l'avait ressuscité. C'était là, il est vrai, une jonglerie bien grossière; mais les hommes à qui l'on eut d'abord affaire étaient également grossiers et, en tant que Juifs, habitués à croire les choses les plus absurdes. Dès lors on commença à établir sa légende avec accompagnement de miracles dans plus de cinquante évan-

giles, dont pas un ne concordait avec les autres, et dont on finit par choisir et conserver les quatre plus incroyables. On forgea de faux *Actes de Pilate*, de faux voyages de Pierre; on inventa une correspondance entre Jésus et Abgarus. entre Senèque et Paul; on fit prédire en acrostiches le sauveur juif aux sibylles; bref, les quatre premiers siècles du christianisme forment une suite ininterrompue de falsifications et de fraudes pieuses. Voltaire, comme ses prédécesseurs et ses successeurs, a sans cesse poursuivi un personnage principal du début même de cette religion, l'apôtre Paul. Son ambition, son humeur difficile, l'obscurité et le désordre de ses lettres sont tantôt blâmés, tantôt bafoués, et il a encore à supporter les inconséquences dont le chargent les *Actes des Apôtres*, qui, pour Voltaire comme pour Reimarus, possèdent le caractère historique. Il est à remarquer, pour l'intelligence des vues de Voltaire sur l'histoire, qu'il regardait comme une légende absurde la conversion de Paul, telle que la racontent les *Actes des Apôtres*, tandis qu'il trouvait très-vraisemblable ce que rapportent les Juifs, que ce Paul ne se jeta dans le christianisme qu'après le refus de lui donner comme épouse une fille de Gamaliel.

Dans tout le cours de l'histoire de l'Église chrétienne, Voltaire voit une suite d'aberrations de l'esprit humain. Les conciles avec leurs décisions pointilleuses lui paraissent ridicules; il déteste les évêques et les papes avec leurs fraudes et leurs prétentions; le monachisme lui est antipathique et il regarde comme des abominations les persécutions religieuses de toute espèce que le christianisme traîna après lui. Nulle religion n'est comparable sous ce

rapport à la religion chrétienne : celles de l'antiquité ont été tolérantes; l'islamisme lui-même s'est toujours montré plus doux que le christianisme. Voltaire fait le compte détaillé de tous les massacres qui ont été commis au nom de ce dernier pendant les quinze siècles de sa domination ; il établit un chiffre approximatif pour les anciennes querelles des ariens et des donatistes, pour les croisades et la guerre des albigeois, pour les luttes avec les hussites et les protestants, pour les massacres des Américains par les Espagnols, des protestants d'Irlande par les catholiques, etc. et parvient ainsi à un total de 9,468,800 hommes, qui périrent à cause du christianisme. La Réforme elle-même ne mit pas fin à ces horreurs, mais attisa au contraire le feu des persécutions et des guerres religieuses en Europe.

Si nous avons supposé trouver Voltaire, dans sa lutte contre le clergé catholique, mieux disposé à l'égard du protestantisme, en raison de son principe plus libre, nous serions détrompés par un examen plus attentif de ses écrits. Il dit bien une fois que le protestantisme accepte la même erreur fondamentale, mais est sujet à moins d'erreurs dans les conséquences, c'est-à-dire qu'il s'est débarrassé de maints abus et de maintes opinions trop ridicules. Mais déjà dans son *Essai sur les mœurs*, etc., où est traitée l'histoire de la réforme, nous ne voyons pas que Voltaire ait eu l'entière intelligence de sa nécessité. Il n'abandonne à aucun prix sa manière de faire sortir les grands effets des petites causes, ni son amour de la paix. D'une querelle de moines entre les augustins et les dominicains dans un petit coin de la Saxe, à l'occasion des in-

dulgence, est sorti d'après lui un siècle de discorde, de fureur guerrière et de misère chez trente nations de la terre. Dans ce grand conflit de ce temps l'homme de Voltaire n'est ni Luther, ni Zwingle, mais Léon X. Il était pape, à la vérité ; mais c'était aussi un esprit cultivé, un Médicis amateur de la littérature et des arts. Le luxe de sa brillante cour pouvait scandaliser, mais on devait aussi considérer que cette cour adoucissait les mœurs de l'Europe et rendait les hommes plus sociables. La conduite du clergé donnait certes lieu à bien des griefs ; mais ce n'était pas une raison suffisante pour entreprendre tant de guerres sanglantes. Il trouve réellement honteux le trafic des indulgences ; malgré tout, il donne raison à ceux qui prétendent qu'il ne faut pas jeter à bas l'édifice, mais l'améliorer. Voltaire a d'ailleurs beaucoup de ressemblance avec Érasme ; dans leur jugement du protestantisme ils se rencontrent parfois mot pour mot. Voltaire est froissé par la langue rustique de Luther, par la grossièreté avec laquelle il combat ses adversaires et parmi eux des têtes couronnées ; il faut ici se rappeler ses critiques de Shakespeare ; chez l'un comme chez l'autre, le germain primitif est antipathique au Français. Calvin s'était tout à fait perdu dans l'esprit de Voltaire par l'exécution de Servet ; mais d'autres raisons y contribuèrent encore. Voltaire dit que ces novateurs ne se sont pas fait aimer des hommes en allégeant le joug qui pesait sur eux ; mais qu'au contraire ils étaient de mœurs dures et que leurs discours étaient pleins de fiel. S'ils abolirent le célibat des prêtres, s'ils ouvrirent les portes des couvents, ce ne fut que pour changer la société humaine tout entière en un vaste couvent. Le jeu,

le théâtre furent bannis, une gravité sombre et triste s'appesantit sur toute l'existence des réformés.

Et là git réellement la raison intime de l'antipathie de Voltaire pour le protestantisme. Un motif semblable l'éloignait du jansénisme, secte catholique qui, dans sa patrie, avait les tendances du protestantisme; et dans la querelle entre les jansénistes et les jésuites il ne se mit pas du côté des premiers. Il ne méconnaissait pas ce que les derniers avaient de dangereux; mais ils ne possédaient pas de convulsionnaires comme leurs adversaires; ils n'étaient pas ennemis de la devise: Vivre et laisser vivre. Quand les jésuites furent expulsés de France Voltaire répéta souvent qu'on avait chassé les renards, mais pour livrer les philosophes aux loups. On conçoit tout cela de lui, et on conçoit de même qu'il ait trouvé le dogme protestant tout aussi absurde et ridicule que le dogme catholique. En ce qui touche la communion, il distingue les catholiques qui mangent Dieu sans pain, les calvinistes qui mangent le pain sans Dieu et les luthériens, les mieux partagés, qui mangent Dieu et le pain. A ses yeux les protestants ont failli à leur vocation. Ils auraient dû laisser de côté tout dogme et faire de la pratique de la morale l'objet principal de leur religion. Ils auraient dû s'en tenir à la doctrine d'un Dieu juste qui récompense les bons et punit les méchants; ils auraient ainsi mis fin aux luttes, aux persécutions, aux guerres dont le prétexte est la religion. Au lieu de cela ils conservèrent les vieux dogmes et en ajoutèrent de nouveaux. ouvrant ainsi une fois de plus la porte à toutes ces horreurs et à tous ces maux. Il est étonnant que Voltaire n'ait pas mieux reconnu l'avantage résul-



tant du protestantisme, qui avait brisé la hiérarchie catholique, ce reptile dont la tête était à Rome et qui enlaçait de ses anneaux tout le monde chrétien. A la vérité, des tronçons avaient subsisté dans les pays protestants même, s'agitant sans cesse et causant encore de grands dommages. Cependant il est plus facile de se défendre contre chacun d'eux que contre l'énorme Léviathan non entamé.

Je ne veux pas quitter ce sujet sans appeler l'attention sur une devise qu'on a si souvent reprochée à Voltaire; je veux dire le fameux : *Écrasez l'infâme*, qui était comme son *ceterum censeo*, et qu'il écrivait le plus souvent sous une forme abrégée et secrète : *écr. l'inf...*, comme conclusion de ses lettres à ses intimes, d'Alembert, Dami-laville, etc. Dans l'*infâme* on a voulu voir rien moins que le Christ et on y trouvait ainsi un blasphème. Mais il ne peut être ici question du Christ, car le refrain de Voltaire n'est pas *un*, mais *une infâme*; ce qui résulte de tous les cas où la proposition se poursuit et où le mot infâme est sans exception rappelé par un pronom féminin. Ainsi à d'Alembert : « Adieu, mon cher philosophe; si vous pouvez écraser l'infâme, écrasez-la et aimez-moi. » Frédéric, qui était au nombre des initiés, écrit à Voltaire : « J'approuve fort la méthode de donner des nasardes à l'infâme en la comblant de politesse. » Bon; mais quelle est cette *infâme* féminine dont Voltaire et ses amis ont juré la ruine? « Je voudrais que vous écrasassiez l'*infâme*, écrit Voltaire à d'Alembert; c'est là le grand point. Vous pensez bien que je ne parle que de la superstition, car pour la religion je l'aime et la respecte comme vous. » Et d'Alembert à Voltaire : « Cet *infâme* fanatisme que vous vou-

driez voir écrasé et qui fait le refrain de toutes vos lettres. » Il s'agit donc de la superstition, du fanatisme ; mais ce ne sont là que des conceptions abstraites ; où se trouvent-elles dans la réalité ? Quand Voltaire écrit à d'Alembert qu'il désirerait voir l'*infâme* réduite en France à l'état où elle se trouve en Angleterre, et quand Frédéric émet l'opinion que les Grecs et les Romains ont laissé libre carrière aux philosophes, parce que leur religion ne possédait pas de dogmes, « mais les dogmes de notre *infâme* gâtent tout », il est clair que cette infâme dont l'anéantissement est devenu le mot d'ordre du cercle voltairien, c'est l'Église chrétienne, sans distinction de confessions, parce qu'elle est le soutien de la superstition et du fanatisme.

« Je suis las, aurait dit une fois Voltaire, d'entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme ; j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. » C'est là une parole hardie, comme on en lance parfois sans les prendre au pied de la lettre ; en fait, Voltaire savait très-bien que les choses n'iraient pas aussi vite : « Swift, dit-il dans sa conclusion de son traité *Dieu et les hommes*, a fait un bel écrit par lequel il croit avoir prouvé qu'il n'est pas encore temps d'abolir la religion chrétienne. Nous sommes de son avis : c'est un arbre qui, de l'aveu de toute la terre, n'a porté jusqu'ici que des fruits de mort ; cependant nous ne voulons pas qu'on le coupe, mais qu'on le greffe. Nous proposons de conserver dans la morale de Jésus tout ce qui est conforme à la raison universelle, à celle de tous les grands philosophes de l'antiquité, à celle de tous les temps et de tous les

lieux, à celle qui doit être l'éternel lien de toutes les sociétés. Adorons l'Être suprême par Jésus, puisque la chose est établie ainsi parmi nous. Les cinq lettres qui composent son nom ne sont certainement pas un crime. Qu'importe que nous rendions des hommages à l'Être suprême par Confucius, par Marc-Aurèle, par Jésus ou par un autre, pourvu que nous soyons justes? La religion consiste assurément dans la vertu et non dans le fatras impertinent de la théologie. La morale vient de Dieu, elle est uniforme partout; la théologie vient des hommes, elle est partout différente et ridicule. L'adoration d'un Dieu qui punit et qui récompense réunit tous les hommes; la détestable et méprisable théologie raisonneuse les divise. Chassez les théologiens, l'univers est tranquille (du moins en fait de religion). Admettez-les, donnez-leur l'autorité, la terre est inondée de sang. Religion chrétienne, voilà tes effets! Tu es née dans un coin de la Syrie d'où tu es chassée, tu as passé les mers pour venir porter ton inconcevable rage aux extrémités du continent; et cependant je propose qu'on te conserve, pourvu qu'on te coupe les ongles dont tu as déchiré ma patrie (c'est un Anglais qui parle), et les dents dont tu as dévoré mes pères. Encore une fois, adorons Dieu par Jésus, s'il le faut, si l'ignorance a tellement prévalu que ce mot juif doive être encore prononcé; mais qu'il ne soit plus le mot du guet pour la rapine et le carnage. »

Nous ne devons jamais oublier que ce sont les Érinyes de la Saint-Barthélemy, des dragonnades et de la guerre des Albigeois qui en Voltaire agitent leurs torches contre le christianisme. Et quand dans son homélie, soi-

disant prononcée à Londres, il établit la proposition : « Qui-conque me dit : Pense comme moi ou Dieu te damnera, me dira bientôt : Pense comme moi ou je t'assassinerai, » cette proposition a peut-être perdu quelque chose de sa terrible vérité, parce que cent ans se sont passés depuis que l'écrivit Voltaire.

## VI.

Le touriste qui quitte Genève en se dirigeant vers le nord-ouest arrive au bout d'une heure à un village nommé Ferney. La route monte peu à peu, et de loin l'on aperçoit les murs blancs du château dans lequel Voltaire a passé, sans beaucoup d'interruption, les dernières années de sa vie. Le village peut être en grande partie considéré comme sa création; car en 1758, lorsqu'il acheta la seigneurie, c'était un véritable hameau comptant une cinquantaine de paysans nécessiteux; et lorsqu'il mourut, vingt ans plus tard, c'était un joli petit pays de 1,200 habitants, horlogers en grande partie ou exerçant d'autres industries, qu'il y avait attirés, auxquels il avait fait bâtir des maisons, qu'il leur avait cédées moyennant une rente qui devait être réduite de moitié à sa mort, et complètement éteinte à celle de sa nièce. Il les soutenait, leur donnait des facilités de paiement, leur avançait un capital pour leur industrie, et faisait servir ses relations avec des hommes d'État à la prospérité de sa colonie. L'impératrice

de Russie faisait venir des montres de Ferney, et le ministre français Choiseul comblait de faveurs ce centre de fabrication. Cette colonie de Ferney était pour Voltaire le Benjamin de ses vieux jours, qui lui coûta certes des soins et des peines, mais qui les compensait non-seulement par le contentement qu'il en éprouvait, mais encore par l'élévation morale résultant pour lui de son rôle de père adoptif d'une florissante société d'hommes. De la terrasse du château on jouissait d'une vue étendue sur les prairies et les champs, auxquels succédaient quelques collines avancées des Alpes, et dans le fond les Alpes elles-mêmes. Non loin, d'un autre côté, était le Jura, dont la neige devenait l'hiver la cause de tant de plaintes du vieux seigneur. Derrière le château s'étendaient des jardins, dont l'amélioration et l'entretien étaient pour Voltaire un si digne élassement; et tout autour un important domaine à la culture duquel cinquante hommes se trouvaient employés.

Si l'on monte la rue principale du village, l'on voit au bout de l'allée qui conduit au château, à gauche, l'église, qui porte cette inscription fameuse : *Deo erexit Voltaire*, avec le millésime 1761. Aussitôt après son acquisition, celui-ci s'était ainsi occupé de la construction d'une église. Ce n'était certainement pas par pur zèle pour la religion qu'il y avait mis tant de hâte; mais l'ancienne église était tellement située qu'elle masquait la vue du château. Il la fit donc abattre et en fit construire une nouvelle. Confiant sans doute dans la sainteté de son projet, il se mit à l'œuvre sans beaucoup de façons : deux tombeaux, un vieux crucifix furent déplacés sans cérémonie. « Otez-moi cette potence! » aurait-il dit à propos de ce dernier. Il y eut des

plaintes et des justifications. Enfin tout se termina heureusement, et le pape envoya des reliques pour le nouveau sanctuaire. Quand il venait des étrangers chez Voltaire et qu'il leur faisait visiter le pays, il leur montrait avec orgueil non-seulement l'église, mais aussi l'inscription, et leur disait alors : « Vous voyez donc une fois une église consacrée à celui à qui l'on devrait bâtir toutes les églises, à Dieu, le père commun de tous les humains ; ailleurs elles ne sont jamais consacrées qu'à des hommes, à Pierre, à Paul, à Geneviève ou à Ursule. »

Toutefois Voltaire s'était occupé, avant l'église, d'une autre construction, qui lui paraissait également utile et dont il sentait le besoin personnel. « Bien persuadé, dit-il dans son *Commentaire historique*, où il parle de lui à la troisième personne, que les spectacles des jeux d'esprit amollissent la férocité autant que les spectacles des gladiateurs l'endurcissaient autrefois, il fit bâtir à Ferney un joli théâtre. Il y joua quelquefois lui-même, malgré sa mauvaise santé ; et madame Denis, sa nièce, qui possédait supérieurement le talent de la déclamation comme celui de la musique, y joua plusieurs rôles. Mademoiselle Clairon et le célèbre Lekain y vinrent représenter quelques pièces. On accourait de vingt lieues à la ronde pour les entendre. » D'ailleurs Voltaire n'avait pas attendu l'acquisition de Ferney pour avoir un théâtre ; mais déjà aux Délices, près de Genève, et à Lausanne, plus tard encore au château de Tournay, il avait su se procurer ce plaisir indispensable à lui-même et à son entourage. Pour les habitants de Genève, d'où tout spectacle était banni depuis Calvin, comme œuvre du démon, ce théâtre d'ama-

teurs aux portes de leur ville était une séduction à laquelle jeunes et vieux ne pouvaient résister. Dames et hommes prenaient part aux représentations des Délices, non-seulement comme spectateurs, mais comme acteurs. Mais la réaction ne tarda pas du côté des représentants des vieilles mœurs, surtout du clergé. La populace fut ameutée contre cette abomination; on voulut mettre le feu à la maison et chasser du pays le propriétaire. Dans le tome VII de l'*Encyclopédie* parut en 1757 l'article sur Genève, dont l'auteur, d'Alembert, exhortait les Genèveois à établir un théâtre dans leur ville. Ce fut de l'huile sur du feu; surtout quand Jean-Jacques Rousseau en prit texte pour une lettre à d'Alembert contre les théâtres, corrupteurs des mœurs, et incompatibles avec la nature d'une petite république.

Voltaire ne pardonna pas à Rousseau, qui lui-même avait écrit des pièces de théâtre — mauvaises selon Voltaire — et en touchait encore les honoraires, de venir le troubler dans ses goûts favoris. Sans cela d'ailleurs il fût resté difficilement en paix avec lui. La nature hypocondriaque, misanthropique de l'un, son orgueil sombre et envieux, ses soupçons d'halluciné enfin, formaient avec l'humeur railleuse de l'autre, la hardiesse de ses vues, un contraste si complet, que le premier ne pouvait paraître à l'autre que ridicule et antipathique, et le second au premier qu'horrible et haïssable. Deux natures si contraires, non-seulement voient et comprennent les choses d'une façon tout opposée, mais alors qu'elles partagent les mêmes idées sur les mêmes objets, il est dans leur sort de méconnaître cet accord, ou dans leur volonté de ne pas l'avouer. Quand donc elles se rencontrent sur un même ter-



rain, comme dans le cas présent sur celui de la littérature populaire, un conflit ne peut tarder à naître. Déjà la première rencontre de ces deux hommes avait montré le danger. Rousseau, moins âgé que Voltaire de dix-huit ans, avait été chargé de remanier pour une seconde représentation, à la place de l'auteur occupé à un autre divertissement, celui qui avait été composé par ce dernier pour les noces du Dauphin en février 1745 : néanmoins, à la demande de Rousseau, Voltaire avait donné son adhésion par une lettre gracieuse. Quelques années plus tard, Rousseau écrivit, pour le concours, son célèbre *Traité sur l'influence des sciences et des arts*, où il soutenait le paradoxe que cette influence avait été funeste. Ces vues heurtaient directement la conviction de Voltaire, telle qu'il l'avait exprimée dans le *Mondain*. Rousseau le savait, comme Voltaire sut dès lors qu'il avait un antipode. Pourtant Rousseau envoya au maître plus âgé son nouvel écrit, comme une marque de respect. Son *Traité sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* fut appelé par Voltaire, en plaisantant, dans sa réponse de l'été 1755, un « nouveau livre contre le genre humain ». Il invitait d'ailleurs l'auteur à venir rétablir sa santé chancelante près de lui, dans l'air natal, à boire avec lui le lait de ses vaches et brouter ses herbes. L'année suivante il lui écrivit encore que sa retraite ne mériterait le nom de *Délices* que si elle pouvait le posséder quelquefois. Voltaire dit lui avoir fait une invitation plus pressante en 1759, et lui avoir offert une campagne nommée l'*Hermitage* ; mais cela fut contesté par Rousseau.

Alors, sans parler des affaires de théâtre, s'était encore manifestée une autre cause plus grave de scission entre

ces deux hommes. Si Voltaire avait trouvé l'ouvrage de Rousseau sur l'inégalité parmi les hommes un livre contre le genre humain, Rousseau trouvait dans le poëme sur le tremblement de terre de Lisbonne une attaque à la divinité. Au fond tous deux étaient d'accord sur la question du mal dans le monde. Voltaire en particulier, nous le savons, sans être pessimiste dans le sens réellement dogmatique, pensait, quand il était sous l'impression récente d'événements terribles, que les optimistes en prenaient trop à leur aise avec leur théodicée. Et quand Rousseau, dans ses *Confessions*, dit de Voltaire que sous l'apparence de croire à un Dieu il a, au fond, cru seulement à un diable, car son Dieu est un être méchant, malicieux, il y a là de l'exagération. La lettre que Rousseau avait envoyée à Voltaire, en 1758, à ce sujet, après avoir lu ce poëme, avait été imprimée sans son aveu, et dans celle qu'il lui écrivit en 1760 pour s'en justifier, il se laissa entraîner à cette déclaration : « Je ne vous aime point, monsieur ; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous avez reçu ; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux. C'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voirie. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu ; mais je vous hais comme un homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. » On peut s'imaginer l'impression produite sur Voltaire par une telle déclaration. Comme par sa *Lettre à*

d'Alembert Rousseau s'était détaché de l'*Encyclopédie*, par conséquent du parti philosophique, Voltaire lui en voulait de cette défection. Il écrivait en 1761 à d'Alembert, qui s'intéressait à Rousseau en raison des services qu'il avait rendus : « C'est contre votre Jean-Jacques que je suis le plus en colère. Cet archi-fou, qui aurait pu être quelque chose s'il s'était laissé conduire par vous, s'avise de faire bande à part : il écrit contre les spectacles après avoir fait une mauvaise comédie ; il abandonne ses amis ; il m'écrit à moi la plus impertinente lettre que jamais fanatique ait griffonnée. » Lorsque l'année suivante l'*Émile* fut brûlé à Genève et qu'un ordre d'arrestation fut lancé contre l'auteur, Voltaire ressentit quelque joie de voir le clergé de ce pays récompenser si mal son zèle contre les spectacles. On sait que Rousseau écrivit contre ce jugement ses *Lettres de la Montagne*, où il reprochait au gouvernement de Genève de poursuivre ses écrits et d'en souffrir tant d'autres plus dangereux de Voltaire. Ce dernier alors se crut délié de tout égard par une telle dénonciation, et se mit à attaquer Rousseau, comme homme et comme écrivain, de tous les côtés et sous toutes les formes. Comme il était totalement insensible à cette surabondance de sentiments, à cet amour profond de la nature, qui faisaient la force de celui-ci comme écrivain et qui firent époque dans la littérature, il avait un coup d'œil d'autant plus vif pour découvrir ses nombreuses faiblesses, celles même de langage ; il déchira la *Nouvelle Héloïse* et plaisanta sur les singularités de l'*Émile*, dont il voulait conserver seulement l'épisode du vicaire savoyard, qu'il disait être la seule chose que l'au-

teur eût fait de bon. En tant qu'homme il appelait Rousseau non-seulement un fou, mais, tandis que les fous ont coutume d'être bons, lui était un fou méchant, un petit monstre, un bâtard de Diogène, qui avait retrouvé quelques douves pourries du tonneau de celui-ci et se mettait dedans pour aboyer. Et lorsqu'en 1766 la conduite de Rousseau à l'égard de David Hume eut paru justifier toutes les critiques de Voltaire sur son caractère, ce dernier se crut autorisé, dans son épopée sur la *Guerre civile de Genève*, à le livrer aux sarcasmes et à l'horreur du public comme un composé de contradiction, de noirceur et d'ingratitude. Selon sa manière, Voltaire se manifestait plus hautement que Rousseau ; mais la haine et l'injustice étaient égales des deux côtés. Pour fondre ensemble dans une union amicale et compléter l'une par l'autre leurs deux natures contraires, il leur eût fallu la noblesse d'un Goethe et d'un Schiller ; et ni l'un ni l'autre ne la possédait.

Voltaire, du reste, ne se laissait nullement troubler dans sa passion du théâtre par ces tracasseries. Si les Genèveois pouvaient lui créer des difficultés aux Délices, ils étaient sans pouvoir dans ses autres résidences. « S'ils osaient, écrit-il en 1759 à d'Alembert, vos sociniens (c'est sous ce nom que ce dernier les avait désignés dans son article sur Genève) reconnaîtraient Jésus-Christ pour Dieu, s'ils pouvaient à ce prix assister à mes spectacles et être admis au petit théâtre que j'ai fait à Tournay, tout près des Délices. Les Genèveois se battent pour avoir des rôles. » Et deux ans plus tard de Ferney il écrivait qu'il avait le plus beau théâtre de France, qu'ils y avaient joué *Méropé* dans laquelle M<sup>lle</sup> Corneille avait été applaudie et où M<sup>me</sup> Denis

avait touché les Anglaisés jusqu'aux larmes. « Les ministres. écrit-il une autre fois, n'ont pas osé y venir, mais ils ont envoyé leurs filles. »

Cette demoiselle Corneille n'était pas venue fort à propos seulement accroître le personnel théâtral, mais aussi animer la vie domestique de Voltaire. En 1760, d'abord un certain Titon du Tillet, puis un monsieur Le Brun, ce dernier en vers, avaient attiré l'attention de Voltaire sur une petite-fille du grand Corneille, âgée de seize ans, qui se trouvait dans une situation difficile en un couvent de Paris; ils ajoutaient que ce serait une bonne œuvre à lui de se charger de cette enfant. Voltaire, après informations, répondit qu'il convenait assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tâchât d'être utile à la petite-fille de son général; mais un homme qui bâtissait des châteaux et des églises et qui avait des parents pauvres à soutenir ne pouvait pas faire tout ce qu'il aurait voulu. Si cependant la petite Corneille voulait accepter près de sa nièce l'éducation la plus honnête, elle en aurait soin comme de sa fille; lui-même chercherait à lui servir de père, et le sien n'aurait absolument rien à dépenser pour elle; on lui paierait son voyage. Après que son offre eut été acceptée, Voltaire apprit que la jeune fille n'était pas descendante du grand Pierre, mais appartenait à une branche collatérale; il en fut fâché, mais pensa que le nom de Corneille suffisait et que la chose paraîtrait « décente ». On voit qu'il se plaisait dans le rôle de patron de la jeune fille pour le nom du poète, et cette arrière-pensée ne fut pas sans influence sur son empressement; mais écoutez ce qu'il fit ensuite.

La petite vint et se montra comme une bonne et naïve

enfant, qui eut bientôt conquis le cœur du vieillard. Il se chargea lui-même de l'instruction dont elle avait grand besoin, et il y trouvait plaisir. En décembre 1760, peu de temps après l'arrivée de celle-là, il écrivait à M<sup>me</sup> du Defand : « Pour moi, qui touche à ce bel âge de la maturité, je me trouve très-bien d'avoir à gouverner les dix-sept ans de mademoiselle Corneille. Elle est gaie, vive et douce, l'esprit tout naturel. Je lui apprends l'orthographe, mais je n'en ferai point une savante ; je veux qu'elle apprenne à vivre dans le monde et à y être heureuse. » Et avant la fin de cette même année, au comte d'Argental : « La petite Corneille contribue beaucoup à la douceur de notre vie : elle plaît à tout le monde ; elle se forme, non pas d'un jour à l'autre, mais d'un moment à l'autre. » Comment ne l'eût-elle pas fait avec un pareil précepteur ! « J'ai de terribles affaires sur les bras, écrit-il une autre fois au comte, et ma besogne la plus difficile est d'enseigner la grammaire à mademoiselle Corneille, qui n'a aucune disposition pour cette sublime science. » Une autre fois la comtesse lui avait écrit, à la place de son mari ; alors il montre ce charmant billet à son élève : « Tenez, petite fille, voilà comme les dames écrivent à Paris. Voyez que cela est droit ; et ce style, qu'en dites-vous ? quand écrirez-vous de même, descendante de Corneille ? » Et en rapportant ces paroles à la comtesse, il ajoute : « Cela donne de l'émulation ; elle va vite m'écrire un petit billet dans sa chambre ; c'est, je vous l'assure, une plaisante éducation. »

Et quand le père nourricier découvrit qu'il pourrait faire paraître sa fille adoptive sur son théâtre ! Il allait avec elle pas à pas ; il ne lui mit en main que petit à petit les pièces

de son glorieux parent. « Enfin, écrit-il en décembre 1761 à Cideville, enfin mademoiselle Corneille a lu le *Cid*; c'est déjà quelque chose. Vous savez que nous l'avons prise au berceau. Nous comptons qu'elle jouera au printemps Chimène sur notre théâtre de Ferney; elle se tire déjà très-bien du comique; elle joue des endroits à faire mourir de rire, et malgré cela elle ne déparera pas le tragique. Sa voix est flexible, harmonieuse et tendre; il est juste qu'il y ait une actrice dans la maison de Corneille. » Elle ne joua pas, il est vrai, Chimène au printemps, mais un rôle de la comédie de Voltaire, le *Droit du Seigneur*, dont elle se tira avec bonheur. « Croiriez-vous, dit Voltaire en en donnant la nouvelle à d'Argental, que mademoiselle Corneille a enlevé tous les suffrages? Comme elle était naturelle, vive, gaie! Comme elle était maîtresse du théâtre, tapant du pied quand on la soufflait mal à propos! Il y a un endroit où le public l'a forcée de répéter. J'ai fait le bailli, ajoute-t-il, et, ne vous en déplaît, à faire pouffer de rire. » C'était une brillante représentation avec trois cents hôtes pour spectateurs, et qui fut suivie d'un souper, d'un bal, le tout à la satisfaction de Voltaire.

Pour une enfant si aimable et si pleine d'espérances les soins devaient s'étendre plus loin. Voltaire lui constitua une rente de 1,400 livres sur son propre bien; mais bientôt il saisit l'occasion de faire davantage. L'Académie française avait en vue de publier avec commentaires une collection des classiques français; Voltaire se chargea de Corneille et destina le produit de cette édition à la jeune fille. Dans ses annotations il fut plus sévère que maint lecteur n'aurait désiré; l'homme qu'il admirait avant tout était Racine,

et surtout il ne pouvait souffrir les dernières tragédies de Corneille. Mais, comme il l'avait fait en faveur de tous ses protégés, il mit à contribution les puissances qui lui étaient bienveillantes ; des rois et des reines souscrivirent pour des centaines d'exemplaires, et il en résulta en fin de compte un produit de 40,000 livres, ce qui formait une dot convenable pour la petite Marie. Bientôt un prétendant parut sur la scène, un officier de vingt-quatre ans que Voltaire annonce comme philosophe, et qui ne lui déplait pas personnellement. Il a l'intention de céder au couple une maison. « Que le philosophe, écrit-il à d'Argental, ne croie pas épouser une philosophie formée. Nous commençons à écrire un peu, nous lisons avec quelque peine, nous apprenons aisément des vers par cœur, et nous ne les récitons pas mal ; la santé est très-faible, le caractère est doux, gai, caressant : le mot de bonne enfant semble avoir été fait pour elle. J'ai rendu un compte fidèle du spirituel et du temporel, du physique et du moral ; et je m'en tiens là, en m'en remettant à la Providence. » « Car, dit-il ailleurs, il y a une Providence pour les filles. » Mais celle-ci n'avait pas décidé le mariage de la jeune Corneille avec son premier prétendant. Le lieutenant philosophe non-seulement n'avait aucune fortune, mais il avait des dettes ; son père ne voulait ou ne pouvait rien faire pour lui. On ne put obtenir la situation avantageuse que Voltaire lui chercha. Lui-même laissa voir clairement que la personne de la débutante en philosophie lui était parfaitement indifférente, et que la dot seule lui importait. Comme elle-même ne se sentait non plus rien pour cet homme peu aimable et intéressé, Voltaire chercha à rompre ; mais il eut du



mal à se débarrasser de ce prétendant affamé, qui trouvait très-agréable d'avoir gratis le vivre et le couvert.

A peine fut-on délivré de celui-là, que la Providence des filles en envoya un meilleur. « Voici bien autre chose, écrit Voltaire tout triomphant en 1763 à d'Argental, après avoir parlé d'autres affaires; je marie mademoiselle Corneille, non pas à un demi-philosophe dégoûté du service, mal avec ses parents, avec lui-même et chargé de dettes, mais à un jeune dragon, gentilhomme très-aimable, de mœurs charmantes, d'une très-jolie figure, amoureux, aimé, assez riche. Nous sommes d'accord, et en un moment et sans discussion, comme on arrange une partie de souper; je garderai chez moi futur et future; je serai patriarche si vous nous approuvez. Je pense qu'il conviendrait que Sa Majesté permit qu'on mit dans le contrat qu'elle donne 8,000 livres à Marie en forme de dot et pour paiement de ses souscriptions (de trois cents exemplaires des œuvres de Corneille). Je tournerai cette clause; elle me paraît agréable; cela fait un effet terrible en province: le nom du roi dans un contrat de mariage au mont Jura! figurez vous! La petite est charmée et le dit tout naïvement; elle ne pouvait souffrir notre demi-philosophe. » Et le lendemain à Damilaville: « Nous marions mademoiselle Corneille à un gentilhomme du voisinage, officier des dragons, possédant 10,000 livres de rente à peu près à la porte de Ferney. Je les loge tous deux. Je finis en patriarche. »

Le mariage eut lieu le 13 février. « Il y a de la destinée dans tout ceci, et où n'y en a-t-il point? écrit le lendemain Voltaire au marquis de Chauvelin. J'arrive au pied des Alpes, je m'y établis, Dieu m'envoie mademoiselle Cor-

neille, je la marie à un gentilhomme qui se trouve tout juste mon plus proche voisin. Je me fais deux enfants que la nature ne m'avait point donnés; ma famille, loin d'en murmurer, en est charmée : tout cela tient un peu du roman. » Et presque aussitôt un vrai petit-fils de Corneille, un homme usé, misérable, se présenta à Voltaire, qui dut lui donner quelque argent. C'est à ce propos qu'il annonce à d'Argental qu'on le « menace d'une douzaine d'autres petits cornillons, qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. Mais Marie Corneille est comme Marie, sœur de Marthe, celle-ci a la meilleure part. Je reviens toujours à la destinée. L'arrière-petit-fils de Corneille demande l'aumône; Marie Corneille, qui est à peine sa parente, a fait fortune sans le savoir. L'empereur Iwan est enfermé chez des moines, et la fille de cette princesse de Zerbst, que vous avez vue à Paris (Catherine II), gouverne gaie-ment 2,000 lieues de pays. Ne voilà-t-il pas un monde bien arrangé! » Dans l'été de l'année suivante, Marie Dupuits mit au monde une petite fille, et Voltaire put se considérer comme grand-papa. Dans la suite, l'enfant montra surtout pour la musique des facultés que M<sup>me</sup> Denis chercha à développer. Voltaire resta toujours dans les meilleurs termes avec les époux Dupuits. Dans ses lettres il continua à appeler la jeune femme « l'enfant ». Il parla toujours avec affection de son fils adoptif Dupuits. En 1771 il écrivait encore à d'Argental : « Je m'applaudis tous les jours de l'avoir marié avec notre Corneille; ils font tous deux un petit ménage charmant. »

Je me suis longtemps arrêté à cette petite histoire de famille, mais je ne crois pas qu'aucun de mes auditeurs

ou de mes lecteurs veuille m'en blâmer. Et moins encore les mânes du vicillard de Ferney pourront-ils en être mécontents. Il ne s'est jamais montré plus aimable, plus affectueux que dans cet épisode, et le monde ne sait pas ou ne veut pas savoir que lui aussi pouvait être affectueux. Certes il ne le fut pas toujours, il ne fut que trop souvent le contraire ; mais celui qui, même dans un seul cas, se montra si constamment aimable, celui-là, nous ne pouvons pas nous empêcher tout à fait de l'aimer.

Comme il résulte du récit précédent, la vie était très-active dans cette retraite de Ferney. La gloire de Voltaire et la grâce avec laquelle il recevait et hébergeait ceux qui lui faisaient visite, y attiraient les hôtes en foule, comme auparavant aux Délices. Comme d'habitude, la plupart étaient indifférents, d'autres à charge ; mais il y en avait aussi qui étaient les bienvenus. A ces derniers appartenaient les acteurs et les actrices, dont il a déjà été question ; mais avant tout les amis et les admirateurs parisiens, qui vinrent là ou aux Délices : d'Alembert, Damilaville, Grimm, Marmontel, Morellet, etc. ; puis des femmes spirituelles ou aimables, comme la marquise d'Épinay, la seconde nièce de Voltaire ; madame de Fontaine, plus tard de Florian ; madame de Saint-Julien, que nous retrouverons au lit de mort de Voltaire, lui donnant ses soins. Mais de hauts seigneurs se rappelaient également au souvenir de Ferney, soit par des visites, soit par des lettres ou des dons. Parmi les premiers, entre autres, le prince Ferdinand de Brunswick, à qui Voltaire a adressé différents écrits. Le prince du trône Gustave de Suède, fils de cette sœur de Frédéric le Grand pour laquelle il avait composé le fameux madri-

gal du rêve, ne fut détourné de son projet de visite à Ferney que par la nouvelle subite de la mort de son père, qu'il reçut à Paris, de même que l'empereur Joseph, visitant Paris sous le nom du comte de Falkenstein et désirant à son tour passer par Ferney, n'en fut détourné que par sa dévote mère. Voltaire entretenait pendant ces années un commerce épistolaire avec toute une série de princes et de princesses, avec Frédéric de Prusse et, tant qu'elle vécut, avec sa sœur de Bayreuth, surtout avec la princesse de Saxe-Gotha, et bientôt avec l'impératrice Catherine II de Russie. Sa liaison avec la cour russe avait été commencée d'étrange façon sous la reine Élisabeth, peu amante des lettres cependant. Le favori de cette dernière, Schowalow, lui avait persuadé de faire écrire l'histoire de son père, Pierre le Grand, par l'historien de Charles XII de Suède. Ce travail rapporta à Voltaire beaucoup d'argent et de merveilleuses fourrures, et le prédicateur allemand Buching faillit se repentir d'avoir osé dire à Pétersbourg que jamais dans le monde un si mauvais livre n'avait été si magnifiquement récompensé. Voltaire d'ailleurs sut être reconnaissant, et lorsqu'Élisabeth mourut, au commencement de 1762, il écrivit à d'Alembert : « J'ai fait très-sérieusement une très-grande perte dans l'impératrice de toutes les Russies. » Cependant, non-seulement celle qui vint après, Catherine II, fut assez avisée pour marcher sur ses traces dans ses rapports avec Voltaire ; mais pour s'attacher également les maîtres de l'art littéraire français, outre Voltaire, d'Alembert et Diderot, par toutes sortes de marques de faveur. Ceux-ci ne manquèrent pas de faire preuve de leur gratitude par des louanges sincères, car ils

étaient enchantés de l'esprit et de la culture de cette femme, de son zèle pour la civilisation, de sa tolérance et de l'éclat de son règne; et quant à l'acte par lequel elle s'était frayé la voie au trône, Voltaire jugeait que son mari défunt aurait tort devant la postérité. Il la nommait la Sémiramis du nord; savait-elle qu'il avait donné le même titre à la sauvage qui l'avait précédée?

Si Voltaire regardait la mort de cette dernière comme une très-grande perte pour lui, ce n'est pas qu'il eût d'ailleurs à la pensée de vouloir le mal de Frédéric de Prusse, auquel cette mort de sa plus terrible ennemie avait sauvé la vie, et avec qui il était réconcilié, au moins par lettres. Car Frédéric était depuis bien longtemps réconcilié avec Voltaire, quand Voltaire ne l'était pas encore avec Frédéric. Il ne pouvait lui pardonner l'affaire de Francfort, et il ne la lui pardonna jamais en effet. Il avait versé tout son fiel contre le roi en 1759, dans des *Mémoires* qu'il laissa inachevés, mais qui parurent après sa mort, alors que celui-ci vivait encore, en 1784, sous le titre : *La vie privée du roi de Prusse, ou Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même*, et furent immédiatement ajoutés à la collection de ses œuvres. Le caractère de Frédéric y est montré sous le plus mauvais jour, et les plus misérables soupçons y sont manifestés contre la pureté de ses mœurs. Lorsque Voltaire avait tenté de renouer, comme nous nous en souvenons, presque aussitôt après la rupture de son commerce avec le roi, la vanité seule était en jeu, non l'affection. Par cette brusque rupture de relations qui avaient élevé si haut l'éclat de son nom, il se sentait sans défense en face du monde. Ce qu'il voulait avoir,

c'était d'abord une lettre du roi, où celui-ci lui aurait marqué ses regrets de l'affaire de Francfort, et que Voltaire n'eût pas tardé alors à rendre publique. Mais Frédéric ne lui donna cette réparation d'honneur ni alors ni plus tard. Déclinant d'ailleurs toute responsabilité de la maladresse de ses agents, il était et resta persuadé qu'il avait eu pleinement droit de prendre ces mesures, et que Voltaire n'avait eu que ce qu'il méritait. Au surplus, il s'était, comme il nous l'avoue, totalement refusé alors aux tentatives de rapprochement de la part de Voltaire.

Il est remarquable que ce fut seulement la gravité de la guerre qui poussa Frédéric à renouer les rapports interrompus. Comme on sait, la journée malheureuse de Kollin avait fait naître en lui des pensées de suicide, qu'il mit au jour dans la célèbre épître à son ami, le marquis d'Argens. Voltaire, qui posséda l'épître avant que le roi la lui ait communiquée, chercha à le détourner de ses noires idées. On voudrait croire à un sentiment d'humaine sympathie ; mais comment le peut-on quand on lit dans une lettre à d'Argental, qu'il a joui de la vengeance de consoler un roi qui l'avait maltraité, et qu'il n'a tenu qu'à M. de Soubise qu'il n'ait eu à le consoler davantage ? Ce général incapable avait en effet perdu la bataille de Rosbach, où Frédéric avait relevé si brillamment la fortune de ses armes. Celui-ci était redevenu plein de cordialité pour Voltaire ; la preuve, c'est qu'il lui avait écrit du camp de Buttstadt une lettre mêlée de vers, comme jadis. Cela n'était pas arrivé depuis la fin des beaux jours de Potsdam. Mais Voltaire était resté irrité et se tenait sur la réserve. Il écrivait à d'Argental qu'il ne fallait pas s'imaginer qu'il

s'intéressât au roi de Prusse. Il en était en effet bien éloigné. Personne ne désirait davantage le succès des mesures prises contre lui. Ainsi en 1759 encore, après que les troupes françaises eurent occupé Francfort, sa soif de vengeance se réveilla et il tenta d'exciter Collini à déposer une plainte en dédommagement contre Schmidt et Freytag. Plus d'une fois pendant ces années de fortune inconstante, il souhaita à Frédéric chance et succès, tandis qu'à d'autres il exprimait le désir de le voir humilié et puni. Quand dans ses lettres il désignait celui qu'il appelait jadis le Salomon du nord par le sobriquet de *Luc* — nom d'un singe qu'il avait aux Délices et qui mordait quand on le caressait — Luc, ce n'était pas le roi, mais lui-même. Il s'excusa d'avoir adressé directement au ministre Choiseul la facétie en vers sur les Français, le roi et sa maîtresse, que Frédéric avait composée après la bataille de Crevelt et qu'il lui avait communiquée, en alléguant que le paquet lui était arrivé ouvert, et qu'il aurait pu en résulter pour lui une grave responsabilité. Ce fut en tout cas un vilain manque de foi envers Frédéric, plus répréhensible encore que l'acte que s'était permis ce dernier en faisant connaître une lettre de Voltaire où était attaqué un homme influent.

Depuis Kollin jusqu'à Rosbach — et comme souvent encore pendant cette guerre — la situation de Frédéric fut compromise; il ne pouvait résister à la formidable alliance de ses ennemis qu'en employant toutes ses forces disponibles avec une suprême énergie; ses pays marchaient à la ruine. Alors sa sœur Wilhelmine chercha à éloigner de la coalition, par des négociations diplomatiques, au moins la France, et demanda dans ce but l'aide de son vieil ami

Voltaire. Celui-ci s'y prêta et fit parvenir les lettres de la margrave au cardinal de Tencin, qui s'était montré, quatre ans auparavant, aussi gracieux envers elle qu'il l'était peu envers Voltaire, et qui avait conservé quelque influence sur Louis XV, en souvenir du ministère qu'il avait occupé. Les négociations traînèrent en longueur ; Frédéric, cette fois presque gaiement, écrivit à Voltaire que s'il réussissait à rendre la paix possible, il s'élèverait au-dessus de Virgile, qui avait fait d'aussi beaux vers que lui, mais n'avait jamais fondé aucune paix. Naturellement les choses prirent un tel cours que notre poète ne put non plus la fonder. L'empêchement fut que Frédéric voulait aussi peu céder de son territoire qu'abandonner ses alliés, qu'il voulait ou périr ou se retirer de la lutte l'honneur sauf. Voltaire, au contraire, était pour la paix à tout prix ; il avait toujours vu avec mécontentement Frédéric se lancer dans la carrière guerrière. Selon lui, ce dernier avait manqué une belle vocation : il était destiné à être le prince paisible de la civilisation, et au lieu de cela il se faisait le perturbateur de l'Europe. Dans ces déclamations, Voltaire ne s'élève pas, il reste dans le ton purement pédantesque. La guerre est certainement un grand mal, et il ne faut pas oublier, en faveur de Voltaire, qu'il avait devant lui dans un passé bien près encore des guerres entreprises pour la plupart par l'ambition et l'orgueil des princes. Ainsi notamment de Louis XIV, son idole. Mais l'invasion de Frédéric en Silésie, qui eut pour suite inévitable la guerre de sept ans, appartenait à un tout autre ordre d'idées. Frédéric y était poussé par le besoin d'extension de la jeune nationalité à la tête de laquelle il se trouvait placé, ou pour mieux dire, poussé par



le besoin d'extension de la nation allemande, cherchant un centre de gravité plus stable que l'Autriche, qui avait perdu le caractère allemand et était restée ennemie de l'émancipation spirituelle.

La fidèle Wilhelmine mourut au cours de ces efforts pour amener la paix, le 14 octobre 1758, le jour de la surprise de Hochkirch, où l'armée de Frédéric fut presque anéantie. Ce fut un coup terrible pour le frère; cette sœur était pour lui ce qu'il avait de plus cher au monde, et bien que le ton aigri avec lequel elle parle dans ses *Mémoires* de son père et de sa mère froisse souvent nos sentiments, elle fut pour Frédéric tout ce qu'une sœur aimante peut être pour son frère, et elle mérita certainement le Temple à l'amitié, que celui-ci lui fit élever après la paix, dans un bosquet de Potsdam. Il voulut aussi pour elle un monument poétique qui fût l'œuvre de Voltaire, et ce dernier, qui avait lui-même beaucoup apprécié la défunte, envoya avec sa première lettre une élégie de huit strophes. Mais cela était loin de satisfaire la douleur du royal affligé. Apparemment, écrit-il à Voltaire, qu'il ne s'est pas bien expliqué. Il désire quelque chose de plus éclatant et de public; il faut que toute l'Europe pleure avec lui; il convient à Voltaire de donner à la défunte l'immortalité qu'elle mérite : lui-même ne mourra content que quand Voltaire se sera surpassé dans ce triste devoir. Il se surpassa en effet, du moins au goût de celui qui la lui avait demandée, dans l'ode qu'on connaît; Frédéric en fut content et reconnaissant; Voltaire donna alors à entendre qu'il était temps de lui rendre les « brimborions » — la croix et la clef qui lui avaient été enlevées à Francfort; — Frédéric pensa qu'il fallait aupa-

ravant laisser mourir en paix Maupertuis, qui était très-malade et qui mourut en effet pendant l'été. Mais Voltaire ne reçut jamais ensuite les brimborions.

Souvent il manifeste son désir. Frédéric lui a fait assez de mal, lui écrit-il en 1760; il l'a brouillé pour jamais avec le roi de France, lui a fait perdre ses emplois et ses pensions, l'a maltraité à Francfort, lui et une dame — que nous connaissons. Celui-ci lui répond qu'il n'entre point dans les recherches du passé, que Voltaire a eu les plus grands torts envers lui, que cependant il lui a tout pardonné, et veut tout oublier. « Mais, continue-t-il, si vous n'aviez pas eu affaire à un fou amoureux de votre beau génie, vous ne vous en seriez pas tiré aussi bien chez tout autre. Tenez-vous cela pour dit, et que je n'entende plus parler de cette nièce qui m'ennuie, et qui n'a pas autant de mérite que son oncle pour couvrir ses défauts. » D'ailleurs Frédéric donnait quelquefois de bonnes leçons à son correspondant. La vanité avec laquelle celui-ci aimait à se vanter de son titre et de sa seigneurie, donnait à celui-là occasion de lui dire dans la conclusion d'une de ses lettres : « Je souhaite paix et salut, non pas au *gentilhomme ordinaire*, non pas à l'*historiographe* du *Bien-aimé* (Louis XV), non pas au *seigneur* de vingt seigneureries dans la Suisse; mais à l'auteur de la *Henriade*, de la *Pucelle*, de *Brutus*, de *Méropé*, etc. » Mais comme il savait bien guérir les blessures qu'il lui faisait ainsi! « Après tout, lui écrit-il dans l'été de 1759, vous m'avez fait plus de plaisir que de mal. Je m'amuse davantage avec vos ouvrages que je ne me ressens de vos égratignures. Si vous n'aviez point de défauts, vous rabaisseriez trop

l'espèce humaine, et l'univers aurait raison d'être jaloux et envieux de vos avantages. A présent on dit : Voltaire est le plus beau génie de tous les siècles; mais du moins je suis plus doux, plus tranquille, plus sociable que lui. Et cela console le vulgaire de votre élévation. » Parfois ces éloges de Frédéric à Voltaire affectent le ton d'une réelle déclaration d'amour : « Vous faut-il des douceurs? lui écrit-il l'été suivant de Silésie, à la bonne heure. Je vous dirai des vérités. J'estime en vous le plus beau génie que les siècles aient porté; j'admire vos vers, j'aime votre prose, surtout ces petites pièces détachées de vos mélanges de littérature. Jamais aucun auteur avant vous n'a eu le tact aussi fin, ni le goût aussi sûr, aussi délicat que vous l'avez. Vous êtes charmant dans la conversation, vous savez instruire et amuser en même temps. Vous êtes la créature la plus séduisante que je connaisse, capable de vous faire aimer de tout le monde quand vous le voulez. Vous avez tant de grâces dans l'esprit que vous pouvez offenser et mériter en même temps l'indulgence de ceux qui vous connaissent. Enfin vous seriez parfait si vous n'étiez pas homme. »

Enfin la paix fut conclue; non par suite des efforts du poète, mais par suite de la persévérance et du bonheur du roi; et justement à cette époque un nuage passe sur les relations de ces deux hommes. De novembre 1761 à janvier et même novembre 1765 il y a une lacune dans leur correspondance. Peut-être les lettres sont-elles perdues, et pour quelques-unes, c'est une certitude. Cependant, quand dans l'été de 1763 d'Alembert passa deux mois à Potsdam, Voltaire lui parla d'une visite de Platon à Denys de Syra-

cuse; ce n'est pas, dit-il, qu'il ne le crût au-dessus de Platon, et l'autre au-dessus de Denys. A cela d'Alembert répond que le roi rend entière justice à Voltaire, et il ajoute qu'il est plus affligé qu'il ne peut dire que le protecteur et le soutien de la philosophie ne soit pas bien avec tous les philosophes. Frédéric, de son côté, se plaignait à d'Alembert de l'abus que Voltaire faisait de ses lettres, un point où, comme nous le savons depuis longtemps, chacune des deux parties avait peu de reproches à faire à l'autre. Le nuage se dissipa, et avec l'année 1765 la correspondance reprit son cours, pour s'arrêter de nouveau, mais moins longtemps, en 1768, selon toute apparence par la faute de Voltaire.

Mais le plaisir que trouvait Frédéric à la lecture des ouvrages de ce dernier se soutint toujours. Tandis qu'il lit les anciens il brûle d'avoir les nouveaux. Ils l'accompagnent dans ses voyages, ils sont sa consolation dans ses mauvais jours. Revenu à Potsdam, il écrit : « Il faut avouer que vous êtes de bonne compagnie et qu'on s'instruit en s'amusant avec vous. Voltaire et moi nous avons fait tout le tour de la Silésie et nous sommes revenus ensemble. » Et une autre fois : « J'avais un très-violent accès de goutte quand vos livres sont arrivés (deux volumes des *Questions sur l'encyclopédie*), les pieds et les bras garottés, enchainés et perclus : ces livres m'ont été d'une grande ressource. En les lisant j'ai béni mille fois le ciel de vous avoir mis au monde. » Cela est touchant, et combien n'est-ce pas aimable, quand le roi écrit à Voltaire qu'il sait par cœur une bonne partie de ses pièces, et que s'il ne faisait pas autrement fortune en ce monde, le métier de souf-

fleur des pièces de Voltaire serait sa dernière ressource. Et le poétique hommage que Frédéric rend aux fruits de la vieillesse du poète est aussi gracieux que juste :

Quels agréments, quel feu tu possèdes encore !  
 Le couchant de tes jours surpasse leur aurore.  
 Quand l'âge injurieux mine et glace nos sens,  
 Nous perdons les plaisirs, les grâces, les talents.  
 Mais l'âge a respecté ta voix douce et légère ;  
 Pour le malheur des sots il fit grâce à Voltaire.

Mais la personne même du poète n'était au roi rien moins qu'indifférente. S'il avait occasion de voir des gens qui eussent auparavant été à Ferney, il s'informait près d'eux de la santé de Voltaire. Ainsi, lorsqu'en 1775 l'acteur Lekain donna des représentations à Berlin, Frédéric écrivit au poète : « Je viens de voir Lekain. Il a été obligé de me dire comme il vous a trouvé, et j'ai été bien aise d'apprendre de lui que vous vous promenez dans votre jardin, que votre santé est assez bonne, et que vous avez encore plus de gaieté dans votre conversation que dans vos ouvrages. » Et dans l'automne de cette même année, attendant le protégé de Voltaire, d'Étallonde-Morival, dont il sera question plus tard, il écrivait : « La meilleure recommandation de Morival sera s'il m'apprend qu'il a laissé le patriarche de Ferney en bonne santé. Morival sera longuement interrogé sur ce sujet, car il y a des êtres privilégiés de la nature dont les moindres détails deviennent intéressants. »

Et tandis que Voltaire devait se décider à reconnaître, quoique à regret, une nature supérieure dans son ingrat élève, comme il l'avait nommé si sauvé, échappé sain et sauf de l'épreuve du feu de la guerre de sept ans, Frédéric,

d'un autre côté, voyait avec plaisir celui-là s'élever, au moins de temps en temps, pour la poursuite de buts plus nobles, au-dessus des petites vanités et des petites querelles qui ne l'occupaient que trop. Le zèle avec lequel Voltaire avait pris en main les intérêts des Calas, des Sirven, des de La Barre et des d'Étallonde, avait toute son admiration. Il doutait, en vérité, du succès de ses efforts en France en faveur du dernier, et avec raison, comme l'événement le prouva; « cependant, lui écrit-il, l'entreprise vous fera honneur, et la postérité dira qu'un philosophe, retiré à Ferney, du fond de sa retraite, a su élever la voix contre l'iniquité de son siècle; qu'il a fait briller la vérité auprès du trône et contraint les puissants de la terre à réformer les abus. Continuez à protéger la veuve et l'orphelin, l'innocence opprimée, la nature humaine foulée sous les pieds impérieux de l'arrogance titrée, et soyez persuadé que personne ne vous souhaite plus de prospérité que le philosophe de Sans-Souci. » C'est ainsi, ou encore le solitaire de Sans-Souci, que signe en général Frédéric, saluant comme tel le patriarche de Ferney, qui de son côté se nomme l'ermite des Alpes, le malade du Jura, le vieux malade de Ferney.

Il nous faut maintenant revenir où nous appelle l'affaire d'Étallonde, à laquelle nous venons de faire allusion, au jugement d'Abbeville. D'Étallonde, comme nous nous en souvenons, avait échappé par la fuite au sort de son infortuné compagnon de La Barre, était entré au service de la Prusse sous le nom de Morival, et avait le grade d'enseigne à Wesel quand, en 1767, Voltaire le recommanda au roi, qui le fit officier. Quelques années plus tard Voltaire obtint pour lui

un congé pour travailler en commun à la révocation de l'arrêt de mort prononcé contre lui. Il le garda un an et demi à Ferney et finit par l'aimer de la même façon que dix ans auparavant la jeune Corneille. Il le fit instruire dans la géométrie et l'art des fortifications, et envoya des preuves de son zèle et de son habileté au roi, qui lui fit un accueil amical à son retour en 1775, et le nomma capitaine dans le corps du génie.

Ferney, au temps où Morival l'habita, n'était plus aussi animé que dix ans auparavant. Voltaire approchait de sa quatre-vingtième année et les maux de la vieillesse commençaient à se faire sentir davantage. Puis des contrariétés domestiques datant du commencement de 1768 y ajoutèrent encore. En tout temps, Voltaire avait dans son secrétaire des travaux qu'il y conservait, soit parce qu'il voulait les améliorer, soit parce qu'il ne les destinait pas à la publicité, au moins pour l'instant. Son défaut de précautions d'un côté et l'appât du gain d'un autre, faisaient que souvent de ces manuscrits lui étaient dérobés, ce qui toujours l'irritait au plus haut degré. Cette fois, un jeune écrivain parisien, sur le talent duquel Voltaire comptait beaucoup, et qui, littérairement parlant, était un de ses fervents disciples, de La Harpe, était resté longtemps à Ferney, lorsqu'on s'aperçut de l'absence de manuscrits que celui-ci seul avait pu soustraire, et encore avec le secours de la charmante nièce, qui auparavant déjà avait prêté la main à de semblables infidélités. Voltaire fut d'autant plus courroucé que parmi ces manuscrits se trouvaient les vilains mémoires contre le roi de Prusse, qu'il ne pouvait plus alors désirer porter à la connaissance du pu-

blic. Les deux coupables durent aussitôt quitter la maison, ce que Voltaire explique d'ailleurs dans ses lettres par des raisons d'économie et de santé. Son souci de l'honneur de sa famille, qui cette fois se trouvait compromis par ce méfait littéraire, fut toujours un des côtés nobles de son caractère. La nièce dut rester à Paris, où son généreux oncle lui servit une pension de 20,000 livres. Elle y serait bien demeurée, mais elle ne voulait pas perdre l'héritage de cet oncle ; elle supplia donc, et il lui fut permis de revenir à Ferney dans l'automne de 1769. Pendant l'intervalle, indisposé d'une part par le mauvais usage qu'on faisait de son hospitalité, sentant de l'autre le besoin de repos, Voltaire avait considérablement réduit son domestique. Il ne tint plus maison ouverte, comme il l'avait fait jusque-là, avec l'aide et pour l'amusement de madame Denis.

C'est pendant ce temps même où l'absence de sa nièce et de tant d'hôtes divers laissait dans le calme sa résidence, que le vieillard fit une équipée qui aurait paru trop folâtre même chez un jeune homme. D'une nature sociable et d'un commerce facile, Voltaire n'était pas dans de mauvais rapports avec les membres du clergé. Il augmenta les revenus de la cure de Ferney. Quand des moines y venaient, ils étaient les hôtes du château. Il prit chez lui et garda treize ans un jésuite qu'il avait connu en Alsace, et qui était venu dans le voisinage de Ferney. Le père Adam n'était pas le premier homme du monde, comme Voltaire l'avouait en plaisantant ; mais il était bon joueur d'échecs, le seul jeu que celui-ci aimât. Notre patriarche se montrait si obligeant et si charitable pour les capucins du voisinage, que le général, résidant à Rome, l'appelait le père temporel des capucins dans



le pays de Gex. Dans la semaine sainte de 1768 il se fit donner l'absolution par un moine qui dinait au château, afin de pouvoir communier le dimanche, ce à quoi il se croyait obligé par sa situation de seigneur. Cette fois d'ailleurs il avait encore une autre intention. Dans les derniers temps on avait commis beaucoup de vols dans le village, et il voulait relever la conscience de ses paroissiens dans l'église même. Et en effet, après qu'il eut communiqué, il commença un vif discours où il les détournait du vol et les exhortait à la vertu. Il se croyait bien le droit de dire un mot dans l'église qu'il avait bâtie. Mais le curé ne fut pas de cet avis et transmit le fait à l'évêque d'Annecy, dans le ressort duquel se trouvait Ferney; et celui-ci défendit à tout prêtre ou moine de son diocèse de recevoir en confession le seigneur de Ferney, et de lui donner l'absolution ou la communion sans sa permission expresse, et cela sous peine d'interdiction. « Cela pourra être fort plaisant, dit Voltaire, et nous verrons qui de l'évêque ou de moi l'emportera. »

Pendant la semaine sainte de l'année suivante, il aperçut de son lit, d'où selon sa coutume il dictait à son secrétaire, un capucin qui se promenait dans son jardin; il le fit venir, et pensa, avec un écu d'argent qu'il lui fit voir, l'amener facilement à confesser le malade dans son lit. Mais le capucin, se souvenant de la défense épiscopale, prit l'écu et sut trouver un prétexte pour s'en aller. Voltaire alors resta au lit et fit appeler le médecin. Celui-ci le trouva d'abord fort bien portant; mais bien qu'ensuite il se fût décidé à le reconnaître malade, et, selon sa mission, à se rendre tous les jours chez le curé, pour l'exhorter à ne pas refuser plus longtemps au mourant les consolations de la religion.

le curé ne bougea point. Enfin, après avoir gardé le lit huit jours, Voltaire fit rassembler un matin ses serviteurs par son secrétaire, et leur fit annoncer qu'il était empêché par la fièvre de communier à l'église, comme il l'aurait désiré; que par conséquent le curé devait faire ce qui était prescrit en ce cas par les lois du royaume. Le malade s'offrait à toute déclaration qu'on lui demanderait. Ce fut également en vain, et tout autant l'envoi d'un avoué qui menaça le curé d'une plainte au parlement, en cas de persistance dans son refus. Le curé, quoique cette fois il tremblât de peur, ne se dérangea pas avant d'avoir reçu les ordres de son supérieur spirituel. Alors il fit venir le moine et l'envoya au château entendre la confession, en lui remettant une profession de foi que Voltaire devait signer. Me bornant à deux observations, je renvoie pour les détails le lecteur à Wagnière, chez qui il trouvera comment Voltaire se fit lire par le moine le *Confiteor* et le *Credo*, et le répéta après lui de telle façon que le secrétaire, qui écoutait par la porte entr'ouverte, pensa mourir de rire; comment il sut se soustraire à la signature de la profession de foi, et déconcerter si bien le bon moine par sa faconde qu'il finit par en obtenir l'absolution; comment le curé, ayant été appelé et supposant que la profession était signée, le reçut au sacrement devant témoins; comment enfin le malade, après que tous furent éloignés, sauta à bas de son lit et fit un tour dans son jardin, joyeux d'avoir remporté la victoire. Mes deux observations sont les suivantes : La position que prend Voltaire à l'égard des cérémonies de son Église est tout à fait contraire à ce que font de nos jours les hommes qui partagent sa façon de penser. Ceux-ci ne

prennent part à ces cérémonies qu'autant qu'ils ne peuvent l'éviter sans dommages pour eux-mêmes ou les leurs; Voltaire, au contraire, regardait comme un point d'honneur de ne pas se laisser enlever par le clergé la participation à ces rites, quelque ridicules qu'ils lui parussent au fond. Et il ne le faisait pas seulement pour échapper aux tracasseries extérieures qui s'attachaient à cette exclusion, et bien plus graves alors qu'elles ne le sont aujourd'hui, même dans l'église catholique; mais il éprouvait un plaisir indicible en obligeant ainsi le clergé à lui distribuer ses sacrements, quand ce clergé savait très-bien qu'il se moquait de lui. Cela nous amène au second point que je voulais signaler. Lorsqu'il jouait cette farce, Voltaire avait dépassé soixante-quatorze ans. Qu'on juge la chose comme on voudra au point de vue moral, mais, physiquement parlant, un naturel qui à cet âge se sent disposé à une comédie aussi incommode est une étrange rareté.

Aussi n'était-ce là que des plaisanteries accidentelles, au milieu de jours passés dans un travail des plus assidus. Voltaire travaillait, comme son secrétaire nous l'apprend pour ces dernières années, en général jusqu'à 18 et 20 heures par jour. Il dormait peu, et souvent éveillait son secrétaire pendant la nuit. Aussi il passait au lit la plus grande partie du jour, ne dormant pas, mais lisant ou dictant, et il dictait si vite qu'on avait peine à le suivre. S'il s'agissait d'une pièce de théâtre, il était comme fiévreux. « J'ai le diable dans le corps, disait-il; il est vrai qu'il faut l'avoir pour faire des vers. » Il était très-impatient à l'égard de ses ouvrages. A peine étaient-ils commencés qu'il aurait voulu

les voir achevés ; à peine achevés, il fallait qu'ils fussent recopiés, et, si des raisons spéciales ne s'y opposaient, imprimés.

Son tempérament était vif, bien qu'enjoué et affable. Il pouvait avoir de violentes colères, surtout en face d'une contradiction opiniâtre, et cependant Wagnière dit de lui qu'il n'a jamais connu personne à qui on pût mieux faire entendre la raison. S'il s'était emporté contre ses serviteurs, il pouvait, après quelques heures, s'excuser sur ses souffrances physiques. Il était surtout particulièrement aimable avec les dames. Les innombrables poésies fugitives que nous trouvons dans l'ensemble de ses œuvres sont en grande partie autant de bouquets qu'il leur offrait pendant la conversation. Et nous savons qu'il était un causeur charmant. Il contait avec une vivacité extraordinaire, et ses réponses étaient spirituelles et incisives. Si des questions importantes étaient agitées, il écoutait d'abord longtemps en silence, la tête inclinée, et laissait la personne qui parlait épuiser ses arguments ; puis il semblait se réveiller, reprenait en les ordonnant les idées exprimées et finissait par donner les siennes propres. Il s'animait par degrés, puis bientôt semblait n'être plus le même homme, et entraînait par son discours tout ce qui l'entourait. Il était de même au théâtre. Spectateur, il était tranquille au début ; mais, peu à peu, selon qu'il était agréablement ou désagréablement affecté, il commençait à s'agiter. Alors les mains, les pieds, la canne même marchaient ; il se levait à moitié ou tout à fait, et on l'entendait dire à demi-voix : Beau, admirable ! ou, ah ! le malheureux ! le bourreau ! Il était un voisin de théâtre désagréable, et parfois même

il troublait les acteurs. Quand lui-même était en scène, sa vivacité lui jouait plus d'un tour. Un jour, dans le rôle de Lusignan (celui qu'il préférait, avec Cicéron), au moment où celui-là reconnaît ses enfants, il fut si ému et pleura si violemment que la mémoire lui manqua; et par malheur le souffleur ne put venir immédiatement à son secours. Il fut obligé d'improviser une demi-douzaine de vers.

Dans le manger et le boire il était extrêmement sobre, excepté pour le café, qu'il prenait en grande quantité. Il n'avait pas d'heures fixes pour ses repas et pas davantage pour son coucher ou son lever. Quand il était à un travail attachant il fallait l'avertir de manger. S'il y avait de la société, il demeurait après le dîner une heure, parfois deux, au salon, puis se retirait dans sa chambre pour travailler jusqu'au souper. Si le temps était beau, il faisait volontiers une petite promenade, prenant avec lui quelques-uns des hommes ou des dames. Nous avons déjà parlé de sa santé; il n'avait pas grande confiance aux médecins, mais cherchait à se secourir lui-même par la diète ou des remèdes de bonne femme. Il avait grand soin de ses yeux, qu'il lavait assidûment à l'eau froide, et bien que pendant l'hiver les neiges du Jura lui fussent défavorables, il les conserva dans tout leur éclat et ne mit jamais de lunettes. Jusqu'à sa mort Voltaire fut de la plus grande propreté et très-soigneux également dans ses habits, ce qui ne l'empêchait pas d'être souvent en retard sur la mode de Paris.

Depuis qu'il s'était fait propriétaire foncier, il avait un grand train de maison. L'aménagement intérieur de ses châteaux et de ses campagnes était commode et

convenable, sans être luxueux. Mais l'entretien et le salaire des nombreux serviteurs et ouvriers, et dans les premiers temps surtout, les nombreux visiteurs, toujours richement traités, exigeaient un revenu considérable. En outre, il entraînait peu avec ses gens dans le détail des frais ; personne, assure Collini, n'était plus facile à tromper. Ses revenus étaient élevés, il est vrai ; il les tirait en partie de ses propriétés, en partie de capitaux placés ; car dans ces derniers temps il ne touchait plus rien de ses écrits, mais avait coutume d'abandonner les pièces de théâtre aux acteurs ou actrices, les autres, aux jeunes écrivains dans la gêne. Il exerçait une discrète bienfaisance, surtout dans sa seigneurie et dans son voisinage. Wagnière nous a conservé le souvenir d'une suite de dons qui passèrent par ses mains. Où ces bienfaits furent le plus sensibles, c'est dans la colonie de Ferney. Elle était déjà florissante, lorsqu'en 1770 des troubles sanglants, qui eurent lieu dans les environs de Genève, obligèrent des familles d'ouvriers à changer de contrée. Voltaire en appela vingt et quelques-unes, leur bâtit des maisons et les soutint par des avances. Mais au moment même où sa colonie nécessitait la bienveillance du pouvoir, et où lui-même avait le plus pressant besoin d'argent disponible, son protecteur, qui était en même temps celui de Ferney, fut éloigné du ministère, et ses revenus lui firent défaut. Le coup de force financier du contrôleur général du Terray lui fit perdre 200,000 livres, déposées à la banque royale, et sur lesquelles il comptait ; et bientôt après il ne reçut plus les rentes que devaient lui payer, en retour de sommes prêtées, le duc de Richelieu et le duc Charles de Wurtemberg. On éprouve une fâcheuse

impression de voir que ce duc wurtembergeois, déjà mêlé pour sa honte éternelle à la vie de deux poètes allemands, Schubart et Schiller, tint, comme si cela ne suffisait pas, une conduite également mauvaise avec un poète français. Voltaire demanda l'assistance de son royal protecteur Frédéric, et celui-ci lui donna alors une preuve de sa magnanimité. Il ne pouvait ignorer que ces 100,000 livres prêtées par Voltaire à ce duc ne l'avaient été que pour les sauver de lui, roi. Cela avait eu lieu en 1752, quand, après ses démêlés avec Frédéric, le poète, craignant de se voir arrêté et ses biens confisqués, s'était occupé en toute hâte de mettre son argent en sûreté. Immédiatement, le roi envoya au duc une lettre émue, où il lui représentait comme une question d'honneur de ne point troubler par des soucis le soir d'un homme comme Voltaire. Mais il faisait remarquer à ce dernier que son Altesse avait l'ouïe bien dure et que la menace du tribunal le rendrait plus attentif qu'un appel à l'honneur. Une partie des sommes en retard furent cependant payées à la fin. Mais ces difficultés économiques, entremêlées de procès et des souffrances corporelles, — il eut plusieurs évanouissements et plusieurs attaques de nature apoplectique, tandis qu'un asthme l'incommodait et l'inquiétait de plus en plus, — troublèrent ses dernières années et enlevèrent à ses lettres un peu de cette gaieté d'autrefois.

Il ne faut pas mettre au nombre de ces causes de tristesse les querelles littéraires que Voltaire soutint pendant cette dernière période; elles appartiennent, au contraire, à ces émotions de l'esprit qui pour lui étaient un besoin. A ses anciens ennemis, Fréron, La Beaumelle, etc., qui dispa-

rurent de la scène, le premier seulement deux ans, l'autre cinq ans avant lui, étaient venus se joindre toute une série de nouveaux, les Nonotte et les Patouillet, les Larcher et les Sabatier, les Ribalier et les Cogé, et il ne fut pas en reste avec eux plus qu'avec les premiers. C'est seulement à cette époque qu'il régla son compte principal avec son adversaire juré, Fréron. Il le peignit dans l'*Écossaise* (1760) sous le nom de Frelon. Cette pièce a été traduite en allemand, et c'est pourquoi Lessing en a touché un mot dans sa *Dramaturgie de Hambourg*. Il ne doute pas que l'auteur n'ait ainsi porté un coup sensible à ce haineux journaliste, et ajoute que les Allemands, désintéressés de la question de personne, trouvent néanmoins dans ce Frelon la peinture fidèle d'une sorte de gens qui ne leur est pas étrangère; car ils ont leurs Frelons tout comme les Français et les Anglais. Ce même mérite de représenter une classe d'hommes qui ne meurt pas, se retrouve dans la satire de Voltaire datant de 1758 : *le pauvre Diable*, où il se fait conter toute sa carrière par un aventurier de la littérature engagé dans cette honteuse voie, et qui entre autres s'est trouvé un jour à la solde de Fréron. Il finit, pour lui procurer un pain honorable, en le faisant son portier. Quelques années plus tard, en 1764, Voltaire fit une véritable battue parmi toute une troupe de ses adversaires littéraires, cette fois en leur conservant leurs vrais noms, dans un chant supplémentaire de la *Pucelle*. Nous rencontrons là Fréron, La Beaumelle, Chaumeix, Sabatier, etc., criminels qui avaient été enchaînés et transportés sur les galères, et qui, mis en liberté par le roi Charles, désireux de les employer comme soldats, profi-



lèrent de la nuit pour dévaliser les caisses et les coffres du roi et de sa suite, et là-dessus déguerpir. Un des combats les plus inoffensifs qu'eut à livrer Voltaire fut celui qui est désigné sous le nom de *Pompignades*. Simon Le Franc, de Pompignan, également fier de ses productions littéraires et de sa noblesse, avait pris prétexte de son admission à l'Académie française pour déclamer, dans son discours de réception, en 1760, contre la voie nouvelle que prenait la littérature, surtout quant à la philosophie. Voltaire alors fit tomber sur lui, en peu de temps, une grêle de petits écrits, les *Quand*, les *Si*, les *Quoi*, particules par lesquelles il en commençait chaque alinéa, et le rendit ainsi la risée de la capitale et de tout le public.

Le poète reçut de son temps un honneur qu'on a coutume de ne décerner aux grands hommes qu'après leur mort. En 1770, un certain nombre de ses admirateurs et de ses admiratrices de Paris eurent l'idée de faire exécuter par le plus célèbre sculpteur du temps, Pigalle, la statue en marbre de Voltaire. Ce devait être d'abord une pensée nationale et les seuls Français devaient être invités à souscrire; mais Voltaire, lorsque ses amis lui communiquèrent leur projet, trouva plus de contentement pour sa vanité à voir y contribuer les princes étrangers qui s'étaient montrés ses protecteurs. Il déclara très-vertement que Frédéric en particulier lui devait cette satisfaction, — naturellement toujours pour l'affaire de Francfort. Celui-ci écrivit à ce sujet à d'Alembert une lettre d'approbation, où il exprimait tout son penchant et toute son admiration pour Voltaire, lequel en fut si joyeux que le discret d'Alembert eut de la peine à l'empêcher de l'imprimer sur-le-champ;

mais il l'inséra dans l'esquisse de sa vie, composée en 1776, et qui, en ce qui concerne le caractère de Frédéric et ses rapports avec lui, peut être considérée comme un désaveu de la vilaine peinture qu'il en avait faite dans ses *Mémoires* non encore imprimés, mais qui lui avaient été dérobés depuis peu de temps. Rousseau souscrivit également au monument de Voltaire. Celui-là seul aura droit de blâmer absolument Voltaire de la passion avec laquelle il demanda à ses amis de renvoyer à Jean-Jacques sa cotisation, qui osera prouver que celui-ci avait agi ainsi dans une intention absolument louable. On sait que la statue fut exécutée et qu'elle orne aujourd'hui une salle de l'Institut.

Une joie pour la vieillesse de Voltaire fut l'apparition des temps meilleurs qui semblèrent luire pour la France, quatre ans avant sa mort, à l'avènement de Louis XVI. Il applaudit au ministère choisi par le jeune souverain, quoique le rétablissement des anciens parlements ne lui plut pas et que la dévotion exagérée du roi lui inspirât des craintes. Il le célébra dans un poème allégorique : *Sésostris* ; il chercha à se concilier son frère, le comte de Provence, par un divertissement ; mais l'homme qu'il aimait surtout, c'était l'économiste réformateur Turgot, et il utilisa la bienveillance de celui-ci pour délivrer le petit pays de Gex de la plaie des collecteurs d'impôt, moyennant une redevance annuelle. « Nous sommes dans l'âge d'or jusqu'au cou, » s'écrie-t-il ; mais il ne devait avoir que trop tôt l'occasion de témoigner de son inaltérable estime au réformateur Turgot, éloigné du ministère, dans son poème intitulé : *Épître à un homme*.

Par ses efforts et par ceux de ses amis, Voltaire croyait

avoir fondé un âge d'or capable de durer. « Bénissons, écrit-il à d'Alembert en 1767, cette heureuse révolution qui s'est faite dans l'esprit de tous les honnêtes gens depuis quinze ou vingt années; elle a passé mes espérances. » Et une autre fois, au même, dans la même année : « Pardieu ! le temps de la raison est venu. O nature ! grâces immortelles vous en soient rendues. » Presque chaque fois cependant que Voltaire manifeste sa joie de cette transformation, il pose à celle-ci des bornes bien déterminées. Nous devons être contents, écrit-il à la même époque, « du mépris où l'infâme est tombée chez tous les honnêtes gens de l'Europe. C'était tout ce qu'on voulait et tout ce qui était nécessaire. On n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers et les servantes; c'est le partage des apôtres. » Ou, comme il le dit ailleurs, il ne s'agissait pas d'empêcher les laquais d'aller à la messe ou au sermon; il s'agissait d'arracher les pères de famille à la tyrannie des imposteurs, et d'étendre l'esprit de tolérance. En 1769, il dit encore qu'on aura bientôt un nouveau ciel et une nouvelle terre; il entend pour les honnêtes gens; car, pour la canaille, le ciel et la terre les plus bêtes sont ce qui lui convient. Les « honnêtes gens » et la « canaille » sont les deux classes d'hommes entre lesquelles, selon Voltaire, fidèle ici encore à son dualisme, est creusé un abîme infranchissable, de sorte que les uns sont appelés à jouir de la lumière, et que les autres sont condamnés à une nuit sans fin. Il exprime bien quelque part, dans son *Sermon des cinquante*, que le peuple n'est pas si imbécile qu'on le pense; qu'il suffit d'avoir le courage de faire encore quelques pas; qu'il s'est déjà accoutumé à la privation des aliments de la superstition, et qu'il recevra

sans peine un culte simple d'un Dieu unique. Mais il est incontestablement entraîné par l'élan de la parole au delà de sa pensée réelle. Et quand il dit ailleurs que la raison est d'abord le partage des meilleures têtes, puis que, descendant par degrés, elle domine à la fin le peuple lui-même, qui à la vérité ne la reconnaît pas, mais devient également modéré quand il voit la modération chez ses supérieurs; quand il s'exprime ainsi, on voit facilement qu'il n'accorde qu'en apparence la possibilité de la culture intellectuelle pour la classe inférieure. Celle-ci ne peut se former que par l'imitation, non par sa propre impulsion.

A cela répondait totalement la pensée politique de Voltaire. Bien que reconnaissant les vices du régime féodal et de l'organisation ecclésiastique, il était loin des idées démocratiques. Il rappelle dans son *Essai sur les mœurs* qu'il n'y a ni grandes villes, ni commerce, ni beaux-arts sous le régime purement féodal. Ce qu'il reprochait à la hiérarchie catholique, c'était d'aller chercher son mot d'ordre à l'étranger. L'égalité, si elle prétendait faire disparaître toutes les différences de conditions, si elle voulait être plus que l'égalité de tous les citoyens devant la loi, lui paraissait quelque chose d'absurde et d'impossible; et des républiques, il jugeait qu'il en existait bien peu dans le monde, et qu'elles étaient redevables de leur existence à la protection de la mer ou des montagnes, les hommes n'étant que rarement dignes de se gouverner eux-mêmes. Il croyait trouver dans le principe monarchique, surtout en France, la puissance la plus efficace contre le reste de la féodalité et le danger toujours croissant de l'organisation du clergé; il regrettait seulement l'aveuglement des

princes, qui ne comprenaient pas que leur intérêt était de s'appuyer sur les philosophes et non sur les prêtres. « On ne s'était pas douté, écrit-il en 1765 à d'Alembert, que la cause des rois fût celle des philosophes ; cependant il est évident que des sages, qui n'admettent pas deux puissances, sont les premiers soutiens de l'autorité royale. » Et plus tard il lui dit que les philosophes rendront aux princes tout ce que les prêtres leur ont dérobé, mais que les princes n'en mettront pas moins les philosophes à la Bastille, comme nous égorgions les bœufs qui ont labouré nos champs. C'est en ce sens que Voltaire avait vu avec plaisir l'abolition des anciens parlements, qui lui paraissaient également un obstacle à une royauté réformatrice. Si la puissance monarchique en France n'était rien moins que désireuse de réformes, cela ne le troublait point ; car elle l'était ailleurs, en Prusse, en Russie, en Suède ; elle pouvait tout au moins le devenir, et l'était partout où elle connaissait ses intérêts, tandis que la puissance ecclésiastique était obligée, par essence, à une conduite toute contraire. Voltaire avait en réalité un loyal attachement pour la famille qui régnait héréditairement sur la France, la dynastie des Bourbons. Abstraction faite de son enthousiasme pour Henri IV, de sa prédilection pour Louis XIV, il prit sous sa protection, non-seulement pendant la durée de son règne, mais en un temps où il était complètement sans danger d'en dire du mal, un membre indigne de cette famille, et qui lui était personnellement antipathique, Louis XV. Toujours Voltaire s'en tint là, qu'il ne fallait attendre nul salut d'en bas, de la masse. Un temps meilleur ne pouvait être amené que par l'alliance des princes.

des philosophes et des personnes cultivées ; les peuples devaient toujours rester imbéciles et barbares, c'étaient des bœufs qui avaient besoin d'un joug, d'un aiguillon et de foin. On voit ainsi clairement que Voltaire, un des principaux fondateurs des temps nouveaux, conserve encore un pied sur le sol de l'époque ancienne, et que, sous ce rapport, Rousseau est fort en avance sur lui. Comme observation du moment, le premier a raison jusqu'à un certain point ; mais, selon l'autre, notre but doit être que tous les hommes parviennent à la faculté et à la prétention d'être véritablement hommes.

Le vieillard de Ferney ne perdait pas de vue non plus les événements du monde. Nous avons vu comment il avait suivi les guerres de Frédéric et de Louis XV. Maintenant la paix était autour de lui, et les bruits de guerre n'arrivaient plus que de la Pologne et de la Turquie. Il approuva le partage de la Pologne, en 1772, dans l'intérêt de la civilisation ; mais il prit surtout un intérêt très-vif à l'entreprise de son impériale protectrice, Catherine, contre les Turcs. Il désirait, écrivait-il à Frédéric, voir ces Turcs barbares chassés sans retard du pays des Xénophon, des Socrate, des Platon, des Sophocle et des Euripide. Il fallait entreprendre contre eux une croisade générale ; au lieu de cela, on laissait tout le fardeau à l'impératrice. Sur quoi Frédéric ne manqua pas de lui faire remarquer la contradiction qui existait entre ces cris de guerre et les sermons d'autrefois en faveur de la paix ; mais Voltaire ne se déconcertait pas et continuait à désirer les Turcs hors de l'Europe.

Déjà en 1775 Frédéric avait écrit en plaisantant à Vol-

taire qu'on entendait dire qu'il irait bientôt à Paris et à Versailles, pour y être couronné de lauriers par Louis XVI. Et, en effet, l'on racontait des choses favorables de la reine et des princes à l'égard du poëte ; le bruit en arrivait jusqu'à Ferney, et tandis que Voltaire y prêtait une oreille attentive, M<sup>me</sup> Denis cherchait à renforcer le son séducteur. Depuis que la solitude s'était faite au château de Ferney, cette femme frivole s'ennuyait à la mort. Elle avait espéré retourner à Paris aussitôt après le trépas de l'oncle et, en riche héritière, y jouir de son automne. Mais l'oncle ne faisait nul préparatif de départ, et pour elle l'automne était devenu le commencement de l'hiver. Il ne restait plus d'autre moyen que de le décider lui-même à se rendre à Paris. Deux alliés adroits s'offrirent à elle dans cette tentative. Avec le consentement de son oncle elle avait retiré près d'elle une demoiselle Varicourt, fille d'un officier sans fortune, et celle-ci s'était mariée en décembre 1777 avec un marquis de Villette, homme vicieux, mais qui s'était fait agréer de Voltaire comme bel esprit. Le jeune couple était resté au château et travaillait avec la nièce à décider le vieillard à cet important voyage. On se fit écrire de Paris des lettres où il n'était question que des excellentes dispositions de personnes considérables. Cela ne fut pas sans effet sur Voltaire, mais ne le décida pas. Bientôt après il envoya à Paris une nouvelle tragédie, *Irène*, le fruit de sa quatre-vingt-troisième année; et on sut lui faire croire qu'elle ne serait pas bien interprétée s'il n'était présent. Sa tendresse pour ce dernier-né dramatique l'emporta. Le voyage de Paris fut arrêté ; mais il ne devait durer que six semaines. La colonie de

Ferney, elle aussi, était un enfant chéri, et elle ne pouvait se passer de son père.

Le 5 février 1778, deux jours après le départ de la nièce et des Villette, Voltaire quitta Ferney, en compagnie de son secrétaire. Les adieux aux colons furent tristes; il y eut des larmes des deux côtés. Pendant le trajet, qui dura six jours, le vieillard fut d'excellente humeur; il causait et se faisait faire la lecture, ou lisait lui-même et dormait de temps en temps, et aux stations il eût très-volontiers poussé la jovialité jusqu'à enivrer son compagnon. Lorsqu'à la barrière de Paris on lui demanda s'il n'avait pas de contrebande, il répondit qu'il n'y en avait d'autre que lui-même. C'était le 8 février, à trois heures et demie; on se rendit à l'hôtel du marquis de Villette, et Voltaire était si bien portant qu'une heure après il était sur pied pour faire visite à son ami d'Argental. La première chose qu'il apprit de celui-ci fut la mort de son ancien élève, l'acteur Lekain. Il jeta un grand cri, et cette nouvelle lui parut comme un mauvais présage à son entrée à Paris.

Dès que le bruit de l'arrivée de Voltaire se fût répandu dans la ville, son salon ne cessa plus d'être rempli. Des poésies et des adresses lui furent envoyées, des députations se présentèrent, les acteurs vinrent conférer de la répartition de leurs rôles pour *Irène*. Voltaire se montrait aimable avec tout le monde; il disait à tous des choses charmantes et pleines d'esprit; ils étaient ravis, lui, enivré. S'il se montrait dans la rue, il était acclamé par le public. Les pères le désignaient à leurs enfants; on se souvenait surtout de ce qu'il avait fait pour la famille Calas. Outre



le mérite et la gloire de ce vieillard fameux, l'attention était encore attirée par l'étrangeté de son costume, appartenant à une époque disparue, et composé d'un habit rouge, doublé d'hermine, d'une perruque bouclée, noire et sans poudre, et, comme coiffure, d'un bonnet carré, rouge également et garni de fourrure. Ajoutez à cela le vieux carrosse amené de Ferney, avec des étoiles d'or sur un fond d'azur. Les malins de Paris l'appelaient la voiture de l'empyrée.

Mais tandis que la capitale offrait ainsi ses hommages à celui dont elle avait été si longtemps privée, les nouvelles de Versailles n'étaient pas telles que l'avaient fait prévoir les lettres dont nous avons parlé. On y était surpris de l'arrivée de Voltaire. Elle était désagréable aux uns et mettait les autres dans l'embarras. La faveur de ces derniers n'avait rien de solide. Chez Marie-Antoinette c'était l'aspiration d'une fille d'Ève au fruit défendu, ou plutôt elle cherchait l'occasion de voir en personne ce vieil arbre de la science. Le pauvre d'Artois, alors adolescent, croyait trouver dans Voltaire le modèle des hommes, comme cinquante ans plus tard, roi, épuisé de vieillesse, il s'accrocha aux cléricaux; le comte de Provence restait froid, comme toujours; il faut compter aussi la résistance du roi : il y avait en lui du sentiment; mais que pouvait-il contre la nature, qui ne lui avait pas donné plus d'intelligence, et contre l'éducation, qui l'avait laissé sans lumières? Il fit rechercher si dans les arrêtés de son prédécesseur il n'y en avait pas un interdisant expressément à Voltaire le séjour de Paris. On n'en trouva point. Naturellement aussi le clergé s'émut; le curé de Saint-Sulpice, dans la

paroisse duquel se trouvait l'hôtel Villette, chercha à pénétrer près de Voltaire, mais fut tenu à l'écart. Un fanatique très-suspect, qui arriva jusqu'à lui et voulut l'obliger à la confession, dut être éloigné par la force. Un abbé Gauthier, ancien jésuite et chapelain des Incurables, lui offrit ses services spirituels et fut introduit. Voltaire l'appela un bon imbécile.

Benjamin Franklin était alors à Paris, en qualité d'ambassadeur de la jeune République américaine. Il vint aussi rendre témoignage à Voltaire de son admiration ; il avait avec lui son petit-fils, et demanda pour lui au patriarche sa bénédiction. Celui-ci posa sa main sur la tête de l'enfant agenouillé et prononça ces mots : « Dieu, liberté, tolérance. » La du Barry elle-même vint lui faire sa cour. Et pourquoi non ? N'y avait-il pas cinq ans à peine que le poète l'avait chantée comme l'Égérie du Numa maintenant défunt (auparavant Trajan) ? Puis, au milieu de tout cela, il était pris par les acteurs venant répéter leurs rôles, et par des remaniements de toutes sortes à *Irène*, et dans ses heures libres, à d'autres pièces qu'il voulait achever pour la représentation. Ce qui eût été très-bien si Voltaire n'eût pas été près d'atteindre quatre-vingt-quatre ans, maladif et depuis de longues années habitué à un tout autre régime. « On ne transplante pas un arbre de quatre-vingt-quatre ans, à moins qu'on ne veuille le faire périr, » disait Tronchin, son excellent médecin. Jeté de la solitude de la campagne dans le tumulte de la capitale, d'une retraite paisible dans l'agitation incessante du monde, Voltaire commença bientôt à en sentir les conséquences. La station trop prolongée amena l'enflure des jambes, et, une quinzaine de jours

après son arrivée, il fut pris en dictant de son lit d'une violente hémorrhagie. Une saignée lui fit du bien; cependant il continua à cracher le sang pendant quelques semaines. Il fut défendu au malade de parler, de recevoir aucune visite; mais on tint peu de compte de cette interdiction. Il lui eût fallu la plus grande tranquillité, et au lieu de cela on se querellait et on criait dans sa chambre, parce que son entourage ne pouvait s'accorder sur le choix du médecin auquel on devait le confier.

En même temps que le médecin, Voltaire avait demandé l'abbé Gauthier, car il ne voulait pas, disait-il, que l'on jetât son corps à la voirie, comme celui de la pauvre Lecouvreur. « Il y a quelques jours, dit-il à l'abbé lorsque celui-ci eut été introduit, que je vous ai fait prier de venir me voir pour ce que vous sâvez. Si vous voulez, nous ferons tout à l'heure cette petite affaire. » L'abbé entendit sa confession, mais lui demanda une profession de foi écrite; Voltaire la donna sans hésitation. Il y déclarait, ce qu'il avait souvent déclaré déjà, qu'il voulait mourir dans la religion catholique, où il était né; qu'il demandait pardon à Dieu et à l'Église, s'il avait pu les offenser. Là dessus l'abbé lui donna l'absolution, et Voltaire lui remit un billet de 600 livres pour les pauvres de la paroisse. Le bon Wagnière, qui nous rapporte ces faits comme témoin oculaire, était hors de lui-même à la vue de cette faiblesse de son maître, et ne comprenait pas les amis philosophiques de Voltaire, qui l'approuvaient, qui, comme d'Alembert, la lui avaient même conseillée. Wagnière était protestant, franc-maçon et fervent disciple de son maître en ce qui touchait la libre pensée dans les choses religieuses; mais il

avait une tout autre idée que ce dernier de ce qu'un homme doit à ses convictions et à sa dignité. Quelques jours auparavant, il l'avait prié de lui dire expressément quelle était réellement sa pensée dans ces circonstances sérieuses. Voltaire s'était fait donner ce qu'il fallait pour écrire et avait tracé ces mots, qu'on peut lire encore aujourd'hui à la Bibliothèque nationale :

« Je meurs en adorant Dieu, en aimant mes amis, en ne haïssant pas mes ennemis, et en détestant la superstition.

« 28 février 1778.

« *Signé* : VOLTAIRE. »

C'étaient d'ailleurs certainement, en exceptant seulement ce qui a trait au pardon des ennemis, à quoi il ne faut pas trop avoir confiance, les réels sentiments de Voltaire, avec lesquels la profession de foi donnée à l'abbé n'a rien à voir; et il n'est rien de plus absurde que la prétention du clergé donnant cette déclaration comme une preuve que Voltaire abandonna ses opinions dans sa dernière maladie. Ceux qui ajoutent foi à cette idée s'appuient sur ce fait, qu'il n'est pas rare de voir ceux qui se sont le plus répandus en railleries sur la religion, ramper au pied de la croix à leurs derniers moments. Mais Voltaire n'avait pas seulement raillé la religion chrétienne, il l'avait scrutée, et ses railleries étaient, d'un côté, le produit de cette étude; de l'autre, celui d'un naturel enjoué. Il ne croyait pas d'ailleurs, en se détachant du christianisme, abandonner toute religion. Il n'est rien de plus assuré que la constance des convictions religieuses de Voltaire, soit par leur côté né-

gatif, soit par leur côté affirmatif. Cela résulte clairement de ce qui suivit la scène de confession. Après l'absolution, l'abbé voulut encore donner au malade la communion ; mais celui-ci lui fit remarquer qu'il crachait encore du sang, « et il faut bien se donner de garde, dit-il, de mêler celui du bon Dieu avec le mien, » et quelques jours après il répondit à un ami qui lui demandait s'il s'était réellement confessé, qu'il fallait un peu hurler avec les loups, et que, s'il habitait au bord du Gange, il voudrait mourir avec une queue de vache dans la main.

Voltaire se rétablit et se rendit le 30 mars à l'Académie, qui le reçut avec les plus grands honneurs et l'élut directeur ; puis au théâtre, pour assister à la représentation d'*Irène*. Dans les deux cas l'affluence fut énorme ; on poussait des hourras, on montait sur sa voiture, et, descendu devant le théâtre au bras du marquis de Villette, il put à peine en gagner l'entrée, malgré la garde qui s'efforçait de lui frayer un chemin. A l'intérieur la foule se pressait également, surtout les dames, ou pour le voir de près, ou pour toucher ses habits. La reine, alors à l'Opéra, voulait venir à la représentation ; mais on raconta qu'elle en avait été détournée par un billet du roi. Sur ces entrefaites le public et les acteurs préparèrent une apothéose à Voltaire. Lui-même dans sa loge et son buste sur la scène furent couronnés, et on le célébra dans une pièce de vers, tandis que les vivat et les bis ne finissaient point. « On veut m'étoffier sous des roses, » s'écria le vieillard profondément ému.

A Versailles, où l'on prêchait contre Voltaire devant le roi, dans la chapelle du château, ce triomphe excita un

vif mécontentement, et Voltaire, qui voyait alors clairement comment y étaient les choses, pensa d'autant plus sérieusement à retourner à Ferney. Son secrétaire, qui à la vérité y avait sa femme et ses enfants, l'affermissait dans cette idée; mais il le faisait également par un loyal souci de la vie de son maître. Tronchin, le médecin genevois alors établi à Paris, y poussait également, ainsi que le brave Dupuits, aussi à Paris en ce moment. Mais la nièce était hors d'elle-même. « Est-il possible! s'écria-t-elle une fois, il va s'en retourner à Ferney et je serai forcée encore de le suivre. » Les Villette étaient de son côté; mais aussi des amis de Voltaire bien intentionnés, qui ne prenaient pas assez en considération son état de santé: ainsi d'Alembert, quand il détermina l'Académie à nommer le grand homme directeur pour un trimestre; ainsi les francs-maçons de la loge des Neuf-Sœurs, qui lui préparaient une réception solennelle. Il se laissa aller à acheter dans la rue Richelieu une maison alors en construction; néanmoins il voulait retourner sous peu de temps à Ferney, pour y mettre ordre à ses affaires. Mais on devait s'en garder; car qui pouvait savoir si un séjour où il avait vécu si longtemps ne le retiendrait pas?

Aux excitations du clergé contre Voltaire, le roi avait répondu que puisque ce vieillard devait s'en retourner bientôt, il fallait lui laisser tranquillement finir ses jours dans sa retraite. Mais la nièce se fit au contraire écrire par un courtisan que si Voltaire s'en retournait à Ferney, on allait lui faire défense expresse d'en sortir et de revenir jamais à Paris, et qu'il fallait absolument qu'il ne partit pas, pour éviter la persécution. Ce à quoi il se décida alors:

et, afin qu'il ne revint pas sur cette décision, Wagnière, dont on craignait l'influence, fut envoyé à Ferney, pour en rapporter les papiers les plus importants. On veilla également à ce qu'il ne fût pas de retour de sitôt ni même du vivant de son maître. Depuis ce moment donc, c'est-à-dire depuis le 1<sup>er</sup> mai, il nous manque ses notes circonstanciées; nous savons seulement ce que lui-même apprit plus tard, après son retour à Paris, et ce que nous pouvons emprunter aux lettres et aux indications d'autres personnes.

Voltaire se livra avec zèle à ses fonctions de directeur de l'Académie française; il proposa à celle-ci, dans une allocution animée, de remanier son dictionnaire, en prenant pour lui la lettre A. Quand les forces lui manquaient pour un travail aussi assidu, il cherchait à y remédier par une consommation exagérée de café, et comme il sentait s'aggraver son ancien asthme, il pensait apaiser la douleur par des remèdes qu'il choisissait lui-même, surtout par l'opium, et ne parvint ainsi qu'à ruiner complètement son organisme. En ce qui concerne le cours ultérieur de la maladie, et les derniers jours de Voltaire, les récits de d'Alembert et de Tronchin, appelé trop tard, semblent se contredire. Dans des lettres détaillées du premier au roi de Prusse sur la mort de Voltaire, ce dernier serait resté, après avoir pris l'opium, dans un assoupissement constant, interrompu seulement par quelques moments lucides, pendant lesquels il se serait plaint, bien que tranquillement et doucement, d'être venu à Paris pour y mourir, et, selon ce que rapporte plus tard Wagnière, d'être délaissé de tout le monde, d'avoir été séparé de son fidèle serviteur, et de ne point voir son notaire, qu'il avait demandé. Tronchin, au con-

traire, dans une lettre à Bonnet, parle d'une agitation terrible chez le mourant; il compare sa fin à une tempête, il se rappelle les furies d'Oreste. Mais si l'on peut soupçonner d'Alembert d'avoir adouci en vue d'une apologie, en qualité d'ami partageant les idées de Voltaire, Tronchin, assurant que la fin de celui-ci l'eût encore affermi dans ses principes si cela eût été nécessaire, se montre comme un homme qui regarde les opinions de son malade comme funestes et parle sous l'influence de cette idée. Tous deux du reste s'accordent à reconnaître, ce que d'Alembert dit expressément, que Voltaire est mort à regret. Mais quand Tronchin lui-même nous montre le mourant agité par l'idée du dictionnaire de l'Académie, et non par des reproches de sa conscience, nous reconnaissons clairement que c'était la douce habitude d'agir et de produire qui retenait davantage à la vie le plus laborieux de tous les hommes, et dont il pouvait le moins se détacher. Dans ses derniers moments, Goethe donne lieu à la même observation; seulement ce qui en celui-ci, dont tout l'être formait un ensemble harmonique, lui donnait résignation et espérance, semble être devenu en Voltaire, chez qui cette harmonie manquait, une impatience, une précipitation qui laisse une pénible impression.

Lorsqu'on vit que la fin était proche, on envoya chercher l'abbé et le curé. Le premier se contenta de quelques exhortations à la patience; mais l'autre demanda d'une voix rude au mourant s'il croyait à la divinité du Sauveur, sur quoi Voltaire, se retournant brusquement de l'autre côté, s'écria : « Laissez-moi mourir en paix ! » La mort vint en effet deux jours plus tard, le 30 mai, à onze heures un quart du soir. Sept ans auparavant, Voltaire avait écrit



à Frédéric : « Je ne crains point la mort, qui s'approche de moi à grands pas; mais j'ai une aversion invincible pour la manière dont on meurt dans notre sainte religion catholique, apostolique et romaine. Il me paraît extrêmement ridicule de se faire huiler pour aller dans l'autre monde, comme on fait graisser l'essieu de son carrosse en voyage. Cette sottise et tout ce qui s'ensuit me répugne si fort que je suis tenté de me faire porter à Neufchâtel, pour avoir le plaisir de mourir chez vous. » Et peu de mois encore avant sa fin, en novembre 1777, il avait écrit au même : « J'ai aujourd'hui quatre-vingt-quatre ans. J'ai plus d'aversion que jamais pour l'extrême-onction et pour ceux qui la donnent. » Elle lui fut en effet épargnée.

Voltaire s'était fait bâtir à Ferney un tombeau attenant à l'église; néanmoins il avait recommandé plus tard de l'enterrer dans sa chambre de bains. Pour des raisons que nous ne connaissons pas, les parents ne prirent pas en considération cette volonté dernière, et à Paris le curé, certainement par ordre supérieur, refusa de l'inhumer. La famille ne pouvait s'en remettre à un appel au parlement; elle préféra diriger en toute hâte, après l'avoir fait embaumer, le corps vers l'abbaye de Scellières, non loin de Troyes, en Champagne, qui avait pour abbé commendataire le conseiller Mignot, neveu de Voltaire. Il y fut inhumé dans l'église du couvent, après un service solennel, le 2 juin. On vit bientôt qu'on avait eu raison de se hâter; car à peine le corps était-il descendu dans la tombe, qu'il arriva un ordre de l'évêque de Troyes interdisant l'inhumation. La défense venait trop tard: Voltaire, même après sa mort, avait joué un nouveau tour au clergé.

Lorsque retentit la nouvelle de cette mort, le roi Frédéric était occupé aux préparatifs de la guerre de la succession bavaroise; ce qui ne l'empêcha pas de faire de Voltaire, d'abord au camp de Schatzlar et ensuite à Breslau, un éloge qui fut présenté à l'académie de Berlin le 26 novembre de la même année. Quand six ans plus tard parurent les méchantes insinuations sur la vie privée du roi, que Voltaire n'avait pas publiées, à la vérité, mais qu'il avait écrites, Frédéric dut y rester fort indifférent. Il put se souvenir de la lettre où il avait dit bien des années auparavant à Voltaire parlant de mort, que celui-ci aurait le plaisir d'écrire sur sa tombe une épitaphe malicieuse, mais qu'il ne s'en fâcherait pas et lui en donnait par avance l'absolution.

Dans son testament Voltaire avait institué sa nièce sa légataire universelle, et pourvu ses autres parents de legs particuliers. Madame Denis vendit au bout de trois mois ce Ferney si détesté au marquis de Villette, qui lui non plus ne le conserva pas longtemps. Le village, privé du soutien de son fondateur, retomba bientôt dans sa pauvreté première. L'héritière, alors âgée de soixante-huit ans, se maria l'année suivante à un certain Duvivier. L'impératrice Catherine acheta la bibliothèque de Voltaire et la fit transporter à Pétersbourg par Wagnière, auquel elle procura, par une pension viagère, ce que Voltaire avait négligé ou avait été empêché d'assurer.

Son corps était depuis treize ans dans l'abbaye de Scellières, lorsqu'éclata la révolution, et deux ans plus tard, en mai 1791, l'Assemblée nationale décida le transfert des restes de Voltaire, en même temps que celui des restes de son adversaire Rousseau, à l'église Sainte-Genève, deve-

nue le Panthéon. Mais vingt-neuf ans plus tard l'inconstance des temps refit du Panthéon l'église Sainte-Geneviève, et les cendres profanes de ces deux hommes furent enlevées des cryptes et reléguées dans un caveau sous le porche. Bientôt après, la révolution de Juillet rendit à ces ossements tant de fois dérangés leur ancienne place. Au reste, les journaux racontèrent plus tard que cette fois on n'avait plus rien trouvé; sous la Restauration, lors du dernier transport, le clergé avait fait répandre sur eux de la chaux, afin de les anéantir complètement. Par les soins et contre la volonté de ce clergé, l'Antechrist devenait ainsi semblable au Christ, dont nul reste terrestre n'a été, paraît-il, conservé sur notre globe.

De cet homme qui s'appela Voltaire, il ne nous apparaît plus, si nous jetons sur sa vie un rapide regard rétrospectif, que des restes puissants, mais dont nous devons dire, avec les anges dans la seconde partie de Faust : « Cela n'est pas pur. » Et non pas seulement parce que nous trouvons dans les plus nobles natures certains défauts qui font souvenir de la faiblesse de l'humanité. Chez Voltaire, à côté des choses qui manquent, il y a aussi des choses mauvaises, et ces taches, bien loin de disparaître sous l'éclat de sa supériorité, n'en ressortent que mieux, procurant à tout l'ensemble une teinte inégale et suspecte. Quand nous lisons dans l'Épître de Jude la description du combat soutenu par l'archange Michel contre le diable pour le corps de Moïse, la victoire se décide bientôt en faveur du premier; mais si une semblable querelle s'était élevée à

propos du corps de Voltaire, il est à présumer qu'elle ne serait pas vidée aujourd'hui. Si son image est encore mal assurée devant l'histoire, il faut un peu s'en prendre, il est vrai, à l'engouement ou à la haine des partis, qui ont tout dénaturé; mais, au fond, la cause en est surtout dans les contradictions qui composèrent la nature de l'homme, et qui, à notre grand déplaisir, se sont sans cesse heurtées à nos yeux dans tout le cours de son existence.

Le mot de l'énigme ne se trouve pas non plus dans le jugement auquel semble s'être enfin arrêté le roi Frédéric, séparant le talent du caractère, mettant tout ce qui est lumière au compte du premier, tout ce qui est ombre au compte du second, et regrettant qu'un si grand esprit ait été un si petit homme. C'est accorder trop au talent, trop peu au caractère. Le talent de Voltaire a aussi ses lacunes, comme son caractère a son bon côté, et les défauts et les mérites dans le premier cas coïncident d'une façon remarquable avec les défauts et les mérites dans le second. De la longue liste des qualités que Goethe énumère dans l'art de l'écrivain, il n'en voit que deux qui soient absentes chez Voltaire : la profondeur et l'achèvement; Schiller pensait qu'il aurait pu encore ajouter le sentiment. Mais le sentiment appartient au caractère, et, ici, répond à peu près à ce qui est la profondeur sous le rapport du talent. Comparé à ces deux Allemands, il manque au Français, en tant qu'écrivain, la profondeur; en tant qu'homme, le sentiment. Et l'achèvement des productions, dont Goethe remarquait l'absence chez l'écrivain, répond à la pureté du caractère, qui faisait également défaut chez l'homme.

Il ne faudrait cependant pas pousser trop loin ce paral-

lèle de l'écrivain et de l'homme à propos de Voltaire. C'est ici le cas de reconnaître qu'il est plus facile de saisir et de juger un talent par ses productions qu'un caractère par ses actes. Nous savons par de nombreux exemples que la clarté n'est pas toujours unie à la profondeur, ni la souplesse et la grâce de la forme avec le fini de cette même forme, et nous n'avons nullement l'intention de trouver là une contradiction. Quand, au contraire, nous voyons le même homme donner des preuves suffisantes d'avidité et d'avarice, et des preuves décisives de libéralité et de générosité; quand celui-là même qui, à l'aspect de l'injustice, se sent emporter par la sympathie humaine et emploie pour la réparer tout ce qu'il a d'activité; quand celui-là même se laisse aller à des haines irréconciliables, à de mesquins désirs de vengeance pour une blessure faite à sa vanité; quand nous ne pouvons pas lui refuser dans un cas la bonté, ni dans un autre la méchanceté, cela n'est pas certes sans précédents; mais il nous est bien difficile de faire un tout de ces attributs divers et de porter un jugement sur un caractère qui les réunit tous. Le Socrate de Platon dit quelque part qu'il se demande s'il n'est pas un animal plus féroce et plus complexe que le typhon, ou un être doux et simple, participant d'une divine et pure nature. Il nous faut malheureusement dire de Voltaire : il appartenait à la première classe; mais les traces de nature divine qui ne manquaient pas en lui étaient tellement enlacées dans le labyrinthe de la nature du démon ou du typhon, qu'il est impossible de les en séparer.

Chose remarquable d'ailleurs : autant le caractère de Voltaire reste pour nous énigmatique lorsque nous le consi-

dérons en soi, pour en faire l'objet d'une biographie, autant l'homme se montre à nous dégagé de toute obscurité, lorsque nous le plaçons historiquement en face du monde dans lequel il a vécu. Il nous est beaucoup plus facile d'indiquer ce qu'il a dû accomplir et ce qu'il a accompli que ce qu'il a été. Quelque étrange qu'il paraisse de se servir, pour un homme comme Voltaire, d'une expression de la langue pieuse, l'idée d'un envoyé de Dieu nous vient malgré nous à l'esprit quand nous le considérons au milieu de son siècle. S'il y en a jamais eu, nul ne fut mieux pourvu ni mieux préparé pour l'action. Nous entendons par là purement et simplement un esprit engendré par une époque quelconque, formé sous l'influence des propriétés et des besoins de cette époque, et qui, possédant le vif sentiment de ces mêmes besoins, fait tous ses efforts pour y remédier. Plus un tel esprit est doué, plus il l'est en conformité du monde qui l'entoure, plus il a réuni en lui les éléments de culture qui distinguent son temps, et plus il en ressent les besoins, plus alors son action sera profonde et étendue. Ce fut tout particulièrement le cas pour Voltaire. Et dès lors ses défauts se placent pour nous à un autre point de vue. Ils nous apparaissent en partie comme le produit naturel d'un siècle dont la culture était mauvaise ; mais aussi en partie comme un moyen de travail pour sa transformation. Ce qu'il fallait alors, ce n'était pas une pure et tranquille lumière, mais une vive flamme, lançant partout des étincelles. Il ne s'agissait pas alors d'aller chercher une vérité nouvelle dans les profondeurs de la nature ou de l'esprit humain, mais de répandre celles déjà connues, de les rendre compréhensibles et attrayantes pour le plus

grand nombre, et surtout de dégager la voie de tout ce qui s'opposait à cette extension, de tout ce qui était suranné et usé, de tous les abus et de tous les préjugés. Il fallait donc dans le premier cas des exposés pleins de grâce et de légèreté; dans le second, la raillerie et la satire; et qui fut dans ces deux genres plus grand que Voltaire? Beaucoup se mirent à l'œuvre, les attaques partirent de tous les points et sous les formes les plus diverses, — elles revêtirent une fois la plus impétueuse passion; — mais qui fut plus varié, plus prompt et plus infatigable que Voltaire? Comment cette vivacité aurait-elle été possible sans irritabilité? comment la gravité calme, la dignité dans les rapports se serait-elle unie à la satire, au sarcasme, à la colère et à la haine? Je dis que les défauts mêmes de Voltaires furent pour lui des moyens d'action, je ne dis point que pour cela ils ne furent point des défauts. Ce qui le montre bien, c'est qu'ils furent à eux-mêmes leur propre punition. Voltaire a beaucoup souffert de sa vanité, de ses haines et de son ambition. Il vécut rarement dans le complet sentiment de sa puissance, de son action, de sa valeur; le plus souvent, il fut rongé de soucis pour des choses sans importance, indignes de lui. Comme nous tous, il n'a été heureux qu'autant qu'il a été bon.

Maintenant que nous savons que la peine de ce qui était en lui de répréhensible ne lui a pas été épargnée, nous pouvons nous laisser aller sans arrière-pensée à admirer la supériorité de son esprit, à proclamer la grandeur de son œuvre. Il n'a pas enfoui son talent, mais l'a fait produire en y consacrant toutes ses forces. Il a travaillé comme peu d'hommes, et le travail mérite en tout temps le respect.

Moins d'hommes encore ont eu une action semblable à la sienne, et puisque cette action nous profite aussi, à nous, il a droit, avant beaucoup d'autres, à notre reconnaissance. Il a brisé, ou tout au moins affaibli, mainte chaîne qui enserrait l'humanité. Son point de vue n'est plus le nôtre; depuis lui nous avons progressé, le devançant de beaucoup; mais nous n'aurions point marché d'un pas aussi sûr et aussi rapide, s'il ne nous avait frayé la voie par ses coups puissants. D'autres sont venus après lui qui ont fait ce qu'il ne lui avait pas été donné de faire; des Allemands, des protestants ont donné ce qui ne pouvait être demandé à un Français ayant grandi sur un sol catholique. Si ce fut un juste instinct du peuple français de placer dans le Panthéon Voltaire à côté de Rousseau, de celui qui fut son autre moitié, son complément, et qui lui avait été cependant si antipathique. notre Lessing, après s'être senti sur cette terre de l'éloignement pour lui, sous le rapport moral, après lui avoir si peu accordé comme poète, ne se refuserait pas, dans l'Élysée, à le reconnaître comme son collaborateur français. Quelque chose enfin que Marguerite trouve à reprendre à la physionomie de celui qu'elle voyait avec tant de peine le compagnon de son Henri, Faust a raison de penser qu'il faut bien qu'il y ait de ces oiseaux-là, et lui-même a dit que parmi les esprits qui attaquent le Seigneur les fins matois lui sont le moins désagréables.





# APPENDICES



## PREMIER APPENDICE.

# LE DINER DU COMTE DE BOULAINVILLIERS <sup>1</sup>

PREMIER ENTRETIEN. — *Avant dîner.*

L'ABBÉ COUET. Quoi! monsieur le comte, vous croyez la philosophie aussi utile au genre humain que la religion apostolique, catholique et romaine?

LE COMTE DE BOULAINVILLIERS. La philosophie étend son empire sur tout l'univers, et votre église ne domine que

<sup>1</sup> Voir plus haut, page 226. — *Le Dîner du Comte de Boulainvilliers* parut en 1767, d'abord sans nom d'auteur; puis, comme les soupçons se portèrent sur Voltaire, celui-ci l'attribua à Saint-Hyacinthe, et en fit même imprimer sous ce nom une édition en Hollande, avec le millésime de 1728. Les personnages qu'il met en scène étaient morts lorsqu'il était encore jeune : le comte de Boulainvilliers en 1722, l'abbé Couet en 1736, l'abbé de Saint-Pierre en 1743 et Fréret en 1749. LE COMTE était auteur de différents ouvrages sur l'histoire de France, mais aussi d'une biographie de Mahomet et de quelques travaux sur la vie et la doctrine de Spinosa, qu'il prétendait n'avoir écrit que pour provoquer des réfutations. Il avait été en outre grand amateur d'horoscopes et avait prédit à Voltaire qu'il mourrait à 32 ans. — FRÉRET, ami du comte, était un polymathe qui avait surtout des vues critiques très-libres sur les origines du christianisme. — COUET, chanoine de Notre-Dame et grand vicaire du cardinal de Noailles, s'était trouvé deux fois malencontreusement dans le chemin de l'auteur du dialogue. Dans son jeune âge, il lui avait converti une maîtresse, et par conséquent l'avait séparée de lui, ce dont témoigne l'épître à madame de G., et, plus tard, il l'avait mêlé d'une ennuyeuse façon à une histoire de miracle, à laquelle Voltaire s'intéressait en qualité de chercheur. — L'abbé de SAINT-PIERRE enfin était un philanthrope enthousiaste, connu surtout par son projet de paix perpétuelle.

sur une partie de l'Europe, encore y a-t-elle bien des ennemis. Mais vous devez m'avouer que la philosophie est plus salutaire mille fois que votre religion, telle qu'elle est pratiquée depuis longtemps.

L'ABBÉ. Vous m'étonnez. Qu'entendez-vous donc par philosophie?

LE COMTE. J'entends l'amour éclairé de la sagesse, soutenu par l'amour de l'Être éternel, rémunérateur de la vertu et vengeur du crime.

L'ABBÉ. Hé bien, n'est-ce pas là ce que notre religion annonce?

LE COMTE. Si c'est là ce que vous annoncez, nous sommes d'accord; je suis bon catholique, et vous êtes bon philosophe; n'allons donc pas plus loin ni l'un ni l'autre. Ne déshonorons notre philosophie religieuse et sainte, ni par des sophismes et des absurdités qui outragent la raison, ni par la cupidité effrénée des honneurs et des richesses qui corrompent toutes les vertus. N'écoutons que les vérités et la modération de la philosophie; alors cette philosophie adoptera la religion pour sa fille.

L'ABBÉ. Avec votre permission, ce discours sent un peu le fagot.

LE COMTE. Tant que vous ne cesserez de nous conter des fagots, et de vous servir de fagots allumés au lieu de raisons, vous n'aurez pour partisans que des hypocrites et des imbéciles. L'opinion d'un seul sage l'emporte sans doute sur les prestiges des fripons, et sur l'asservissement de mille idiots. Vous m'avez demandé ce que j'entends par philosophie, je vous demande à mon tour ce que vous entendez par religion?

L'ABBÉ. Il me faudrait bien du temps pour vous expliquer tous nos dogmes.

LE COMTE. C'est déjà une grande présomption contre vous. Il vous faut de gros livres; et à moi il ne faut que quatre mots : « Sers Dieu, sois juste. »

L'ABBÉ. Jamais notre religion n'a dit le contraire.

LE COMTE. Je voudrais ne point trouver dans vos livres des idées contraires. Ces paroles cruelles : « Contrains-les d'entrer<sup>1</sup>, » dont on abuse avec tant de barbarie; et celles-ci : « Je suis venu apporter le glaive et non la paix<sup>2</sup>; » et celles-là encore : « Que celui qui n'écoute pas l'Église soit regardé comme un païen, ou comme un receveur des deniers publics<sup>3</sup>; » et cent maximes pareilles, effraient le sens commun et l'humanité.

Y a-t-il rien de plus dur et de plus odieux que cet autre discours<sup>4</sup> : « Je leur parle en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en écoutant ils n'entendent point. » Est-ce ainsi que s'expliquent la sagesse et la bonté éternelles?

Le Dieu de tout l'univers, qui se fait homme pour éclairer et pour favoriser tous les hommes, a-t-il pu dire<sup>5</sup> : « Je n'ai été envoyé qu'au troupeau d'Israël, » c'est-à-dire, à un petit pays de trente lieues tout au plus.

Est-il possible que ce Dieu, à qui l'on fait payer la capitation, ait dit que ses disciples ne devaient rien payer; que les rois<sup>6</sup> « ne reçoivent des impôts que des étrangers, et que les enfants en sont exempts? »

<sup>1</sup> Luc. chap. xiv. v. 23. — <sup>2</sup> Matth., chap. x, v. 34.

<sup>3</sup> Matth., chap. xviii, v. 17. — <sup>4</sup> Matth., chap. xiii, v. 18.

<sup>5</sup> Matth., chap. xv, v. 24. — <sup>6</sup> Matth., chap. xvii, v. 24, 25. 23.

L'ABBÉ. Ces discours qui scandalisent sont expliqués par des passages tout différents.

LE COMTE. Juste ciel! qu'est-ce qu'un Dieu qui a besoin de commentaire, et à qui l'on fait dire perpétuellement le pour et le contre? Qu'est-ce qu'un législateur qui n'a rien écrit? qu'est-ce que quatre livres divins dont la date est inconnue, et dont les auteurs si peu avérés se contredisent à chaque page?

L'ABBÉ. Tout cela se concilie, vous dis-je. Mais vous m'avouerez du moins que vous êtes très-content du discours sur la montagne.

LE COMTE. Oui, on prétend que Jésus a dit qu'on brûlera ceux qui appellent leur frère Raca<sup>1</sup>, comme vos théologiens font tous les jours. Il dit qu'il est venu pour accomplir la loi de Moïse que vous avez en horreur<sup>2</sup>. Il demande avec quoi l'on salera si le sel s'évanouit<sup>3</sup>. Il dit que les bienheureux sont les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux<sup>4</sup>. Je sais encore qu'on lui fait dire qu'il faut que le blé<sup>5</sup> pourrisse et meure en terre pour germer; que le royaume des cieux est un grain de moutarde<sup>6</sup>; que c'est de l'argent mis à usure<sup>7</sup>; qu'il ne faut pas donner à dîner à ses parents quand ils sont riches<sup>8</sup>. Peut-être ces expressions avaient-elles un sens respectable dans la langue où l'on dit qu'elles furent prononcées. J'adopte tout ce qui peut inspirer la vertu; mais ayez la bonté de me dire ce que vous pensez d'un autre passage que voici :

<sup>1</sup> Matth., chap. v, v. 22. — <sup>2</sup> Matth., v. 17.

<sup>3</sup> Matth., v. 13. — <sup>4</sup> Matth., v. 3.

<sup>5</sup> I. Epître de Paul aux Corinthiens, chap. xv, v. 36.

<sup>6</sup> Luc, chap. xiii, v. 19. — <sup>7</sup> Matth., chap. xxv.

<sup>8</sup> Luc, chap. xiv, v. 12.

« C'est Dieu qui m'a formé. Dieu est partout et dans moi : oserai-je le souiller par des actions criminelles et basses, par des paroles impures, par d'infâmes désirs? »

« Puissé-je, à mes derniers moments, dire à Dieu : O mon maître ! ô mon père ! tu as voulu que je souffrisse, j'ai souffert avec résignation ; tu as voulu que je fusse pauvre, j'ai embrassé la pauvreté ; tu m'as mis dans la bassesse, et je n'ai point voulu la grandeur ; tu veux que je meure, je t'adore en mourant. Je sors de ce magnifique spectacle en te rendant grâce de m'y avoir admis pour me faire contempler l'ordre admirable avec lequel tu régis l'univers. »

L'ABBÉ. Cela est admirable ; dans quel père de l'Église avez-vous trouvé ce morceau divin ? est-ce dans saint Cyprien ; dans saint Grégoire de Nazianze, ou dans saint Cyrille ?

LE COMTE. Non, ce sont les paroles d'un esclave païen, nommé *Epictète* ; et l'empereur Marc-Aurèle n'a jamais pensé autrement que cet esclave.

L'ABBÉ. Je me souviens en effet d'avoir lu, dans ma jeunesse, des préceptes de morale dans des auteurs païens, qui me firent une grande impression : je vous avouerai même que les lois de Zaleucus, de Carondas, les conseils de Confucius, les commandements moraux de Zoroastre, les maximes de Pythagore, me parurent dictées par la sagesse pour le bonheur du genre humain : il me semblait que Dieu avait daigné honorer ces grands hommes d'une lumière plus pure que celle des hommes ordinaires, comme il donna plus d'harmonie à Virgile, plus d'éloquence à Cicéron, et plus de sagacité à Archimède qu'à leurs contemporains. J'étais frappé de ces grandes leçons de vertu que l'antiquité nous a laissées. Mais enfin tous ces gens-là

ne connaissent pas la théologie ; ils ne savaient pas quelle est la différence entre un chérubin et un séraphin, entre la grâce efficace à laquelle on peut résister, et la grâce suffisante qui ne suffit pas : ils ignoraient que Dieu était mort, et qu'ayant été crucifié pour tous, il n'avait pourtant été crucifié que pour quelques-uns. Ah ! monsieur le comte, si les Scipion, les Cicéron, les Caton, les Epictète, les Antonin avaient su que « le père a engendré le fils, et qu'il ne l'a pas fait ; que l'esprit n'a été engendré ni fait, mais qu'il procède par spiration tantôt du père tantôt du fils ; que le fils a tout ce qui appartient au père, mais qu'il n'a pas la paternité : » si, dis-je, les anciens, nos maîtres en tout, avait pu connaître cent vérités de cette clarté et de cette force ; enfin, s'ils avaient été théologiens, quels avantages n'auraient-ils pas procurés aux hommes ! La consubstantialité surtout, monsieur le comte, la transsubstantiation, sont de si belles choses ! Plût au ciel que Scipion, Cicéron et Marc-Aurèle eussent approfondi ces vérités ! ils auraient pu être grands vicaires de monseigneur l'archevêque, ou syndics de la Sorbonne.

LE COMTE. Ça, dites-moi en conscience, entre nous et devant Dieu, si vous pensez que les âmes de ces grands hommes soient à la broche, éternellement rôties par les diables, en attendant qu'elles aient trouvé leur corps qui sera éternellement rôti avec elles, et cela pour n'avoir pu être syndics de Sorbonne et grands vicaires de monseigneur l'archevêque ?

L'ABBÉ. Vous m'embarrassez beaucoup, car, « hors de l'Église point de salut. »

Nul ne doit plaire au ciel que nous et nos amis.



« Quiconque n'écoute pas l'Église, qu'il soit comme un païen ou comme un fermier général<sup>1</sup>. » Scipion et Marc-Aurèle n'ont point écouté l'Église; ils n'ont point reçu le concile de Trente : leurs âmes spirituelles seront rôties à jamais; et quand leurs corps dispersés dans les quatre éléments seront retrouvés, ils seront rôtis à jamais aussi avec leurs âmes. Rien n'est plus clair, comme rien n'est plus juste : cela est positif.

D'un autre côté, il est bien dur de brûler éternellement Socrate, Aristide, Pythagore, Epictète, les Antonins, tous ceux dont la vie a été pure et exemplaire, et d'accorder la béatitude éternelle à l'âme et au corps de François Ravallac, qui mourut en bon chrétien, bien confessé, et muni d'une grâce efficace et suffisante. Je suis un peu embarrassé dans cette affaire; car enfin je suis juge de tous les hommes; leur bonheur ou leur malheur éternel dépend de moi, et j'aurais quelque répugnance à sauver Ravallac et à damner Scipion.

Il y a une chose qui me console, c'est que nous autres théologiens nous pouvons tirer des enfers qui nous voulons; nous lisons dans les Actes de sainte Thècle, grande théologienne, disciple de saint Paul, laquelle se déguisa en homme pour le suivre, qu'elle délivra de l'enfer son amie Faconille, qui avait eu le malheur de mourir païenne<sup>2</sup>.

Le grand saint Jean Damascène rapporte que le grand saint Macaire, le même qui obtint de Dieu la mort d'Arius par ses ardentes prières, interrogea un jour dans un cimetière le crâne d'un païen sur son salut : le crâne lui répon-

<sup>1</sup> Matth., chap. xviii, v. 17.

<sup>2</sup> Voyez Damascène, *Orat. de iis qui in pace dormierunt*, p. 585.

dit que les prières des théologiens soulageaient infiniment les damnés<sup>1</sup>.

nfin nous savons de science certaine que le grand saint Grégoire, pape, tira de l'enfer l'âme de l'empereur Trajan<sup>2</sup> : ce sont là de beaux exemples de la miséricorde de Dieu.

LE COMTE. Vous êtes un goguenard ; tirez donc de l'enfer par vos saintes prières Henri IV, qui mourut sans sacrement comme un païen, et mettez-le dans le ciel avec Ravailiac le bien confessé ; mais mon embarras est de savoir comment ils vivront ensemble, et quelle mine ils feront.

LA COMTESSE DE BOULAINVILLIERS. Le dîner se refroidit ; voilà M. Fréret qui arrive ; mettons-nous à table, vous tirerez après de l'enfer qui vous voudrez.

SECOND ENTRETIEN. — *Pendant le dîner.*

L'ABBÉ. Ah ! madame, vous mangez gras un vendredi sans avoir la permission expresse de monseigneur l'archevêque ou la mienne ! ne savez-vous pas que c'est pêcher contre l'Église ? Il n'était pas permis chez les Juifs de manger du lièvre, parce qu'alors il ruminait, et qu'il n'avait pas le pied fendu<sup>3</sup> ; c'était un crime horrible de manger de l'ixion et du griffon<sup>4</sup>.

LA COMTESSE. Vous plaisantez toujours, monsieur l'abbé ; dites-moi, de grâce, ce que c'est qu'un ixion ?

<sup>1</sup> *Apud Grab. spicileg.*, t. I.

<sup>2</sup> *Eucologe*, c. 96. *et alii lib. græc.* Damascène, p. 588.

<sup>3</sup> Deutéronome, chap. XIV, v. 7. — <sup>4</sup> *Idem*, v. 12 et 13.

L'ABBÉ. Je n'en sais rien, madame; mais je sais que quiconque mange le vendredi un aile de poulet sans la permission de son évêque, au lieu de se gorger de saumon et d'esturgeon, pêche mortellement; que son âme sera brûlée en attendant son corps, et quand son corps le viendra retrouver, ils seront tous deux brûlés éternellement, sans pouvoir être consumés, comme je disais tout à l'heure.

LA COMTESSE. Rien n'est assurément plus judicieux, ni plus équitable; il y a plaisir à vivre dans une religion si sage. Voudriez-vous une aile de ce perdreau?

LE COMTE. Prenez, croyez-moi; Jésus-Christ a dit : Mangez ce qu'on vous présentera<sup>1</sup>. Mangez, mangez, que la honte ne vous fasse dommage!

L'ABBÉ. Ah! devant vos domestiques, un vendredi, qui est le lendemain du jeudi! ils l'iraient dire par toute la ville.

LE COMTE. Ainsi vous avez plus de respect pour mes laquais que pour Jésus-Christ?

L'ABBÉ. Il est vrai que notre Sauveur n'a jamais connu les distinctions des jours gras et des jours maigres; mais nous avons changé toute sa doctrine pour le mieux : il nous a donné tout pouvoir sur la terre et dans le ciel. Savez-vous bien que, dans plus d'une province, il n'y a pas un siècle que l'on condamnait les gens qui mangeaient gras en carême à être pendus? et je vous citerai des exemples.

LA COMTESSE. Mon Dieu! que cela est édifiant! et qu'on voit bien que votre religion est divine!

L'ABBÉ. Si divine, que, dans le pays même où l'on faisait pendre ceux qui avaient mangé d'une omelette au lard, on faisait brûler ceux qui avaient ôté le lard d'un poulet piqué,

<sup>1</sup> Luc. chap. x. v. 8.

et que l'Église en use encore ainsi quelquefois, tant elle sait se proportionner aux différentes faiblesses des hommes. — A boire !

LE COMTE. A propos, monsieur le grand vicaire, votre Église permet-elle qu'on épouse les deux sœurs ?

L'ABBÉ. Toutes deux à la fois, non ; mais l'une après l'autre, selon le besoin, les circonstances, l'argent donné en cour de Rome, et la protection : remarquez bien que tout change toujours, et que tout dépend de notre sainte Église. La sainte église juive, notre mère, que nous détestons et que nous citons toujours, trouve très-bon que le patriarche Jacob épouse les deux sœurs à la fois ; elle défend dans le *Lévitique* de se marier à la veuve de son frère<sup>1</sup>, elle l'ordonne expressément dans le *Deutéronome*<sup>2</sup> ; et la coutume de Jérusalem permettait qu'on épousât sa propre sœur ; car vous savez que quand Amnon, fils du chaste roi David, viola sa sœur Tamar, cette sœur pudique et avisée lui dit ces paroles : « Mon frère, ne me faites pas de sottises, mais demandez-moi en mariage à notre père, et il ne vous refusera pas<sup>3</sup>. »

Mais, pour revenir à notre divine loi sur l'agrément d'épouser les deux sœurs ou la femme de son frère, la chose varie selon le temps, comme je vous l'ai dit. Notre pape Clément VII n'osa pas déclarer invalide le mariage du roi d'Angleterre, Henri VIII, avec la femme du prince Arthur, son frère, de peur que Charles-Quint ne le fit mettre en prison une seconde fois, et ne le fit déclarer bâtard comme il était ; mais tenez pour certain qu'en fait de mariage, comme

<sup>1</sup> Lévit., chap. XVIII, v. 16. — <sup>2</sup> Deutéronome, chap. XXV, v. 5.

<sup>3</sup> II. Rois, chap. XIII, v. 12 et 13.

dans tout le reste, le pape et monseigneur l'archevêque sont les maîtres de tout quand ils sont les plus forts. — A boire!

LA COMTESSE. Hé bien, monsieur Fréret, vous ne répondez rien à ces beaux discours, vous ne dites rien!

M. FRÉRET. Je me tais, madame, parce que j'aurais trop à dire.

L'ABBÉ. Et que pourriez-vous dire, monsieur, qui pût ébranler l'autorité, obscurcir la splendeur, infirmer la vérité de notre mère la sainte Église catholique, apostolique et romaine? — A boire!

M. FRÉRET. Parbleu! je dirais que vous êtes des Juifs et des idolâtres, qui vous moquez de nous et qui emboursez notre argent.

L'ABBÉ. Des Juifs et des idolâtres! comme vous y allez!

M. FRÉRET. Oui, des Juifs et des idolâtres, puisque vous m'y forcez. Votre Dieu n'est-il pas né Juif? n'a-t-il pas été circoncis comme Juif<sup>1</sup>? n'a-t-il pas accompli toutes les cérémonies juives? ne lui faites-vous pas dire plusieurs fois qu'il faut obéir à la loi de Moïse<sup>2</sup>? n'a-t-il pas sacrifié dans le temple? votre baptême n'était-il pas une coutume juive prise chez les Orientaux? n'appellez-vous pas encore du mot juif *pâques* la principale de vos fêtes? ne chantez-vous pas depuis plus de dix-sept cents ans, dans une musique diabolique, des chansons juives que vous attribuez à un roitelet juif, brigand, adultère et homicide, homme selon le cœur de Dieu? ne prêtez-vous pas sur gages à Rome dans vos juiveries, que vous appelez *monts de piété*? et ne vendez-

<sup>1</sup> Luc, chap. II, v. 22 et 39.

<sup>2</sup> Matth., chap. V, v. 17 et 18.

vous pas impitoyablement les gages des pauvres quand ils n'ont pas payé au terme?

LE COMTE. Il a raison; il n'y a qu'une seule chose qui vous manque de la loi juive : c'est un bon jubilé, un vrai jubilé, par lequel les seigneurs rentreraient dans les terres qu'ils vous ont données comme des sots, dans le temps que vous leur persuadiez qu'Élie et l'antechrist allaient venir, que le monde allait finir, et qu'il fallait donner tout son bien à l'Église, *pour le remède de son âme et pour n'être point rangé parmi les boucs*. Ce jubilé vaudrait mieux que celui auquel vous ne nous donnez que des indulgences plénières; j'y gagnerais pour ma part plus de cent mille livres de rentes.

L'ABBÉ. Je le veux bien, pourvu que sur ces cent mille livres vous me fassiez une grosse pension. Mais pourquoi M. Fréret nous appelle-t-il idolâtres?

M. FRÉRET. Pourquoi, monsieur? demandez-le à saint Christophe, qui est la première chose que vous rencontrez dans votre cathédrale, et qui est en même temps le plus vilain monument de barbarie que vous ayez; demandez-le à sainte Catherine, qu'on invoque pour le mal des yeux, et à qui vous avez bâti des temples; à saint Genou, qui guérit de la goutte; à saint Janvier, dont le sang se liquéfie si solennellement à Naples quand on l'approche de sa tête; à saint Antoine, qui asperge d'eau bénite les chevaux dans Rome<sup>1</sup>.

Oseriez-vous nier votre idolâtrie, vous qui adorez du culte de dulia dans mille églises le lait de la Vierge, le prépuce et le nombril de son fils, les épines dont vous dites qu'on

<sup>1</sup> *Voyage de Misson*, t. II, p. 294; c'est un fait public.

lui fit une couronne, le bois pourri sur lequel vous prétendez que l'Étre éternel est mort? vous enfin qui adorez d'un culte de latrie un morceau de pâte que vous enfermez dans une boîte, de peur des souris? Vos catholiques romains ont poussé leur catholique extravagance jusqu'à dire qu'ils changent ce morceau de pâte en Dieu par la vertu de quelques mots latins, et que toutes les miettes de cette pâte deviennent autant de dieux créateurs de l'univers. Un gueux qu'on aura fait prêtre, un moine sortant des bras d'une prostituée, vient, pour douze sous, revêtu d'un habit de comédien, me marmotter en une langue étrangère ce que vous appelez *une messe*, fendre l'air en quatre avec trois doigts, se courber, se redresser, tourner à droite et à gauche, par devant et par derrière, et faire autant de dieux qu'il lui plaît, les boire et les manger, et les rendre ensuite à son pot de chambre! Et vous n'avouerez pas que c'est la plus monstrueuse et la plus ridicule idolâtrie qui ait jamais déshonoré la nature humaine? Ne faut-il pas être changé en bête pour imaginer qu'on change du pain blanc et du vin rouge en Dieu? Idolâtres nouveaux, ne vous comparez pas aux anciens qui adoraient le Zeus, le Démourgos, le maître des dieux et des hommes, et qui rendaient hommage à des dieux secondaires; sachez que Cérès, Pomone et Flore valent mieux que votre Ursule et ses onze mille vierges, et que ce n'est pas aux prêtres de Marie-Madeleine à se moquer des prêtres de Minerve.

LA COMTESSE. Monsieur l'abbé, vous avez dans M. Fréret un rude adversaire. Pourquoi avez-vous voulu qu'il parlât? c'est votre faute.

L'ABBÉ. Oh! madame, je suis aguerri, je ne m'effraie

pas pour si peu de chose; il y a longtemps que j'ai entendu faire tous ces raisonnements contre notre mère la sainte Église.

LA COMTESSE. Par ma foi! vous ressemblez à certaine duchesse qu'un mécontent appelait *catin*; elle lui répondit : Il y a trente ans qu'on me le dit, et je voudrais qu'on me le dit trente ans encore.

L'ABBÉ. Madame, madame, un bon mot ne prouve rien.

LE COMTE. Cela est vrai; mais un bon mot n'empêche pas qu'on ne puisse avoir raison.

L'ABBÉ. Et quelle raison pourrait-on opposer à l'authenticité des prophéties, aux miracles de Moïse, aux miracles de Jésus, aux martyrs?

LE COMTE. Ah! je ne vous conseille pas de parler des prophéties, depuis que les petits garçons et les petites filles savent ce que mangea le prophète Ezéchiel à son déjeuner<sup>1</sup>, et qu'il ne serait pas honnête de nommer à diner; depuis qu'ils savent les aventures d'Oolla et d'Ooliba<sup>2</sup>, dont il est difficile de parler devant les dames; depuis qu'ils savent que le Dieu des Juifs ordonna au prophète Osée de prendre une *catin*<sup>3</sup>, et de faire des fils de *catin*. Hélas! trouverez-vous autre chose dans ces misérables que du galimatias et des obscénités?

Que vos pauvres théologiens cessent désormais de disputer contre les Juifs sur le sens des passages de leurs prophètes, sur quelques lignes hébraïques d'un Amos, d'un Joël, d'un Habacuc, d'un Jérémiah; sur quelques mots concernant Élieh, transporté aux régions célestes

<sup>1</sup> Ezéch., chap. iv, v. 12. — <sup>2</sup> *Idem*, chap. xvi et xviii, v. 29.

<sup>3</sup> Osée, chap. i, v. 2; et chap. iii, v. 3 et 4.



orientales dans un chariot de feu, lequel Élieh, par parenthèse, n'a jamais existé.

Qu'ils rougissent surtout des prophéties insérées dans leurs Évangiles. Est-il possible qu'il y ait encore des hommes assez imbéciles et assez lâches pour n'être pas saisis d'indignation quand Jésus prédit dans Luc <sup>1</sup> : « Il y aura des signes dans la lune et dans les étoiles ; des bruits de la mer et des flots ; des hommes séchant de crainte attendront ce qui doit arriver à l'univers entier. Les vertus des cieux seront ébranlées, et alors ils verront le fils de l'homme venant dans une nuée avec grande puissance et grande majesté. En vérité, je vous dis que la génération présente ne passera point que tout cela ne s'accomplisse. »

Il est impossible assurément de voir une prédiction plus marquée, plus circonstanciée et plus fausse. Il faudrait être fou pour oser dire qu'elle fut accomplie, et que le fils de l'homme vint dans une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. D'où vient que Paul, dans son épître aux Thessaloniens (première, c. 5, v. 16), confirme cette prédiction ridicule par une autre encore plus impertinente ? « Nous qui vivons et qui vous parlons, nous serons emportés dans les nuées pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air, etc. »

Pour peu qu'on soit instruit, on sait que le dogme de la fin du monde et de l'établissement d'un monde nouveau était une chimère reçue chez presque tous les peuples. Vous trouverez cette opinion dans Lucrèce, au livre IV ; vous la trouverez dans le premier livre des Métamorphoses d'Ovide. Héraclite, longtemps auparavant, avait dit que ce monde-ci

<sup>1</sup> Chap. XXI, v. 25, 26, 27, 32.

serait consommé par le feu. Les stoïciens avaient adopté cette rêverie. Les demi-juifs, demi-chrétiens, qui fabriquèrent les Évangiles, ne manquèrent pas d'adopter un dogme si reçu, et de s'en prévaloir. Mais, comme le monde subsista encore longtemps, et que Jésus ne vint point dans les nuées avec une grande puissance et une grande majesté au premier siècle de l'Église, ils dirent que ce serait pour le second siècle, ils le promirent ensuite pour le troisième, et de siècle en siècle cette extravagance s'est renouvelée. Les théologiens ont fait comme un charlatan que j'ai vu au bout du Pont-Neuf, sur le quai de l'École : il montrait au peuple, vers le soir, un coq et quelques bouteilles de baume : Messieurs, disait-il, je vais couper la tête à mon coq, et je le ressusciterai le moment d'après en votre présence ; mais il faut auparavant que vous achetiez mes bouteilles. Il se trouvait des gens toujours assez simples pour en acheter. Je vais donc couper la tête à mon coq, continuait le charlatan ; mais, comme il est tard, et que cette opération est digne du grand jour, ce sera pour demain.

Deux membres de l'Académie des sciences eurent la curiosité et la constance de revenir pour voir comment le charlatan se tirerait d'affaire. La farce dura huit jours de suite ; mais la farce de l'attente de la fin du monde dans le christianisme a duré huit siècles entiers. Après cela, monsieur, citez-nous les prophéties juives ou chrétiennes.

M. FRÉRET. Je ne vous conseille pas de parler des miracles de Moïse devant des gens qui ont de la barbe au menton. Si tous ces prodiges inconcevables avaient été opérés, les Égyptiens en auraient parlé dans leurs histoires. La mémoire de tant de faits prodigieux qui éton-

ment la nature se serait conservée chez toutes les nations. Les Grecs, qui ont été instruits de toutes les fables de l'Égypte et de la Syrie, auraient fait retentir le bruit de ces actions surnaturelles aux deux bouts du monde. Mais aucun historien, ni grec, ni syrien, ni égyptien, n'en a dit un seul mot. Flavien Josèphe, si bon patriote, si entêté de son judaïsme, ce Josèphe qui a recueilli tant de témoignages en faveur de l'antiquité de sa nation, n'en a pu trouver aucun qui attestât les dix plaies d'Égypte, et le passage à pied sec au milieu de la mer, etc.

Vous savez que l'auteur du *Pentateuque* est encore incertain : quel homme sensé pourra jamais croire, sur la foi de je ne sais quel Juif, soit Esdras, soit un autre, de si épouvantables merveilles inconnues à tout le reste de la terre ? Quand même tous vos prophètes juifs auraient cité mille fois ces événements étranges, il serait impossible de les croire ; mais il n'y a pas un seul de ces prophètes qui cite les paroles du *Pentateuque* sur ces amas de miracles, pas un seul qui entre dans le moindre détail de ces aventures ; expliquez ce silence comme vous pourrez.

Songez qu'il faut des motifs bien graves pour opérer ainsi le renversement de la nature. Quel motif, quelle raison aurait pu avoir le Dieu des Juifs ? Était-ce de favoriser son petit peuple ? de lui donner une terre fertile ? Que ne lui donnait-il l'Égypte au lieu de faire des miracles, dont la plupart, dites-vous, furent égalés par les sorciers de Pharaon ? Pourquoi faire égorger par l'ange exterminateur tous les aînés d'Égypte, et faire mourir tous les animaux, afin que les Israélites, au nombre de six cent mille combattants, s'enfuissent comme de lâches voleurs ? Pourquoi

leur ouvrir le sein de la mer Rouge, afin qu'ils allassent mourir de faim dans un désert? Vous sentez l'énormité de ces absurdes bêtises; vous avez trop de sens pour les admettre, et pour croire sérieusement à la religion chrétienne fondée sur l'imposture juive. Vous sentez le ridicule de la réponse triviale qu'il ne faut pas interroger Dieu, qu'il ne faut pas sonder l'abîme de la Providence. Non, il ne faut pas demander à Dieu pourquoi il a créé des poux et des araignées, parce qu'étant sûrs que les poux et les araignées existent, nous ne pouvons savoir pourquoi ils existent; mais nous ne sommes pas si sûrs que Moïse ait changé sa verge en serpent et ait couvert l'Égypte de poux, quoique les poux fussent familiers à son peuple : nous n'interrogeons point Dieu; nous interrogeons des fous qui osent faire parler Dieu et lui prêter l'excès de leurs extravagances.

LA COMTESSE. Ma foi, mon cher abbé, je ne vous conseille pas non plus de parler des miracles de Jésus. Le Créateur de l'univers se serait-il fait Juif pour changer l'eau en vin<sup>1</sup> à des noces où tout le monde était déjà ivre? aurait-il été emporté par le diable<sup>2</sup> sur une montagne d'où l'on voit tous les royaumes de la terre? aurait-il envoyé le diable<sup>3</sup> dans le corps de deux mille cochons dans un pays où il n'y avait point de cochons? aurait-il séché un figuier<sup>4</sup> pour n'avoir pas porté des figues, « quand ce n'était pas le temps des figues? » Croyez-moi, ces miracles sont tout aussi ridicules que ceux de Moïse. Convenez hautement de ce que vous pensez au fond du cœur.

<sup>1</sup> Jean, chap. II, v. 9. — <sup>2</sup> Matth., chap. IV, v. 8.

<sup>3</sup> Matth., chap. VIII, v. 32. — <sup>4</sup> Marc. chap. XI, v. 13.

L'ABBÉ. Madame, un peu de condescendance pour ma robe, s'il vous plaît; laissez-moi faire mon métier : je suis un peu battu peut-être sur les prophéties et sur les miracles; mais, pour les martyrs, il est certain qu'il y en a eu; et Pascal, le patriarche de Port-Royal des Champs, a dit : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger. »

M. FRÉRET. Ah! monsieur, que de mauvaise foi et d'ignorance dans Pascal! On croirait, à l'entendre, qu'il a vu les interrogatoires des apôtres, et qu'il a été témoin de leur supplice. Mais où a-t-il vu qu'ils aient été suppliciés? Qui lui a dit que Simon Barjone, surnommé Pierre, a été crucifié à Rome, la tête en bas? qui lui a dit que ce Barjone, un misérable pécheur de Galilée, ait jamais été à Rome, et y ait parlé latin? Hélas! s'il eût été condamné à Rome, si les chrétiens l'avaient su, la première église qu'ils auraient bâtie depuis à l'honneur des saints aurait été Saint-Pierre de Rome, et non pas Saint-Jean de Latran; les papes n'y eussent pas manqué; leur ambition y eût trouvé un beau prétexte. A quoi est-on réduit, quand, pour prouver que ce Pierre Barjone a demeuré à Rome, on est obligé de dire qu'une lettre qu'on lui attribue, datée de Babylone<sup>1</sup>, était en effet écrite de Rome même; sur quoi un auteur célèbre a très-bien dit que, moyennant une telle explication, une lettre datée de Pétersbourg devait avoir été écrite à Constantinople.

Vous n'ignorez pas quels sont les imposteurs qui ont parlé de ce voyage de Pierre. C'est un Abdias, qui le premier écrivit que Pierre était venu du lac de Génézareth

<sup>1</sup> I<sup>er</sup> de saint Pierre, chap. v. v. 13.

droit à Rome chez l'empereur, pour faire assaut de miracles contre Simon le Magicien ; c'est lui qui fait le conte d'un parent de l'empereur, ressuscité à moitié par Simon, et entièrement par l'autre Simon Barjone ; c'est lui qui met aux prises les deux Simons, dont l'un vole dans les airs et se casse les deux jambes par les prières de l'autre ; c'est lui qui fait l'histoire fameuse des deux dogues envoyés par Simon pour manger Pierre. Tout cela est répété par un Marcel, par un Hégésippe. Voilà les fondements de la religion chrétienne. Vous n'y voyez qu'un tissu des plus plates impostures faites par la plus vile canaille, laquelle seule embrassa le christianisme pendant cent années.

C'est une suite non interrompue de faussaires. Ils forgent des lettres de Jésus-Christ, ils forgent des lettres de Pilate, des lettres de Sénèque, des constitutions apostoliques, des vers des sibylles en acrostiches, des évangiles au nombre de plus de quarante, des actes de Barnabé, des liturgies de Pierre, de Jacques, de Matthieu et de Marc, etc., etc. Vous le savez, monsieur, vous les avez lues, sans doute, ces archives infâmes du mensonge, que vous appelez fraudes pieuses ; et vous n'aurez pas l'honnêteté de convenir, au moins devant vos amis, que le trône du pape n'a été établi que sur d'abominables chimères pour le malheur du genre humain ?

L'ABBÉ. Mais comment la religion chrétienne aurait-elle pu s'élever si haut, si elle n'avait eu pour base que le fanatisme et le mensonge ?

LE COMTE. Et comment le mahométisme s'est-il élevé encore plus haut ? Du moins ses mensonges ont été plus nobles, et son fanatisme plus généreux. Du moins Mahomet

a écrit et combattu ; et Jésus n'a su ni écrire ni se défendre. Mahomet avait le courage d'Alexandre avec l'esprit de Numa, et votre Jésus a sué sang et eau dès qu'il a été condamné par ses juges. Le mahométisme n'a jamais changé, et vous autres vous avez changé vingt fois toute votre religion. Il y a plus de différence entre ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle était dans vos premiers temps, qu'entre vos usages et ceux du roi Dagobert. Misérables chrétiens ! nous, vous n'adorez pas votre Jésus, vous lui insultez en substituant vos nouvelles lois aux siennes. Vous vous moquez plus de lui avec vos mystères, vos *agnus*, vos reliques, vos indulgences, vos bénéfices simples et votre papauté, que vous ne vous en moquez tous les ans, le cinq janvier, par vos noëls dissolus, dans lesquels vous couvrez de ridicule la vierge Marie, l'ange qui la salue, le pigeon qui l'engrosse, le charpentier qui en est jaloux, et le poupon que les trois rois viennent complimenter entre un bœuf et un âne, digne compagnie d'une telle famille.

L'ABBÉ. C'est pourtant ce ridicule que saint Augustin a trouvé divin ; il disait : « Je le crois, parce que cela est absurde ; je le crois, parce que cela est impossible. »

M. FRÉRET. Eh ! que nous importent les rêveries d'un Africain, tantôt manichéen, tantôt chrétien, tantôt débauché, tantôt dévot, tantôt tolérant, tantôt persécuteur ? que nous fait son galimatias théologique ? Voudriez-vous que je respectasse cet insensé rhéteur, quand il dit, dans son sermon XXII, que l'ange fit un enfant à Marie par l'oreille ? *impregnavit per aurem.*

LA COMTESSE. En effet, je vois l'absurde ; mais je ne vois pas le divin. Je trouve très-simple que le christianisme

se soit formé dans la populace, comme les prophètes du Vivarais et des Cévennes se sont formés, comme la faction des convulsionnaires prend déjà des forces. L'enthousiasme commence, la fourberie achève. Il en est de la religion comme du jeu :

On commence par être dupe,

On finit par être fripon.

M. FRÉRET. Il n'est que trop vrai, madame. Ce qui résulte de plus probable du chaos des histoires de Jésus, écrites contre lui par les Juifs, et en sa faveur par les chrétiens, c'est qu'il était un Juif de bonne foi, qui voulait se faire valoir auprès du peuple, comme les fondateurs des récabites, des esséniens, des saducéens, des pharisiens, des judaïtes, des hérodiens, des joannistes, des thérapeutes, et de tant d'autres petites factions élevées dans la Syrie, qui était la patrie du fanatisme. Il est probable qu'il mit quelques femmes dans son parti, ainsi que tous ceux qui voulurent être chefs de secte; qu'il lui échappa plusieurs discours indiscrets contre les magistrats, et qu'il fut puni cruellement du dernier supplice. Mais qu'il ait été condamné, ou sous le règne d'Hérode-le-Grand, comme le prétendent les talmudistes, ou sous Hérode-le-Tétrarque, comme le disent quelques évangiles, cela est fort indifférent. Il est avéré que ses disciples furent très-obscurs jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré quelques platoniciens dans Alexandrie, qui étayèrent les rêveries des galiléens par les rêveries de Platon. Les peuples alors étaient infatués de démons, de mauvais génies, d'obsessions, de possessions, de magie, comme le sont aujourd'hui les sauvages, Presque toutes



les maladies étaient des possessions d'esprits malins. Les Juifs, de temps immémorial, s'étaient vantés de chasser les diables avec la racine barath, mise sous le nez des malades, et quelques paroles attribuées à Salomon. Le jeune Tobie chassait les diables avec la fumée d'un poisson sur le grill. Voilà l'origine des miracles dont les galiléens se vantèrent.

Les gentils étaient assez fanatiques pour convenir que les galiléens pouvaient faire ces beaux prodiges; car les gentils croyaient en faire eux-mêmes. Ils croyaient à la magie comme les disciples de Jésus. Si quelques malades guérissaient par les forces de la nature, ils ne manquaient pas d'assurer qu'ils avaient été délivrés d'un mal de tête par la force des enchantements. Ils disaient aux chrétiens : Vous avez de beaux secrets, et nous aussi : vous guérissez avec des paroles, et nous aussi; vous n'avez sur nous aucun avantage.

Mais quand les galiléens, ayant gagné une nombreuse populace, commencèrent à prêcher contre la religion de l'État; quand, après avoir demandé la tolérance, ils osèrent être intolérants; quand ils voulurent élever leur nouveau fanatisme sur les ruines du fanatisme ancien, alors les prêtres et les magistrats romains les eurent en horreur; alors on réprima leur audace. Que firent-ils? ils supposèrent, comme nous l'avons vu, mille ouvrages en leur faveur; de dupes ils devinrent fripons, ils devinrent faussaires, ils se défendirent par les plus indignes fraudes, ne pouvant employer d'autres armes, jusqu'au temps où Constantin, devenu empereur avec leur argent, mit leur religion sur le trône. Alors les fripons furent sanguinaires.

J'ose vous assurer que, depuis le concile de Nicée jusqu'à la sédition des Cévennes, il ne s'est pas écoulé une seule année où le christianisme n'ait versé le sang.

L'ABBÉ. Ah ! monsieur, c'est beaucoup dire.

M. FRÉRET. Non, ce n'est pas assez dire. Relisez seulement l'*Histoire ecclésiastique* ; voyez les donatistes et leurs adversaires s'assommant à coups de bâton ; les athanasiens et les ariens remplissant l'empire romain de carnage pour une diphtongue. Voyez ces barbares chrétiens se plaindre amèrement que le sage empereur Julien les empêche de s'égorger et de se détruire. Regardez cette suite épouvantable de massacres ; tant de citoyens mourant dans les supplices, tant de princes assassinés, les bûchers allumés dans vos conciles ; douze millions d'innocents, habitants d'un nouvel hémisphère, tués comme des bêtes fauves dans un parc, sous prétexte qu'ils ne voulaient pas être chrétiens ; et, dans notre ancien hémisphère, les chrétiens immolés sans cesse les uns par les autres, vieillards, enfants, mères, femmes, filles, expirant en foule dans les croisades des Albigeois, dans les guerres des hussites, dans celles des luthériens, des calvinistes, des anabaptistes, à la Saint-Barthélemi, aux massacres d'Irlande, à ceux du Piémont, à ceux des Cévennes ; tandis qu'un évêque de Rome, mollement couché sur un lit de repos, se fait baiser les pieds, et que cinquante châtres lui font entendre leurs fredons pour le désennuyer. Dieu m'est témoin que ce portrait est fidèle, et vous n'oseriez me contredire.

L'ABBÉ. J'avoue qu'il y a quelque chose de vrai ; mais, comme disait l'évêque de Noyon, ce ne sont pas là des matières de table ; ce sont des tables de matières. Les diners

seraient trop tristes si la conversation roulait longtemps sur les horreurs du genre humain. L'histoire de l'Église trouble la digestion.

LE COMTE. Les faits l'ont troublée davantage.

L'ABBÉ. Ce n'est pas la faute de la religion chrétienne, c'est celle des abus.

LE COMTE. Cela serait bon s'il n'y avait eu que peu d'abus. Mais si les prêtres ont voulu vivre à nos dépens depuis que Paul, ou celui qui a pris son nom, a écrit : « Ne suis-je pas en <sup>1</sup> droit de me faire nourrir et vêtir par vous, moi, ma femme et ma sœur ? » si l'Église a voulu tout envahir, si elle a employé toujours toutes les armes possibles pour nous ôter nos biens et nos vies, depuis la prétendue aventure d'Ananie et de Saphire, qui avaient, dit-on, apporté aux pieds de Simon Barjone le prix de leurs héritages, et qui avaient gardé quelques dragmes pour leur subsistance <sup>2</sup>; s'il est évident que l'histoire de l'Église est une suite continuelle de querelles, d'impostures, de vexations, de fourberies, de rapines et de meurtres; alors il est démontré que l'abus est dans la chose même, comme il est démontré qu'un loup a toujours été carnassier, et que ce n'est point par quelques abus passagers qu'il a sucé le sang de nos moutons.

L'ABBÉ. Vous en pourriez dire autant de toutes les religions.

LE COMTE. Point du tout; je vous défie de me montrer une seule guerre excitée par le dogme dans une seule secte de l'antiquité. Je vous défie de me montrer chez les

<sup>1</sup> I<sup>er</sup> aux Corinthiens, chap. ix, v. 4 et 5.

<sup>2</sup> Actes des apôtres, chap. v.

Romains un seul homme persécuté pour ses opinions, depuis Romulus jusqu'au temps où les chrétiens vinrent tout bouleverser. Cette absurde barbarie n'était réservée qu'à nous. Vous sentez, en rougissant, la vérité qui vous presse, et vous n'avez rien à répondre.

L'ABBÉ. Aussi je ne réponds rien. Je conviens que les disputes sont absurdes et funestes.

M. FRÉRET. Convenez donc aussi qu'il faut couper par la racine un arbre qui a toujours porté des poisons.

L'ABBÉ. C'est ce que je ne vous accorderai point; car cet arbre a aussi quelquefois porté de bons fruits. Si une république a toujours été dans les dissensions, je ne veux pas pour cela qu'on détruise la république. On peut réformer les lois.

LE COMTE. Il n'en est pas d'un État comme d'une religion. Venise a réformé ses lois, et a été florissante; mais, quand on a voulu réformer le catholicisme, l'Europe a nagé dans le sang; et, en dernier lieu, quand le célèbre Locke, voulant ménager à la fois les impostures de cette religion et les droits de l'humanité, a écrit son livre du *Christianisme raisonnable*, il n'a pas eu quatre disciples; preuve assez forte que le christianisme et la raison ne peuvent subsister ensemble. Il ne reste qu'un seul remède dans l'état où sont les choses, encore n'est-il qu'un palliatif: c'est de rendre la religion absolument dépendante du souverain et des magistrats.

M. FRÉRET. Oui, pourvu que le souverain et les magistrats soient éclairés, pourvu qu'ils sachent tolérer également toute religion, regarder tous les hommes comme leurs frères, n'avoir aucun égard à ce qu'ils pensent, et en

avoir beaucoup à ce qu'ils font ; les laisser libres dans leur commerce avec Dieu, et ne les enchaîner qu'aux lois dans tout ce qu'ils doivent aux hommes. Car il faudrait traiter comme des bêtes féroces des magistrats qui soutiendraient leur religion par des bourreaux.

L'ABBÉ. Et si toutes les religions étant autorisées, elles se battent toutes les unes contre les autres ? si le catholique, le protestant, le grec, le turc, le juif, se prennent par les oreilles en sortant de la messe, du prêche, de la mosquée et de la synagogue ?

M. FRÉRET. Alors il faut qu'un régiment de dragons les dissipe.

LE COMTE. J'aimerais mieux encore leur donner des leçons de modération que de leur envoyer des régiments ; je voudrais commencer par instruire les hommes avant de les punir.

L'ABBÉ. Instruire les hommes ! que dites-vous, monsieur le comte ? les en croyez-vous dignes ?

LE COMTE. J'entends ; vous pensez toujours qu'il ne faut que les tromper : vous n'êtes qu'à moitié guéri ; votre ancien mal vous reprend toujours.

LA COMTESSE. A propos, j'ai oublié de vous demander votre avis sur une chose que je lus hier dans l'histoire de ces bons mahométans, qui m'a beaucoup frappée. Assan, fils d'Ali, étant au bain, un de ses esclaves lui jetà par mégarde une chaudière d'eau bouillante sur le corps. Les domestiques d'Assan voulurent empaler le coupable. Assan, au lieu de le faire empaler, lui fit donner vingt pièces d'or. « Il y a, dit-il, un degré de gloire dans le paradis pour ceux qui paient les services, un plus grand pour ceux qui

pardonnent le mal, et un plus grand encore pour ceux qui récompensent le mal involontaire. » Comment trouvez-vous cette action et ce discours ?

LE COMTE. Je reconnais là mes bons musulmans du premier siècle.

L'ABBÉ. Et moi, mes bons chrétiens.

M. FRÉRET. Et moi, je suis fâché qu'Assan l'échaudé, fils d'Ali, ait donné vingt pièces d'or pour avoir de la gloire au paradis. Je n'aime point les belles actions intéressées. J'aurais voulu qu'Assan eût été vertueux et assez humain pour consoler le désespoir de l'esclave, sans songer à être placé dans le paradis au troisième degré.

LA COMTESSE. Allons prendre du café. J'imagine que, si à tous les dîners de Paris, de Madrid, de Lisbonne, de Rome et de Moscou, on avait des conversations aussi instructives, le monde n'en irait que mieux.

### TROISIÈME ENTRETIEN. — *Après dîner.*

L'ABBÉ. Voilà d'excellent café, madame ; c'est du Moka tout pur.

LA COMTESSE. Oui, il vient du pays des musulmans ; n'est-ce pas grand dommage ?

L'ABBÉ. Raillerie à part, madame, il faut une religion aux hommes.

LE COMTE. Oui, sans doute ; et Dieu leur en a donné une divine, éternelle, gravée dans tous les cœurs : c'est celle que, selon vous, pratiquaient Enoch, les noachides et Abraham ; c'est elle que les lettrés chinois ont conservée

depuis plus de quatre mille ans, l'adoration d'un Dieu, l'amour de la justice, et l'horreur du crime.

LA COMTESSE. Est-il possible qu'on ait abandonné une religion si pure et si sainte pour les sectes abominables qui ont inondé la terre ?

M. FRÉRET. En fait de religion, madame, on a eu une conduite directement contraire à celle qu'on a eue en fait de vêtement, de logement et de nourriture. Nous avons commencé par des cavernes, des huttes, des habits de peaux de bêtes et du gland. Nous avons eu ensuite du pain, des mets salutaires, des habits de laine et de soie filées, des maisons propres et commodes ; mais, dans ce qui concerne la religion, nous sommes revenus au gland, aux peaux de bêtes et aux cavernes.

L'ABBÉ. Il serait bien difficile de vous en tirer. Vous voyez que la religion chrétienne, par exemple, est partout incorporée à l'État ; et que, depuis le pape jusqu'au dernier capucin, chacun fonde son trône ou sa cuisine sur elle. Je vous ai déjà dit que les hommes ne sont pas assez raisonnables pour se contenter d'une religion pure et digne de Dieu.

LA COMTESSE. Vous n'y pensez pas, vous avouez vous-même qu'ils s'en sont tenus à cette religion pure du temps de votre Enoch, de votre Noé et de votre Abraham. Pourquoi ne serait-on pas aussi raisonnable aujourd'hui qu'on l'était alors ?

L'ABBÉ. Il faut bien que je le dise : c'est qu'alors il n'y avait ni chanoine à grosse prébende, ni abbé de Corbie avec cent mille écus de rente, ni évêque de Vurtzbourg avec un million, ni pape avec seize ou dix-huit millions.

Il faudrait peut-être, pour rendre à la société humaine tous ces biens, des guerres aussi sanglantes qu'il en a fallu pour les lui arracher.

LE COMTE. Quoique j'aie été militaire, je ne veux point faire la guerre aux prêtres et aux moines; je ne veux point établir la vérité par le meurtre, comme ils ont établi l'erreur; mais je voudrais au moins que cette vérité éclairât un peu les hommes, qu'ils fussent plus doux et plus heureux, que les peuples cessassent d'être superstitieux, et que les chefs de l'Église tremblassent d'être persécuteurs.

L'ABBÉ. Il est bien malaisé (puisqu'il faut enfin m'expliquer) d'ôter à des insensés des chaînes qu'ils révèrent. Vous vous feriez peut-être lapider par le peuple de Paris si, dans un temps de pluie, vous empêchiez qu'on ne promenât la prétendue carcasse de sainte Geneviève dans les rues pour avoir du beau temps.

M. FRÉRET. Je ne crois point ce que vous dites; la raison a déjà fait tant de progrès, que depuis plus de dix ans on n'a fait promener cette prétendue carcasse et celle de Marcel dans Paris. Je pense qu'il est très-aisé de déraciner par degrés toutes les superstitions qui nous ont abrutis. On ne croit plus aux sorciers, on n'exorcise plus les diables<sup>1</sup>, aucun prêtre parmi nous n'est ni assez fou ni assez sot pour se vanter de les chasser; les reliques de saint François sont devenues ridicules, et celles de saint Ignace peut-être seront un jour trainées dans la boue avec les jésuites eux-mêmes. On laisse à la vérité au pape le duché de Ferrare qu'il a usurpé, les domaines que César Borgia ravit par le

<sup>1</sup> Matt., chap. x, v. 3; Marc, chap. vi, v. 13.



fer et le poison, et qui sont retournés à l'église de Rome, pour laquelle il ne travaillait pas; on laisse Rome même aux papes, parce qu'on ne veut pas que l'empereur s'en empare; ou veut bien lui payer encore des annates, quoique ce soit un ridicule honteux et une simonie évidente; on ne veut pas faire d'éclat pour un subside si modique. Les hommes, subjugués par la coutume, ne rompent pas tout d'un coup un mauvais marché fait depuis près de trois siècles. Mais que les papes aient l'insolence d'envoyer, comme autrefois, des légats à *latere* pour imposer des décimes sur les peuples, pour excommunier les rois, pour mettre leurs États en interdit, pour donner leurs couronnes à d'autres, vous verrez comme on recevra un légat à *latere* : je ne désespérerais pas que le parlement d'Aix ou de Paris ne le fit pendre.

LE COMTE. Vous voyez combien de préjugés honteux nous avons secoués. Jetez les yeux à présent sur la partie la plus opulente de la Suisse, sur les sept Provinces-Unies, aussi puissantes que l'Espagne; sur la Grande-Bretagne, dont les forces maritimes tiendraient seules, avec avantage, contre les forces réunies de toutes les autres nations : regardez tout le nord de l'Allemagne et la Scandinavie, ces pépinières intarissables de guerriers, tous ces peuples nous ont passé de bien loin dans les progrès de la raison. Le sang de chaque tête de l'hydre qu'ils ont abattue a fertilisé leurs campagnes; l'abolition des moines a peuplé et enrichi leurs États : on peut certainement faire en France ce qu'on a fait ailleurs; la France sera plus opulente et plus peuplée.

L'ABBÉ. Hé bien, quand vous auriez secoué en France la vermine des moines, quand on ne verrait plus de ridi-

cules reliques, quand nous ne paierions plus à l'évêque de Rome un tribut honteux ; quand même on mépriseraient assez la consubstantialité et la procession du Saint-Esprit par le père et par le fils, et la transsubstantiation, pour n'en plus parler, quand ces mystères resteraient ensevelis dans la *Somme* de saint Thomas, et quand les contemptibles théologiens seraient réduits à se taire, vous resteriez encore chrétiens ; vous voudriez en vain aller plus loin, c'est ce que vous n'obtiendrez jamais. Une religion de philosophes n'est pas faite pour les hommes.

M. FRÉRET.

Est quodam prodire tenus, si non datur ultra.

(Hor., liv. I, ép. 1, v. 32.)

Je vous dirai, avec Horace : votre médecin ne vous donnera jamais la vue du lynx, mais souffrez qu'il vous ôte une taie de vos yeux. Nous gémissons sous le poids de cent livres de chaînes, permettez qu'on nous délivre des trois quarts. Le mot de *chrétien* a prévalu, il restera ; mais peu à peu on adorera Dieu sans mélange, sans lui donner une mère, ni un fils, ni un père putatif, sans lui dire qu'il est mort par un supplice infâme, sans croire qu'on fasse des dieux avec de la farine, enfin sans cet amas de superstitions qui mettent des peuples policés si au-dessous des sauvages. L'adoration pure de l'Être suprême commence à être aujourd'hui la religion de tous les honnêtes gens, et bientôt elle descendra dans une partie saine du peuple même.

L'ABBÉ. Ne craignez-vous point que l'incrédulité (dont je vois les immenses progrès) ne soit funeste au peuple en

descendant jusqu'à lui, et ne le conduise au crime? Les hommes sont assujettis à de cruelles passions et à d'horribles malheurs; il leur faut un frein qui les retienne, et une erreur qui les console.

M. FRÉRET. Le culte raisonnable d'un Dieu juste, qui punit et qui récompense, ferait sans doute le bonheur de la société; mais quand cette connaissance salutaire d'un Dieu juste est défigurée par des mensonges absurdes et par des superstitions dangereuses, alors le remède se tourne en poison, et ce qui devrait effrayer le crime l'encourage. Un méchant qui ne raisonne qu'à demi (et il y en a beaucoup de cette espèce) ose nier souvent le Dieu dont on lui a fait une peinture révoltante.

Un autre méchant, qui a de grandes passions dans une âme faible, est souvent invité à l'iniquité par la sûreté du pardon que les prêtres lui offrent. « De quelque multitude énorme de crimes que vous soyez souillé, confessez-vous à moi, et tout vous sera pardonné par les mérites d'un homme qui fut pendu en Judée il y a plusieurs siècles. Plongez-vous après cela dans de nouveaux crimes sept fois soixante et sept fois, et tout vous sera pardonné encore. » N'est-ce pas là véritablement induire en tentation? n'est-ce pas aplanir toutes les voies de l'iniquité? La Brinvilliers ne se confessait-elle pas à chaque empoisonnement qu'elle commettait? Louis XI autrefois n'en usait-il pas de même?

Les anciens avaient, comme nous, leur confession et leurs expiations, mais on n'était pas expié pour un second crime. On ne pardonnait point deux parricides. Nous avons tout pris des Grecs et des Romains, et nous avons tout gâté.

Leur enfer était impertinent, je l'avoue; mais nos

diabes sont plus sots que leurs furies. Ces furies n'étaient pas elles-mêmes damnées; on les regardait comme les exécutrices, et non comme les victimes des vengeances divines. Être à la fois bourreaux et patients, brûlants et brûlés, comme le sont nos diabes, c'est une contradiction absurde, digne de nous, et d'autant plus absurde que la chute des anges, ce fondement du christianisme, ne se trouve ni dans la Genèse, ni dans l'Évangile. C'est une ancienne fable des brahmanes.

Enfin, monsieur, tout le monde rit aujourd'hui de votre enfer, parce qu'il est ridicule; mais personne ne rirait d'un Dieu rémunérateur et vengeur, dont on espérait le prix de la vertu, dont on craindrait le châtement du crime, en ignorant l'espèce des châtements et des récompenses, mais en étant persuadé qu'il y en aura parce que Dieu est juste.

LE COMTE. Il me semble que M. Fréret a fait assez entendre comment la religion peut être un frein salutaire. Je veux essayer de vous prouver qu'une religion pure est infiniment plus consolante que la vôtre.

Il y a des douceurs, dites-vous, dans les illusions des âmes dévotes, je le crois; il y en a aussi aux Petites-Maisons. Mais quels tourments quand ces âmes viennent à s'éclairer! dans quel doute et dans quel désespoir certaines religieuses passent leurs tristes jours! Vous en avez été témoin, vous me l'avez dit vous-même : les cloîtres sont le séjour du repentir; mais, chez les hommes surtout, un cloître est le repaire de la discorde et de l'envie. Les moines sont des forçats volontaires qui se battent en ramant ensemble; j'en excepte un très-petit nombre

qui sont ou véritablement pénitents ou utiles; mais, en vérité, Dieu a-t-il mis l'homme et la femme sur la terre pour qu'ils traînaient leur vie dans des cachots, séparés les uns des autres à jamais? Est-ce là le but de la nature? Tout le monde crie contre les moines, et moi je les plains. La plupart, au sortir de l'enfance, ont fait pour jamais le sacrifice de leur liberté; et sur cent il y en a quatre-vingts au moins qui sèchent dans l'amertume. Où sont donc ces grandes consolations que votre religion donne aux hommes? Un riche bénéficiaire est consolé, sans doute, mais c'est par son argent, et non par sa foi. S'il jouit de quelque bonheur, il ne le goûte qu'en violant les règles de son état. Il n'est heureux que comme homme du monde, et non pas comme homme d'Église. Un père de famille, sage, résigné à Dieu, attaché à sa patrie, environné d'enfants et d'amis, reçoit de Dieu des bénédictions mille fois plus sensibles.

De plus, tout ce que vous pourriez dire en faveur des mérites de vos moines, je le dirais à bien plus forte raison des derviches, des marabouts, des fakirs, des bonzes. Ils font des pénitences cent fois plus rigoureuses; ils se sont voués à des austérités plus effrayantes; et ces chaînes de fer sous lesquelles ils sont courbés, ces bras toujours étendus dans la même situation, ces macérations épouvantables ne sont rien encore en comparaison des jeunes femmes de l'Inde qui se brûlent sur le bûcher de leurs maris, dans le fol espoir de renaître ensemble.

Ne vantez donc plus ni les peines ni les consolations que la religion chrétienne fait éprouver. Convenez hautement qu'elle n'approche en rien du culte raisonnable qu'une famille honnête rend à l'Être suprême sans superstition.

Laissez là les cachots des couvents ; laissez là vos mystères contradictoires et inutiles, l'objet de la risée universelle ; prêchez Dieu et la morale, et je vous réponds qu'il y aura plus de vertu et plus de félicité sur la terre.

LA COMTESSE. Je suis fort de cette opinion.

M. FRÉRET. Et moi aussi, sans doute.

L'ABBÉ. Hé bien, puisqu'il faut vous dire mon secret, j'en suis aussi.

Alors le président de Maisons, l'abbé de Saint-Pierre, M. du Fay, M. du Marsais, arrivèrent : et M. l'abbé de Saint-Pierre lut, selon sa coutume, ses Pensées du matin, sur chacune desquelles on pourrait faire un bon ouvrage.

#### PENSÉES DÉTACHÉES DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

La plupart des princes, des ministres, des hommes constitués en dignité, n'ont pas le temps de lire ; ils méprisent les livres, et ils sont gouvernés par un gros livre qui est le tombeau du sens commun.

S'ils avaient su lire, ils auraient épargné au monde tous les maux que la superstition et l'ignorance ont causés. Si Louis XIV avait su lire, il n'aurait pas révoqué l'édit de Nantes.

Les papes et leurs suppôts ont tellement cru que leur pouvoir n'est fondé que sur l'ignorance, qu'ils ont toujours défendu la lecture du seul livre qui annonce leur religion ; ils ont dit : Voilà votre loi, et nous vous défendons de la lire ; vous n'en saurez que ce que nous daignerons vous apprendre. Cette extravagante tyrannie n'est pas compréhensible ; elle existe pourtant, et toute Bible en

langue qu'on parle est défendue à Rome ; elle n'est permise que dans une langue qu'on ne parle plus.

Toutes les usurpations papales ont pour prétexte un misérable jeu de mots, une équivoque des rues, une pointe qu'on fait dire à Dieu, et pour laquelle on donnerait le fouet à un écolier : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je fonderai mon assemblée. »

Si on savait lire, on verrait avec évidence que la religion n'a fait que du mal au gouvernement ; elle en a fait encore beaucoup en France, par les persécutions contre les protestants, par les divisions sur je ne sais quelle bulle, plus méprisable qu'une chanson du Pont-Neuf, par le célibat ridicule des prêtres, par la fainéantise des moines, par les mauvais marchés faits avec l'évêque de Rome, etc.

L'Espagne et le Portugal, beaucoup plus abrutis que la France, éprouvent presque tous ces maux, et ont l'inquisition par-dessus ; laquelle, supposé un enfer, serait ce que l'enfer aurait produit de plus exécrable.

En Allemagne, il y a des querelles interminables entre les trois sectes admises par le traité de Westphalie : les habitants des pays immédiatement soumis aux prêtres allemands sont des brutes qui ont à peine à manger.

En Italie, cette religion qui a détruit l'empire romain n'a laissé que de la misère et de la musique, des eunuques, des arlequins et des prêtres. On accable de trésors une petite statue noire appelée *la Madone de Lorette*, et les terres ne sont pas cultivées.

La théologie est dans la religion ce que les poisons sont parmi les aliments.

Ayez des temples où Dieu soit adoré, ses bienfaits chan-

tés, sa justice annoncée, la vertu recommandée : tout le reste n'est qu'esprit de parti, faction, imposture, orgueil, avarice, et doit être proscrit à jamais.

Rien n'est plus utile au public qu'un curé qui tient registre des naissances, qui procure des assistances aux pauvres, console les malades, ensevelit les morts, met la paix dans les familles, et qui n'est qu'un maître de morale. Pour le mettre en état d'être utile, il faut qu'il soit au-dessus du besoin, et qu'il ne lui soit pas possible de déshonorer son ministère en plaidant contre son seigneur et contre ses paroissiens, comme font tant de curés de campagne ; qu'ils soient gagés par la province, selon l'étendue de leur paroisse, et qu'ils n'aient d'autres soins que celui de remplir leurs devoirs.

Rien n'est plus inutile qu'un cardinal. Qu'est-ce qu'une dignité étrangère, conférée par un prêtre étranger ? dignité sans fonction, et qui presque toujours vaut cent mille écus de rente, tandis qu'un curé de campagne n'a ni de quoi assister les pauvres, ni de quoi se secourir lui-même.

Le meilleur gouvernement est, sans contredit, celui qui n'admet que le nombre de prêtres nécessaire, car le superflu n'est qu'un fardeau dangereux. Le meilleur gouvernement est celui où les prêtres sont mariés ; car ils en sont les meilleurs citoyens ; ils donnent des enfants à l'État, et les élèvent avec honnêteté ; c'est celui où les prêtres n'osent prêcher que la morale ; car, s'ils prêchent la controverse, c'est sonner le tocsin de la discorde.

Les honnêtes gens lisent l'histoire des guerres de religion avec horreur ; ils rient des disputes théologiques



comme de la farce italienne. Ayons donc une religion qui ne fasse ni frémir, ni rire.

Y a-t-il des théologiens de bonne foi? oui; comme il y a eu des gens qui se sont crus sorciers.

M. Deslandes, de l'Académie des Sciences de Berlin, qui vient de nous donner l'*Histoire de la Philosophie*, dit, au tome III, page 299 : « La Faculté de théologie me paraît le corps le plus méprisable du royaume; » il deviendrait un des plus respectables s'il se bornait à enseigner Dieu et la morale. Ce serait le seul moyen d'expiation ses décisions criminelles contre Henri III et le grand Henri IV.

Les miracles que des gueux font au faubourg Saint-Médard peuvent aller loin, si M. le cardinal de Fleury n'y met ordre. Il faut exhorter à la paix, et défendre sévèrement les miracles.

La bulle monstrueuse *Unigenitus* peut encore troubler le royaume. Toute bulle est un attentat à la dignité de la couronne et à la liberté de la nation.

La canaille créa la superstition; les honnêtes gens la détruisent.

On cherche à perfectionner les lois et les arts; peut-on oublier la religion?

Qui commencera à l'épurer? ce sont les hommes qui pensent. Les autres suivront.

N'est-il pas honteux que les fanatiques aient du zèle, et que les sages n'en aient pas? Il faut être prudent, mais non pas timide.

---



## DEUXIÈME APPENDICE.

### LE CURÉ MESLIER ET SON TESTAMENT<sup>1</sup>

---

D'après l'opinion la plus probable<sup>2</sup>, Meslier naquit en 1664 dans le village de Mazerny en Champagne; son père était ouvrier en serge ou fabricant en laine. Un curé du voisinage se chargea d'instruire cet enfant richement doué, et persuada à ses parents de le consacrer à l'état ecclésiastique. L'enfant n'y fit nulle objection. Il entra donc au séminaire de Châlons-sur-Marne, où, à côté des études concernant ses fonctions futures, il acquit une connaissance profonde de la philosophie cartésienne. En 1692, il fut pourvu de la cure d'Étrépigny, actuellement dans le département des Ardennes, et il y mourut, après y avoir exercé pendant de longues années, selon les uns en 1729, selon d'autres en 1733. Il s'y distingua par la sévérité de ses mœurs, par son amour de la retraite, autant que par son désintéressement et sa bienfaisance. A part ses rapports avec deux ou trois de ses collègues du voisinage, il aimait surtout à vivre dans sa petite bibliothèque, qui comptait,

<sup>1</sup> Voir plus haut, page 224.

<sup>2</sup> Consulter Boulliot, *Biographie ardennaise*. Paris, 1830. art. Meslier.

comme ouvrages principaux, quelques pères de l'Église, un *Moreri*, les *Essais de Montaigne*, le traité de Fénelon *Sur l'existence de Dieu* et l'ouvrage de Malebranche sur la *Recherche de la vérité*. Sans quelques démêlés avec le seigneur de l'endroit, il eût à peine été question, pendant sa vie, du curé d'Étrépigny. Mais M. de Clairry ayant maltraité quelques-uns de ses paysans, le curé, qui possédait un vif sentiment de la justice, ne voulut pas le recommander au prône le dimanche suivant. L'archevêque de Reims, devant qui le débat fut porté, l'y contraignit, et le curé recommanda en effet le seigneur, pria pour que Dieu le convertit et lui fit la grâce de ne point maltraiter le pauvre et de ne point dépouiller l'orphelin. Cette lutte contre le sieur de Clairry et l'archevêque paraît s'être prolongée et avoir rendu amère la vie du curé. On racontait encore plus tard dans le pays que le hobereau allait sonner du cor dans son jardin attendant à l'église, quand Meslier y officiait, que l'archevêque avait infligé une peine disciplinaire à ce dernier, qui de chagrin s'était laissé mourir de faim.

Quoi qu'il en soit, — car ces derniers points ne sont nullement prouvés, — l'ouvrage qu'il laissa après lui montre que sa conviction intime était en opposition complète non-seulement avec ses fonctions, mais encore avec l'état des choses tout autour de lui, tellement qu'en face de ce contraste ces petits différends disparaissent comme insignifiants. De ce livre intitulé : *Mon Testament*, il écrivit avec le plus grand soin trois exemplaires, composé chacun de 366 feuillets, et déposa l'un d'eux au greffe de Sainte-Menehould. Il y dévoile ses vraies convictions à ses

paroissiens, auxquels il a prêché pendant sa vie la foi catholique et l'obéissance à l'autorité. « J'ai vu, lit-on sur la couverture de l'exemplaire destiné à sa paroisse, j'ai vu et reconnu les erreurs, les abus, les vanités, les folies et les méchancetés des hommes; je les ai haïs et détestés; je ne l'ai osé dire pendant ma vie, mais je le dirai au moins en mourant et après ma mort, et c'est afin qu'on le sache que je fais et écris le présent mémoire, afin qu'il puisse servir de témoignage de vérité à tous ceux qui le verront et le liront, si bon leur semble. »

Ces mots témoignent déjà que nous aurons une protestation non-seulement contre les erreurs de la religion, mais encore contre les misères de la vie humaine et des sociétés. Le *Testament du curé Meslier* est une œuvre de démolition philosophique, mais aussi une œuvre de démolition politique. Il se distingue par là essentiellement d'un ouvrage allemand auquel cependant on ne peut s'empêcher de penser, la célèbre *Apologie des adorateurs raisonnables de Dieu*, de Hermann-Samuel Reimarus. Dans les deux cas, c'est un défunt qui, après sa mort, fait connaître une pensée qui l'opprimait d'autant plus pendant sa vie, qu'il était obligé de la renfermer davantage en lui-même. Mais l'un ne souffrait que de l'état religieux, tandis que l'autre souffrait également de l'état politique et de l'état social de l'humanité, et, comme nous le verrons bientôt, tandis que l'un, tout en repoussant une théologie reposant sur la révélation, conserve encore une philosophie déiste, l'autre va jusqu'à l'athéisme. Par conséquent, le domaine où se meut le doute chez Meslier est beaucoup plus vaste que chez Reimarus. Les développe-

ments contre la vérité du christianisme et de la Bible, qui forment toute l'œuvre de celui-ci, ne sont qu'une partie de celle du premier. Pour cette partie, l'Allemand, protestant, philosophe d'école, est bien supérieur au Français, curé catholique. Ce dernier, lui aussi, sait beaucoup de choses; mais il les sait surtout de seconde main. Il n'apparaît nulle part qu'il ait lu la Bible, surtout l'*Ancien Testament*, dans la langue originale. Il puise pour la plus grande part ses récits d'histoire dans Montaigne. Il n'est pas fort logicien; ses chapitres et ses paragraphes sont établis de telle sorte, et sont tellement enchevêtrés, qu'il est impossible de conserver le fil de ses déductions. L'exposition est extrêmement lourde, pleine de longueurs et de répétitions; quand il conclut, on peut s'attendre en général à lire trois fois la même proposition. Voltaire dit qu'il a le style d'un cheval de carrosse. Sous ce rapport, son livre forme un complet contraste avec l'exposition ordonnée, incisive, profonde bien que facile de Reimarus; mais s'il est loin au-dessous de ce dernier comme savant, comme logicien et comme écrivain, il ne lui cède en rien comme penseur. Il se tient dans l'école de Descartes aussi indépendant que Reimarus dans l'école de Leibniz et de Wolff; on peut même dire qu'il est un penseur plus profond, au moins plus hardi; mais il paie cet avantage par le défaut de clarté et de circonspection, en quoi Reimarus lui est de nouveau supérieur. En plus d'une place il pénètre là où Reimarus n'a pas pénétré; mais quand il n'aperçoit plus la lumière, il ne se fait pas scrupule d'aller à tâtons, et en fin de compte, avec toute la sévérité et toute l'amertume de sa critique, nous parle comme un enthousiaste, qui, si nous cherchons des compa-

raisons dans le monde allemand, se rapproche plus d'un Dippel ou d'un Edelmann que d'un Reimarus.

Les protestations et les attaques de Meslier, disions-nous, ne s'adressent pas seulement, comme celles de Reimarus, à la religion chrétienne, mais aussi à la constitution de l'État. Nous pourrions ajouter : elles s'adressent en première ligne à cette constitution, et en seconde ligne seulement à la religion et à l'Église. Ou plus justement peut-être, en attaquant l'Église, c'est encore l'État qui est visé, tel qu'il était alors constitué. « Une religion, dit Meslier, qui souffre des abus contraires à la justice et à l'équité naturelles, et contraires au bon gouvernement des hommes, et préjudiciables au bien public, qui les approuve et qui les autorise, et qui même autorise la tyrannie ou le gouvernement tyrannique des rois et des princes de la terre, qui font gémir les peuples sous le joug tyrannique de leur domination, ne peut être une véritable religion. » Si l'on voulait aller jusqu'à la subtilité, on pourrait dire que pour enlever aux rois toute prétention au titre : par la grâce de Dieu, Meslier n'a pas trouvé de moyen plus infailible que de nier qu'il y ait un Dieu. Celui qui lui avait fait le mieux sentir et détester l'abus de ce titre, n'était rien autre que le grand roi Louis, qui pour Meslier n'était grand que par les rapines, les flots de sang versés, par la violation de la foi jurée comme de la fidélité conjugale. Il est à remarquer combien ce monarque et son règne avaient agi différemment sur Meslier et sur Voltaire. Si celui-ci est dominé tout entier par le charme d'un extérieur si brillant, l'autre est intimement révolté par toutes les horreurs qui seules rendaient pos-

sible cet éclat trompeur. Meslier ne voit que l'ombre du tableau tracé par Voltaire du siècle de Louis XIV. La raison en est qu'il voyait comme appartenant à une autre classe, et qu'il sentait également avec un autre cœur. Voltaire se plaçait au point de vue de la haute société, des écrivains et surtout des poètes, favorisés par ce modèle des rois; Meslier, du point de vue du peuple inférieur, surtout des paysans, au milieu desquels il vivait, et qu'il voyait souffrir d'une existence misérable, accablés par le faix de toute cette pompe royale. La monarchie, devenue absolue, avait bien vaincu la résistance de la noblesse et du clergé, mais n'avait en rien allégé les charges que ces ordres imposaient au peuple, concurremment avec la royauté. « Vous étonnez-vous, pauvres peuples, s'écrie Meslier, que vous ayez tant de mal et tant de peines dans la vie? C'est que vous portez seul tout le poids du jour et de la chaleur, comme ces laboureurs dont il est parlé dans une parabole de l'*Évangile*; c'est que vous êtes chargés, vous et tous vos semblables, de tout le fardeau de l'État : vous êtes chargés, non-seulement de tout le fardeau de vos rois et de vos princes, qui sont vos premiers tyrans; mais vous êtes encore chargés de toute la noblesse, de tout le clergé, de toute la moinerie, de tous les gens de justice, de tous les gens de guerre, de tous les maltôtiers, de tous les gardes du sel et de tabac, et enfin de tout ce qu'il y a de gens fainéants et inutiles dans le monde. Car ce n'est que des fruits de vos pénibles travaux que tous ces gens-là vivent, eux et tous ceux et celles qui les servent. Vous fournissez par vos travaux tout ce qui est nécessaire à leur subsistance, mais encore



tout ce qui peut servir à leurs divertissements et à leurs plaisirs. » On croit entendre une voix du temps de la Jacquerie; mais on reconnaît plutôt, comme dans beaucoup d'autres passages de Meslier, un présage lointain de la Révolution française, quand on lit par exemple ces mots terribles : « On vous parle, mes chers amis, on vous épouvante même du seul nom du diable, parce que l'on vous fait accroire que les diables sont ce qu'il y a de plus méchant et de plus effroyable à voir. Mais nos peintres se trompent et s'abusent lorsqu'ils nous représentent, sur leurs tableaux, les diables comme des monstres horribles à voir; ils s'abusent, dis-je, et vous abusent, aussi bien que vos prédicateurs, lorsque dans leurs tableaux et leurs prédications ils vous les représentent si laids, si hideux, si difformes. Ils devraient plutôt les uns et les autres vous les représenter comme tous ces beaux messieurs les grands et les nobles, comme toutes ces belles dames et demoiselles que vous voyez si bien parées, si bien mises, si bien frisées, si bien poudrées, si bien musquées et si éclatantes d'or, d'argent, de pierres si précieuses. Les diables que vos prédicateurs et que vos peintres vous dépeignent et vous représentent sous des formes et des figures si laides et si monstrueuses, ne sont certainement que des diables imaginaires, qui ne sauraient faire peur qu'aux enfants et qu'aux ignorants, et qui ne sauraient faire que des maux imaginaires à ceux qui les craignent. Mais ces autres diables et diabesses de dames et de messieurs, dont je parle, ne sont certainement pas imaginaires, ils sont bien réellement visibles, ils savent bien véritablement se faire craindre, et les maux qu'ils font aux

pauvres peuples sont bien véritablement réels et sensibles. »

Dans la constitution de la société d'alors, Meslier trouve un renversement criminel des rapports naturels. « Tous les hommes sont égaux par la nature, ils ont tous également droit de vivre et de marcher sur la terre, également d'y jouir de leur liberté naturelle et d'avoir part aux biens de la terre, en travaillant utilement les uns et les autres, pour avoir les choses nécessaires et utiles à la vie. Mais comme ils vivent en société, et qu'une société ou communauté d'hommes ne peut être ni bien réglée, ni même, étant bien réglée, se maintenir en bon ordre, sans qu'il y ait quelque dépendance et quelque subordination entre eux, il est absolument nécessaire, pour le bien de la société humaine, qu'il y ait entre les hommes une dépendance et une subordination des uns aux autres. Mais il faut aussi que cette dépendance et cette subordination des uns et des autres soit juste et bien proportionnée; c'est-à-dire qu'il ne faut pas qu'elle aille jusqu'à trop élever les uns et trop abaisser les autres, ni à trop flatter les uns et à trop fouler les autres, ni à trop donner aux uns et à ne rien laisser aux autres, ni enfin à mettre tous les biens et tous les plaisirs d'un côté, et à mettre de l'autre toutes les peines, tous les soins, toutes les inquiétudes, tous les chagrins et tous les déplaisirs. » La religion, pourrait-on penser, devrait y consacrer ses efforts, avec la douceur et l'équité qui sont son partage; elle devrait condamner la dureté et l'injustice d'un régime tyrannique; comme on pourrait s'attendre, d'un autre côté, à ce qu'une sage politique mette un frein aux erreurs et aux abus d'une

fausse religion. Cela devrait bien être, mais n'est pas. Toutes deux s'entendent et travaillent la main dans la main, comme deux complices. Les prêtres recommandent l'obéissance à l'autorité et aux princes, qu'ils représentent comme choisis par Dieu; et les princes, en retour, maintiennent les fonctions des prêtres et leur procurent de bons revenus. Il faut donc combattre également ces deux maux; mais comme ce sont l'Église et la religion qui retiennent dans leurs liens les âmes de la foule, et détournent les peuples de la résistance contre les gouvernements tyranniques, Meslier entreprend d'abord de montrer l'inanité de cette religion. Ce qui lui a ouvert les yeux là-dessus, c'est d'une part le scepticisme qu'il a puisé dans son livre favori, les *Essais* de Montaigne, et d'autre part l'esprit de doute et la méthode puissante qu'il a trouvés dans l'école de Descartes.

Comme il est naturel pour tout doute qui commence. Meslier demande à la religion pourquoi sur la terre il y a plusieurs religions. Chacune se proclame la seule vraie et se prétend d'institution divine; mais toutes ne peuvent être vraies et divines, parce qu'elles se contredisent en maints endroits, qu'elles se combattent et se damnent l'une l'autre. Tout au plus une pourrait-elle avoir ces caractères; ou plutôt il n'y en a aucune, la catholique aussi peu que toute autre. Toutes les religions sont l'œuvre des hommes, et puisque toutes se donnent une origine divine, toutes reposent donc sur une imposture, primitivement inventée par de rusés politiques, puis développée par des fourbes et des faux prophètes, acceptée par les peuples ignorants, et servant aux grands et aux puissants de la terre

comme d'épouvantail pour la foule. Si un Dieu infiniment puissant, infiniment sage et bon, avait trouvé nécessaire de révéler une religion, il lui aurait donné, de façon à ce qu'on ne pût le méconnaître, en raison de sa sagesse et de sa bonté, les signes de la divinité, et aurait rendu impossible à l'homme toute erreur à cet égard. Autrement, à quoi eût servi cette révélation? Mais nulle religion existante ne porte ces signes, sans quoi on n'eût point disputé jusqu'à présent sur leur valeur. Par conséquent nulle n'est le résultat de la révélation divine. Pas une d'elles n'est vraie; car toutes, autant qu'elles sont, reconnaissent pour fondement la foi, c'est-à-dire une certitude sans preuves, déclarant les recherches de la raison crimes de lèse-majesté. Une telle foi, loin d'être un principe de vérité, est un principe d'erreur, d'illusion et d'imposture d'un côté, de division et de lutte de l'autre. Avec cela cependant on cherche à donner des preuves rationnelles en faveur des diverses religions, surtout de la chrétienne. Qui ne connaît pas les prétendues preuves qu'on a coutume de tirer des miracles, des prophéties, de l'excellence de la doctrine, du zèle et de la constance de ses premiers confesseurs et martyrs? Mais Meslier ne leur accorde aucune valeur, et pas plus pour le christianisme que pour toute autre religion.

Puisque ces preuves en faveur du christianisme, ces miracles, ces prophéties sont rapportés dans les saintes Écritures des juifs et des chrétiens, et puisque celles-ci sont données comme d'inspiration divine, il convient d'abord de discuter leur valeur. Selon Meslier, elles sont composées de telle sorte, aussi bien celles du nouveau

que celles de l'ancien *Testament*, qu'il faut renoncer à toute idée d'origine divine, et leur accorder même peu de valeur comme œuvres humaines. Pleines d'erreurs, de fables et de contradictions, leur forme ne plaide pas davantage en leur faveur. L'*Ancien Testament* débute par le conte du paradis et du serpent qui parle, puis rapporte un tas de règles pour le service divin, aussi entachées de superstition que celles de tout autre peuple. Puis viennent d'édifiantes histoires de rois : puis les prophètes, qui apparaissent comme des fanatiques et des visionnaires. Pour tout cela, il n'y avait nul besoin d'inspiration divine, et même, avec un peu de culture humaine, les auteurs auraient pu faire ces livres bien meilleurs. En ce qui concerne le *Nouveau Testament*, Meslier possède un regard pénétrant, surtout pour remarquer les non-sens et les contradictions des divers évangiles ; et presque tous les points qui jusqu'aujourd'hui ont été la pomme de discorde entre les critiques et les apologistes, sont déjà dégagés et mis par lui en lumière. Au reste il reproche aux évangiles la bassesse du style, le manque d'ordre et le peu de suite du récit ; parmi les autres écrivains du *Nouveau Testament*, l'apôtre Paul lui est antipathique, comme à notre Reimarus, pour sa tête à l'envers. En général et en particulier, la *Bible*, que ce soit le nouveau ou l'ancien *Testament*, ne supporte pour lui aucune comparaison avec les œuvres de maints auteurs profanes, de Xénophon et de Platon, de Cicéron et de Virgile, ni comme valeur ni sous le rapport des matières traitées ; les fables d'Ésope sont plus sensées et plus instructives que toutes ces paraboles vulgaires et sans esprit.

En raison donc de la nature des sources, les histoires pleines de miracles qui sont racontées dans ces livres méritent peu de foi. Qui sait par qui et quand tout cela a été écrit? Ce qu'au contraire on sait certainement, parce qu'on a ces écrits devant les yeux, c'est qu'ils sont l'œuvre d'hommes ignorants et grossiers, n'ayant pas même la faculté de se rendre convenablement compte de ce qu'ils entendaient et même de ce qu'ils voyaient. Puis ces prétendus miracles ne sont rien moins que dignes de la prétendue révélation divine; les prophéties n'apparaissent que si on se livre sur les textes à de véritables jeux d'esprit, et la difficulté de ces subterfuges montre combien la réalité est différente de ces interprétations. Les miracles de l'*Ancien Testament*, par exemple, montrent la divinité limitant partialement ses soins à un tout petit peuple très-indigne, tandis que pour le *Nouveau Testament*, on ne concevrait pas un Dieu qui se serait contenté de guérir quelques malades, en laissant subsister tant de mal moral qui pèse sur l'humanité, et dont la destruction était, de l'aveu de l'*Évangile* lui-même, le but de la venue du Christ dans le monde.

Meslier place la doctrine de la divinité de Jésus au nombre de ces nombreuses apothéoses que nous rencontrons dans l'histoire du monde ancien. Ces allégations de révélations divines lui paraissent dans tous les cas une fourberie politique : ainsi Numa causait avec la nymphe Égérie, ainsi Moïse avec Dieu dans le buisson ardent. Au moins ces anciens, ajoute-t-il, avaient encore un reste de pudeur; car ils ne se donnaient pas pour dieux eux-mêmes, comme il arriva plus tard. Au reste, pour Meslier, quelque chose

se cachait encore là-dessous. Le soi-disant Dieu qui parlait avec Adam, qui se promenait dans le jardin, n'était, comme ses actes le montrent bien, autre chose qu'un homme, et Adam, un sot qui se laissait duper. Et il en était de même du dieu de Moïse, puisqu'il refusait de se laisser voir par devant, naturellement parce qu'il aurait couru le danger d'être reconnu pour un homme véritable. A moins que — ce que notre critique donne comme une supposition extrêmement hardie — la parole du soi-disant Dieu ne soit que la parole de Moïse, à laquelle il ait voulu donner ainsi plus de poids, en la plaçant dans une bouche divine. C'est là un point de vue enfantin pour la critique historique, au-dessus duquel d'ailleurs notre Reimarus s'est lui-même très-peu élevé. Meslier nous dit que les anciens avaient l'habitude de placer les rois et les héros parmi les dieux, usage établi par l'orgueil des grands, et par la flatterie et l'ignorance des peuples. Il s'expliquait de semblable façon les premières notions des divinités les plus anciennes elles-mêmes. Saturne, Jupiter, Junon, etc., n'étaient pour lui rien autre chose que « des hommes ou des femmes illustres, des princes et des princesses, par exemple, ou quelques autres personnes de distinction, qui se sont données à elles-mêmes, ou auxquelles on a donné, par ignorance, par complaisance ou par flatterie, le nom de dieu et de déesse. »

Au moins, juge Meslier, c'étaient en partie des personnages importants, pleins de mérite. Mais, demande-t-il, quel est donc celui que les chrétiens ont divinisé ? Et il attaque la personnalité de Jésus en de tels termes que Voltaire lui-même se vit obligé de la prendre sous sa protection. Cette passion et cette injustice ne s'expliquent que par la

colère longtemps contenue d'un homme qui a dû tant d'années adorer sur son autel ce Jésus comme un dieu, tandis qu'il le regardait seulement comme un homme.

C'est d'ailleurs ici le point où Voltaire prend congé de Meslier, et où Reimarus, s'il l'avait connu, en aurait pris congé également. Toute la gloire qu'ils enlevaient au Dieu-homme, au Dieu de la révélation, ils la portaient aux pieds du Dieu de la raison et de la nature, l'un avec plus, l'autre avec moins de science et de conviction; mais Voltaire lui-même avec autant de persuasion que le comportait son esprit sceptique. Chez Meslier c'est tout différent. L'œuvre de destruction qu'il a accomplie sur le Dieu-homme et le Dieu des chrétiens, il la poursuit jusqu'au Dieu des philosophes, et ne trouve pas sa tâche parfaite tant qu'il ne croit pas avoir démontré qu'il n'y a qu'erreur et illusion dans toute idée possible d'un Dieu. Nos adorateurs de Dieu se félicitent d'avoir reconnu le néant des dieux multiples du paganisme, et de s'être restreints à un seul Dieu. Mais par là ils n'ont fait que rendre plus sensibles les contradictions impliquées dans toute idée de Dieu. « La chimère des anciens, dit Meslier, ni le sphynx ou le typhon, ni toutes les fictions des poètes et des faiseurs de romans, n'ont rien qui approche des absurdités qui se trouvent renfermées dans l'idée que nos nouveaux déicoles se forment de leur Dieu. » Comme sujets à ces contradictions, il ne compte pas seulement la doctrine chrétienne de la trinité, faisant que un est trois et que trois sont un, doctrine qu'il soumet à une critique écrasante; mais il entend aussi le théisme. Il ne peut concevoir un être remplissant l'espace sans être étendu lui-même, mettant le monde en mouvement sans se mouvoir



lui-même, vivant et agissant sans transformations. Nos adorateurs de Dieu, pense-t-il, se servent de mots auxquels eux-mêmes n'attachent nulle idée.

Et cependant ils s'engagent formellement à fournir plus d'une preuve qu'il y a un tel être, qu'il doit y en avoir un. Nous savons combien Voltaire avait confiance en l'argument physico-théologique de l'existence de Dieu. Meslier en fait l'objet d'une complète réfutation. Il n'aurait certes pas regardé, comme son abrégiateur, la nature comme une œuvre de l'art. Celles-ci, expose-t-il, sont composées de matières qui n'ont par elles-mêmes nul mouvement, qui par elles-mêmes par conséquent ne pourraient devenir aucun ouvrage possédant les caractères de la finalité. Les œuvres de la nature, au contraire, sont composées de matières qui se combinent entre elles, et se donnent une forme au moyen d'un mouvement qui leur est propre et naturel. On objecte que ce mouvement n'appartient pas à la nature elle-même, et qu'il doit lui être communiqué du dehors par un être créateur. Mais, que gagne-t-on par l'hypothèse d'un tel être? Je vois la nature; je vois en elle certains mouvements et certaines formes, qui me plongent dans l'étonnement; les concevrai-je mieux quand j'aurai inventé un être inconnu qui les lui aurait communiqués? Certes, il est beaucoup plus simple d'attribuer à un être qui tombe sous nos sens — comme la nature ou la matière — certaines qualités que nous observons en lui, que de supposer comme possédant ces qualités, un être dont nous ne pouvons en aucune façon constater l'existence. Puis est agitée cette question, si l'on est autorisé à accorder à la matière le mouvement comme un de ses attributs essentiels. Là, Meslier se laisse

entraîner, par cette fausse idée qu'il y a des corps immobiles, dans de subtiles distinctions : le mouvement n'appartient pas essentiellement à la matière, mais il est une propriété de sa nature ; nous ne savons ce qu'est le mouvement en principe, mais seulement qu'il n'y a aucune contradiction à le faire dériver de la matière. Il manquait au brave curé la connaissance de la théorie de Newton sur la gravitation universelle, encore peu répandue en France. Il en est encore aux tourbillons de Descartes ; partant de ce point de vue, il nous débite des idées fort étonnantes sur l'origine du mouvement dans les corps.

Mais il est d'autant plus solide dans la contre-épreuve. Si le mouvement est communiqué du dehors à la matière, ce ne peut être que par un être immatériel, puisque s'il était matériel, ce serait la matière elle-même. Mais un être immatériel ne peut mouvoir un être matériel, parce qu'il ne possède aucun mouvement ; car tout mouvement suppose l'étendue, la corporalité, la densité, l'impénétrabilité, qui sont exclusivement des propriétés de la matière, Meslier ne puise pas moins de force dans l'idée de la création. Si quelque chose avait été créé, ce serait avant tout le temps, l'espace et la matière. Mais le temps ne peut pas l'avoir été, sans quoi son créateur aurait été avant lui. Alors le temps aurait déjà existé. Et tout aussi peu l'espace. Car avant qu'il le fût, où se serait donc tenu l'être créateur ? et comment celui-ci aurait-il pu créer, sans espace et sans mouvement ? En ce qui touche la matière, elle n'a pu être créée pour la même raison qu'elle n'a pu recevoir le mouvement du dehors. Meslier trouve encore dans le champ de la théodicée le moyen de réfuter l'argument physico-théo-

logique. La perfection du monde, juge-t-il, ne prouverait pas autant en faveur d'un créateur parfait, que prouve contre son existence le moindre mal dans ce monde. Il admire les œuvres de la nature, leur ordre et leur beauté, tout autant que les *déicoles* ; mais seulement comme œuvres de la nature ; comme œuvres d'un Dieu il ne les admirerait plus. Comme telles, elles devraient être parfaites et sans défaut ; et elles ne le sont pas. Meslier conçoit très-bien que le mal soit une nécessité avec la constitution actuelle du monde. Des naissances à tous les instants supposent la mort à tous les instants ; la mort suppose la dissolution des corps, et la dissolution des corps sensibles entraîne nécessairement la douleur avec elle. Hommes et animaux étoufferaient les uns sous les autres, s'ils ne préféraient se nourrir les uns des autres. Mais un être parfait ne peut avoir créé un tel monde, avec ce mélange de bien et de mal (ici Meslier parle presque comme Schopenhauer). Ce mélange prouve qu'un tel être n'existe pas. Sous le rapport du mal moral, Meslier combat l'idée d'une permission divine ; il nie que tel puisse être le rôle d'un être tout-puissant, et montre, non sans perspicacité, qu'alors ce bien supérieur qu'on prétend rendre possible par cette liberté de faire le mal, n'existerait plus nulle part.

La preuve particulière aux Cartésiens en faveur de l'existence de Dieu était, comme on le sait, la preuve dite ontologique. A celle-ci encore Meslier refuse toute valeur. A cette affirmation que de l'idée que nous possédons de Dieu, nous devons conclure à l'existence de Dieu, il oppose cet argument, à la vérité bien terre à terre, mais également irréfutable, que l'idée que nous nous faisons

d'une chose ne prouve nullement que cette chose soit telle que nous nous la représentons. Mais si ce doit être surtout une idée claire et précise, qui prouve la réalité objective, Meslier prétend, ce que nous savons déjà, que l'idée de Dieu est tout le contraire d'une idée claire et précise. Ou bien si l'idée de Dieu qui est en nous doit prouver l'existence de Dieu, parce que Dieu seul a pu nous la donner, Meslier fait remarquer que l'idée de l'infini est aussi naturelle en nous que celle du fini, et que par conséquent elle n'a pu nous être donnée par un être infini. La preuve ontologique contient pour lui un malentendu. Ce qui pour l'individu pensant ne peut pas ne pas exister, n'est pas un être infiniment parfait, mais l'Être en général et infini. Et cet être en général n'est autre chose que la matière. Ainsi tombe l'argument ontologique avec l'argument cosmologique bien compris. Sans doute, puisque quelque chose est, quelque chose doit avoir été de toute éternité; mais c'est précisément l'être matériel, que nous avons sous les yeux, non un être immatériel qui est simplement le produit de notre imagination. L'Être éternel doit être tel, qu'il soit dans toute chose, que toute chose sorte de lui et rentre en lui; c'est donc seulement la matière. Cette matière produit, par ses seuls mouvements naturels, par les combinaisons et les modifications de ses parties, tous les êtres de la nature, en s'élevant jusqu'à l'animal et l'homme, sans qu'un créateur, se tenant en dehors de cette nature, soit ou nécessaire ou même utile, Meslier, appelant l'être en général le fondement et le principe de toute chose, et, en rejetant toute pensée d'une création, faisant sortir le monde de différentes modifications de cet être, se rapproche de Spinoza et de sa sub-

stance ; avec cette différence cependant qu'il ne fait pas, comme ce dernier, de la pensée de l'étendue un autre attribut de la substance né en même temps qu'elle, mais un mode de l'étendue, ou plutôt de l'étendu, de la matière.

Tandis que sur ce premier point, la négation de l'Architecte divin, Meslier se sépare de Voltaire et des théistes, il s'en rapproche quand il considère la pensée comme une propriété de la matière. Mais tandis que Voltaire se sert de la piètre ressource de regarder la pensée comme une fonction transmise arbitrairement à la matière par le Tout-Puissant, Meslier s'attache à enlever toute force aux preuves en faveur de l'immatérialité de l'âme. Les pensées, les sensations, disent les Cartésiens, n'ont aucune étendue, aucune forme, ne se laissent ni entamer ni diviser, et ne sont par conséquent rien de matériel. Mais un son, répond Meslier, une vapeur, ne sont également ni ronds, ni carrés ; la santé et la maladie, la beauté et la laideur ne se laissent pas mesurer à l'aune, et sont cependant matérielles. Quelque chose peut être une modification de la matière, sans pour cela posséder toutes les qualités de la matière. Et si l'on ne veut pas concevoir la pensée et la sensation comme des fonctions de la matière devenue le corps humain, ce qui force de supposer une âme immatérielle possédant ces facultés, est-il au moins plus facile d'expliquer l'union de cette âme avec le corps matériel ? Si le corps ne peut sentir, comment transmet-il à l'âme les impressions des sens ? et si l'âme est un être simple et immatériel, comment peut-elle être capable de plaisir et de douleur ?

Si l'on considère la pensée et la sensation comme fonctions d'une âme immatérielle, et qu'on n'accorde pas une

telle âme aux animaux, il est entièrement logique, comme il arrive à l'école cartésienne, de refuser à ceux-ci la sensation, et de les regarder comme de pures machines. Non-seulement la saine raison, mais encore la sympathie se révoltent chez Meslier contre une telle vue. Il appelle cette doctrine abominable, parce qu'elle tend à étouffer dans le cœur déjà si dur de l'homme toute compassion pour ces pauvres êtres qui méritent cependant un traitement bienveillant, comme fidèles compagnons de notre vie et de nos travaux. « S'il y avait, dit-il, un tribunal établi pour rendre justice à ces pauvres bêtes, je dénoncerais à ce tribunal une si pernicieuse et une si détestable doctrine que celle-là, qui leur est si préjudiciable, et j'en poursuivrais volontiers la condamnation jusqu'à ce qu'elle soit entièrement bannie de l'esprit et de la croyance des hommes, et que les Cartésiens, qui la soutiennent, soient condamnés à faire amende honorable. » Cette compassion pour le règne animal était si profonde chez Meslier, qu'il voyait avec peine qu'on se nourrit de chair, bien qu'il comprit la nécessité de tuer parfois les animaux. Il ne dit pas qu'il se privait de cette nourriture, mais il avoue qu'il éprouvait de la douleur chaque fois qu'il lui fallait faire ou égorger un porc, on couper le cou à un coq ou à un pigeon, et qu'il éprouvait de l'horreur devant l'étal d'un boucher. S'il avait été enclin à la superstition, il se serait certainement fait de la religion de ceux qui ne mangent pas de viande.

De l'immatérialité et de la simplicité de l'âme humaine, on conclut dans l'école de Descartes à son immortalité. La pensée et l'être pensant n'ont pas d'étendue; ce qui n'a

pas d'étendue n'a pas de parties qui puissent se séparer l'une de l'autre : ce qui n'a pas de parties ne peut pas se dissoudre, ne peut pas mourir. Mais, demande Meslier, comment les Cartésiens peuvent-ils affirmer la simplicité et l'immatérialité de l'âme, puisqu'ils accordent qu'elle est soumise au changement, à la maladie ? Ce qui change doit avoir des parties ; si l'âme, comme l'expérience le montre, devient avec le corps ou plus forte ou plus faible, elle ne peut être une substance séparée de lui, qui comme telle devrait en être indépendante. Meslier considère l'âme comme la matière la plus délicate et la plus mobile qui soit en nous, comparée à la matière plus grossière qui forme les membres et les parties visibles de notre corps. Les sensations et les pensées ne possèdent certainement aucune forme déterminée ou mesurable ; elles ne sont que des mouvements internes, des modifications de la matière qui compose le corps. La vie des hommes, comme celle des animaux, n'est qu'une sorte de fermentation constante de leur être, c'est-à-dire de la matière qui les constitue, et les sensations ou les pensées ne sont que des modifications spéciales et passagères de cette modification ou fermentation constante, qui est la vie. A la mort cette fermentation cesse, et ce que nous appelons l'âme s'éteint, comme la flamme d'une bougie qui n'a plus de nourriture.

Avec la vie future disparaît aussi toute rémunération future ; des milliers et des millions d'hommes justes restent sans récompense, et autant de méchants sans punition ; d'où il suit une fois de plus que le Dieu infiniment parfait et infiniment juste ne peut exister. On pourrait s'attendre à ce que notre philosophe, en face de cette

ruine de toute rémunération extérieure, descendit en lui-même et cherchât à approfondir ses vues sur le bonheur ou le malheur, sur la vie et la destinée de l'homme ; mais nous lui voyons suivre une tout autre voie. S'il n'y a pas de vie future, la première chose à faire est de ne pas se laisser duper plus longtemps par les prêtres, qui, crie Meslier à ses paroissiens, sous prétexte de les conduire au ciel et de leur procurer une félicité éternelle, les empêchent de jouir en repos, sur cette terre, d'un bonheur réel ; qui, sous prétexte de les garder dans un autre monde contre les peines d'un enfer illusoire, leur font souffrir pendant cette vie, la seule sur laquelle ils puissent compter, des vrais tourments infernaux. Cependant tout n'est pas fait par cette résistance passive qui consiste à ne pas prêter l'oreille aux contes que font les prêtres. Il s'agit de secouer le joug, qu'avec le secours du clergé, les tyrans, les princes et la noblesse ont imposé au peuple. Tous les peuples devraient s'unir, oublier toutes les querelles qui peuvent les diviser, pour travailler en commun à cette œuvre nécessaire avant toute chose. Notre curé ardennais voudrait que sa voix retentit d'un bout du royaume à l'autre, d'un bout du monde même à l'autre bout, pour réveiller tous les hommes de leur torpeur et les appeler à briser leurs honteuses chaînes. Il voudrait être un Hercule pour détruire tous les monstres qui oppriment aussi cruellement les peuples.

Et ici, celui qui gémissait quand il faisait tuer un coq, nous prépare une étrange surprise. « Un ancien, écrit-il, disait autrefois qu'il n'y avait rien de plus rare que de voir un vieux tyran, et la raison de cela était, parce que



les hommes n'avaient pas encore la faiblesse et la lâcheté de laisser vivre ni de laisser régner longtemps les tyrans. Ils avaient l'esprit et le courage de s'en débarrasser lorsqu'ils abusaient de leur autorité; mais présentement ce n'est plus une chose rare que de voir vivre et régner longtemps les tyrans » (comme Louis XIV, pensait-il). Nous en croyons à peine nos yeux quand nous voyons dans ce *Testament* de notre fraternel curé des lignes comme celles-ci : « Où sont ces généreux meurtriers des tyrans que l'on a vus dans les siècles passés? Où sont Trajan et Antonin le Débonnaire? Où sont ces bons princes et ces dignes empereurs? On n'en voit plus de pareils. Mais à leur défaut, où sont les Jacques Clément et les Ravailiac de notre France? Que ne vivent-ils encore ces généreux meurtriers des tyrans! Que ne vivent-ils encore dans nos jours pour assommer ou pour poignarder tous ces détestables monstres et ennemis du genre humain et pour délivrer par ce moyen les peuples de leur tyrannie! » Ainsi voilà un Ravailiac exalté, un Jacques Clément désiré; car c'est ce qui se montre sous les Brutus et les Cassius et les figures de rhétorique! Le tyrannicide est tellement un droit aux yeux de Meslier, qu'il reproche au concile de Constance de l'avoir interdit (bien que sous toutes sortes de conditions), et fait même de cette défense un argument contre le christianisme. Meslier même pense sérieusement ce que Diderot exprime dans son fameux dithyrambe :

Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre  
A défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

Pour lui l'homme qui a dit cela n'était « pas un sot ». Qu'on

pense maintenant à Voltaire, répétant tant de fois que ni la philosophie ni la civilisation n'avaient participé aux régicides des dernières siècles; mais seulement et toujours le fanatisme religieux. Et voilà qu'ici un philosophe, qui lui tient de bien près, recommande de tuer les tyrans! Sans doute ce philosophe était doublé d'un fanatique, et c'est ce dernier qui appelait les Ravailacs. Mais qui donc est attentif à de telles différences? et quelles conséquences n'en tire-t-on par contre la philosophie et le parti philosophique! Aussi fallait-il laisser ces torches sous le boisseau, et faire silence autour d'elles comme autour de l'athéisme.

Quand on se serait débarrassé des tyrans spirituels et temporels, quel régime notre doux apôtre du tyrannicide songe-t-il à instituer? Il reconnaît qu'une subordination, une dépendance est indispensable au maintien de la société. Mais les directeurs de celle-ci doivent être seulement les plus sages et les plus dignes, les vieillards et les hommes d'expérience, et non plus d'orgueilleux nobles ou des princes violents. Et déjà il serait pourvu à ce que ceux-là gouvernassent toujours en vue du seul intérêt général, en abolissant toute propriété privée. Car notre curé révolutionnaire est en même temps communiste. Il désigne comme un abus, malheureusement général il est vrai, « l'appropriation particulière que les hommes se font des biens et richesses de la terre, au lieu qu'ils devraient tous également les posséder en commun et en jouir aussi également tous en commun; » il pense que tous les habitants d'une cité, d'un village ou d'une paroisse devraient former une seule et même famille, se considérer entre eux comme frères et sœurs, parents et enfants, et par conséquent se nourrir en commun des mêmes

aliments, avoir des vêtements, des demeures semblables; mais aussi se distribuer en commun le travail, d'après le talent, l'époque et les besoins. Les communes voisines concluraient des alliances, par lesquelles elles s'obligeraient à se bien traiter mutuellement et à se prêter assistance. Ainsi, pense l'auteur du *Testament*, disparaîtraient non-seulement l'inégalité dans le partage des biens, et tous les moyens odieux par lesquels chacun tend à en attirer à soi le plus possible; mais encore prendraient fin tout mécontentement, toute querelle, toute haine, toute révolte et toute guerre. Nous professons, au contraire, l'opinion qu'ainsi la guerre s'ouvrirait de nouveau entre tous les hommes, pour aboutir à la fin à un partage encore moins satisfaisant peut-être que le partage actuel. Voltaire ne pouvait pas non plus — Rousseau y eût été porté plutôt que lui — se faire l'écho de telles idées.

Une question qui touche de très-près à cette fraternité générale, c'est la question du mariage; si notre intelligent curé avait signalé l'indissolubilité du mariage catholique simplement comme un abus qu'il fallait abolir, il n'y aurait eu rien là en soi d'imputable au fanatisme. Mais voici ce qu'il pense sur ce point : « Si les hommes, particulièrement nos chresticoles, ne rendaient pas, comme ils font, les mariages indissolubles entre eux, et si, au contraire, ils laissaient toujours également la liberté aux hommes et aux femmes, de se joindre également ensemble chacun suivant son inclination, comme aussi la liberté de se quitter et de se séparer les uns des autres lorsqu'ils ne se trouveraient pas bien ensemble, ou lorsque leur inclination les porterait à former quelque autre nouvelle alliance, on ne verrait certainement

pas tant de mauvais mariages, ni tant de mauvais ménages qu'il y en a entre eux ; il n'y aurait pas tant de discorde et de dissension qu'il y en a entre les maris et les femmes. » Ce serait en effet là une législation bien fraternelle ! Mais les enfants ! va-t-on demander aussitôt. D'après notre platonicien, leur sort serait bien préférable. Tandis que beaucoup d'entre eux ont à souffrir des dissentiments, de la pauvreté ou de l'ignorance de leurs parents, ils seraient tous également bien élevés, nourris et soignés, parce qu'ils le seraient par la communauté, en vue du bien général.

A travers cette idylle, qui suit le drame du tyrannicide, on reconnaît la conception du monde de notre curé, dont toutes les pensées et tous les sentiments viennent de passer devant nous, et, malgré la désapprobation que soulèvent certaines de ses propositions, malgré les sourires que d'autres font naître, nous ne pouvons en somme lui refuser notre respect et notre sympathie. Tout autour de lui il voit le monde trompé par les prêtres, opprimé par les tyrans ; toutes les religions sont pour lui fondées sur l'imposture, et tous les États sur le brigandage et l'injustice. Il ne reconnaît pas de Dieu dans le ciel, qui veille sur ce désordre, pas d'autre vie, qui compense les maux de celle-ci. Une si déplorable situation ne peut prendre fin que par un effondrement terrible ; après quoi on rebâtera un édifice nouveau sur le sol déblayé. La fragilité de cette constitution rêvée échappe naturellement aux yeux de celui qui a fait le rêve, de même que l'odieux de la transition ne compte pas pour quiconque est enthousiaste du résultat. La situation mentale et le jugement de notre philosophe campagnard manquaient quelque peu de justesse. En partie ce fut la faute

de son temps, qui était trop rude pour ce cœur tendre ; tandis que d'un autre côté les sciences ou sociales, ou philosophiques et naturelles, encore dans leur enfance, ne pouvaient venir au secours de ses pensées. Aussi celles-ci restèrent trop grossières, et ses sentiments trop tendres ; l'harmonie manquait ; la pensée n'était pas animée par le sentiment, ni le sentiment ordonné par la pensée. Son idéal ne s'adressait pas aux choses du présent, il n'existait pour lui que dans l'avenir ; c'était un projet qui ne devait pas se réaliser sans violences.

L'œuvre que notre curé avait laissée circula pendant longtemps en copies, qui étaient vendues très-cher à Paris, nous apprend Voltaire, comme marchandise prohibée. C'est sur une semblable copie, envoyée sans doute par Thieriot, qu'il fit l'extrait imprimé en 1762 sous le titre : *Sentiments du curé Meslier*, et qui fut répandue gratuitement. Dix ans plus tard, le baron d'Holbach publia un écrit : *Le bon sens* (en ajoutant seulement, paraît-il, dans les éditions suivantes) *du curé Meslier*, où l'auteur du *Système de la nature*, bien qu'en général d'accord avec Meslier, développait cependant les principes du matérialisme et de l'athéisme selon ses vues particulières. Le *Catéchisme du curé Meslier*, de 1789, en est une répétition. La façon dont des libres penseurs venus après lui traitent les pensées de Meslier laisse peu de probabilité à la supposition mise en avant, dans un but de ménagement, par l'auteur de la *Biographie ardennaise*, supposition d'après laquelle ces libres penseurs auraient interpolé certains passages du manuscrit laissé par notre curé. Pendant la Terreur, en 1793, Anacharsis Clotz proposa à la Con-

vention d'élever un monument à Meslier, comme au premier prêtre qui avait eu le courage et la loyauté d'abjurer l'erreur religieuse ; mais cette motion, renvoyée au comité d'instruction publique, n'eut pas de suite. La Convention avait alors assez à faire de mettre en pratique la théorie du tyrannicide, tandis qu'à peine six mois plus tard, Robespierre faisait décréter l'existence de l'Être suprême. Comme en 1775 sous l'ancien régime, les remaniements du *Testament* de Meslier furent condamnés à être détruits sous la Restauration et même sous le gouvernement de Juillet, jusqu'à ce qu'enfin, en 1864, un amateur fit en Hollande une édition complète de l'œuvre, d'après une copie qui avait été conservée, et mérita ainsi la gratitude de tous les amis de l'histoire. (*Le Testament de Jean Meslier, curé d'Etrépigny et de But en Champagne, etc. Ouvrage inédit, précédé d'une étude biographique, etc.*, par Rudolf Charles. Amsterdam, à la librairie étrangère, R. C. Meijer, 1864. 3 vol.)

---

TROISIÈME APPENDICE.

VOLTAIRE ET MARIE CORNEILLE

OU

LE PATRIARCHE DE FERNEY, PÈRE ADOPTIF<sup>1</sup>

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE.

---

I. — INVITATION ET ATTENTE.

1760. Le 1<sup>er</sup> novembre, Voltaire écrit des Délices à son ami d'Argental, à Paris :

Voudriez-vous avoir la charité de vous informer s'il est vrai qu'il y ait une M<sup>lle</sup> Corneille, petite-fille du grand Corneille, âgée de seize ans; elle est, dit-on, depuis quelques mois à l'abbaye de Saint-Antoine. Cette abbaye est assez riche pour entretenir noblement la nièce de Chimène et d'Émilie; cependant on dit qu'elle est comme Lindane, qu'elle manque de tout, et qu'elle n'en dit mot. Comment pourriez-vous faire pour avoir des informations de ce fait, qui doit intéresser tous les imitateurs de son grand-père, bons ou mauvais?

Le 7 novembre, de Ferney à M. Le Brun, qui lui avait demandé, dans une ode, de se charger de la petite-fille du grand Corneille :

...Il faut me borner à vous dire, en prose, combien

<sup>1</sup> Voir p. 249.

j'aime votre ode et votre proposition. Il convient assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite-fille de son général. Quand on bâtit des châteaux et des églises, et qu'on a des parents pauvres à soutenir, il ne reste guère de quoi faire ce qu'on voudrait pour une personne qui ne doit être secourue que par les grands du royaume. Je suis vieux, j'ai une nièce qui aime tous les beaux-arts et qui réussit dans quelques-uns ; si la personne dont vous me parlez, et que vous connaissez sans doute, voulait accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête, elle en aurait soin comme de sa fille ; je chercherais à lui servir de père ; le sien n'aurait absolument rien à dépenser pour elle ; on lui payerait son voyage jusqu'à Lyon ; elle serait adressée à Lyon à M. Tronchin (banquier), qui lui fournirait une voiture jusqu'à mon château, ou bien une femme irait la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je suis à ses ordres, et j'espère avoir à vous remercier jusqu'au dernier jour de ma vie, de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devait faire M. de Fontenelle (écrivain mort depuis peu, âgé de 100 ans, et qui était parent de Corneille). Une partie de l'éducation de cette demoiselle serait de nous voir jouer quelquefois les pièces de son grand-père, et nous lui ferions broder les sujets de *Cinna* et du *Cid*.

Le 22 novembre, des Délices, au même :

Sur la dernière lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, sur le nom de Corneille, sur le mérite de la personne qui descend de ce grand homme, et sur la lettre que j'ai reçue d'elle, je me détermine avec la plus grande satis-



faction à faire pour elle ce que je pourrai... M. Laleu, notaire très-connu à Paris... vous remboursera sur-le-champ et à l'inspection de cette lettre ce que vous aurez déboursé pour le voyage de M<sup>lle</sup> Corneille. Elle n'a aucun préparatif à faire ; on lui fournira en arrivant le linge et les habits convenables...

Le 26 novembre, à la comtesse d'Argental :

...Je suis bien fâché que cette demoiselle ne descende pas en droite ligne du père de *Cinna* ; mais son nom suffit, et la chose paraît décente.

Le 19 il avait déjà écrit à Thieriot :

On me mande que la Corneille en question descend de Thomas, et non de Pierre (cela non plus n'était pas exact) ; en ce cas elle aurait moins de droits aux empressements du public.

Le 29 novembre, au comte d'Argental :

J'apprends que les dévotes sont fâchées de voir une Corneille aller dans la terre de réprobation, et qu'elles veulent me l'enlever. A la bonne heure ; elles lui feront, sans doute. un sort plus brillant, un établissement plus solide dans ce monde-ci et dans l'autre ; mais je n'aurai eu rien à me reprocher...

Le 8 décembre, à Thieriot :

Quand M<sup>lle</sup> Rodogune viendra elle sera bien reçue.

## 2. — ARRIVÉE ET INSTALLATION.

Le 22 décembre, de Ferney, à la marquise du Deffand :

... Pour moi, qui touche à ce bel âge de la maturité (70), je me trouve très-bien d'avoir à gouverner les dix-sept ans de M<sup>lle</sup> Corneille. Elle est gaie, vive et douce, l'esprit tout naturel : c'est ce qui fait apparemment que Fontenelle l'a si mal traitée. Je lui apprends l'orthographe, mais je n'en ferai point une savante; je veux qu'elle apprenne à vivre dans le monde, et à y être heureuse.

Le même jour, au comte d'Argental :

Nous sommes très-contents de M<sup>lle</sup> Rodogune; nous la trouvons naturelle, gaie et vraie. Son nez ressemble à celui de M<sup>me</sup> de Ruffec; elle en a le minois de doguin, de plus beaux yeux, une plus belle peau, une grande bouche assez appétissante, avec deux rangs de perles. Si quelqu'un a le plaisir d'approcher ses dents de celles-là, je souhaite que ce soit plutôt un catholique qu'un huguenot; mais ce ne sera pas moi, sur ma parole... J'ai soixante et sept ans...

Le 28 décembre, à d'Argental :

M<sup>lle</sup> Chimène prend la plume; voyons comment elle s'en tirera.

« M. de Voltaire appelle M. et M<sup>me</sup> d'Argental ses anges.  
« Je me suis aperçue qu'ils étaient aussi les miens; qu'ils  
« me permettent de leur présenter ma tendre reconnaissance.

« CORNEILLE. »

Eh bien, il me semble que Chimène commence à écrire un peu moins en diagonale.

Le 31 décembre, au même :

La petite Corneille contribue beaucoup à la douceur de notre vie : elle plaît à tout le monde ; elle se forme, non pas d'un jour à l'autre, mais d'un moment à l'autre...

1761. Le 14 janvier, à la comtesse d'Argental :

...Mais pourquoi M. d'Argental n'écrit-il pas?... S'il n'est que paresseux, je suis consolé. Il a un charmant secrétaire. « Tenez, petite fille (il s'agit de la petite Corneille), voilà comme les dames écrivent à Paris. Voyez que cela est droit ; et ce style, qu'en dites-vous ? quand écrirez-vous de même, descendante de Corneille ? » — Cela donne de l'émulation ; elle va vite m'écrire un petit billet dans sa chambre : c'est, je vous assure, une plaisante éducation.

Le 26 janvier, au comte d'Argental :

J'ai de terribles affaires sur les bras... et ma besogne la plus difficile est d'enseigner la grammaire à M<sup>lle</sup> Corneille, qui n'a aucune disposition pour cette sublime science.

Le 6 mars, à madame du Deffand :

Vous me demandez ce que c'est que M<sup>lle</sup> Corneille ; ce n'est ni Pierre ni Thomas : elle joue encore avec sa poupée ; mais elle est très-heureusement née, douce et gaie, bonne, vraie, reconnaissante, caressante sans dessein et par goût. Elle aura du bon sens ; mais pour le *bon ton*, comme nous y avons renoncé, elle le prendra où elle pourra.

Le 10 avril, à Duclos, secrétaire de l'Académie française :

Vous me faites grand plaisir en m'apprenant que l'Académie va rendre à la France et à l'Europe le service de publier un recueil de nos auteurs classiques, avec des notes qui fixeront la langue et le goût... Il me semble que M<sup>lle</sup> Corneille aurait droit de me bouder, si je ne retenais pas le grand Corneille pour ma part. Je demande donc à l'Académie la permission de prendre cette tâche, en cas que personne ne s'en soit emparé.

Le 1<sup>er</sup> mai, au même :

J'ose croire que l'Académie ne me désavouera pas, si je propose de faire cette édition pour l'avantage du seul homme qui porte aujourd'hui le nom de Corneille et pour celui de sa fille... J'assure l'Académie que cette jeune personne, qui remplit tous les devoirs de la religion et de la société, mérite tout l'intérêt que j'espère qu'on voudra bien prendre à elle. Mon idée est que l'on ouvre une simple souscription, sans rien payer d'avance. Je ne doute pas que les plus grands seigneurs du royaume, dont plusieurs sont nos confrères, ne s'empressent à souscrire pour quelques exemplaires. Je suis persuadé même que toute la famille royale donnera l'exemple.

Le 16 août, à de Mairan :

Cette jeune personne a autant de naïveté que Pierre Corneille avait de grandeur. On lui lisait *Cinna* ces jours passés; quand elle entendit ce vers :

Je vous aime, Émilie, et le ciel me foudroie, etc.

fi donc, dit-elle, ne prononcez pas ces vilains mots-là. —

C'est de votre oncle, lui répondit-on. — Tant pis, dit-elle; est-ce qu'on parle ainsi à sa maitresse?

Le 20 octobre, à d'Argental :

Nous répétions *Méropé*, que nous avons jouée sur notre très-joli théâtre (à Ferney) et où Marie Corneille s'est attiré beaucoup d'applaudissements dans le récit d'Isménie, que font à Paris dé vilains hommes; elle était charmante.

Le 20 décembre, à Cideville :

Enfin M<sup>lle</sup> Corneille a lu le *Cid*; c'est déjà quelque chose. Vous savez que nous l'avons prise au berceau. Nous comptons qu'elle jouera ce printemps Chimène sur notre théâtre de Ferney; elle se tire déjà très-bien du comique... Elle joue des endroits à faire mourir de rire; et, malgré cela, elle ne déparera pas le tragique. Sa voix et flexible, harmonieuse et tendre : il est juste qu'il y ait une actrice dans la maison de Corneille.

1762. Le 8 mars, à d'Argental :

... Laissez-moi reprendre mes esprits; je n'en peux plus; je sors du bal, ma tête n'est point à moi. — Un bal, vieux fou? un bal dans tes montagnes? et à qui l'as-tu donné? aux blaireaux? — Non, s'il vous plaît; à très-bonne compagnie; car voici le fait : nous jouâmes hier le *Droit du seigneur* (une comédie de Voltaire que ses amis ne prisait pas beaucoup), et cela sur un théâtre qui est plus joli, plus brillant que le vôtre, assurément... Oui, le *Droit du seigneur* a enchanté trois cents personnes de tout état et de tout âge, seigneurs et fermiers, dévotes et galantes. On y est venu de Lyon, de Dijon, de Turin. Croi-

riez-vous que M<sup>lle</sup> Corneille a enlevé tous les suffrages ? Comme elle était naturelle, vive, gaie ! comme elle était maitresse du théâtre, tapant du pied quand on la soufflait mal à propos. Il y a un endroit où le public l'a forcée de répéter. J'ai fait le bailli, et, ne vous déplaie, à faire pouffer de rire. Mais que faire de trois cents personnes au milieu des neiges, à minuit, que le spectacle a fini ? Il a fallu leur donner à souper à toutes, ensuite il a fallu les faire danser : c'était une fête assez bien troussée. Je ne comptais que sur cinquante personnes — mais passons, c'est trop me vanter.

### 3. — UN PRÉTENDANT.

Dès le 17 décembre 1761, Voltaire écrit à d'Argental :

Mais que dirons-nous de notre philosophe de vingt-quatre ans ? comment fera-t-il avec une personne dont il faudra finir l'éducation ? comment s'accommodera-t-il d'être mari, précepteur et solitaire ? On se charge quelquefois de fardeaux difficiles à porter ; c'est son affaire : il aura Cornélie-chiffon quand il voudra.

Plus tard, le 14 septembre 1762, à d'Argental et à sa femme :

Mes anges, il y a longtemps que j'ai envie de vous écrire sur le philosophe qui veut épouser. Voici l'état des choses (suit un compte de la fortune de Voltaire, de ses propriétés, de ses rentes, de ce qu'il dispose pour ses deux nièces, puis plus loin) : J'en ai assuré 1,500 livres ou environ à M<sup>lle</sup> Corneille... Je ne sais pas encore ce qui reviendra à M<sup>lle</sup> Corneille de l'édition de Pierre, mais je

crois que cela lui formera un fonds d'environ 40,000 livres. Je lui donnerai une petite rente pour ma souscription. Il ne faut pas se flatter que je puisse davantage. Ne comptons même l'édition de Corneille que pour 30,000 livres, afin de ne pas porter nos espérances trop haut... Si le philosophe est vraiment philosophe et veut demeurer avec nous jusqu'à ce que son père lui cède son château, il jouira d'une assez bonne maison ; mais qu'il ne croie pas épouser une philosophe formée. Nous commençons à écrire un peu, nous lisons avec quelque peine, nous apprenons aisément des vers par cœur, et nous ne les récitons pas mal ; la santé est très-faible, le caractère est doux, gai, caressant ; le mot de bonne enfant semble avoir été fait pour elle. — J'ai rendu un compte fidèle du spirituel et du temporel, du physique et du moral ; et je m'en tiens là, en me remettant à la Providence.

Le 21 novembre, au même :

Le philosophe épouseur arrivera donc. Nous requinquons Cornélie-chiffon, nous la parerons. Elle prétend qu'elle pourra savoir un peu d'orthographe : c'est déjà quelque chose pour un philosophe. Enfin nous ferons comme nous pourrons ; ces aventures-là s'arrangent toujours d'elles-mêmes ; il y a une Providence pour les filles.

Le 13 décembre, au même :

O mes anges ! l'épouseur est arrivé : c'est un demi-philosophe. Il n'a rien pour le présent, mais il y a quelque apparence qu'il aura M<sup>lle</sup> Corneille, et que M<sup>lle</sup> Corneille

aura plus que je vous avais dit. La terre qui doit revenir au philosophe est dans la Bresse, dans mon voisinage : tout cadre à merveille. Le père ne donnera probablement à son fils que son approbation et peu d'argent ; on y suppléera comme on pourra. Il est assez plaisant que je marie une nièce de Corneille ; c'est une plaisanterie que j'aime beaucoup. Le demi-philosophe n'est point effarouché que la future ait fait peu de progrès dans la musique, dans la danse et autres beaux-arts ; il ne danse, ni ne chante, ni ne joue : il est pour la conversation et il veut penser. Je pense qu'il conviendrait que le duc de Choiseul ne réformât pas la compagnie du futur ; il ne faut pas donner ce dégoût à Cinna ; ce serait un triste présent de noces ; il est bon d'ailleurs de conserver des officiers qui ne sont pas des petits-maitres.

Le 16 décembre. au même :

O mes anges ! vous avez entrepris d'affubler M<sup>lle</sup> Corneille du sacrement de mariage, seul sacrement que vous devez aimer. Mon demi-philosophe que vous m'avez dépêché n'est pas demi-pauvre, il l'est complètement. Son père n'est pas demi-dur, c'est une barre de fer. Il veut bien donner à son fils 1,000 livres de pension ; mais, en récompense, il demande que je fasse de très-grands avantages, de sorte que je ne suis pas demi-embarrassé. Je n'ai presque à donner à M<sup>lle</sup> Corneille que les 20,000 fr. que j'ai prêtés à M. de la Marche, qui devraient être hypothéqués sur sa terre de la Marche, et sur lesquels M. de la Marche devrait s'être mis en règle depuis un an, au lieu que je n'ai pas même de lui un billet qui soit valable...



Ces 20,000 fr. donc, 1,400 livres de rente déjà assurées, environ 40,000 livres de souscriptions, le marié et la mariée nourris, chauffés, désaltérés, portés pendant notre vie (citation de Regnard, je crois), c'est là une raison qui n'est pas la raison sans dot; et si un père, qui ne donne rien à son fils le philosophe, trouve que je ne donne pas assez, vous sentez, mes anges, que ce père n'est pas un homme accommodant. Cependant il faut tâcher de faire réussir une affaire que vous m'avez rendue chère en me la proposant... Je crois notre futur très-propre aux importantes négociations que nous avons avec la petitissime et très-pédantissime république de Genève. Voici un temps favorable pour employer ailleurs M. de Montpéroux, résident à Genève. Il y a bien des places, dont M. le duc de Praslin dispose. Il me semble que, si vous vouliez placer à Genève notre futur, vous obtiendriez aisément cette grâce de M. le duc de Praslin : rien ne serait plus convenable pour les Gênois et pour moi... M<sup>lle</sup> Corneille vous devrait son établissement... M. de Vaugrénant (ce serait donc le futur ?) vous devrait tout...

N. B. M<sup>me</sup> Denis et M<sup>lle</sup> Corneille ne sont pas si contentes que moi du demi-philosophe; elles le trouvent sombre, duriuscule, peu poli, peu complaisant, marchandant, et marchandant mal. Mais si la résidence gènevoise était attachée à ce mariage, nos dames pourraient être plus contentes.

Le 23 décembre, au même :

Je ne peux rien ajouter à tout ce que je vous ai dit sur le futur, sinon que je suis content de lui de plus en plus.

Les bons caractères sont, dit-on, comme les bons ouvrages ; on est moins frappé d'abord qu'on ne les goûte à la longue. Mais comme il n'a rien, et que de longtemps il n'aura rien, il est difficile de le marier sans la protection de M. le duc de Praslin...

1763. Le 2 janvier, à la comtesse d'Argental :

Le futur, comme j'ai déjà dit, n'a rien. Je me trompe : il a des dettes, et ces dettes étaient inévitables à l'armée. Je le crois honnête homme, j'espère qu'il se conduira très-bien. Mais, encore une fois, il n'a que des dettes, une compagnie qui probablement sera réformée, un père et une mère qui ont l'air de ne laisser de longtemps leur mort à pleurer à leur philosophe, qui se sont donné mutuellement leur bien par contrat de mariage, et qui ont une fille qu'ils aiment.

Le 10 janvier, à d'Argental :

Si les mariages sont écrits dans le ciel, celui de M. de C... (?) et de notre marmotte a été rayé. Encore une fois, comment pouvions-nous ne pas croire que vous vous intéressiez vivement à ce mariage ? Le futur était venu avec une copie d'une de mes lettres. Il s'était annoncé de votre part ; il se disait sûr du consentement de ses parents ; il avait débuté par demander si la souscription du Corneille n'allait pas déjà à 40,000 livres ; et la première confidence qu'il fit était que son dessein était de voyager en Italie avec cet argent. Il nous avoua qu'il avait cru que M<sup>lle</sup> Corneille était élevée dans notre maison comme une personne qu'on a prise par charité. Il lui parla comme Arnolphe, à

cela près qu'Arnolphe aimait et que le futur n'aimait point... Nous n'avons pas laissé d'avoir quelque peine à faire partir ce jeune homme, qui, sans avoir le moindre goût pour M<sup>lle</sup> Corneille, voulait absolument rester chez nous, uniquement pour avoir un asile... En voilà beaucoup, mes anges, sur cette triste aventure : nous nous en sommes tirés très-honorablement, et la conduite de M<sup>lle</sup> Corneille n'a donné aucune prise à la malignité des Gênois ni des Français qui sont à Genève.

#### 4. — UN AUTRE PRÉTENDANT.

Le 23 janvier, à d'Argental :

... Voici bien autre chose. Je marie M<sup>lle</sup> Corneille, non pas à un demi-philosophe dégoûté du service, mal avec ses parents, avec lui-même, et chargé de dettes; mais à un jeune cornette de dragons, gentilhomme très-aimable, de mœurs charmantes, d'une très-jolie figure, amoureux, aimé, assez riche. Nous sommes d'accord, et en un moment, et sans discussion, comme on arrange une partie de souper. Je garderai chez moi futur et future; je serai patriarche, si vous nous approuvez. Mes bons anges, vous savez qu'il faut, je ne sais comment, le consentement des père et mère Corneille. Seriez-vous assez adorables pour les envoyer chercher et leur faire signer : Nous consentons au mariage de Marie avec N. Dupuits, cornette dans la colonelle générale — et tout est dit. Que dira M. le duc de Praslin de cette négociation si promptement entamée et conclue?... Je pense qu'il conviendrait que Sa Majesté per-

mit qu'on mit dans le contrat, qu'elle donne 8,000 livres à Marie, en forme de dot et pour paiement de ses souscriptions (pour 200 exemplaires des œuvres de Corneille). Je tournerais cette clause; elle me paraît agréable; cela fait un terrible effet en province : le nom du roi dans un contrat de mariage au mont Jura! figurez-vous!... La petite est charmée, et le dit tout naïvement : elle ne pouvoit pas souffrir notre demi-philosophe. Au reste, vous sentez bien que mariage arrêté n'est pas mariage fait, qu'il peut arriver des obstacles, comme mort subite ou autre accident; mais je crois l'affaire au rang des plus grandes probabilités équivalentes à certitude. Mes divins anges, mettez tout cela à l'ombre de vos ailes.

Le 24 janvier, à Damilaville :

Nous marions M<sup>lle</sup> Corneille à un gentilhomme du voisinage, officier des dragons... possédant 10,000 livres de rente à peu près (en fonds de terre, à Cideville), à la porte de Ferney. Je les loge tous deux. Nous sommes tous heureux. Je finis en patriarche.

Le 26 janvier, à Cideville :

... Avouez, mon ancien ami, que la destinée de ce chiffon d'enfant est singulière. Je voudrais que le bonhomme Pierre revint au monde, pour être témoin de tout cela, et qu'il vit le bonhomme Voltaire menant à l'église la seule personne qui reste de son nom. Je commente l'oncle, je marie la nièce; ce mariage est venu tout à propos pour me consoler de n'avoir plus à travailler sur des Cid, des Horaces, des Cinna, des Pompée, des Polyeucte. J'en suis

à *Pertharite*, ne vous déplaie... M<sup>lle</sup> Corneille, avec sa petite mine, a deux yeux noirs qui valent cent fois mieux que les douze dernières pièces de l'oncle. L'avez-vous vue? la connaissez-vous? c'est une enfant gaie, sensible, honnête, douce, le meilleur petit caractère du monde. Il est vrai qu'elle n'est pas encore parvenue à lire les pièces de son oncle; mais elle a déjà lu quelques romans. Et puis, vous savez comment l'esprit vient aux filles.

Le même jour, à d'Argental :

Il est très-juste de faire un petit présent au père et à la mère; mais, dès que ce père a un louis, il ne l'a plus; il jette l'argent, comme Pierre faisait des vers, très à la hâte. Vous protégez cette famille; pourriez-vous charger quelqu'un de vos gens de donner à Pierre le trotteur 25 louis à plusieurs fois, afin qu'il ne jetât pas tout en un jour.

### 5. — LE MARIAGE ET LE MÉNAGE.

Le 29 janvier, à d'Argental :

Vraiment, mes anges, j'avais oublié de vous supplier d'empêcher François Corneille le père de venir à la noce. Si c'était l'oncle Pierre, ou même l'oncle Thomas, je les prierais en grande cérémonie; mais pour François, il n'y a pas moyen. Il est singulier qu'un père soit un trouble-fête dans une noce; mais la chose est ainsi, comme vous savez. On prétend que la première chose que fera le père, dès qu'il aura reçu quelque argent, ce sera de venir vite à Ferney; Dieu nous en préserve!... Sa personne, ses pro-

pos, son emploi (il était facteur à Paris) ne réussiraient pas auprès de la famille dans laquelle entre M<sup>lle</sup> Corneille; M. le duc de Villars et les autres Français qui seront de la cérémonie feraient quelques mauvaises plaisanteries. Si je ne consultais que moi, je n'aurais assurément aucune répugnance; mais tout le monde n'est pas aussi philosophe que votre serviteur; et, patriarcalement parlant, je serais fort aise de rendre le père et la mère témoins du bonheur de leur fille.

Le 9 février, à la comtesse d'Argental :

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de M<sup>me</sup> de C. (la mère du premier prétendant). Elle demande pardon pour son dur mari (qui avait fait attendre en vain pendant un mois son consentement); elle me conjure de donner M<sup>lle</sup> Corneille à son fils. Je lui réponds que la chose est difficile, attendu que M<sup>lle</sup> Corneille est fiancée à un autre (à quoi s'ajoutait encore, comme il l'avait écrit auparavant à d'Argental, que le jeune C. n'était point aimé, et notre petit Dupuits l'est; il n'y a pas à répondre à cela).

Le 14 février, au marquis de Chauvelin :

Je deviens à peu près aveugle, Monsieur. Un petit garçon qui passe pour être plus aveugle que moi... s'est un peu mêlé dans les affaires de Ferney. Ce fut hier que le mariage fut consommé; je comptais avoir l'honneur d'en écrire à votre Excellence... Je goûte le seul bonheur convenable à mon âge, celui de voir des heureux. Il y a de la destinée dans tout ceci; et où n'y en a-t-il point? J'arrive au pied des Alpes, je m'y établis, Dieu m'envoie M<sup>lle</sup> Corneille, je

la marie à un gentilhomme qui se trouve tout juste mon plus proche voisin, je me fais deux enfants que la nature ne m'avait point donnés ; ma famille, loin d'en murmurer, en est charmée : tout cela tient un peu du roman.

Le 5 mars. à Damilaville :

...Mon frère Thieriot est prié de me dire combien il y a encore de petits Corneilles dans le monde ; il vient de m'en arriver un qui est réellement arrière-petit-fils de Pierre... Il a été longtemps soldat et manoeuvre, il a une sœur cuisinière en province, et il s'est imaginé que M<sup>lle</sup> Corneille, qui est chez moi, était cette sœur...

Le 9 mars. à d'Argental :

Le pauvre diable arrive mourant de faim, et ressemblant au Lazare ou à moi. Il entre dans la maison et demande d'abord à manger et à boire... Quand il est un peu refait, il dit son nom et demande à embrasser sa cousine. Il montre les papiers qu'il a en poche ; ils sont en très-bonne forme. Nous n'avons pas jugé à propos de le présenter à sa cousine ni à son cousin M. Dupuits, et je crois que nous nous en déferons avec quelque argent comptant... On nous menace d'une douzaine d'autres petits cornillons... qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. Mais Marie Corneille est comme Marie sœur de Marthe, elle a pris la meilleure part.

Le 11 mars, au même :

Je reviens toujours à la destinée. L'arrière-petit-fils de Pierre Corneille demande l'aumône ; Marie Corneille, qui

est à peine sa parente, a fait fortune sans le savoir... L'empereur Iwan (de Russie) est enfermé chez des moines (il fut mis à mort l'année suivante), et la fille de cette princesse de Zerbst que vous avez vue à Paris (Catherine II) gouverne gaiement 2,000 lieues de pays... Ne voilà-t-il pas un monde bien arrangé?

Le 13 août, à la comtesse d'Argental :

M<sup>me</sup> Denis et ma petite famille (les Dupuits), qui rit et saute tout le jour, baisent humblement le bout de vos ailes.

1764. Le 6 juin, à d'Argental :

Anges célestes, quoi ! je ne vous ai pas mandé que Cornélie-chiffon, que Chimène-marmotte nous avait donné une fille ; il faut donc qu'il y ait eu une lettre de perdue...

Le 29 novembre, au marquis de Florian qui s'était marié depuis peu avec la seconde nièce de Voltaire, veuve de M. de Fontaine :

Vous serez très-bien reçu, vous et les vôtres, dans le petit château de Ferney... Vous serez contents de M. Dupuits et de sa petite femme. Il a très-bien fait de l'épouser. S'il avait eu le malheur de n'être pas réformé, il était ruiné sans ressource ; ses tuteurs avaient bouleversé toute sa petite fortune.

1765. Le 27 novembre, à Damilaville :

Notre enfant, M<sup>me</sup> Dupuits, vient d'accoucher, à 7 mois, d'un garçon, qui est mort au bout de deux heures. Il a été heureusement baptisé, c'est une grande consolation. Il est triste que père Adam (il me dit la messe et joue aux



échecs, écrit plus tard Voltaire, en vérité, les deux seules choses dont il se mêle) n'ait pas fait cette fonction salutaire dont il se serait acquitté avec une extrême dignité.

Le 29 novembre, au comte d'Argental :

Comme mes anges daignent s'intéresser à la nièce de Corneille, il est juste que je leur dise que notre enfant en a fait un autre, gros comme mon poing, que nous avons mis dans une boîte à tabac doublée de coton, et qui n'a pas vécu trois heures. L'enfant-mère se porte bien, et toute la famille est aux pieds et aux ailes de mes anges.

Le 4 décembre, au marquis d'Argence de Dirac :

Notre petite Dupuits... s'est avisée d'accoucher avant 7 mois d'un petit drôle, gros comme le pouce, qui a vécu environ deux heures. On était fort en peine de savoir s'il avait l'honneur de posséder une âme; père Adam, qui doit s'y connaître et qui ne s'y connaît guère, n'était pas là pour décider la question; une fille l'a baptisé à tout hasard, après quoi il est allé tout droit en paradis, où votre archevêque d'Auch prétend que je n'irai jamais.

1766. Le 22 janvier, à la marquise de Florian, sa nièce :

Le père Corneille est venu voir sa fille. Je ne crois pas qu'à eux deux ils viennent à bout de faire une tragédie; mais le père est un bon homme et la fille une bonne enfant.

Le 10 février, à d'Argental :

Nous avons toujours ici Pierre Corneille; mais il ne donnera point de tragédie cette année.

Le 18 février, à la comtesse d'Argental :

M<sup>me</sup> Denis et moi nous vous remercions d'avoir lavé la tête à Pierre (le vieux Corneille, qui s'appelait réellement François). M. Dupuits n'en sait encore rien, parce qu'il est en Franche-Comté; sa petite femme, qui en sait quelque chose, est à vos pieds; elle est très-avisée.

1768. Le 30 mars, à Madame du Deffand :

Mon âge de 74 ans et des maladies continuelles me condamnent au régime et à la retraite. Cette vie ne peut convenir à M<sup>me</sup> Denis, qui avait forcé la nature pour vivre avec moi à la campagne... M<sup>me</sup> Denis avait besoin de Paris; la petite Corneille en avait encore plus besoin; elle ne l'a vu que dans un temps où ni son âge ni sa situation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me séparer d'elles et pour leur procurer des plaisirs... (M. Dupuits, que Voltaire appelle son gendre ou son fils adoptif, était déjà à Paris, pour obtenir du duc de Choiseul, encore premier ministre, sa rentrée dans l'armée. « Je souhaite à M. de Choiseul, avait écrit Voltaire à d'Argental le 23 janvier 1768, que tous les officiers qu'il emploie soient aussi sages et aussi attachés à leur devoir. »)

1770. Le 24 février, à la duchesse de Choiseul :

Je ne crois pas que ce soit en abuser (vos extrêmes bontés précédait) que de vous présenter les respects et la reconnaissance de mon gendre Dupuits, et d'oser même vous supplier de daigner le recommander en général à M. le duc. Mon gendre est votre ouvrage; c'est vous,

Madame, qui l'avez placé. Il ne s'est pas assurément rendu indigne de votre protection. Il sert bien, il est actif, sage, intelligent, et de la meilleure volonté du monde.

1771. Le 9 novembre, à d'Argental :

M. Dupuits, ci-devant employé dans l'état-major, va solliciter la faveur d'être replacé. Je ne crois pas qu'on puisse trouver un meilleur officier, plus instruit, plus attaché à ses devoirs et plus sage. Je m'applaudis tous les jours de l'avoir marié avec notre Corneille; ils font tous deux un petit ménage charmant... Mon gendre Dupuits a déjà quinze ans de service. Comme le temps va!... Ce serait une grande consolation pour moi de le voir bien établi avant que je finisse ma chétive carrière. Je vous prie donc, et très-instamment, de le protéger tant que vous pourrez auprès du ministre.

1772. Le 29 septembre, à La Harpe :

M<sup>me</sup> Denis est uniquement occupée de l'éducation de la fille de M. Dupuits, qui a de singuliers talents. M. de Boufflers ne dirait pas d'elle qu'elle tient plus d'une corneille que du grand Corneille.

1774. Le 9 février, au marquis de Florian :

Le déplacement de M. Monteynard coupe la gorge et la bourse à notre voisin Dupuits. Ce ministre l'avait employé deux années de suite sans le payer; il a fallu qu'il empruntât pour servir, et le voilà ruiné.

Le 12 août, à Madame du Deffand :

M<sup>me</sup> Denis, qui montre la musique à l'arrière-petite-

nièce de Corneille, née chez nous, prétend que le chevalier Gluck module infiniment mieux que le chevalier Lulli, etc.

---

En ce qui touche l'origine de la petite Corneille, on trouve dans la *Nouvelle biographie générale*, tom. 46, p. 432, note 3, une notice sur Marie C., parente collatérale du grand C. Elle descendait de Françoise C., cousine germaine de Pierre C. Son père, François C., qui vivait encore, avait été successivement mouleur de bois, employé dans les hôpitaux, et enfin facteur de la petite poste de Paris. Retiré à Évreux, après l'adoption de sa fille, il y tomba de nouveau dans la misère.

FIN.



La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance

The Library  
University of Ottawa  
Date due

JUN 30 1971

JAN 29 1972

FEB 05 1972

OCT 12 1978

~~17 02 1981~~

MAR 14 '81

MAR 11 '81



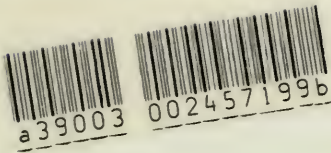
26 MARS 1991

~~01 12 77~~



~~MAR 28 1981~~

DE



CE PQ 2099  
.S814 1876  
COO STRAUSS, DAV VOLTAIRE.  
ACC# 1218771

